TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 647 — SAMEDI 10 JUILLET 1982

La conférence de l'OPEP s'ouvre à Vienne dans une atmosphère tendue

(Lire page 26 l'article de Bruno DETHOMAS)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Confusion et impasse à Beyrouth

L'avertissement sans frais de M. Brejnev

Le message que M. Brejnev vient d'envoyer à M. Reagan n'est certes pas le premier du genre : depuis que l'armée israélienne a franchi la frontière libanaise, le chef de l'Etat soviétique a déjà écrit au président américain. Mais, en rendant public, par l'intermédiaire de l'agence Tass, le contenu de sa dernière lettre, le gouvernement soviétique prend date.

Quel est le sens de ce message ? Son signataire exprime d'abord une préoccupation humanitaire largement partagée : il « appelle M. Ronald Reagan à faire tout ce qui est au pouvoir des Etats-Unis pour arrêter l'effusion de sang au Liban ». Mais il n'intervient pas à ce stade pour faire appel aux bons sentiments : il le fait parce qu'il veut être partie prenante aux événements.

Jusqu'alors, le Kremlin comptait sur le temps pour tirer profit des fautes de ses adversaires. Mais la patience dont il a heureusement fait preuve indisposait nombre de ceux qui tablent sur l'U.R.S.S. pour « battre l'impérialisme ». Il n'a rien pu faire pour les Palestiniens ni pour la Syrie vacillant sous les coups de l'armée israélienne. Circonstance aggravante pour le renom de l'Union soviétique : ces troupes syriennes, qui en un rien de temps ont été surclassées, étaient équipées de fusées et d'avions russes.

Il fallait donc rassurer les amis, leur montrer que la prudence de Moscou n'était pas signe de désintérêt et, à défaut d'employer de grands moyens, user d'un langage énergique. Le style du message de M. Brejnev, tel qu'il apparaît dans la présentation de Tass, est vigoureux. L'« envahisseur » israélien est accusé de poursuivre « l'extermination du peuple arabe de Palestine » et les Etats-Unis de n'avoir pas cherché à mettre un terme à l'« agression » de leur protégé.

Le procès ainsi instruit, quelle sentence rend le chef du Kremlin ? A vrai dire, il s'engage le moins possible. Il fait état de déclarations « selon lesquelles les Etats-Unis sont prêts en principe à envoyer un contingent de troupes américaines au Liban ». Et il poursuit : « S'il en est ainsi effectivement, l'Union soviétique définira sa politique en fonction de ce fait. » Traduit en langage banal, ces propos martiaux signifient tout simplement que le Kremlin tiendra compte de tous les faits nouveaux : c'est, ou ce devrait être, l'abc de la conduite de n'importe quel gouvernement...

Les Etats-Unis ont sans doute préparé un plan pour envoyer un contingent au Liban. Mais ils ne mettront ce projet à exécution que si tel est le vœu de toutes les parties intéressées. On voit mal comment, si les Palestiniens étaient d'accord, le Kremlin pourrait s'y opposer.

Le chef de l'Etat soviétique raisonne sans aucun doute à plus long terme. L'invasion du Liban par l'armée israélienne est en train de bouleverser les cartes dans cette région. M. Brejnev n'entend pas laisser les Etats-Unis, ou les puissances occidentales, participer sans lui à un éventuel règlement. Il n'envisage probablement pas de se porter en première ligne pour voler au secours de ses amis arabes en difficulté. L'objectif qu'il poursuit est à la longue également redoutable : ce pourrait bien être pour prendre part, le moment venu, à un partage de sphères d'influence en Méditerranée orientale qu'il adresse à M. Reagan son avertissement sans frais.

Le premier ministre libanais accuse Israël de paralyser les négociations

La plus grande confusion règne à Beyrouth, où les tractations en vue de régler la crise libanaise piétinent. Le principal interlocuteur des Palestiniens, le premier ministre libanais M. El Wazzan, a pu cependant se rendre, ce vendredi matin, au palais présidentiel de Baabda par la sortie est de la capitale, qui a été rouverte à la circulation par les Israéliens. La veille M. Wazzan avait accusé les Israéliens de paralyser les négociations en imposant au secteur ouest de Beyrouth, où il habite, un blocus « politique ».

L'O.L.P. — appuyée par le premier ministre libanais — refuse d'envisager tout retrait avant un désengagement des forces en présence par des forces multinationales ou par des « casques bleus » de l'ONU. Ce raidissement des positions s'accompagne de pressions militaires, notamment de tentatives israéliennes de « grignotage » du terrain qui entraînent des ripostes de l'artillerie palestinienne.

● A TUNIS, le président Bourguiba estime dans une lettre adressée à M. Mendès France, que la déclaration Goldmann-Klutznick-Mendès France en faveur de la reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'O.L.P. est un « appel courageux en faveur du recours à la raison et de la recherche de la paix entre Palestiniens et Israéliens ».

● A WASHINGTON, la lettre de M. Brejnev au président Reagan a été interprétée non comme un avertissement, mais plutôt comme une démonstration de solidarité envers les Palestiniens.

Que veut, que peut la France ?

par MAURICE DELARUE

Les responsables français sont de plus en plus pessimistes sur l'évolution de la guerre du Liban. Sans doute chaque jour qui passe sans une reprise de combats d'envergure à Beyrouth est autant de gagné, mais ils ne croient pas qu'un dénouement pacifique pourra intervenir, dans une situation jugée « insaisissable », sans une initiative politique majeure pour résoudre le problème palestinien. C'est ce qui explique l'activité diplomatique de la France tant sur place qu'aux Nations unies, où elle prépare avec l'Egypte un nouveau projet de résolution pour le Conseil de sécurité. Elle s'efforce toujours de trouver une rédaction qui, tout en restant significative, soit capable de faire l'unanimité des membres permanents. Il va de soi que l'assaut israélien sur Beyrouth l'amènerait immédiatement à présenter un texte « musclé », dût-il se heurter à un veto des Etats-Unis, pour les obliger en tout cas à prendre leurs responsabilités.

Au risque de paraître jouer la mouche du coche, la France prend les siennes, non seulement en raison des liens qui l'unissent au Liban mais aussi parce qu'elle est le seul membre permanent du Conseil de sécurité à entretenir des relations actives, « quasi quotidiennes » dit-on à Paris, avec toutes les parties au conflit. Certes les Américains ne sont pas inactifs, mais, remarque-t-on ici, ils ne se placent pas au-dessus de la mêlée mais « d'un côté », celui des Israéliens, ce qui réduit leur influence. C'est ainsi que, jusqu'à ces dernières heures, M. Philip Habib, émissaire américain au Proche-Orient, s'est refusé à tout contact avec M. Arafat.

Cette absence d'objectivité de Washington et l'offre de services, pour le moins prématurée, de la marine américaine pour participer au « désengagement » de Beyrouth ont incité l'Union soviétique, jusqu'à présent très discrète, à sortir de sa réserve.

(Lire la suite page 3.)

Le prix de la santé

● Les dépenses ont augmenté en France de 17 % en 1981
● 12 % de la consommation des ménages leur sont consacrés

Une accélération de l'accroissement des dépenses de santé succède, en 1981, au ralentissement qui avait été observé en 1979 et 1980. Avec un montant total évalué à 243,4 milliards de francs (soit 4 526 francs par Français), la consommation médicale finale (1) représente, pour l'année 1981, 12 % de la consommation des ménages et 7,8 % du produit intérieur brut (5,7 % en 1970) et 17,9 % de plus qu'en 1980, soit une forte augmentation si on la compare à la moyenne annuelle des dix dernières années (16,8 %).

Ces données inquiétantes, qui ressortent des évaluations présentées par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) à la commission des comptes de la santé le jeudi 8 juillet, résultent moins qu'auparavant de ce qui semblait être l'irrésistible poussée des dépenses hospitalières.

Celles-ci, qui atteignent 122,2 milliards de francs, soit 50,5 % *de la consommation médicale*, n'ont crû, de 1980 à 1981, que de 18 % (au lieu de 19,2 % de 1979 à 1980). Cette croissance n'atteint que 15,5 % pour les cliniques privées (16,8 % en 1980) et 19,1 % pour les hôpitaux publics (20,2 % en 1980).

Ce sont donc, pour la première fois, d'autres aspects de la consommation médicale qui expliquent une telle progression, au premier rang desquels :

● *Les cures thermales*, dont le taux d'accroissement est de 25,4 % (au lieu de 6,1 % en 1980), et qui ont coûté à la collectivité 1,357 milliard de francs ;

● *Les soins donnés par les auxiliaires médicaux*, qui augmentent de 20,1 % (12,7 % en 1980) et ont coûté 7,711 milliards de francs ;

● *Les services de laboratoires d'analyses*, qui ont crû de 19,6 % (contre 10,5 % en 1980) et qui absorbent 5,658 milliards de francs.

Les soins donnés par les médecins, qui représentent 33 979 millions (soit 631 F par personne), n'ont augmenté, en revanche, que de 15,6 % (14,4 % en 1980), et ceux des dentistes de 14,1 % (13,5 % en 1980). Ces derniers, dont on sait qu'ils sont peu remboursés, représentent néanmoins une dépense de 22 212 millions (soit 413 F par personne).

Au chapitre des biens médicaux relevant du commerce de détail, la pharmacie connaît une envolée sans précédent de 20,1 % (à comparer avec l'augmentation de 16,4 % de 1980), et les dépenses en médicaments atteignent 44 258 millions de francs, soit 822 F par Français. Cette progression concerne à la fois les prix et les volumes (ou quantité de médicaments consommés).

Avec une augmentation de 22,2 %, la lunetterie, dont le coût avait crû en 1980 de 28,2 %, connaît, comme l'orthopédie, un certain tassement. Elle n'en a pas moins coûté 3,477 milliards.

Tous ces chiffres s'inscrivent certes dans un climat inflationniste général. Il n'en reste pas moins que leur progression, très nettement supérieure à celle de la richesse nationale, ne saurait continuer à ce rythme sans mettre en péril la totalité du système de protection sociale.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 9.)

(1) La consommation médicale finale exprime la valeur de tous les biens et services médicaux acquis sous une forme marchande.

POINT

Talbot d'une féodalité à l'autre

De graves accusations ont été portées, jeudi 8 juillet, par M. André Bergeron et plusieurs délégués F.O. contre l'attitude de la C.G.T. dans les usines Citroën et Talbot. Les cégétistes, affirment le leader F.O., témoignages à l'appui, utilisent les mêmes méthodes que la C.S.L. : pressions pour prendre la carte syndicale, pressions encore pour arrêter le travail, pressions toujours pour ne pas assister à des meetings organisés par d'autres syndicats. La C.S.L., accusée hier des mêmes procédés, se plaint aussi de violence. La C.F.D.T., prudente, admet cependant que des cégétistes font preuve d'un « enthousiasme musclé » et dénonce dans son dernier Hebdo syndicalisme *« les pressions inqualifiables exercées par la C.G.T. ».*

M. Bergeron est aussi sévère pour stigmatiser les comportements des délégués de chaînes, imposés par la C.G.T. et pour s'opposer à toute structure parallèle à celle des syndicats et aux représentations officielles du personnel. F.O. voit dans cette entreprise cégétiste le bien-fondé de son opposition aux conseils d'atelier. La direction Talbot confirme les accusations de F.O. selon lesquelles ces délégués de chaîne « enrégimentent » les O.S. « Une féodalité en remplace une autre », affirme le dirigeant des métallurgistes F.O.

Accusations gonflées par l'amertume ou l'impuissance d'une centrale à être suffisamment présente dans le milieu ouvrier ou immigré de l'automobile ? La concurrence intersyndicale n'est certes pas absente de ces critiques. Mais les témoignages fournis par les délégués F.O., les constats d'huissier établis pendant le conflit Talbot peuvent difficilement être mis en doute.

Et si M. Bergeron avait raison ? Ses accusations sur les dangers qui menacent notre démocratie font frémir. Les recommandations de M. Dupeyroux ont prévu la mise en place de « commission des libertés ». Il est urgent que ces instances fonctionnent et que ces dossiers, tous les dossiers, soient examinés.

(Lire page 22.)

Penser la solution finale

Un colloque sur le nazisme vient de précéder à Paris le quarantième anniversaire de la « grande rafle » des juifs en juillet 1942.

par ALAIN FINKIELKRAUT (*)

« Hitler, connais pas ! », ainsi résumait-on, au début des années 60, l'attitude des jeunes face au nazisme. Depuis est apparu le risque non plus d'indifférence, mais d'incontinence. Même s'il évoque pour certains un passé fastidieux et vague, Hitler demeure une référence obsessionnelle. *« Génocide », « extermination », « solution finale »* : ces vocables sont l'objet d'une convoitise intense, et nul ne résiste à la tentation de s'en emparer pour mieux *« nazifier »* son adversaire. Invoqué sans contrôle, le nazisme est en train de perdre toute consistance sous l'effet de la répétition.

Car il y a deux façons de perdre la mémoire : l'oubli et l'abus de langage, ce moment où la signification des mots se dissout dans l'outrance. Mais l'alternative entre la métaphore et l'amnésie n'est pas fatale. Les historiens ont un rôle à jouer pour rétablir le langage dans sa vérité et conjurer l'œuvre dissolvante du temps, comme vient d'en témoigner — admirablement — le colloque sur l'Allemagne et l'extermination des juifs, réuni à Paris par l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Toute une terminologie, émoussée par la propagande, a retrouvé là sa littéralité et sa profondeur.

(Lire la suite page 2.)

(*) Auteur de *l'Avenir d'une négation* (Editions du Seuil).

Cet été, dans « le Monde des loisirs et du tourisme »

Dix champions du « Temps libre »

Aujourd'hui : l'homme qui écrivait des voyages

Lire page 13

AU JOUR LE JOUR

Bravo !

Entre le romantisme français et le réalisme allemand, force devait rester à la loi, jeudi soir, devant des millions de téléspectateurs. L'équipe de France de football rejoindra donc le Brésil au pays de légende des perdants fabuleux qui sont battus autant par leur passion du jeu que par leur adversaire.

Et il nous reste à encourager sportivement nos amis allemands en leur disant : bravo ! vous avez gagné parce que nous étions les plus forts.

HENRI MONTANT.

LES RADIOS LIBRES PARISIENNES

Les lois de la jungle

Le ministre de la communication devait signer, vendredi 9 juillet, les premières dérogations accordées à plusieurs dizaines de radios de province. A Paris, la situation des radios libres est enfin inscrite à l'ordre du jour des travaux de la commission Holleaux, qui vient d'achever l'étude des départements de la banlieue. Evoquée à plusieurs reprises déjà sur le plan des principes conducteurs et de la méthode de travail, elle fera l'objet, dès le jeudi 15 juillet, d'un examen approfondi, visant à l'organisation d'un plan de fréquences cohérent, que M. Holleaux a prévu de communiquer au plus tard le 23 juillet.

Si elle a été confrontée, à plusieurs reprises, à des choix difficiles, jamais encore la commission ne s'est heurtée à une situation aussi fiévreuse, que d'aucuns continuent à considérer encore comme pratiquement insoluble. Cent cinquante-cinq dossiers se disputent en effet un espace hertzien sur lequel T.D.F. a prévu de n'installer que quinze stations (sept pouvant couvrir Paris et la petite couronne sur un rayon de 20 kilomètres à partir de Notre-Dame, huit arrosant Paris intra-muros), deux autres encore étant susceptibles de pouvoir émettre sur des quartiers délimités de la capitale. Selon T.D.F., ce contingent et cette répartition ne saurait être modifiés qu'au risque de déséquilibrer le schéma général prévu pour toute la région parisienne et de remettre en question les choix déjà adoptés en banlieue.

Chaque membre de la commission a été chargé de dresser, par ordre de préférence, une liste des trente radios qu'il entend soutenir en priorité, seuls devant être discutés en commission les cas des stations mentionnées sur l'une ou l'autre de ces listes. C'est M. Holleaux qui, avec l'aide de Mme Geneviève Piéjut, rapporteur de la région parisienne, élaborera alors une liste de quinze radios, laquelle, après avoir été dûment discutée et amendée, fera l'objet d'un vote bloqué.

Une méthode volontairement plus directive que lors des précédents débats, justifiée sans doute par la complexité des choix — Paris n'est-il pas le microcosme des difficultés, pièges et imbroglios rencontrés dans les diverses régions ? — et par la gravité des enjeux.

(Lire page 19 l'article d'ANNICK COJEAN.)

Le Monde

idées

LE NAZISME ET LES JUIFS

Un colloque, dont rend compte Jean-Marc Théolleyre, s'est tenu à Paris du 29 juin au 2 juillet à l'initiative de l'École des hautes études en sciences sociales, sur l'Allemagne nazie et l'extermination des juifs. Alain Finkielkraut montre, à la lumière de ces travaux, que les nazis ont réussi, en quelque sorte, à « moraliser » et à « normaliser » le crime. Marc-Alain Grumelin, dont deux jeunes enfants ont été pendus, avec dix-huit autres, après avoir servi de cobayes, et Nathalie Felzenswalbe, soulèvent le cas du responsable principal de cette atrocité, qui bénéficie d'une étrange impunité. Enfin, Maurice Rajsfus, l'un des rares survivants de la rafle du *16 juillet 1942*, explique pourquoi, quarante ans après, il n'a pas pardonné à la majorité silencieuse de l'époque et à sa police.

Peut-on comprendre un génocide ?

par J.-M. THEOLLEYRE

LE colloque international sur « l'Allemagne nazie et l'extermination des juifs », réuni à Paris, du 29 juin au 2 juillet, à l'initiative de l'Ecole des hautes études en sciences sociales avec le concours du ministère de la recherche, de la Fondation du judaïsme français et de la chancellerie des universités de Paris, avait un vaste programme. En dépit de tous les travaux menés depuis trente ans, bien *des lacunes restent à combler pour* une compréhension satisfaisante d'un événement dont l'analyse exige autant de spécialistes qu'il peut comporter de chapitres.

La tragique réalité de ce qui fut appelé la « solution finale » par les nazis, qui, sur le sujet, manièrent suffisamment d'euphémismes, est établie par assez de témoignages et de documents pour qu'il n'y ait pas à revenir sur l'existence des camps d'extermination, ni sur le processus qui y conduisait : mesures raciales, recensements, rassemblements dans des ghettos ou des lieux de concentration. En revanche, l'explication de cet aboutissement, l'évolution dont il résulte, la façon dont les choses allaient s'accomplir, demeurent autant de chapitres sur lesquels on reste encore plus ou moins partagés.

Cela au point que l'on peut parler d'« écoles de pensée ». L'antisémitisme du national-socialisme allemand, même avant l'arrivée de Hitler au pouvoir, n'était pas une idée neuve. Procédait-il de l'antisémitisme européen traditionnel ? Ne se rattachait-il pas plutôt au « darwinisme », relayé par l'« eugénisme », par le recours aux méthodes propres à réaliser la sélection à partir du moment où les progrès scientifiques ne lui permettaient plus d'être « naturelle » ?

Certains ont relevé le paradoxe qui fit que le pays de la « solution finale » fut celui où, au dix-neuvième siècle, l'antisémitisme avait été le moins virulent. La question se trouva posée de savoir si, comme la France avait « compensé » sa défaite de 1870 par l'affaire Dreyfus, l'Allemagne après 1918 ne « compensait » pas par un réflexe semblable sa propre défaite. Ainsi se sont affrontées des thèses divergentes sur l'antisémitisme hitlérien, les uns y voyant une continuité historique, que les autres réfutent en invoquant les particularismes d'un totalitarisme fasciste, caractérisé par les liens directs unissant ses chefs, chacun disposant de pouvoirs mal délimités, d'où des rivalités et des surenchères pour maintenir des positions menacées.

Dès lors, apparaissait le point majeur du colloque : l'extermination des juifs était-elle inscrite dans le programme d'Adolf Hitler ? Ses discours, ses écrits, ses conversations, permettent-ils de considérer que sa ligne de pensée et de conduite fut claire, continue, fondée sur une idéologie affirmée ? Ou bien, et c'est le point de vue d'une école allemande, un projet, finalement assez flou, n'aurait-il été réalisé que par une succession cumulée d'actes décidés par un appareil administratif mis en place peu à peu, conduisant à l'extermination faute de pouvoir maîtriser dans l'Europe de l'Est une situation qui avait conduit au refoulement général des juifs vers les terres conquises ?

Cette incertitude tient à la rigueur que les historiens entendent respecter. Or il n'existe pas, où n'existe plus d'ordre écrit de Hitler à propos du génocide. Cela signifie-t-il que cet ordre ne fut pas donné ? Sans doute les discours abondent, les proclamations aussi. A les lire on est édifié, ne serait-ce que par cette phrase : *« Je ne sais pas qui gagnera la guerre mais ce que je sais c'est que les juifs n'y survivront pas. »*

De la parole aux actes la distance serait-elle considérable ?. Pour M. Martin Broszat, de l'Institut de Munich, si les déportations de juifs vers l'Est se développent à l'automne 1941, ce n'est pas forcément le signe d'une volonté d'extermination ; si, devant les difficultés militaires rencontrées, des décisions de « liquidation » sont prises, ce n'est que peu à peu ; faute de disposer de suffisamment de territoire, on en vient à une liquidation physique qui se transformera en programme d'ensemble.

Cette interprétation paraît plus plausible à M. Broszat que celle d'un ordre général et secret d'extermination.

Cette thèse a ses contradicteurs. Mais si ces derniers tels Uwe Dietrich Adam, (Tübingen) ou Christopher Browning, (Pacific Lutheran University de Tacoma (Etats-Unis) croient à l'existence d'un ordre de Hitler, ils restent divisés sur sa date. Les uns penchent pour le printemps 1941, les autres pour l'été de cette même année, d'autres encore retenant l'automne et même l'hiver. Si l'on retient le printemps 1941, cela situe l'ordre à une époque où les nazis croient à la victoire, ce qui ne serait plus le cas pour l'automne où l'hiver. Du même coup il faut envisager des mobiles différents. Ceux qui croient à l'ordre donné combattent l'idée que l'appareil bureaucratique seul aurait pu improviser puis généraliser une extermination dans laquelle se sont trouvées impliquées toutes les administrations du IIIe Reich.

Il a été plus aisé de se retrouver sur d'autres chapitres de cette tragédie. Comment a-t-elle pu s'accomplir sans être gênée ou contrecarrée alors qu'il en était temps ?

L'état des travaux sur l'Europe et l'Amérique de l'avant-guerre montre que ce qui aurait pu constituer une défense contre le nazisme n'a pas joué, ou faiblement. On ne saurait donc s'en tenir à une *« fatalité inscrite sur les tablettes de l'histoire »*. *Mais, là encore, il convient de continuer* les recherches. Celles qui ont été menées permettent déjà de dissiper le mythe des démocraties irréprochables.

Lorsque, après 1940, l'Allemagne occupe le continent, elle trouve un terrain qui va faciliter ses entreprises. Par la suite, en dépit d'informations qui circulent sur les premiers camps de déportation, puis sur les mises à mort qui s'y pratiquent, les réactions resteront faibles ou molles. Raisons de politique extérieure, comme le suggère M. René Rémond à propos du Vatican ? Raisons aussi de politique intérieure, aux yeux de Mme Thalmann qui a invité ses collègues à ne pas négliger les archives des Etats en cause, quand elles veulent bien s'ouvrir : elles font apparaître fréquemment de quel poids pèse cette politique intérieure sur les comportements diplomatiques.

De l'ensemble de ces travaux, qui n'ont pas négligé non plus les « révisionnistes » qui ont tant fait parler d'eux *(« Pour ma part,* a dit M. Pierre Vidal-Naquet, *je les appellerai plutôt les négateurs »)*, il restera les quelque huit cent pages des vingt-quatre rapports discutés. Ils seront publiés dans les mois à venir. A eux seuls, ils constituent un événement ; malheureusement, la contribution française n'y tient qu'une modeste place.

Rupture avec la morale

Mme Rita Thalmann (Tours) l'a bien exprimé en rappelant que dès ses origines l'idéologie hitlérienne s'exprimait clairement dans l'idée d'interdire le territoire allemand aux juifs, et que si chaos il put y avoir ici ou là, on ne saurait le trouver dans l'application finale faite de cette politique. Et de remettre en mémoire la façon dont était organisée la déportation. Dont le coût était évalué, convoi par convoi. On ne pouvait non plus faire abstraction, dans un tel débat, de ce que fut l'euthanasie dans l'Allemagne hitlérienne et de tout ce qui montre la volonté de rupture avec la morale tout court, la personne humaine n'étant plus qu'un « instrument ».

Penser la solution finale

(Suite de la première page.)

Nous avons été confrontés à la puissance des faits. Plus l'histoire se faisait précise, plus le phénomène nazi apparaissait dans sa singularité irréductible. La polémique autour des chambres à gaz avait accrédité l'idée d'une incompatibilité entre le travail (profanateur) de la science et la volonté (superstitieuse ou *chauvine*) de *préserver la spécificité* du génocide juif. Le colloque a démontré l'absurdité de cette opposition.

Un autre débat dont parle, d'autre part, Jean-Marc Théolleyre, a dominé la rencontre des historiens : le génocide a-t-il été prémédité ou improvisé ? La seconde interprétation évoque la fameuse doctrine des circonstances, dont François Furet a déjà dénoncé la faiblesse explicative à propos de la Révolution française. Même si elle ne constitue pas l'étape ultime d'un plan d'annihilation concerté dès l'arrivée d'Hitler au pouvoir, la « solution finale » ne se déduit pas plus des impasses de la guerre que la Terreur des périls qui menaçaient la *Révolution*.

Contre la vision monolithique du nazisme, il est salutaire, sans doute, de rappeler que le IIIe Reich fut un pouvoir fragmenté en instances rivales, et aussi de réintroduire l'aléa dans l'histoire devant la toute-puissance attribuée par certains à l'idéologie. On ne peut en rester là. Les nazis ont « moralisé » le crime comme personne avant eux, et cette innovation n'est imputable ni à la structure bureaucratique du régime ni à la situation militaire en 1941.

Voyez Rudolf Hoess, le commandant d'Auschwitz, fustigeant dans ses Mémoires le sadisme de certains S.S. Voyez Himmler, parlant des sentiments qu'il faut savoir vaincre pour tuer, et interdisant le pillage, au nom de la « propreté morale » de l'extermination. A l'inverse d'autres génocides, le meurtre des juifs ne répond pas à la logique du *« Tout est permis »* ; c'est au contraire un impératif catégorique, qui veille à la pureté de l'intention. On ne supprime pas la vermine juive parce que c'est bon, mais parce que c'est bien.

En outre, les nazis ont normalisé le crime par toute une série de mesures techniques comme rhétoriques, visant à faire entrer l'extermination dans la sphère du travail, et requérant pour la mise en œuvre de l'horreur les vertus et les défauts de l'existence la plus quotidienne.

La première guerre mondiale nous a appris que la civilisation était fragile et que des forces obscures pouvaient la submerger. La seconde a *montré que* l'Autre de la civilisation n'est pas nécessairement l'animalité. Car le génocide juif, d'autant plus terrifiant qu'il n'était pas bestial, a, pour s'accomplir, emprunté la forme de la Loi et mobilisé les qualités de la Norme. Depuis Auschwitz, nous ne savons plus situer la frontière entre l'humain et l'inhumain dans l'homme. Penser la solution finale, c'est affronter cette énigme.

ALAIN FINKIELKRAUT.

Quarante ans après, je n'ai pas pardonné !

par MAURICE RAJSFUS (*)

LE *16 juillet 1942, à 5 heures,* des coups sourds ébranlaient la porte du petit logement de mes parents. Des policiers français venaient nous rafler. Leur mission leur avait été dictée par leur hiérarchie elle-même, chargée d'exécuter les ordres de la Gestapo, via la préfecture de police. Ce jour-là, les neuf mille policiers parisiens, accompagnés parfois de nervis doriotistes, devaient déployer un zèle le plus souvent sans faille.

C'est une institution française qui devait être utilisée pour perpétrer le crime qui, au cours de cette nuit, allait préluder à la séparation brutale de quatre mille jeunes enfants d'avec leurs parents. Des treize mille juifs étrangers arrêtés en cette circonstance, il n'est resté qu'une poignée de survivants. Tous les enfants sont morts.

L'indifférence de la France profonde correspondait à une complicité rampante. L'essentiel était de ne pas être impliqué. La majorité silencieuse avait alors une police à son image. Cette attitude se modifiera après les premières défaites nazies, mais le climat que nous avons connu était bien celui qui a si parfaitement été traduit dans *le Chagrin et la Pitié*.

Quarante ans après, je n'ai pas pardonné !

Mes parents sont morts à Auschwitz, et c'est par miracle que j'ai pu échapper à l'extermination, mais les deux policiers qui ont détruit ma famille coulent une retraite paisible et *n'éprouvent sans doute pas le moindre* remords. Fonctionnaires dociles au service des nazis, ils devaient sans doute se réhabiliter avec leurs collègues le 19 août 1944 et assurer l'ordre républicain sous de Gaulle et ses successeurs. Certains d'entre eux serviront assez longtemps pour « ratonner » les Arabes en 1961 et matraquer les étudiants en mai 1968.

Les jeunes générations ignorent peut-être que, durant l'occupation nazie, l'environnement policier de la zone nord était toujours français. Qu'il s'agisse de la banale police des rues ou des brigades spéciales qui traquaient les résistants, sans oublier la police aux questions juives qui faisait vaillamment la chasse au faciès.

Ce n'est que quand la prise était très importante que la police allemande se manifestait. Les effectifs policiers nazis étaient insuffisants pour faire face à la tâche dont se chargeait sans renâcler la police française. Sans l'aide précieuse de ces mercenaires, jamais les nazis n'auraient pu mener à bien leur programme répressif. On rétorquera qu'il y avait des résistants émérites au sein de la police, mais, pour résister la nuit, il leur fallait accomplir, le jour, la besogne que leur assignait la Gestapo. Il y a eu des révocations dans la police française, peu nombreuses il est vrai, mais pratiquement pas de démissions. Il paraît qu'au lendemain de la rafle du 16 juillet 1942, la plus connue, un gardien de la paix (un) a donné sa démission. Son nom ne nous est pas parvenu.

Cette fois-là comme les autres, c'est l'état-major de la police française qui mettra sur pied chaque intervention, avec la plus grande minutie, qui préparera les équipes destinées à rendre la France *Judenrein*. Les nazis n'auront même pas à se salir les mains.

Le 16 juillet 1942, les chefs de la police française, craignant de ne pas réunir le quota de juifs étrangers réclamé par les nazis, décideront de rafler également les enfants (ce que les nazis n'avaient même pas demandé). Cela à l'instigation de Jean Legay, secrétaire général adjoint à la police de Vichy et délégué à Paris pour superviser l'opération. Legay se porte bien, ainsi que son patron Bousquet, alors secrétaire général de la police.

Pour ce qui me concerne, je n'ai connu que des policiers français sur le terrain de la répression antijuive. A Drancy, pendant les dix jours qu'ils ont passé dans cet antichambre des camps d'extermination, mes parents étaient gardés par des gendarmes français.

Quarante ans après, je n'ai pas pardonné. L'histoire de la police française, durant ces années noires, est encore à écrire. L'intermède de l'occupation nazie n'est que l'une des facettes du savoir-faire de ceux qui, un certain 16 juillet 1942, n'avaient pas hésité à arrêter des enfants...

(*) Ecrivain, auteur de *Quand j'étais juif*.

UNE CÉRÉMONIE LE 12 JUILLET

Le Conseil représentatif des institutions juives de France, les associations juives de la Déportation et de la Résistance, les Fils et Filles des déportés juifs de France, commémoreront lundi 12 juillet à 18 h 30, devant la plaque du souvenir, boulevard de Grenelle, à l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'Hiver, la « grande Rafle du Vel d'Hiv », des 16 et 17 juillet 1942. Ils invitent la communauté juive à honorer ses martyrs. Le 16 juillet 1942, en effet, il y a donc quarante ans, plus de treize mille juifs de Paris et de la région parisienne, dont quatre mille cent quinze enfants, furent arrêtés par la police française sur l'ordre des occupants allemands, embarqués dans des autobus réquisitionnés à cet effet, parqués dans des conditions inhumaines au Vélodrome d'Hiver. De là, ils furent déportés vers Auschwitz-Birkenau, où ils périrent dans les chambres à gaz. Les conditions dans lesquelles ces malheureux passèrent plusieurs jours étaient lamentables et provoquèrent de pénibles scènes.

Justice et reconnaissance historique de l'Holocauste : le cas Strippel

« Hormis l'anéantissement de leur vie, aucun mal supplémentaire n'a été infligé aux enfants »

par NATHALIE FELZENSWALBE (*) et M.-A. GRUMELIN (**)

AU moment de l'émergence de phénomènes nouveaux que sont, d'une part, la contestation du génocide des juifs par l'« école historique » révisionniste et, d'autre part, la remontée d'une certaine fascination pour le nazisme, force est de toujours combattre l'occultation de l'histoire.

Il est de notre responsabilité d'échapper à ce fait mystérieux : le silence des autorités allemandes, qui n'ont jamais donné suite aux demandes de renseignements de nombreuses familles, formulées dès 1945. *« J'entends la responsabilité comme responsabilité pour autrui, donc comme responsabilité pour ce qui n'est pas mon fait ou même ne me regarde pas »,* dit Emmanuel Levinas dans *Ethique et infini*.

La mémoire historique du génocide nécessite non seulement l'énonciation de la chose mais aussi sa reconnaissance par tous. C'est pourquoi il importe que soit recherchée l'inscription possible du génocide dans les archives et les minutes des procès.

Le docteur Mengele avait sélectionné, à Auschwitz, vingt enfants juifs et les avait envoyés au docteur Heissmeyer, au camp de Neuengamme, dans la banlieue de Hambourg. Les enfants servirent de cobayes au docteur Heissmeyer, qui voulait établir que les *« races inférieures »* étaient plus vulnérables que les autres au bacille de la tuberculose et avait déjà pratiqué des expériences mortelles sur des dizaines de prisonniers soviétiques.

En avril 1945, l'ordre fut donné d'évacuer le camp de Neuengamme face à l'avance des Britanniques. Il fallait que ne subsistent ni traces ni témoins de ces expériences criminelles : l'Obersturmführer Arnold Strippel, qui sévit, d'autre part, dans maints camps d'extermination (Majdanek, Buchenwald, Vught), fit pendre les vingt enfants et les vingt-huit adultes prisonniers du camp qui les avaient côtoyés dans l'école de Bullenhuser Damm, à Hambourg, puis fit brûler les corps à Neuengamme.

En 1946, quelques SS impliqués sont arrêtés, jugés et exécutés : le rôle d'Arnold Strippel, qui échappe alors à la justice, est clairement établi puisque les accusés de ce procès, dit de la Curio-Haus, indiquent qu'il avait donné les ordres et participé aux pendaisons.

Strippel finit par être découvert à Francfort, le 13 décembre 1948, par un déporté de Buchenwald. Il est condamné à la prison à perpétuité pour avoir assassiné de sa main vingt et une personnes.

En 1964, une plainte d'anciens de Neuengamme donne lieu à une enquête. Les dossiers — accablants — du procès sont rouverts, mais le procureur général Munzberg préfère clore l'affaire, déclarant notamment : *« Hormis l'anéantissement de leur vie, aucun mal supplémentaire n'a été infligé aux enfants. »*

En 1969, Strippel va bénéficier d'une révision de son procès : il est libéré au motif que, pour vingt et un meurtres, il n'aurait dû faire que six années de prison. Il va de ce fait toucher une indemnité de 121 500 deutschmarks, soit 300 000 francs.

Enfin, en 1980, au procès du camp de Majdanek, à Düsseldorf, Strippel n'est condamné qu'à une peine de principe : trois ans et demi de réclusion avec sursis pour quarante-deux meurtres.

∴

Aujourd'hui, Strippel fait l'objet de deux plaintes :

● Une première, déposée en 1979 auprès du procureur général de Hambourg après la dénonciation de ces faits par le journaliste allemand Schwarberg (1), qui a retrouvé plusieurs familles, lesquelles se sont portées partie civile.

Les familles ont identifié avec certitude les enfants car Heissmeyer avait, lors de son procès, produit avec fierté les notes et les photographies sur les enfants qu'il avait conservées et que Schwarberg reproduit dans son livre.

Strippel, à ce jour, n'est toujours pas inculpé ;

● Une seconde, déposée aux Pays-Bas dès 1946 et transmise au parquet de Frankenthal (Rhénanie-Palatinat) en 1967, par Mme Verstegen, témoin directe des agissements de Strippel sur la personne de cent femmes du camp de Vught qu'il entassa dans 10 m². Dix d'entre elles trouvèrent ainsi la mort.

Strippel, à ce jour, n'est toujours pas inculpé.

Face à la révision étonnante de certains procès, face à ces lenteurs suspectes, on est amené à s'interroger sur la réalité de la volonté de démarcation par rapport au passé nazi.

Ainsi, en ce qui concerne la première plainte, le procureur général Duhn, de Hambourg, à la recherche de nouveaux témoins (!), dresse une liste de 1503 personnes à entendre, soit : — 997 prisonniers soviétiques ; — 255 anciens policiers et 174 anciens marins qui auraient pu monter la garde devant l'école ; — 77 autres (déportés, SS, accusés à d'autres procès...).

Un dixième seulement de ces éventuels témoins ont été entendus en trois ans.

On imagine aisément les difficultés que le procureur général Duhn rencontrera pour entendre les Soviétiques !

∴

Force est de constater que la justice allemande use de procédés dilatoires, de délais déraisonnables de procédure et tend à pratiquer la prescription *de facto*.

Rappelons que dans les pays européens les délais de prescription sont, d'une manière générale, de dix à vingt ans. Passé ce délai, et si aucun acte de poursuite interruptif de la prescription n'a été engagé, l'auteur du délit ou du crime se trouve à l'abri de toute poursuite.

C'est la raison pour laquelle, s'est posé en 1964 le problème de la prescription en matière de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, catégorie créée par la juridiction de Nuremberg. Et c'est par dérogation extraordinaire au droit commun que les crimes contre l'humanité ont été décrétés par les divers législateurs imprescriptibles par nature — y compris par la loi française du 26 décembre 1964. C'est ce principe qui est mis en échec aujourd'hui à Hambourg.

∴

La Cour européenne des droits de l'homme créera-t-elle une jurisprudence et s'inscrira-t-elle dans le passage du droit à l'éthique en sanctionnant la *« mauvaise administration »* de la justice allemande ?

L'inculpation de Strippel aurait valeur symbolique : elle signifierait la reconnaissance par l'Histoire, et non plus seulement par la mémoire, de la vérité de l'Holocauste.

(*) Avocat à la Cour.

(**) Ingénieur.

(1) *Ils ne voulaient pas mourir*, Presses de la Renaissance, 1981.

la solution finale

...ance historique
...cas Strippel

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA GUERRE AU LIBAN

Le journal officieux égyptien « Al Ahram » proteste violemment dans un éditorial publié jeudi 8 juillet contre l'« appui sans limites » accordé par les États-Unis à Israël au cours de l'invasion du Liban. « La mort dans l'âme, écrit-il, nous nous demandons : qui protégera les Arabes contre l'épée israélienne qui est brandie au-dessus de tous les Etats de la région ? Nous nous attendons que les Etats-Unis exercent des pressions sur Israël pour qu'il lève le siège de Beyrouth-Ouest. Mais, Washington fait tout son possible pour assurer le retrait des Palestiniens de Beyrouth à la demande des Israéliens. Autant dire que les Etats-Unis imperturbables jettent les Arabes, dans un combat inégal contre un ennemi infiniment supérieur. »

● A JERUSALEM, la radio de l'armée a indiqué jeudi que quatre militaires israéliens avaient été condamnés à des peines de prison, des amendes et avaient été rétrogradés par le tribunal militaire de la région nord pour pillage pendant la guerre du Liban. D'autre part, quatre-vingt-six militaires israéliens tous réservistes récemment démobilisés du service actif, ont adressé une lettre au premier ministre M. Menahem Begin, et au ministre de la défense, M. Ariel Sharon, leur demandant de ne pas être envoyés, le cas échéant, au Liban. Les réservistes réclament, dans leur message, d'être affectés en Israël et non en territoire libanais, car « ils en ont assez de tuer et d'être tués sans savoir pourquoi ». Les réservistes dénoncent d'autre part la volonté du gouvernement « d'imposer un ordre nouveau au Liban » et déclarent « qu'ils ne se sont pas engagés dans l'armée de défense d'Israël pour verser leur sang ou celui des autres pour les phalangistes ».

● A BEYROUTH, trois musulmans chiites originaires du Sud-Liban qui avaient reconnu au cours d'une conférence de presse avoir placé des voitures piégées à Beyrouth-Ouest (« le Monde » du 9 juillet) ont été passés par les armes après avoir comparu devant une cour martiale, au bord même du vaste cratère creusé par l'une de leurs bombes, près du port. Une commission de sécurité, composée de *Palestiniens*, de *Libanais* de gauche et de membres du groupe paramilitaire chiite Amal, a alors brûlé les corps et les a enterrés dans le cratère. A Tel-Aviv, un porte-parole militaire a affirmé que les accusations portées contre les trois musulmans chiites n'étaient que de la « propagande ne méritant pas de réponse ».

● A PARIS, un porte-parole du Quai d'Orsay a annoncé jeudi qu'un premier envoi de 35 tonnes de matériel chirurgical et de médicaments collectés par des associations françaises sera acheminé le 13 juillet vers Beyrouth, via Damas. Ce lot qui comprend également une unité chirurgicale autonome et des aliments, sera transporté par avion cargo d'Air France affrété par l'Association « Aviation sans frontières » avec le concours financier du gouvernement français. Les sept organisations caritatives qui ont participé à la collecte sont les suivantes : Association médicale franco-palestinienne, Association de soutien à l'action humanitaire (ASAH), Cimade, Comité catholique contre la faim et pour le développement, Hôpital sans frontière, Secours populaire *français* et *Solidarité internationale*.

M. Brejnev met en garde le président Reagan contre l'envoi de forces américaines au Liban

Moscou (*A.F.P.*). — M. Brejnev a mis en garde, jeudi 8 juillet, le président Ronald Reagan contre l'envoi d'un contingent de forces américaines au Liban.

L'agence Tass présente ainsi ce message : « *M. Brejnev appelle M. Ronald Reagan à faire tout ce qui est au pouvoir des Etats-Unis pour arrêter l'effusion de sang au Liban et la destruction barbare par les forces israéliennes de Libanais et des Palestiniens, femmes, enfants, vieillards. Israël se livre à Beyrouth à des actes de vandalisme contre la population et détruit l'activité de la ville.*

» M. Leonid Brejnev a souligné qu'aujourd'hui, aucun homme d'Etat responsable, aucun homme honnête dans le monde, ne peut rester indifférents aux appels de ceux qui tombent sous les balles des envahisseurs israéliens.

» A la suite des déclarations selon lesquelles les Etats-Unis sont prêts, en principe, à envoyer un contingent de troupes américaines au Liban, poursuit l'agence Tass, *M. Leonid Brejnev a prévenu le président des Etats-Unis : s'il en est ainsi effectivement, l'Union soviétique définira sa politique en fonction de ce fait.*

» Le chef de l'Etat soviétique a formulé l'espoir, qu'en ce moment critique de la situation au Liban et autour de ce pays, l'esprit de responsabilité et le bon sens l'emporteront sur les calculs d'ordre conjoncturel, et que les Etats-Unis feront tout ce qui dépend d'eux pour mettre fin à l'agression israélienne et pour que leurs actes et ceux de leur émissaire au Proche-Orient ne servent pas de paravent à l'agression israélienne, qui se poursuit, et à l'extermination du peuple arabe de Palestine. »

WASHINGTON : une démonstration de solidarité envers le monde arabe

Correspondance

Washington. — La mise en garde de M. Brejnev ne modifiera en rien, dit-on ici, l'intention du gouvernement américain d'assumer ses responsabilités dans le plan d'évacuation des forces de l'O.L.P. en cours d'élaboration. A dire vrai, la lettre du dirigeant soviétique au président Reagan n'est pas considérée comme un avertissement mais plutôt comme une démonstration de solidarité envers les Palestiniens, et, au-delà d'eux, envers le monde arabe. Au département d'Etat, on souligne que le message de M. Brejnev, le troisième depuis l'invasion israélienne au Liban, est le seul que les Soviétiques ont rendu public. Aussi bien les réponses antérieures du président Reagan n'avaient pas été publiées, mais cette fois-ci il est vraisemblable que M. Reagan répondra publiquement à son interlocuteur soviétique.

En tout cas, aux yeux des officiels américains, la publication par l'agence Tass de cette lettre, quelques heures après qu'elle eut été remise par l'ambassadeur soviétique, confirme son caractère de geste politique. L'avertissement de M. Brejnev, dit-on, est rédigé en termes assez vagues pour en *atténuer la portée*, et *il s'inscrit* dans la ligne indiquée lundi dernier par M. Gromyko à une délégation de la Ligue arabe où figurait le représentant de l'O.L.P., M. Kaddoumi. Le ministre soviétique promettait son entier soutien politique et diplomatique à l'O.L.P., mais excluait toute intervention dans le conflit. « *C'est le minimum que Moscou pouvait faire en la circonstance* », disait-on au département d'Etat, où certains pensent, en fait, que le gouvernement soviétique, pragmatique et réaliste, ne veut pas prendre de risques pour l'O.L.P., qui, *militairement, a été décevante* et qui, politiquement, n'a pas réussi à rallier l'ensemble du monde arabe.

Les officiels affichent un optimisme prudent, entretenu par les déclaraions de M. Begin à deux sénateurs américains, MM. Dodd et Levin, de passage à Jérusalem, soulignant qu'aucune date limite n'avait été fixée pour la mise au point du plan d'évacuation des Palestiniens. Cette précision est confirmée à Washington par M. Habib, représentant personnel du président Reagan, qui, de Beyrouth, indique qu'il espérait encore qu'un accord pourrait intervenir pendant le week-end, ajoutant qu'en tout cas aucune attaque israélienne n'interviendrait dans les prochains jours.

Le Pentagone paraît moins optimiste et exprime ses doutes. M. Catto, porte-parole du ministère de la défense, a déclaré : « *Nous ne savons pas s'il y aura ou non un débarquement des forces américaines. Il y a encore tellement de choses à régler que nous ne savons pas si l'opération d'évacuation pourra être entreprise...* »

En fait, les doutes de M. Catto rejoignent l'évident scepticisme de son patron, M. Weinberger, secrétaire à la défense. Ce dernier s'est rallié sans enthousiasme à la décision de principe prise par le *président* Reagan d'assurer une présence militaire américaine limitée dans la force internationale. Il n'a pas manqué de souligner les dangers auxquels s'exposaient les soldats.

Les préoccupations de M. Weinberger sont aussi celles d'une large fraction du Congrès, se résignant à contre cœur à cette intervention. M. Weinberger semble en outre favorable à une solution politique, c'est-à-dire, en pratique, à une négociation avec l'O.L.P. Le secrétaire à la défense a souvent souligné l'intérêt pour les Etats-Unis d'entretenir de *bonnes relations* avec les pays arabes modérés, à commencer par l'Arabie Saoudite, dont le ministre des affaires étrangères, le prince Saoud el Fayçal, est attendu la semaine prochaine à Washington.

Dans les milieux saoudiens de la capitale, on laisse entendre que le roi Fahd a été très actif pendant la crise libanaise, multipliant les contacts téléphoniques avec M. Arafat, et on prévoit que le prince saoudien s'efforcera « *de lier une solution au problème libanais à des progrès sur le problème palestinien* »... Malheureusement, *il ne trouvera pas* d'interlocuteur à son niveau, puisque M. Shullz, secréaire d'Etat désigné, ne sera pas confirmé par le Sénat avant une dizaine de jours.

HENRI PIERRE.

● *Invité par l'Association belgo-palestinienne et par le collectif des universitaires juifs pour la paix au Moyen-Orient*, le général (de réserve) Matti Peled, président du Conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne, et le docteur Sartaoui, conseiller politique de M. Yasser Arafat, ont donné, jeudi 8 juillet, une conférence de presse à Bruxelles. M. Peled a affirmé que tout devait être fait pour sauver la direction actuelle de l'O.L.P. afin qu'elle puisse poursuivre la ligne qu'elle a choisie depuis plusieurs années : la recherche d'une solution politique au conflit du Proche-Orient. Quant à M. Sartaoui, il a estimé que la réponse positive faite par l'O.L.P. à l'appel de MM. Mendès France, Goldmann et Klutznik lui permet de reprendre, avec les représentants des mouvements israéliens de la paix, des contacts publics qu'il avait interrompus en janvier 1982.

Que veut, que peut la France ?

(Suite de la première page.)

Ainsi s'achemine-t-on vers ce que l'on redoute le plus au Quai d'Orsay depuis des mois : la transformation du conflit arabo-israélien en une confrontation américano-soviétique, avec comme seule perspective pacifique un Yalta au Proche-Orient.

D'après l'analyse que l'on fait à Paris, tout se réduit pour Israël à la mise en œuvre des accords de Camp David : l'« autonomie » de la Cisjordanie pendant cinq ans et ensuite un avenir où pourraient s'établir, pense-t-on à Jérusalem, des liens confédéraux avec la Jordanie.

Pour le gouvernement israélien, tout ce qui sort de ce schéma est « parasitaire », notamment l'O.L.P. La tentation est donc grande, quand on tient se troupes au bout du canon, de l'anéantir soit par une offensive générale, mais elle serait meurtrière, soit par un long blocus accompagné de harcèlements, mais une longue campagne risque de créer un malaise dans l'opinion israélienne habituée aux victoires-éclairs.

Nul ne doute parmi les responsables français que les six à sept mille Palestiniens de Beyrouth-Ouest soient prêts à se battre et que les jeunes aient même « *envie d'en découdre* ». « *Je vis dans l'histoire* », a dit M. Arafat à M. Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay, qui a fait deux missions sur place depuis le *début de la guerre du Liban. Nul ne* doute non plus que les Palestiniens accepteraient « *une sortie honorable* ».

Intoxication

Que faut-il entendre par là ? D'abord des conditions de regroupement et d'évacuation vers d'autres pays arabes qui assurent la sécurité des combattants. Le sort des quelque deux mille soldats palestiniens incorporés dans les forces syriennes devrait être précisé. L'O.L.P. tient aussi à *maintenir des éléments* au Liban intégrés dans l'armée libanaise, ainsi qu'une représentaiton politique à Beyrouth. Plus angoissant est le sort des centaines de milliers de *réfugiés palestiniens — six cent mille* selon les autorités libanaises — qui vivent entassés dans des camps au Liban. Une des tâches d'une force internationale sera d'assurer leur *sécurité et d'empêcher des représailles*. Enfin, et c'est le plus difficile, l'O.L.P. n'acceptera pas d'être éliminée comme force politique.

Quant aux Libanais, ils se trouvent *au centre d'une bataille dont l'enjeu* ne les intéresse nullement. Tous veulent le départ de toutes les forces étrangères et la restauration de l'Etat libanais, mais ils ne conçoivent pas *celui-ci de la même façon*, et les divisions entre les diverses communautés, désormais solidaires de fait des camps extérieurs, se sont encore aggravées.

Dans ces conditions que peut la France ?

D'abord être un témoin impartial, et, par ses contacts avec toutes les parties, éviter les malentendus et les *interprétations tendancieuses qui ont*, jusqu'à présent, considérablement envenimé le conflit. En matière d'intoxication, estime-t-on à Paris, les Israéliens sont en train de se surpasser...

. Ensuite participer aux garanties et au contrôle pendant une période limitée après un éventuel désengagement des combattants. La France poserait cependant quatre conditions : 1) Une demande expresse du gouvernement libanais ; 2) L'acquiescement explicite de toutes les forces intéressées, y compris l'O.L.P. ; 3) Le patronage en bonne forme des Nations unies ; 4) Un mandat précis du Conseil de sécurité (la France a vivement critiqué la façon dont était conduite la mission au Sud-Liban de la FINUL).

Cependant, c'est surtout sur le plan diplomatique à l'ONU, avec le concours de l'Egypte, que la France peut jouer un rôle important.

Une élimination illusoire

Le gouvernement français considère, en effet, que l'élimination pure et simple de l'O.L.P. serait illusoire, qu'elle entraînerait une relance du terrorisme dans toute la région et qu'une nouvelle résistance palestinienne, plus extrémiste, ne tarderait pas à se manifester. Comme son prédécesseur et comme les autres gouvernements de l'Europe de l'Ouest, le gouvernement français estime que le conflit arabo-israélien — dont le Liban est la victime et non la cause — ne prendra fin qu'avec une solution du « problème palestinien », c'est-à-dire une solution permettant aux Palestiniens de décider librement de leur destin et, s'ils le veulent, de constituer un Etat qui, bien entendu, devrait conclure la paix avec Israël. L'autodétermination ne sera cependant vraiment libre que si des représentants authentiques du peuple palestinien participent à la définition de ses modalités. C'est là le rôle politique essentiel qu'il faut réserver à l'O.L.P., représentant indiscutable du peuple palestinien pour qui ne veut pas se boucher les yeux.

De là le projet franco-égyptien au Conseil de sécurité, qui comportera entre autres la reconnaissance du *droit du peuple palestinien à l'autodétermination*, l'organisation de celle-ci avec la participation de l'O.L.P. et la reconnaissance mutuelle et simultanée de toutes les parties au conflit.

A première vue, un vote aux Nations unies, si souvent impuissantes, peut sembler dérisoire, et on peut se demander si l'O.L.P. y trouverait la promotion politique sans laquelle, si, on en croit les diplomates français, elle ne quittera pas Beyrouth-Ouest.

C'est oublier que l'adoption d'une résolution dans ce sens marquerait une évolution considérable des Etats-Unis, pratiquement unique soutien dans le monde du gouvernement de M. Begin. Jusqu'à présent, la seule résolution adoptée par le Conseil de sécurité depuis la guerre de six jours en 1967, et qui a été la référence de toutes les tentatives de règlement de fond au Proche-Orient, est la résolution 242. Or celle-ci demande seulement l'évacuation des territoires occupés par Israël et affirme le droit de chaque Etat de vivre en paix dans ses frontières. Elle ignore totalement le « *problème palestinien* » et ne mentionne que « *la nécessité d'un juste règlement du problème des réfugiés* ». Washington s'est jusqu'à présent opposé à toute modification de cette formule. L'absence d'un veto américain au projet franco-égyptien marquerait donc en faveur des Palestiniens une évolution indiscuatble et engagerait l'O.L.P., *désormais reconnue*, à reconnaître elle-même Israël. Ainsi les responsables français ne désespèrent-ils pas de faire sortir un progrès vers la paix de l'insaisissable drame libanais.

MAURICE DELARUE.

● *M. Abie Nathan*, le « pilote de la paix » israélien, a rencontré, mercredi 7 juillet à Beyrouth-Ouest, M. Yasser Arafat, le président de l'O.L.P. « *M. Arafat m'a remis une lettre invitant la femme et les enfants d'un pilote israélien détenu par l'O.L.P. à lui rendre visite à Beyrouth* », a déclaré M. Nathan à la radio israélienne. Mme Yael Ahiaz, la femme du pilote, a déclaré à l'Associated Press qu'elle ne prendra pas la *décision* d'aller *voir son mari* à Beyrouth aussi longtemps qu'elle n'aura pas reçu une invitation écrite.

(Dessin de PLANTU.)

« Une partie de poker »

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — « *Tout cela n'est qu'une partie de poker, un poker menteur. Mais le Liban et les Libanais, dans cette affaire, ne sont que le tapis ou la table. Et tour à tour les joueurs, nos très chers hôtes, abattent leurs cartes en tapant bien fort. Pour le bluff, en attendant le coup de grâce.* » Propos amers de Beyrouthin assiégé. Un mois de guerre, trois semaines de siège, six jours de blocus, et Beyrouth, épuisée, renonce peu à peu à comprendre, se contentant de survivre sous des chaleurs chaque jour plus suffocantes.

On ne compte plus les cessez-le-feu, *puisqu'ils sont faits pour être* violés. On ne compte plus les bonnes nouvelles, puisqu'elles sont sans lendemain. On ne compte plus les rumeurs parce qu'elles donnent la *nausée. On compte seulement les* jours, à la rigueur les morts, et on attend, puisque tout à une fin. Jamais Beyrouth n'a paru plus lasse, plus résignée, sûre de n'être qu'« *otage* », *laissant bruire impuissante* les bavardages nocturnes de ses derniers salons.

Tapie dans une nasse, la ville vit à mi-temps, au rythme des espoirs qui naissent en matinée pour s'évanouir entre chien et loup. D'un ministère envahi par la crasse qui fut un jour — amère dérision — celui du tourisme, filtrant quand l'aube met fin à une nuit de palabre, les « *tuyaux* » toujours puisés aux meilleures sources, d'un « *progrès décisif vers un règlement honorable* ».

Jeudi l'espoir courait les antichambres à demi désertées des ambassades. Cette fois, y assurait-on — sans même chercher à s'abriter derrière les sages prudences de la sémantique chère aux chancelleries — la fin est proche, on touche au but. Et chacun de nourrir ses heureuses certitudes des confidences de M. Philip Habib, cet émissaire américain au Proche-Orient qui règle, des hauteurs de Yarzé, la dramaturgie beyrouthine.

« *Habib est confiant et voudrait maintenant que tout aille très vite. Il parle même de dimanche pour le départ des Palestiniens. Ça paraît court mais ça prouve bien que le dénouement n'est plus qu'une question de jours* », nous jurait un de ces observateurs avisés. « *L'accord*, assurait-il, *est quasi général sur le principe du départ et le recours à une force multinationale. Reste à régler les détails...* »

« Détails » sur le timing d'abord. Les dirigeants de l'O.L.P. veulent que cette « force » — qui s'annoncerait *seulement binationale, moitié américaine*, moitié française — se déploie à Beyrouth avant leur regroupement et leur départ. Israël entend, au contraire, qu'elle n'intervienne qu'une fois les fedayin évacués. M. Habib se ferait fort, dit-on, de concilier les positions en proposant une quasi simultanéité des opérations.

« Détails » aussi sur les fonctions de cette force et la durée de son mandat. L'Etats libanais assure qu'il n'en demandera l'intervention que si toutes les parties y agréent. L'opposition, jusqu'ici farouche, du parti phalangiste, semble ces derniers jours s'être émoussée. Mais la discorde risque fort de réapparaître car les leaders musulmans et ceux de la gauche libanaise, principaux demandeurs — avec les Palestiniens — de cette « internationalisation », désirent qu'elle garantisse la sécurité des quartiers ouest, après le départ honorable des fedayin.

Ainsi apparaît en filigrane la crainte des dirigeants islamiques progressistes de voir leurs troupes — privées des soutiens syrien et palestinien — liquidées par des milices chrétiennes évidemment pressées de profiter de l'aubaine, sous l'aile protectrice d'une armée israélienne qui n'aurait pas encore décampé.

Toutes ces tractations — israélo-palestiniennes, libano-libanaises — menées sur fond de blocus par d'innombrables intermédiaires qui ne se font pas faute d'y ajouter leurs propres préoccupations, ne semblent guère, n'en déplaise aux diplomates, sur le point d'aboutir. Enjeux et intérêts se croisent ou se superposent, qui rendent l'écheveau inextricable. Et l'optimisme ostensible de Jérusalem, rapporté d'heure en heures aux Beyrouthins par la radio israélienne, finit par leur sembler *pure intoxication*.

Eux savent seulement que le blocus est plus serré que jamais. L'annonce soudaine d'un passage de nouveau ouvert vers l'est est sitôt *suivie d'un tel pilonnage des quartiers proches*, que la « concession » n'est qu'illusion ou froideur cynique. « *La propagande israélienne bat son plein*, affirme un leader sunnite. *Begin et Sharon se disent prêts à négocier mais empêchent en même temps notre premier ministre de circuler librement dans sa propre capitale pour aller à la présidence participer aux discussions.* »

Les confidences de M. Habib avaient hier un second volet, moins « heureux » que le premier. « *Israël est pressée*, aurait-il confié à ses interlocuteurs. *Il n'y a pas de limites précises fixées mais Sharon est prêt, s'il le faut, à montrer à Beyrouth que ce qu'elle a déjà connu n'est rien à côté de ce qui l'attend.* »

DOMINIQUE POUCHIN.

PROCHE-ORIENT

L'ÉVOLUTION DE LA GUERRE AU LIBAN

Le président Bourguiba à M. Mendès France : « Il est temps de dépasser les fanatiques et les fanatismes de tous bords »

L'ambassadeur de Tunisie à Paris, M. Mabrouk, a rencontré, jeudi après-midi 8 juillet, M. Mendès France pour lui remettre la lettre suivante que lui avait adressée le président Bourguiba :

« C'est avec un grand intérêt et un sentiment de soulagement que j'ai lu la déclaration que vous venez de signer avec deux éminentes personnalités pour lancer un appel courageux en faveur du recours à la raison et de la recherche de la paix entre Palestiniens et Israéliens.

» Mon intérêt est d'autant plus vif que je retrouve dans votre démarche l'esprit qui a animé mon initiative de 1965 quand j'avais suggéré le retour à la légalité internationale comme étant la seule voie susceptible de concilier deux nationalismes, le palestinien et l'israélien, revendiquant une même terre.

» Le fait que M. Yasser Arafat, leader de la résistance palestinienne, ait salué votre initiative comme une contribution appréciable dans la voie de la paix et que peu de temps après cent mille Israéliens soient descendus dans la rue réclamer la paix me donne à penser que l'épineuse question du Moyen-Orient est maintenant mûrie et qu'il est temps de dépasser les fanatiques et les fanatismes de tous bords pour établir la paix et la sécurité dans tous les pays de la région.

» J'estime que le moment est venu pour l'Europe, si elle entend réellement contribuer à la recherche d'une solution au conflit du Moyen-Orient, de se prononcer définitivement et sans ambiguïté pour une reconnaissance du peuple palestinien et de son expression politique unique : l'Organisation pour la libération de la Palestine, dont les derniers événements ont bien montré la représentativité, la maturité et le sens élevé des responsabilités.

» Monsieur le président,

» La vieille amitié qui nous unit et qui m'a permis d'apprécier vos qualités de courage et de lucidité m'autorise, aujourd'hui, à faire appel à vous pour poursuivre vos efforts avec vos éminents cosignataires, qui ont leur poids non seulement auprès de la communauté juive mais aussi sur la scène internationale, afin de réparer une grande injustice et d'instaurer une paix stable et durable fondée nécessairement sur la cohabitation et le respect mutuel. »

Écoles palestiniennes en Jordanie

II. — LA MÉMOIRE DES JEUNES RÉFUGIÉS

de notre envoyé spécial CHARLES VIAL

Les cinq conflits israélo-arabes qui se sont succédé depuis la naissance d'Israël ont chassé des populations de leurs terres. Pour atténuer leurs conditions de vie, un organisme a été créé « provisoirement » en 1949, par les Nations unies. Il existe toujours. C'est l'U.N.R.W.A. (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient). Son activité s'exerce dans cinq pays ou territoires : Jordanie, Cisjordanie, Liban, Gaza et Syrie ; elle a accordé de plus en plus la priorité à l'éducation et à la formation professionnelle des jeunes (« le Monde » du 9 juillet).

Amman. — Les cinquante fillettes battent des mains. Nœud blanc aux cheveux, robe bleu clair et cravate bleu sombre : toutes portent l'uniforme des écolières de Jordanie, qu'elles fréquentent une école de l'U.N.R.W.A. ou une école gouvernementale. Bleu, pour les six-douze ans ; les douze-quinze ans seront en vert. « *L'uniforme*, dit une maîtresse, *c'est bien, ça évite les surenchères de coquetterie.* »

Sur l'estrade, une scène de marionnettes. Deux élèves manipulent les personnages fabriqués avec l'institutrice, Mlle N'Ajwa, originaire d'Hébron, et dialoguent. « *Ils ont occupé notre pays ? — Qui ? — Les sionistes — Où sont ton père et ton frère ? — Ils étaient soldats. Ils sont morts. Ce sont des martyrs. Les sionistes ont occupé Jérusalem. Mais nous retournerons dans notre pays. Il le faut pour notre peuple palestinien. Et Jérusalem deviendra arabe pour toujours.* »

Le succès est bruyant. Cette école d'Al Ashrafieh, à Amman, qui fonctionne en classes alternées par manque de locaux, rassemble vingt-deux classes et neuf cent dix-huit élèves, filles de réfugiés palestiniens. Les institutrices sont, elles aussi, enfants de réfugiés, à l'exception d'une seule, algérienne. Pour la plupart, leurs familles ont quitté Haïfa, Lod, Jaffa, en 1948, lors du premier conflit israélo-arabe. Certaines sont venues sur la rive orientale du Jourdain : en Jordanie. D'autres se sont établies sur la rive occidentale (Cisjordanie) à Ramallah, Naplouse, Hébron, qu'elles ont dû quitter en 1967. Enfants et adultes, quand on les interroge : « *D'où êtes-vous ?* », aucun ne répond : « *D'Amman* ». Mais tous, du nom de la ville ou du village où sont nés leurs parents.

Le rôle des manuels scolaires

Mémoire de la terre, du sang et de la souffrance. Vous la rencontrez encore, aussi vivante, dans cette école de filles du camp de Suf, à 50 kilomètres au nord d'Amman. Là, les élèves du club d'anglais ont confectionné des calendriers pour l'année 1982. Chaque mois porte le nom d'un village, décrit par une élève en quelques traits tirés des récits entendus en famille. Exemple : « *Nasir-ed-Din, village du district de Tabaria* (près du lac de Tibériade). *Quatre cents habitants. Les envahisseurs juifs massacrèrent tous ses habitants les 13 et 14 avril 1948. Il fut rayé de la carte.* » Ou encore : « *Deir Yassin. Environ trois mille habitants, dans le district de Jérusalem. Le 10 avril 1948 vit son horrible carnage par les juifs, dont deux cent cinquante enfants, femmes enceintes et vieillards furent victimes.* »

Mémoire entretenue, attisée par les écoles de l'U.N.R.W.A. ? « *Question* sensitive » (délicate), reconnaît M. Husni Feridon, directeur du département de l'éducation au siège de l'Office, à Vienne (Autriche). « *On nous a accusés de favoriser la subversion. Ce qui est sûr, c'est que nous ne faisons rien pour empêcher le développement d'une identité palestinienne.* » M. Feridon s'empresse d'ajouter : « *Cette identité n'est que le fruit des efforts des parents.* » Des enseignants aussi, sans nul doute, puisqu'ils sont eux-mêmes parents, et Palestiniens, et réfugiés. D'autant qu'ils habitent souvent dans les camps. Or, les camps, s'ils permettent aux autorités locales de mieux « contrôler » les réfugiés, n'en sont pas moins propices à leur cohésion. Certes, les réunions politiques y sont rigoureusement interdites depuis le fameux « septembre noir » (1)... mais qui peut écouter ce que disent ces quatre hommes désœuvrés, flottant dans leur robe blanche sous le keffieh bariolé et devisant à mots couverts au bord de cette rue du camp de Suf ? A Suf, précisément, où le directeur d'une grosse école confie : « *Comme mes élèves, je suis réfugié. Donc je vis ici, avec les gens de ma communauté.* »

Aussi, pour apprécier le poids de l'U.N.R.W.A. sur la croissance et la vigueur de l'identité palestinienne, faut-il recourir à plusieurs mesures. Celle du rôle des manuels scolaires par exemple. Il n'existe pas d'ouvrages proprement palestiniens. Les écoles de l'U.N.R.W.A. utilisent les livres en usage dans le pays où elles sont implantées. D'ailleurs, l'Office a pour règle de calquer l'organisation de son système scolaire le plus exactement possible sur l'appareil éducatif du pays d'accueil. « *C'est une nécessité absolue*, estime M. Feridon, *si nous voulons que nos élèves puissent, sans rupture, passer d'un système à l'autre.* » M. Alan Brown, commissaire général adjoint de l'U.N.R.W.A., confirme : « *La seule différence entre nos écoles et celles des gouvernements locaux, c'est le financement* ».

Depuis 1969, tous les manuels scolaires nouvellement prescrits ou modifiés par le ministère de l'éducation des pays d'accueil doivent être soumis à l'approbation du directeur général de l'UNESCO avant d'être commandés pour les écoles de l'U.N.R.W.A. La précaution repose sur le souci d'éliminer tout appel à la haine. Dans les territoires occupés, en Cisjordanie où les manuels sont jordaniens, et dans la bande de Gaza où ils sont égyptiens, une autorisation spéciale des autorités israéliennes est en outre requise. Elle a été refusée l'an dernier à treize ouvrages pour la Cisjordanie et à dix autres pour Gaza. Il arrive aussi, raconte M. Feridon, que les Israéliens retirent certains passages, par exemple une référence historique, une déclaration d'un dirigeant arabe et rééditent le manuel ainsi épuré. « *L'U.N.R.W.A. refuse alors de les utiliser* ».

L'accord de l'UNESCO n'est pas systématique. Un ouvrage, sur les huit publiés par le gouvernement jordanien, ne l'obtint pas en 1980-1981.

Il est un cas assurément où *l'identité palestinienne ne trouve* guère son compte. Au centre professionnel de Waadi Sir, l'apprentissage de la sténographie en anglais a recours au manuel de la méthode Pitman. « *C'est le même livre qu'on utilise à Londres !* », s'exclame le professeur, non sans fierté.

L'importation culturelle s'est taillée des quartiers dans l'artisanat. De même que, au cœur de la ville basse d'Amman, tout autour de la mosquée El Hussein, *les boutiques étalent sans* vergogne des pacotilles métalliques et plastiques, made in Hongkong ou Taïwan, de même, les bazars des écoles, ces ventes de charité destinées aux élèves nécessiteux, vous proposent souvent des ouvrages de macramés ou de tricots qui ne dépareraient pas une exposition de bienfaisance sur notre Vieux Continent.

Il y a de somptueuses exceptions toutefois. A l'école d'Al Ashrafieh, on vend des *toubs superbes*, ces robes des paysannes palestiniennes, superbes et lumineusement brodées. « *Ce sont les mères qui apprennent la broderie à leurs filles, dès l'âge de dix ans* », affirme Mme Diana Dwelk, sous-directrice.

Mais c'est surtout dans l'art culinaire que les traditions palestiniennes s'épanouissent. Avec les institutrices, les fillettes confectionnent le *meftoul chouch barak*, couscous à base d'oreillettes de pâte farcie de viande hachée, d'oignons et de pignons de pins, et cuites avec du yaourt, ou le *djavada* composé de riz, de lentilles et d'oignons.

« Université ouverte »

Mémoire enfin, chez ces étudiants de l'université d'Amman. Il ne s'agit pas ici d'un établissement de l'U.N.R.W.A., bien que l'Office attribue chaque année des bourses d'études supérieures (2). Ce sont de « bons élèves », sélectionnés su leurs notes au baccalauréat, et dirigés selon leur moyenne vers la médecine, le génie civil, ou la pharmacie, pour les meilleurs, vers l'une des huit autres spécialités ensuite. Ils ont tous comme espoir de « *libérer un jour leur patrie* ». Ali Hassan Kutom, vingt-deux ans, en cinquième année de médecine, affirme : « *Nous y pensons, et nous en parlons en famille chaque jour et chaque nuit* ». Saleh Dassouqui, vingt-trois ans, est né dans un camp près de Jéricho. En 1967, avec ses parents, deux frères et deux sœurs, ils ont franchi le Jourdain sur le pont bombardé et marché les quatre-vingt-dix kilomètres qui les séparaient d'Amman où ils ont trouvé refuge au camp de *Wadhat. Ses deux* sœurs sont mortes des fatigues du voyage. « *Je n'oublierai jamais* ».

Les dirigeants palestiniens ne formulent pas, en tout cas, à l'adresse des écoles de l'U.N.R.W.A., le reproche de dissoudre la mémoire des jeunes générations. Ce qui ne les empêche pas de garder à l'esprit la précarité d'une institution qui, selon l'expression de M. Omar Massalha, observateur permanent de l'O.L.P. auprès de l'UNESCO « *n'a jamais envisagé de durer* ». Aussi ont-ils eux-mêmes créé quelques écoles (3). L'O.L.P. envisage actuellement la fondation d'une « université ouverte » destinée à « *mettre l'accent sur l'identité palestinienne* ». Depuis deux ans, le Fonds arabe de développement économique et social, dont le siège est à Koweït, et l'O.L.P. travaillent à mettre au point cette université « à distance ». L'enseignement utiliserait cassettes et vidéo-cassettes ; le recours au satellite, commandé par les pays arabes et qui devrait être lancé en 1984, permettrait de diffuser « *les mêmes programmes universitaires de Rabat à Bagdad* ». Le docteur Abu Lughod, professeur à l'université de Chicago, a été nommé, en avril dernier, président de ce futur établissement d'enseignement supérieur.

M. Massalha rappelle qu'au sein du comité exécutif de l'O.L.P. présidé par M. Yasser Arafat — l'ingénieur Arafat diplômé de l'université du Caire — trois membres sur les quinze ont une responsabilité en matière d'éducation. C'est plus qu'une indication ; déjà un choix.

Lorsqu'on évoque auprès de lui *l'éventualité de la fermeture des* écoles de l'U.N.R.W.A., M. Abdul Rahim Jarat, porte-parole du ministre jordanien des affaires des territoires occupés, reconnaît que les pays arabes ne pourraient prendre ces élèves en charge. « *La moitié d'entre eux iraient dans les commandos* », conclut-il. Pour l'heure, les dirigeants palestiniens partagent l'opinion de ce jeune étudiant de troisième année de génie civil à l'université d'Amman : «*Les armes, ce n'est pas tout dans une bataille. Les armes, on les utilisera mieux si l'on est instruit.* »

FIN

(1) En septembre 1970, l'armée jordanienne a chassé des camps les Palestiniens armés, les *fedayin* faisant plusieurs milliers de victimes.

(2) Pour l'année 1980-1981, l'U.N.R.W.A. a accordé trois cent soixante-cinq bourses d'études supérieures à des réfugiés de Palestine désirant étudier dans des universités arabes, dont cent trente-quatre en Jordanie. Deux cent quatre-vingt-cinq étaient des renouvellements et quatre-vingts de nouvelles bourses (source : rapport 1981 du commissaire général de l'U.N.R.W.A.).

(3) Il existe, en outre quatre universités en territoires occupés : Bir-Zeit, Hébron, Bethléem (Cisjordanie) et Gaza.

Désespérer Bir Zeit et les Palestiniens

De notre correspondant

Jérusalem. — Bir Zeit : ces deux mots résonnent aussi fort en Israël qu'en Cisjordanie, et même dans l'ensemble du monde arabe. La véritable célébrité du principal centre universitaire dans les territoires occupés dépasse depuis longtemps celle que peut lui valoir sa seule importance académique.

Bir Zeit, ce n'est que quelques bâtiments vétustes dans un petit village perdu parmi les champs d'oliviers ; mais un nouveau campus est en construction sur la colline voisine.

Bir Zeit est un symbole, tant pour les Israéliens que pour les Palestiniens. Pour les premiers, c'est un foyer d'agitation intolérable ; pour les seconds, un centre du nationalisme, une preuve que « *la Palestine vit et vivra* », malgré tout. Depuis le début de l'occupation, et notamment ces dernières années, des professeurs palestiniens dispersés à travers le monde, ont souvent abandonné leurs ambitions personnelles pour venir y enseigner par devoir. Mille neuf cents jeunes gens et jeunes filles y restent coûte que coûte, alors que leurs parents préféreraient sans doute les voir poursuivre *plus tranquillement et plus sûrement* leurs études dans les différentes universités des pays arabes environnants.

On ne compte plus les mésaventures de Bir Zeit : arrestations et tracasseries administratives incessantes et surtout, à la moindre manifestation, des mesures de fermeture prolongée prises par les autorités israéliennes. Au cours de la seule année universitaire 1981-1982, Bir Zeit a déjà été fermée deux fois ; en novembre pour deux mois, et en février pour la même durée. Et maintenant depuis le 8 juillet pour trois mois.

M. Gabi Baramki, vice-président de l'université (le président a été expulsé) déclare : « *Autant dire que cette année a été supprimée du calendrier, puisque nous comptions cet été rattraper un tant soit peu le temps que l'on nous a fait perdre les mois précédents* ».

Créé l'an dernier par des professeurs et des étudiants israéliens de l'université hébraïque de Jérusalem, un « *comité de solidarité avec Bir Zeit* » a dénoncé en ces termes cette nouvelle mesure de répression : « *Il s'agit de la tentative par Israël de détruire la culture nationale du peuple palestinien* ». Avec la guerre contre les Palestiniens au Liban, avec la colonisation des terres, qui continue inexorablement en Cisjordanie, *avec la récente destitution des* nouveaux élus locaux, la fermeture de Bir Zeit n'est qu'un moyen supplémentaire pour tenter de désespérer les Palestiniens.

FRANCIS CORNU.

Iran

UNE VINGTAINE DE PERSONNALITÉS SE PRONONCENT POUR LA POURSUITE DE LA GUERRE EN TERRITOIRE IRAKIEN

La campagne déclenchée depuis plusieurs jours en Iran pour « l'offensive finale » contre l'Irak a reçu, jeudi 8 juillet, l'appui de dix-huit personnalités religieuses, politiques ou militaires.

Celles-ci se sont prononcées pour la poursuite de la guerre en territoire irakien dans des déclarations publiées par le quotidien « Keyhan ». « Le seul moyen pour assurer la victoire finale (...) est une offensive tous azimuts (...) en territoire irakien, ou du moins dans l'est de l'Irak », affirme notamment le colonel Moinpour, commandant des forces aériennes. L'hodjatoleslam Fazlollah Mahalati, représentant de l'imam Khomeiny auprès des gardiens de la révolution, souligne la nécessité de rassembler « tous ceux qui ont déjà été une fois sur le front pour l'offensive finale ».

Dans chaque édition, les journaux barrent la une d'une photo de troupes en mouvement avec la légende : « Pour la conquête de Karbala, en avant vers les fronts ». Mercredi, le commandant de l'armée de terre exprimait l'espoir « d'organiser bientôt la prière du vendredi à Karbala », cette ville sainte du chiisme, située à une centaine de kilomètres au sud de Bagdad.

Cette campagne s'accompagne de l'incorporation de conscrits dont l'importance inhabituelle est relevée par les observateurs. A la veille du ramadan, l'imam Khomeiny avait affirmé que la guerre serait poursuivie tant que les conditions iraniennes ne seraient pas satisfaites.

Depuis, cette déclaration sert de référence aux dirigeants iraniens dont certains ont souligné que le mois de ramadan est la période la plus propice à une victoire finale.

A Bagdad, pendant ce temps, l'Irak a adressé jeudi une mise en garde contre « toute tentative d'entrée des forces iraniennes en territoire irakien », affirmant que les Irakiens « briseront encore une fois l'arrogance du régime iranien haineux ». — (A.F.P.).

AFRIQUE

Sénégal

Une quinzaine de personnes tuées au cours de règlements de comptes entre ethnies

De notre correspondant

Dakar. — Des paysans de Casamance, province méridionale du Sénégal, ont mis à sac au cours des deux dernières semaines plusieurs campements d'originaires de la Guinée-Bissau voisine, établis non loin de leurs villages, et qui abritaient, selon eux, des voleurs de bœufs — des « *Manodjes* », un sous-groupe de l'ethnie balante — dont ils subissent traditionnellement les exactions.

Le 28 juin notamment, de véritables commandos punitifs armés de machettes, ont brûlé les cases et les greniers des petites localités de *Tourekounda et de Gnabima, dans* l'arrondissement de Niaguisse, situé entre la capitale régionale Ziguinchor et la frontière de Guinée-Bissau. De source officieuse sénégalaise, six personnes auraient été tuées et plusieurs autres blessées au cours des affrontements.

Des incidents analogues se sont encore produits dans le même secteur, au début de cette semaine, faisant, quant à eux, toujours selon les mêmes sources, près d'une dizaine de victimes.

L'ordre paraît être complètement rétabli, les autorités sénégalaises ayant envoyé des renforts de police et de gendarmerie dans la zone troublée, et l'effervescence qui régnait à Ziguinchor, où ont circulé ces jours-ci les rumeurs les plus fantaisistes, est en train de retomber.

Conscients du caractère traditionnel de ces affrontements, les responsables sénégalais et guinéens se sont, d'autre part, gardés d'envenimer les choses. A Bissau, notamment, où sont d'ordinaire acheminées les bêtes volées, on a promis d'exercer un contrôle plus vigilant sur les Manodjes. A Dakar, le président Abdou Diouf a profité ces jours-ci d'*une visite*, programmée depuis quelque temps déjà, de M. Samba Lamine Mané, ministre des affaires étrangères de Guinée-Bissau, pour évoquer, une fois de plus, « *la politique de bon voisinage* » que le Sénégal entend pratiquer systématiquement avec tous les pays qui l'entourent.

On rappelle, par ailleurs, ici, la récente décision des pays membres de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Gambie (Sénégal, Gambie et Guinée-Conakry) d'admettre en son sein la Guinée-Bissau.

PIERRE BIARNÈS.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● LE PHYSICIEN BRESILIEN ROGERIO CERQUEIRA LEITE a déclaré jeudi à Sao-Paulo qu'un organisme scientifique, lié au ministère brésilien chargé de l'aéronautique, poursuit actuellement des recherches en vue de la fabrication de la première bombe atomique brésilienne. Selon le journal *Folha de Sao Paulo*, qui publie les déclarations de M. Cerqueira Leite, ces recherches ont lieu à l'Intitut des études avancées (I.E.A.) du centre technique aérospatial de la ville de San-José-dos-Campos, dans l'Etat de Sao-Paulo. — *(A.F.P.)*

Chili

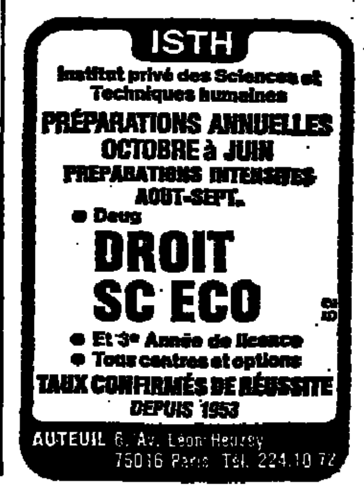
● DES CREDITS D'UN MONTANT TOTAL DE 1,4 MILLIARD DE DOLLARS ont été accordés au Chili par le Fonds monétaire international (F.M.I.), la Banque interaméricaine de développement (BID) et des organismes financiers privés, a-t-on appris, le jeudi 8 juillet. C'est l'aide la plus importante jamais octroyée au gouvernement du général Pinochet depuis 1973. — *(A.F.P.)*

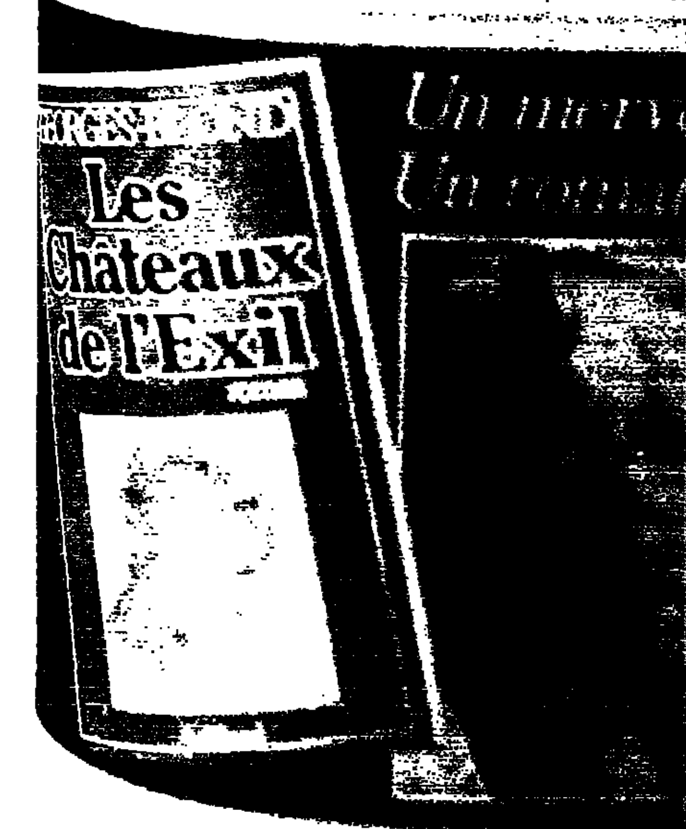
Guinée-Bissau

● DECOUVERTE D'UN COMPLOT. — Le président Joao Bernardo Vieira, chef de l'Etat de Guinée-Bissau, a annoncé, jeudi 8 juillet, la découverte d'un complot contre la sûreté de l'Etat et l'arrestation de trois personnalités politiques: MM. Joao Da costa, ancien ministre de la santé, arrêté après le coup d'Etat du 14 novembre 1980 (qui renversa l'ancien président Luiz Cabral) puis remis en liberté peu après ; le commandant Duki Djasal, chef de la sûreté et M. Honorio Fonseca, ancien ambassadeur à Moscou et à La Havane. — *(A.F.P.)*

République Dominicaine

● LE PRESIDENT ANTONIO GUZMAN s'est suicidé, en raison des accusations de corruption administrative portées contre certains de ses proches, et parce qu'il se sentait abandonné par ses amis au terme de son mandat, a déclaré *jeudi 8 juillet M. Pena Gomez*, secrétaire général du parti révolutionnaire dominicain (P.R.D.). M. Antonio Guzman avait été trouvé mort d'une balle dans la tête, dimanche 4 juillet, à sa résidence (*le Monde* du 6 juillet). M. Pena Gomez, qui a précisé que cette révélation avait été faite par la veuve du président à une dirigeante du P.R.D., a souligné que le décès de M. Antonio Guzman était un « acte de courage civique » et une « leçon exemplaire » pour ceux qui avaient attaqué sa vie privée. — *(A.F.P.)*





DIPLOMATIE

TRIBUNE INTERNATIONALE

Le socialisme réel à visage hongrois

par LASZLO ROBERT (*)

M. MITTERRAND arrive dans un pays au passé plus que plein de contradictions peut-être uniques en Europe. L'une de celles-ci, qui est logiquement le sujet préféré des grands organes d'information occidentaux, est 1956. En Hongrie, certains l'appellent encore « contre-révolution », d'autres, toujours en Hongrie, « révolution » ou « révolte », tandis qu'une majorité parle des « regrettables événements d'octobre ».

Un quart de siècle est passé. Nous osons dire que nous avons tiré presque toutes les leçons possibles de ce drame qui a explosé pour la première fois en Hongrie, mais malheureusement pas pour la dernière dans le monde du socialisme réel. L'acquis le plus important des dernières vingt-six années en Hongrie — une période à propos de laquelle on peut tranquillement parler de kadarisme, sans la moindre allusion à un culte de la personnalité — réside dans le fait que les affrontements violents des extrêmes ont disparu de notre vie politique et sociale.

Toutefois, contrairement à beaucoup de mes collègues occidentaux qui, en toute bonne volonté, voient dans la Hongrie « la vitrine heureuse du camp socialiste », je pense que mon pays est devenu sinon plus gris (y compris le Danube, qui n'a jamais été bleu), du moins peut-être moins rouge. Et même probablement un peu plus « médiocrate » aux yeux de mes compatriotes plutôt communistes. Que voulez-vous, on fait avec ce que l'on a...

M. MITTERRAND arrive donc dans un pays qui, « historiquement parlant », a raté l'accumulation originelle et nécessaire du capital. Dans un pays où l'histoire a liquidé le pluripartisme, où notre Parlement n'est pas le siège de vrais débats de fonds. Pourtant, en tant que citoyen hongrois, je ne me sens pas trop mal : pas seulement du fait que nous n'avons pas de chômage, mais aussi parce que, depuis la crise de l'économie mondiale, notre ministre des finances nous annonce chaque décembre, en présentant son budget au Parlement, le taux prévu d'inflation pour l'année, donc l'ampleur des augmentations de prix. Et ses données ne sont plus falsifiées, elles sont réelles.

Evidemment, nous nous sentirions plus fiers si nous n'avions pas d'inflation. Hélas ! notre petit pays, pauvre en matières premières, subit chaque contrecoup de l'économie mondiale, en provenance tant de l'Ouest que de l'Est.

CERTAINS lecteurs me demanderont si notre système socialiste est vraiment menacé lorsque deux ou trois philosophes hongrois contestent le marxisme-léninisme, ou lorsque trois ou quatre de nos écrivains tracent un portrait de la société hongroise à l'encre noire. Sans grand risque, je puis avancer cette réponse : ni la police ni mon camarade Kadar n'ont l'air d'en avoir peur.

Mais si notre régime n'est pas encore assez tolérant, comme il siérait à une véritable démocratie populaire, il faut en chercher les principales raisons dans la pauvreté de la culture politique, donc des traditions démocratiques. N'oublions pas que le régime quasi fasciste de Horthy a été remplacé par le système socialiste à l'ombre d'un drapeau rouge où figurait, à côté de Marx, d'Engels et de Lénine, le portrait de Staline.

En tout cas, M. Mitterrand arrive dans un pays qui ne cherche pas à être un modèle, pas même pour obtenir un peu plus de crédits de l'Ouest. Par un pays qui cherche tant bien que mal sa voie, et pas seulement pour devenir plus entreprenant sur les plans agricole, industriel et touristique. Un pays qui, tout en considérant les lois des alliances, cherche à réhabiliter, ou plutôt créer, le socialisme réel à visage hongrois ; qui veut garantir encore plus les droits de l'homme aux fidèles du marxisme, aux adeptes de Jésus et de Moïse, et aux agnostiques de toute sorte ; qui veut parvenir à une meilleure qualité de la vie socialiste.

Après le passé trop souvent amer d'un perdant, la Hongrie peut maintenant montrer avec confiance, devant un interlocuteur valable, ses expériences récentes.

(*) Journaliste et écrivain, collaborateur de la télévision hongroise.

LA VISITE DE M. MITTERRAND EN HONGRIE

Paris et Budapest vont renforcer leur coopération dans les domaines économique, scientifique et culturel

M. Mitterrand devait regagner Paris ce vendredi 9 juillet au terme de son voyage officiel en Hongrie. Il a eu jeudi un long entretien en tête à tête avec M. Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois. Ce vendredi, après avoir pris son petit déjeuner avec l'écrivain Gyula Illyes, et rencontré le primat de Hongrie, Mgr Laszlo Lekai, M. Mitterrand devait avoir un second tête-à-tête avec M. Kadar, et, après un déjeuner officiel à la résidence de France, tenir une conférence de presse avant de reprendre l'avion pour Paris.

De notre envoyé spécial

Budapest. — Le premier tête-à-tête entre M. Mitterrand et M. Kadar a largement dépassé l'horaire prévu, jeudi matin 8 juillet, bien que les deux hommes d'État aient déjà, dans leurs allocutions au dîner de la veille, précisé l'esprit dans lequel la visite du président français était conçue.

Le chef du P.C. hongrois a notamment déclaré à son hôte qu'il se félicitait du changement politique opéré à Paris l'an dernier, et qu'il espérait que, pour les pays amis de la France — donc pour la Hongrie, — les effets en seraient heureux. M. Mitterrand a souligné que pour se réclamer l'un et l'autre du socialisme les deux gouvernements n'en suivaient pas moins, en politique intérieure et extérieure, une ligne de conduite différente. *« Il est vrai cependant que j'ai beaucoup moins de difficultés avec les communistes français que la dernière fois que je vous ai vu »*, a ajouté avec malice le président de la République.

Mais l'un et l'autre ont insisté sur le fait que la coopération *franco-hongroise* était *désormais* soutenue par une volonté politique claire, et qu'elle devait s'appuyer sur des réalisations concrètes, qu'il s'agisse du domaine strictement bilatéral ou d'actions, notamment commerciales, à mener de concert en direction de pays tiers.

C'est précisément pour inventorier ces possibilités que les quatre ministres qui accompagnent M. Mitterrand ont rencontré leurs collègues hongrois puis participé à une réunion élargie, jeudi en fin de matinée. Ces échanges ont notamment permis de mettre au point le texte d'un accord de coopération économique et industrielle qui pourrait être signé dès ce vendredi par M. Jobert. La visite que le *ministre du commerce extérieur* avait faite ici il y a un mois environ en compagnie d'une cinquantaine d'hommes d'affaires français avait permis de préparer le terrain. Mais cet accord pourrait aussi traduire, *outre la volonté de régénérer les* relations entre Paris et Budapest, l'intention de la France d'encourager certaines évolutions, notamment monétaires, qu'elle observe en Europe de l'Est.

Les inquiétudes hongroises

La volonté, également, d'inaugurer avec les pays socialistes, ou du moins certains d'entre eux, un nouveau type de coopération économique. La toute récente adhésion de la Hongrie à la Banque mondiale, faisant suite à son entrée au F.M.I. que Paris avait favorisée, a été jugée très encourageante par l'Elysée. *« La France a pris la juste mesure des inquiétudes hongroises sur le plan économique et monétaire »*, a déclaré M. Jobert. Elle doit participer, *par l'intermédiaire de la Société* générale et de la B.N.P., à un consortium international de grandes banques qui met à l'étude l'octroi d'importants crédits à la Hongrie.

L'enseignement du français devrait, d'autre part, être renforcé. Il ne touche actuellement qu'environ 8 % des élèves hongrois du secondaire, et toujours comme deuxième langue. Mais c'est là un domaine où la France ne peut pas sérieusement s'engager à la réciprocité. Au demeurant, on l'admet parfaitement à Budapest où l'on souhaiterait plutôt voir améliorer la diffusion de la littérature et de la culture hongroise grâce à de bonnes traductions ou adaptations. Le ministre de la culture, M. Lang, va s'y attacher, de même qu'au développement de coproductions au cinéma et à la télévision.

Quant à la recherche scientifique et technologique, M. Chevènement a fait part à ses interlocuteurs hongrois de son espoir de voir se développer la coopération, s'agissant en particulier des mathématiques, de la chimie et de l'électronique. Il a, en outre, insisté sur la nécessité de renforcer le dialogue entre les laboratoires et les entreprises. La question gazoduc européen devrait être abordée ce vendredi au cours d'une nouvelle rencontre, ainsi que les possibilités de lancer des opérations communes dans différents secteurs industriels comme la transformation du cuivre, l'aluminium, l'électronique, la pharmacie...

D'une manière générale, on va tâcher d'améliorer la connaissance mutuelle des deux pays, qu'il s'agisse des gouvernants, des hauts fonctionnaires ou de l'opinion. C'est ainsi, par exemple, que deux grandes expositions seront organisées, l'une à Budapest et l'autre à Paris, et que des formes populaires de tourisme en Hongrie devraient être proposées prochainement au public français.

BERNARD BRIGOULEIX.

LE PRÉSIDENT AUX CHAMPS

A la coopérative agricole de Petöfi, à une trentaine de kilomètres de la capitale hongroise, M. Mitterrand a interprété, jeudi après-midi, un des plus vieux rôles du répertoire de la République : le président aux champs. Sitôt arrivée, la suite présidentielle est installée autour d'une immense table. Le directeur de la coopérative, par le truchement d'un interprète, se lance dans un tableau vraiment très, très complet, de l'histoire, de la géographie et de l'économie de ce groupement agricole et agro-alimentaire, cartes et croquis à l'appui.

Au fond de la salle, toutes les productions de la coopérative sont disposées sur une estrade, des bocaux de concombres au cheval à bascule, des valves de circuits d'irrigation aux pastèques... M. Mitterrand hoche la tête d'un air entendu, en homme à qui la cote du lapin hongrois sur le marché mondial ou les avantages du bocal de verre pour la conservation des légumes sont choses familières, si appliqué à ne pas paraître trouver le temps trop long, qu'on ne serait guère surpris de le voir prendre des notes.

M. Cheysson joue avec ses lunettes, M. Chevènement peaufine son air de ministre d'État ; M. Jobert confie à M. Lang des observations que l'on devine très drôles au sérieux glacé avec lequel il les formule et au rire avec lequel son collègue de la culture les accueille, l'écrivain Paul Guimard tire pensivement sur sa pipe et M. Pierre Joxe beaucoup plus nerveusement sur une énième cigarette. M. Attali s'ennuie également beaucoup, mais, au moins, ne le cache pas.

Après la théorie, la pratique. On visite en blouse blanche, les étables et les clapiers. On s'émerveille poliment : « Oh ! des vaches ! », « Oh ! des lapins ! ». Dans les champs, de drôles de paysans en uniforme bleu et casquette plate, écoutent gravement dans leur talkie-walkie quelque chose qui ne doit pas être l'Angélus. — B. B.

M. Fiterman a mis l'accent sur la portée politique de son voyage au Canada

La visite que M. Charles Fiterman a faite au Canada du 1er au 6 juillet a revêtu — au-delà des dossiers que le ministre d'État, ministre des transports, a examinés avec ses différents interlocuteurs — une signification politique inhérente à toute visite d'un membre du gouvernement français dans ce pays mais amplifiée par le fait que M. Fiterman était le premier ministre *communiste officiellement* reçu en Amérique du Nord. Comme il l'a fait remarquer au cours d'une conférence de presse le 5 juillet à Montréal (*le Monde* du 7 juillet), son voyage n'avait pas pour objet de *« signer de fabuleux contrats »* ni *même des contrats* ordinaires. Aussi M. Fiterman a-t-il tenu à mettre l'accent sur la portée politique de cette visite.

En soulignant, au cours de cette même conférence de presse, que *la France et le Canada sont tous* deux *« confrontés à une crise économique, financière, monétaire qui a de lourdes conséquences sur l'activité de nos économies et sur la vie de nos peuples »*, que les deux pays ont *« le souci de combattre l'inflation, d'assurer les équilibres financiers nécessaires intérieurs et extérieurs »* et que cette situation exige la pratique de la solidarité — en particulier au sein de l'Alliance atlantique de la part des États-Unis — M. Fiterman a voulu se situer dans la perspective, explorée avant lui par MM. Mitterrand et Mauroy, d'une évolution de la politique canadienne vis-à-vis de Washington. L'entretien que le ministre des transports a eu avec M. Levesque aura été, d'autre part, symbolique de la volonté, de part et d'autre, d'inscrire le voyage du ministre des transports dans le cadre des relations politiques franco-québécoises.

Le projet d'une liaison par T.G.V. entre Montréal et New-York, qui avait été à l'origine de ce voyage — le maire de Montréal, M. Drapeau, ayant, lors d'une visite en France, au mois de mai, invité M. Fiterman à venir étudier ce projet sur place — a été évoqué par le ministre au cours de son séjour, mais il ne s'agit que de premiers contacts avant une décision qui demandera plusieurs années d'études. En revanche, une éventuelle participation du Canada à *la construction de l'Airbus A.320*, déjà évoquée par M. Mauroy en avril, devrait faire l'objet d'une décision cette année.

Ce voyage au Canada a été enfin, pour M. Fiterman, l'occasion d'être le premier ministre français des transports à se rendre au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.).

Toutefois, c'est en s'aventurant sur le terrain « sensible » des relations franco-canadiennes que M. Fiterman a entendu établir vis-à-vis de l'extérieur, mais aussi vis-à-vis de ses collègues du gouvernement, *son appartenance* pleine et entière à celui-ci et son aptitude à en exprimer la politique sous ses différents aspects, jusque sur le continent américain.

PATRICK JARREAU.

AMÉRIQUES

El Salvador

LES AFFRONTEMENTS SE MULTIPLIENT ENTRE LA GUÉRILLA ET L'ARMÉE

San-Salvador (*A.F.P.*). — Les rebelles salvadoriens ont fait sauter un train à la dynamite dans *le département de San-Vicente*, dans l'est du pays, alors que les affrontements se multipliaient, mercredi 7 et jeudi 8 juillet entre la guérilla et les forces armées.

Selon un communiqué officiel, la guérilla a encore attaqué trois *véhicules et un autocar* et posé une bombe de forte puissance à l'entrée d'une usine textile de Santa-Ana, dans l'ouest du pays. D'autre part, Radio-Venceremos a indiqué que les insurgés avaient attaqué, mercredi, une caserne située à 2 kilomètres de l'aéroport militaire de Ilopango, proche de la capitale.

Toujours selon la radio des rebelles, cinq cents soldats honduriens ont été repérés, lundi 5 juillet, dans le département de *Morazan*. La radio a ajouté que plusieurs autres groupes de soldats de l'armée du Honduras ont été aperçus par des paysans dans le village de Corinto. Les guérilleros du *F.M.L.N.* (*Front* Farabundo-Marti de libération nationale) affirment, depuis une semaine, que des troupes honduriennes participent en territoire salvadorien à la lutte contre la guérilla, accusation démentie par les gouvernements du Honduras et du Salvador. Les militaires honduriens ont toutefois reconnu qu'ils avaient concentré des troupes le long de la frontière avec le Salvador à la suite de l'offensive de la guérilla dans le *département du Morazan*, le mois dernier.

Le Secours juridique chrétien a affirmé de son côté, mercredi, que deux mille sept cent quatre civils, en *majorité* des paysans, ont été tués par l'armée et les *organisations paramilitaires* au cours des cinq premiers mois de l'année. Pour le seul mois d'abril, après les élections législatives du 28 mars, qui ont vu la victoire des partis de droite, huit cent cinq civils ont été assassinés.

Une *importante* cache d'armes a enfin été découverte jeudi 8 juillet par la garde nationale à Soyapango, près de la capitale. D'après un communiqué officiel la cache contenait 5 700 cartouches de fusil, 150 bombes de fabrication artisanale, 310 explosifs, 5 lance-roquettes de fabrication chinoise, 80 grenades et des fusils. Cinq personnes ont été arrêtées, ajoute le communiqué.

États-Unis

LE PRÉSIDENT REAGAN INTERDIT UNE GRÈVE DES CHEMINS DE FER

Santa-Barbara (*A.F.P., U.P.I.*). — Le président Reagan a eu recours, le jeudi 8 juillet, aux pouvoirs spéciaux que lui confère la loi sur les chemins de fer pour interdire, pendant deux mois, toute grève dans ce secteur. Les conducteurs de locomotives, en désaccord avec les compagnies ferroviaires sur un nouveau *contrat de salaire*, avaient prévu de se mettre en grève le 11 juillet.

M. Reagan a signé, jeudi, à Santa-Barbara (Californie), où il se trouve en vacances, une ordonnance créant une commission de trois membres pour enquêter sur ce conflit. Cette commission devra déposer ses conclusions avant le 10 août. La loi prévoit qu'aucune grève n'est autorisée pendant les soixante jours qui suivent la nomination de cette commission.

Le président a justifié sa décision en citant un rapport du Conseil national de médiation, un organisme créé pendant le *New Deal* de Roosevelt pour arbitrer les conflits sociaux. Selon ce rapport, une grève des chemins de fer *« aurait de graves conséquences pour l'économie américaine, risquerait d'interrompre substantiellement le commerce entre les États américains et de priver toute une partie du pays d'un moyen de transport essentiel »*. Elle affecterait principalement, selon la Maison Blanche, le transport du matériel militaire, du charbon et du blé.

Le Monde

politique

LA POLÉMIQUE SUR LE STATUT DE PARIS

• M. Sarre demande un débat au sein du Conseil de Paris
• M. Chirac ne renonce pas à l'idée dune « consultation populaire »

Les déclarations de M. Pierre Mauroy précisant les intentions souverainementales de réforme du statut de Paris ont reçu un accueil favorable dans les rangs de la majorité.

La fédération communiste de Paris note : *« Au-delà des péripéties qui ont marqué le débat et dont nous pensons qu'elles auraient pu être évitées, nous portons une appréciation positive sur les déclarations* [du premier ministre] *qui vont dans le sens de ce que nous souhaitons voir appliquer à Paris. »* Pour la fédération parisienne du P.C.F., *« la décentralisation du pouvoir, la démocratisation des institutions, l'unité de la capitale, paraissent autant d'exigences parfaitement compatibles à satisfaire dans l'intérêt des Parisiens »*. Elle rappelle également que le parti communiste avait proposé *« depuis longtemps (...) l'élection d'un maire dans chacun des arrondissements sans que cela compromette (...) l'existence d'un maire pour la capitale et d'un Conseil de Paris »*.

« L'organisation des pouvoirs » et *« la démocratisation de la vie locale dans les arrondissements »* doivent faire l'objet d'un débat lors de la prochaine séance du Conseil de Paris, lundi 12 juillet, considère M. Georges Sarre. Dans une lettre adressée au maire de Paris, le président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville estime que dans la polémique engagée par M. Chirac, *« loutrance le dispute à la caricature et à la déformation systématique »*. Il affirme que *« le transfert des compétences aux mairies d'arrondissement ne met aucunement en cause l'unité de la capitale pour les affaires qui la concerne dans son ensemble et que les finances de la ville n'ont pas de pire ennemie que* [le] *goût du prestige »* de M. Chirac.

« Il s'agit, écrit M. Sarre au maire de Paris, *de maintenir sur la ville et ses richesses la mainmise de votre clan, de continuer à utiliser votre fauteuil de maire comme tremplin pour vos ambitions nationales et l'Hôtel de Ville comme une place forte pour combattre le changement. » « Il s'agit*, poursuit-il, *de faire oublier le système bureaucratique et étouffant qu'à la faveur de l'actuel statut vous avez imposé à Paris. »*

M. Chirac avait l'intention de proposer à la réunion des présidents des groupes du Conseil de Paris qu'il a convoqué pour vendredi après-midi 9 juillet, non pas l'organisation d'un débat, mais la possibilité pour chacun des groupes de disposer d'un temps de parole pour exposer ses positions, le maire se réservant la capacité de faire part de son point de vue. D'autre part, le président du R.P.R. a décidé de convoquer, pour le 15 juillet, le conseil politique de son mouvement pour *« débattre des intentions gouvernementales concernant les départements d'outre-mer et le statut de Paris »*.

Enfin, M. Chirac n'a pas renoncé à la « consultation » qu'il a demandée au gouvernement d'organiser pour connaître le sentiment des Parisiens, et M. Pons a observé qu'une ordonnance de 1945, figurant au code des communes, autorisait des consultations en cas de scission de commune. La mairie de Paris se déclare prête à organiser elle-même un tel scrutin.

A l'occasion de la réunion du bureau politique du parti républicain, M. Jacques Dominati, député U.D.F. de Paris, a une nouvelle fois dénoncé *« le sectarisme, l'incohérence et l'incompétence »* de la majorité. Il a jugé *« tout à fait regrettable que le P.S. puisse imposer au gouvernement un nouveau statut de Paris »*.

M. Defferre affirme que le préfet de Paris ne pourra pas se prononcer sur l'opportunité des dépenses de la capitale

L'Assemblée nationale a adopté définitivement, jeudi 8 juillet, en deuxième lecture, le projet de loi modifiant et complétant la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et tendant à préciser les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales.

Les députés n'ont apporté aucune modification au texte approuvé par le Sénat. Celui-ci prévoit notamment un article nouveau, introduit par un amendement du gouvernement, qui dispose : *« A compter de la date d'entrée en vigueur de la présente loi, et sous réserve des dispositions des articles 21 et 22 de la loi du 31 décembre 1975 qui demeurent en vigueur* (ordonnancement des recettes et des dépenses budgétaires) *l'exécutif du département de Paris est transféré au maire de Paris, président du Conseil de Paris, qui exerce, dans les conditions prévues à l'article 16 de la loi du 31 décembre 1975, les attributions dévolues aux conseils généraux. »*

M. Toubon (R.P.R., Paris) a protesté contre cette *« disposition d'exception »*. Celle-ci, a-t-il estimé, pourra être appliquée de deux façons : *« Ou bien le préfet se bornera à signer les mandats après avoir vérifié la régularité des dépenses, et il y aura seulement des retards ; ou bien le préfet se fera le juge de l'opportunité de ces dépenses et pourra, de ce fait, soit bloquer des dépenses qui ne lui conviennent pas, soit imposer des dépenses que la Ville ne souhaitera pas faire — dans le domaine des transports en commun par exemple. »*

M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a indiqué que le texte de cet article nouveau correspond très exactement à l'avis rendu par le Conseil d'Etat, et selon lequel le pouvoir exécutif serait transmis au président du Conseil général, le préfet conservant l'ordonnancement des dépenses. M. Defferre a affirmé que le préfet se prononcera « exclusivement » sur la régularité des dépenses et non sur leur opportunité, ajoutant : *« La situation dont il s'agit est transitoire. Dès que les règles de fonctionnement du Conseil général et du conseil municipal de Paris seront fixées, le transfert de l'exécutif sera complet, sous la réserve que le Conseil d'Etat a émise. »*

IL AVAIT DÉJA ÉCRIT A M. CHIRAC...

M. Chirac ayant invité les Parisiens à lui écrire pour manifester leur désapprobation des projets du gouvernement, un de nos lecteurs du treizième arrondissement, M. J.-C. H., nous adresse copie de la lettre qu'il a envoyée le 5 juillet au maire de Paris :

Monsieur le Maire,

On me presse de vous écrire.

Je n'ai pas attendu pour le faire.

Par deux fois (le 25 juin et le 10 juillet 1980), je vous ai posé une question intéressant la vie culturelle de mon quartier.

J'atends encore une réponse de vous.

Entre temps, j'ai eu satisfaction en m'adressant aux édiles de mon arrondissement.

Veuillez néanmoins, Monsieur le Maire, agréer l'expression de mon profond respect.

EN INSTALLANT UNE COMMISSION DE NEUF « SAGES »

Le ministre de l'intérieur souhaite que les élections en Corse se déroulent dans « l'honnêteté et la clarté »

« Votre mision dépasse un cadre strictement juridique. Elle a une dimension plus large. Elle tend, notamment, à éviter des pressions trop fréquentes sur les électeurs dans les bureaux de vote, voire la préparation, dans des conditions indignes de la démocratie, de véritables coups de main », a déclaré le 8 juillet M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en installant la commision de contrôle des opérations de vote et de recensement de la région Corse.

M. Defferre a demandé que les élections du 8 août se déroulent dans des *« conditions de clarté et d'honnêteté qui en rendent le résultat incontestable »*, le temps étant venu *« que le dialogue remplace les bombes »*.

Cette commision de neuf membres, présidée par M. Georges Laras, conseiller à la Cour de cassation (1), aura une triple fonction :

— Assister les commissaires de la République des deux départements pour assurer la régularité des listes électorales et de la participation des électeurs au scrutin. Les membres de la commission sont invités à surveiller particulièrement les votes par procuration ;

— Veiller à la régularité des opérations de vote ;

— Procéder au recensement des votes et proclamer les résultats et les élus au plus tard le mardi 10 août, à 18 heures.

Pour accomplir leur tâche, les neuf « sages » disposeront, a précisé M. Defferre, de tous les moyens d'investigation nécessaires. Des rapporteurs les aideront dans leur mission.

Seront ainsi mis à leur disposition une cinquantaine de magistrats de l'ordre judiciaire, une vingtaine de membres du Conseil d'Etat, une vingtaine de membres de la Cour des comptes, une cinquantaine de fonctionnaires des tribunaux administratifs et de l'inspection générale de l'administration.

Pour assainir la situation préélectorale, le ministre de l'intérieur a fait procéder à une révision intégrale des listes électorales en Corse. Depuis six mois, les services de la direction générale de l'administration et les commissaires de la République, avec le concours de l'INSEE et du service informatique spécialisé de gestion des listes électorales en Corse, ont *« accompli une tâche extrêmement importante de mise à jour »*.

« Notre but, a précisé M. Defferre, *était de mettre fin aux inscriptions illégales ou anormales et d'éviter notamment que quiconque puisse voter deux fois. Cette opération a abouti à près de 70 000 rectifications d'erreurs matérielles, à 5 500 radiations sur les listes électorales de Corse, cependant que 8 500 électeurs en situation d'inscription multiple ont choisi de rester inscrits en Corse. Au total, il y a donc eu au moins 14 000 régularisations. »*

(1) La commission est composée de trois magistrats désignés par le vice-président du Conseil d'Etat, MM. Michel Roux, Jean Massot, Alain Grange-Cabane, tous trois maîtres de requêtes ; trois fonctionnaires désignés par le directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation, MM. Etienne Bignebat, Michel David, Jean Lucchesi, tous trois inspecteurs généraux de l'administration ; et trois magistrats désignés par le garde des sceaux, MM. Georges Laras, conseiller à la Cour de cassation, président de la commission, Robert Magnan et Louis Gondre, tous deux présidents de chambre à la cour d'appel de aPris.

● *M. Henri Malberg*, secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F., estime dans *le Matin* du 9 juillet, que *« la seule éventualité »* de la présence sur la liste de l'union de M. Henri Fiszbin responsable de Rencontres communistes, considéré par la direction du P.C.F. comme s'étant placé de lui-même hors du parti, *« hypothéquerait lourdement le combat de la gauche à Paris »*. M. Malberg explique : *« Comment les vingt-six mille communistes de la capitale et nos électeurs ressentiraient-ils une telle candidature sinon comme une opération dirigée contre eux ? Ce serait désastreux pour une grande bataille commune. »*

● *La cellule du P.C. de l'université du Maine* s'est réunie d'*« urgence »*, jeudi 8 juillet, après avoir appris *« accidentellement »* la décision du comité fédéral de la Sarthe d'exclure du parti MM. François P'et, conseiller municipal du Mans (Sarthe) et Henri Lelièvre, adjoint au maire du Mans, tous deux membres du collectif national de Rencontres communistes. Elle exprime son désaccord avec cette décision et demande au comité central de ne pas entériner la décision du comité fédéral, non encore notifiée aux intéressés.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Adoption du projet sur la réforme des conseils d'administration des organismes de Sécurité sociale

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 8 juillet, après déclaration d'urgence, par trois cent vingt-sept voix contre cent cinuante-neuf sur quatre cent quatre-vingt-six votants et quatre cent quatre-vingt-six suffrages exprimés, le projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de Sécurité sociale.

Dans la suite de la discussion générale, M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) a estimé que ce texte constitue *« un pas dans la bonne direction »* et a insisté sur la nécessité de réinsuffler *« l'esprit de la mutualité »* dans les organismes de Sécurité sociale. Les prélèvements sociaux, a-t-il d'autre part expliqué, ont franchi les limites du supportable, pour une efficacité elle-même décroissante. M. Godfrain (R.P.R., Aveyron) a déclaré de son côté que le gouvernement offre *« une place de choix »* à la C.G.T. dans les conseils d'administration.

Répondant aux orateurs, M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a souligné que les propositions du gouvernement sont *« si conformes au bon sens qu'elles font l'objet d'un certain consensus »*. Parlant de l'autogestion, il s'est félicité que *« certaines idées fassent leur chemin »*. Réfutant d'autre part les critiques à propos du monopole syndical, il a rappelé que, depuis 1945, *« la notion d'organisation représentative a fait ses preuves. Il est sage que nous en restions là »*, a-t-il ajouté. M. Bérégovoy a également affirmé que, pour 1983, l'équilibre financier de la Sécurité sociale sera assuré.

L'article premier fixe la composition des conseils d'administration des caisses primaires d'assurance-maladie. L'effectif de chaque conseil passe de dix-huit à vingt-cinq membres ayant voix délibérative. Le paritarisme entre neuf salariés et neuf employeurs est remplacé par le nouvel équilibre suivant : *« Quinze représentants des salariés élus par les assurés sociaux ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse ; six représentants des employeurs désignés par les organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives ; deux représentants désignés par la Fédération nationale de la Mutualité française ; deux personnes qualifiées désignées par le ministre chargé de la Sécurité sociale, l'une parmi des organisations de salariés, l'autre parmi des organisations d'employeurs. Siègent également, avec voix consultative, deux représentants du personnel de la caisse élus dans les conditions prévues pour l'élection des délégués du personnel dans l'entreprise. »*

L'Assemblée a repoussé plusieurs amendements de M. Briane (U.D.F., Aveyron) tendant à augmenter la représentativité des employeurs, à abaisser celle des salariés et à prévoir la présence de représentants des familles et des professions de santé ; ainsi que des amendements semblables défendus par M. Pinte (R.P.R., Yvelines) et Mme Missoffe (app. R.P.R., Paris) prévoyant également la présence de représentants des retraités. En revanche, l'Assemblée a adopté un amendement du groupe socialiste tendant à ajouter, parmi les représentants siégeant avec voix consultative, *« un représentant des associations familiales ayant, au moment de sa désignation, la qualité d'allocataire de prestations familiales, désigné par l'Union départementale des association familiales ; la désignation*, est-il spécifié, *est effectuée par l'Union nationale des associations familiales si, dans la circonscription de la caisse primaire, il n'existe pas d'union départementale ou si, en cas de pluralité d'unions départementales dans cette circonscription, elles ne sont pas parvenues à un accord »*.

L'article 2 fixe la composition des conseils des caisse régionales. Là aussi, le paritarisme est remplacé par l'équilibre suivant : quinze représentants des salariés désignés par les organisations syndicales ; six représentants des employeurs ; un représentant désigné par la Fédération nationale de la Mutualité ; deux personnes qualifiées désignées par le ministre ; un représentant des retraités choisi parmi les vingt-quatre autres membres du conseil d'administration. L'article prévoit la même représentation consultative que pour les caisses primaires. L'Assemblée a notamment repoussé un amendement du groupe communiste tendant à prévoir l'élection des représentants des salariés, et non leur désignation.

La fin du paritarisme

L'article 3 fixe la composition des caisses régionales d'assurance-maladie de l'Ile-de-France et de Strasbourg. Cette composition diffère de celle qui a été adoptée pour les autres caisses régionales par la présence de deux représentants désignés par la Fédération nationale de la Mutualité et non d'un seul. D'autre part, il n'y a pas de représentant des retraités, puisque ces deux caisses n'exercent pas de compétence en matière d'assurance-vieillesse.

L'article 4 fixe la composition de la Caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg. A la différence des deux caisses précédentes, il n'y a pas de représentant de la Mutualité, mais, en revanche, figurent deux représentants des retraités. Enfin, il n'y a pas l'adjonction d'un représentant des associations familiales.

L'article 6 traite de la composition des caisses d'allocations familiales, dont le total des membres des conseils d'administration passe de vingt à vingt-neuf membres. Chaque conseil comprendra : quinze représentants des salariés élus ; trois représentants élus des travailleurs indépendants ; six représentants des employeurs ; trois représentants des associations familiales (avec voix délibérative) ; deux personnes désignées par le ministre. Adoptant un amendement de la commission, l'Assemblée a supprimé un représentant désigné par le ministre. Le total passe donc de vingt-neuf à vingt-huit membres.

L'article 7 fixe la composition des caisses générales de Sécurité sociale des départements d'Outre-mer (38 membres) : quinze représentants des salariés ; six représentants des employeurs ; trois représentants des exploitants agricoles ; un représentant de la Mutualité ; deux personnes désignées par le ministre ; un représentant des retraités. Enfin, avec voix consultative : deux représentants du personnel et un représentant des associations familiales.

L'article 8 est relatif aux Caisses d'allocations familiales des DOM : quinze représentants des salariés ; quatre représentants des exploitants agricoles ; quatre représentants des employeurs ; une personne désignée par le ministre ; trois représentants des associations familiales.

L'article 9 concerne le chapitre II du projet relatif aux organismes nationaux. Il fixe la composition de la Caisse nationale de l'assurance-maladie : quinze représentants des salariés ; six pour les employeurs ; deux personnes désignées par le ministre ; deux représentants désignés par la Mutualité.

L'article 10 concerne la Caisse nationale d'assurance-vieillesse. Sa composition est différente de celle de la Caisse visée à l'article 9, dans la mesure où, au lieu de deux représentants de la Mutualité, figureront deux représentants des retraités.

L'article 11 concerne la Caisse nationale des allocations familiales : quinze représentants des salariés ; trois pour les travailleurs indépendants ; six pour les employeurs ; trois pour les associations familiales ; une personne désignée par le ministre.

L'article 13 traite de l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale. Celle-ci sera composée en nombre égal de représentants de chacune des trois Caisses nationales, désignés par leurs conseils respectifs, et comprendra des représentants des administrateurs salariés et des administrateurs employeurs dans la proportion respective de 3/5e et de 2/5e. A l'initiative du groupe socialiste, il est décidé que le président du conseil sera nommé par décret en dehors des membres du conseil.

Les articles 14 et 14 bis concernent l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS) et les URSAF : par un amendement de la commission, il est mis fin au paritarisme existant dans l'ACOSS ainsi que dans les URSSAF. Le même rapport de 60-40 % dans la répartition des sièges, prévu à l'article 13, est appliqué pour leurs conseils.

Les articles suivants traitent des dispositions concernant les administrateurs et les présidents des conseils, la durée du mandat (six ans pour les administrateurs) et la définition des électeurs ; les conditions sont les suivantes : être assuré social (ce qui implique une immatriculation à la Sécurité sociale), être âgé de plus de seize ans, être affilié au régime général de Sécurité sociale au titre de l'un au moins des risques maladie, maternité, invalidité, décès et accidents du travail. Ces conditions sont plus souples que celles posées en 1946.

Les autres articles concernent notamment les dispositions suivantes : établissement des listes électorales ; levée du secret professionnel pour la communication des documents destinés à établir ces listes ; définition des candidats éligibles (résider dans la circonscription de la Caisse, être électeur et âgé de dix-huit ans accomplis, n'avoir pas fait l'objet d'une condamnation à une peine correctionnelle ou, dans les cinq ans précédents, à une peine contraventionnelle) ; monopole syndical de présentation des listes des salariés ; propagande électorale ; date des élections ; déroulement et modes de scrutin (scrutin de liste à la représentation proportionnelle suivant la règle du plus fort reste, sans panachage ni rature ni vote préférentiel. Sur chaque liste, les sièges seront attribués aux candidats d'après l'ordre des présentations) ; contentieux électoral ; prise en charge des dépenses électorales par les organismes du régime général de Sécurité sociale.

L'Assemblée a ensuite adopté plusieurs amendements, à l'initiative du gouvernement et de la commission, tendant à prévoir des garanties et à assurer la protection des salariés administrateurs des Caisses, en reprenant des dispositions semblables à celles adoptées pour les délégués du personnel et les délégués syndicaux, dans le cadre des projets de loi sur les droits des travailleurs (temps nécessaire pour se rendre aux séances des conseils, aménagements d'horaires, autorisations d'absences, formation des administrateurs, etc.) — L. Z.

Le VIP

Hola ! Attention ! Ce ministre-là n'est pas n'importe quel ministre : c'est un homme important. Oh ! bien sûr, c'est vrai que son humour est extrêmement discret. Mais quoi ! Croit-on que de tels hommes, accablés de soucis, de charges et de responsabilités, sur les épaules desquels reposent tant de destins, ont le temps d'avoir de l'humour, ce luxe ! D'autant qu'ils ont eux-mêmes un destin, une mission. Leur vie, c'est celle des autres. Cette abnégation peut leur faire pardonner bien des choses.

Imaginez un peu : ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, tuteur du ministre du travail... Ce n'est pas rien. Cela explique, en tout cas, que M. Pierre Bérégovoy ait une conscience si aiguë de l'importance de sa charge.

Mais rendons-lui justice : l'ancien secrétaire général de l'Elysée n'a pas raté ses débuts de ministre. En défendant son premier projet de loi, mercredi 7 et jeudi 8 juillet, à l'Assemblée nationale, il a fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation. Courtois, disponible, didactique, M. Bérégovoy a vite compris qu'il fallait flatter un peu la représentation nationale et que les ministres hargneux vis-à-vis de l'opposition transforment vite leurs prestations au Palais-Bourbon en d'épuisantes courses d'obstacles. Bien sûr, M. Bérégovoy n'a pas encore affronté les plus pugnaces des représentants des groupes R.P.R. et U.D.F., il ne connaît pas encore le climat de ces interminables séances de nuit où une attaque un peu trop violente peut enchaîner sans fin suspensions de séance et rappels au règlement. Mais ces joies-là se découvrent petit à petit. Il a le temps.

Son arrivée dans les couloirs du Palais-Bourbon a créé un petit événement : à l'importance de sa suite, on a vite vu que l'impétrant était un VIP. (1) Le nombre de députés socialistes présents dans l'hémicycle l'a confirmé : il fallait que M. Bérégovoy fût bien accueilli. Il l'a été.

Il parle bien, clairement, en détachant les syllabes, en s'aidant du geste. Ce Nordiste est-il un peu méditerranéen ? Et puis, ce n'est pas un détail : il semble bien connaître ses dossiers. Son passé le prouve : le ministre des affaires sociales apprend vite.

Que lui manque-t-il ? Rien, apparemment. Ah ! si, un détail : M. Bérégovoy devrait essayer de porter un pâquerette à la boutonnière ! — L. Z.

(1) V.I.P. : Very important person.

● *M. Jean-François Hory*, député de Mayotte, qui siégeait depuis son élection, en juin 1981, parmi les non-inscrits, a adhéré au M.R.G., ce qui lui a permis d'obtenir, le 30 juin, son apparentement au groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Candidat du Rassemblement socialiste mahorais aux législatives, M. Hory avait reçu le soutien de la principale force politique de Mayotte, le Mouvement populaire mahorais, dirigé par deux membres de l'opposition, MM. Marcel Henry, sénateur centriste, et Younoussa Bamana, ancien député U.D.F.

LE BLOCAGE DES SALAIRES ET DES PRIX

Le Sénat condamne la stratégie économique du gouvernement en votant la « question préalable »

Par 188 voix contre 112, le Sénat a adopté, jeudi 8 juillet, en séance de nuit, la « question préalable » dont le vote était demandé par la commission des affaires économiques. Ce vote équivaut au rejet du projet de loi sur le blocage des prix, des salaires et des revenus. Le scrutin a été précédé d'un ample débat marqué par l'intervention de plusieurs ministres des gouvernements précédents et par la réponse de M. Delors, « claire, directe et courageuse », a reconnu le président de cette commission.

M. Michel Chauty (R.P.R., Loire-Atlantique), président de la commission des affaires économiques et rapporteur du projet, dénonce l'incohérence de dispositions qui vont réduire à néant dans de nombreux cas la possibilité pour les entreprises d'accroître leurs fonds propres, comme cela est souhaité par le gouvernement. « *Le blocage des prix et des marges*, estime-t-il, *favorisera les importations de produits étrangers et suscitera des comportements anti-économiques. Il va dissuader d'entreprendre pour accroître la productivité et la compétitivité, puisque le bénéfice de leurs efforts sera enlevé à ceux qui entreprennent* ».

Mais, considère M. Chauty, la plus grave conséquence de ces mesures est d'une autre nature. « *En effet*, affirme-t-il, *le blocage ne peut fonctionner sans un énorme appareil de contrôle permanent, lequel est inexistant ou très insuffisant. Le gouvernement ayant fait appel à l'aide supplétive d'associations diverses ne disposant d'aucun mandat légal à cet effet, nous entrons dans un système d'inquisition permanent fondé sur la délation.* »

M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), présente l'avis de la commission des lois. L'article 3 réglant la limitation des bénéfices distribués par les sociétés est le seul, souligne-t-il, qui ne prévoie aucune sanction tant civile que pénale. L'article 4, en revanche, concernant le blocage des rémunérations, prévoit, lui, une sanction pénale de caractère rétroactif. « *En punissant*, déclare le rapporteur, *d'une amende pénale tout employeur qui n'aurait pas respecté le blocage des rémunérations entre le 1er juin et la date d'entrée en vigueur de la loi, le projet est contraire au principe constitutionnel de la non-rétroactivité de la loi pénale.* » L'article 4 du code pénal, précise M. Dailly, transcrit dans la loi ce principe constitutionnel.

M. André Rabineau (Un. centr., Allier) indique que la commission des affaires sociales, dont il exprime l'avis, a été unanime pour condamner des dispositions qui portent une atteinte « inacceptable » à la liberté de négocier, et équivalent à un « étouffement » de la politique contractuelle.

M. Maurice Blin (Un. centr., Ardennes), rapporteur général de la commission des finances, expose les raisons pour lesquelles il ne pourra pas demander au Sénat d'adopter le projet. « *Pour financer nos déficits*, dit-il, *nous avons doublé en un an le montant de notre endettement à l'extérieur. Le secteur public a consommé à lui seul 54 % des sommes empruntées, et à quel taux !* »

Sécurité sociale, S.N.C.F., Charbonnages, E.D.F., et d'autres entreprises nouvellement nationalisées sont ainsi devenus des « gouffres » financiers. Le budget de l'Etat, d'autre part, supporte de telles dépenses et aucun remède ne sera opérant si le déficit n'est pas considérablement réduit : « *Pour faire baisser la pression*, déclare-t-il, *il faut calmer le feu.* » Cette remarque, M. Blin l'applique au déficit budgétaire. Mais il pense aussi que le blocage ne pourra pas être maintenu à la rentrée car « *la pression sociale qui s'exercera alors sera telle* » que, pour calmer le feu, on ne pourra plus tenir les salaires.

M. Monory : l'engrenage du dirigisme

M. Monory (Un. centr., Haute-Vienne) aurait voté les mesures proposées s'il avait pu croire à leur efficacité. « *Mais pourriez-vous prendre l'engagement*, demande-t-il, s'adressant au ministre de l'économie, *que dans quatre mois le taux d'inflation ne dépassera pas 10 %, que les taux d'intérêt seront abaissés, et que toute les prix et salaires seront débloqués ? (...) Lorsque l'on met le doigt dans l'engrenage du dirigisme et des contrôles, on y reste. (...) Ce que vous auriez dû nous présenter, c'est un collectif budgétaire de 40 milliards de réduction de dépenses.* »

L'ancien ministre des finances, ayant affirmé qu'il faut savoir choisir entre la compétitivité de l'économie et le niveau de vie des individus, estime, en souhaitant se tromper, que la présence au pouvoir du parti communiste et l'action de la C.G.T., ne permettront pas le choix de la compétitivité.

M. Maurice - Bokanowski (R.P.R., Hauts-de-Seine) provoque des murmures à gauche en déclarant d'entrée de jeu : « *Bientôt, ce n'est plus le bilan de l'économie française qu'il faudra présenter, mais son éloge funèbre.* » La radicalisation politique, estime-t-il, « *est au bout de la route* ». Pour redresser la barre, il faudrait « *réduire le déficit budgétaire, dénationaliser et limiter les prélèvements obligatoires (...) !* ».

M. Pierre Noé (P.S., Essonne) demande que la sortie du blocage soit activement préparée. Il veut être assuré de son caractère temporaire. Mais il félicite le gouvernement de s'être appliqué depuis un an « *à réintégrer dans la société française ceux qui en étaient exclus* ».

M. Raymond Dumont (P.C., Pas-de-Calais) souligne également les mérites du gouvernement et compare l'évolution du chômage en Allemagne de l'Ouest et aux Etats-Unis ; comparaison nettement favorable à la France, malgré les efforts que font les Etats-Unis « *pour transférer leur chômage sur leurs partenaires.* » La France, estime-t-il, reste un pays de bas salaires. Il est celui où la productivité rapportée au salaire est la plus forte, le Japon excepté. « *Le groupe communiste*, conclut-il, *n'est pas favorable au blocage des salaires mais mettra tout en œuvre pour faire réussir la politique du gouvernement.* »

M. Pierre-Christian Taittinger (R.I., Paris) évoque précisément la question du chômage pour reprocher au gouvernement de se « *lancer dans la déflation* ».

M. Jean Colin (Un. centr., Essonne) souligne que la perte du pouvoir d'achat des salariés sera « *la plus importante et la plus brutale* » depuis le début de la Ve République.

M. Jean-Pierre Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine) dénonce les incohérences de la politique gouvernementale. « *Il est surprenant*, déclare-t-il, *d'entendre le président de la République annoncer qu'on ne recourra au blocage des prix que lorsque tout le reste aura échoué, pour l'annoncer trois jours après. Le jour même où prenaient effet les accords de modération prévus par la loi Quilliot, c'est le blocage des loyers qui est instauré. De telles contradictions*, dit-il, *expliquent l'inquiétude des Français.* »

L'ancien ministre des finances estime d'autre part que l'on assiste à une réduction progressive des libertés : « *Le durcissement du contrôle des changes pénalise maintenant nos exportations. Le blocage des prix et des clauses de révision des marchés publics et privés pour dix-huit mois risque de casser notre industrie. Et voilà que l'on reparle d'une réforme des circuits financiers qui permettra de s'affranchir des contraintes internationales ! Partout, le gouvernement n'a d'autre solution que le recours à des réglementations contraignantes, comme s'il s'agissait de punir les Français.* »

MM. Le Breton (Morbihan) et Daunay (Ille-et-Vilaine) sénateurs centristes, présentent des critiques déjà développées par les précédents orateurs, en insistant toutefois sur les conséquences du blocage des prix dans l'agriculture.

Le ministre : sortir de l'Europe ? Notre niveau de vie baisserait de 20 %

M. Delors, ministre de l'Economie et des Finances, répond, en séance de nuit, aux nombreux orateurs qui se sont exprimés dans la journée. « *Je n'ai jamais contesté*, déclare-t-il, *que la crise rendait difficile l'action des gouvernements précédents entre 1974 et 1980 et j'ai même déclaré à l'époque que cette crise ne serait pas de courte durée.*

Etait-elle plus grave avant qu'elle ne l'est aujourd'hui ? Il est bien malaisé de répondre, mais la plupart des experts internationaux s'attendaient à une reprise technique dès le premier semestre de 1981. L'échéance a sans cesse reculé, et maintenant on parle du 1er semestre de 1983... Est-ce que les pays européens n'ont pas su gérer la crise du second choc pétrolier ? Je crois surtout que nos marges de manœuvre étaient devenues restreintes et que la forte hausse du dollar, qui s'accompagnait de taux d'intérêt jamais atteints en taux réel — M. Barre l'a reconnu — rendait difficile toute action concertée. »

Le ministre estime que la relance par la consommation n'a pas eu que des inconvénients « *Malheureusement*, observe-t-il, *l'ensemble de notre appareil de production n'a pas été en mesure de répondre à la sollicitation nouvelle de la demande. En outre, la chute du revenu brut d'exploitation, qui n'a jamais été aussi bas, empêche l'investissement. Faire payer les riches, c'est un peu simplet. Il n'y a pas de trésor caché dans les entreprises.*

» *Il faut faire jouer la concurrence chaque fois que cela est possible. Nous reviendrons à la liberté des prix mais deux conditions doivent être remplies : écarter toute position dominante et éviter tout déséquilibre entre la production et la distribution. Or, actuellement, la grande distribution est en position de force (...). Il ne faut pas opposer la lutte contre l'inflation à la lutte contre le chômage. Je reconnais que la première a un coût social, politique et économique. Il faut savoir doser l'effort demandé à chaque catégorie sociale. C'est pourquoi nous faisons appel à la solidarité. Le coût politique est désagréable et le coût social, ce n'est pas avec plaisir que nous l'assumons.* »

Aux sénateurs qui ont réclamé des économies budgétaires, M. Delors répond :

« *Le déficit budgétaire, on ne peut prétendre le réduire dans cette période de récession économique. En 1981, nous l'avons financé dans de bonnes conditions. En 1982, il sera de l'ordre de 100 milliards de francs, et de 120 en 1983.*

» *Quand vous sera présenté le budget de 1983, vous serez nombreux à crier, car beaucoup de choses auront été supprimées dans le train de vie de l'Etat.*

» *Pour l'assurance-chômage, des mesures sont prévues ; quant aux comptes de la Sécurité sociale, les Français devront choisir, mais lorsqu'on a un budget social de 850 milliards, on peut faire 30 milliards d'économie.* »

Puis le ministre conclut :

« *Il faut orienter l'épargne des Français vers des placements financiers longs. Je reconnais qu'il y a une contradiction entre le blocage des dividendes et l'encouragement des placements à risques ; la contradiction existe, pourquoi le nier ? Il faudra rendre rendre leur place à ces aventuriers que sont les apporteurs de capitaux à risques.*

» *Je répète que nous ne pouvons pas vivre seuls. Je considère que si nous sortions de l'Europe, notre niveau de vie baisserait de 20 % en dix ans. Les réalités internationales sont incontournables. Le gouvernement sera jugé à sa juste appréhension de toutes les réalités, intérieures et extérieures, et à sa capacité de mobiliser les Français ; mais nos concitoyens eux-mêmes seront jugés devant l'histoire à l'effort qu'ils auront consenti et, pour une modeste part, j'aurai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour réconcilier les Français avec eux-mêmes et créer l'esprit de solidarité sans lequel rien n'est possible.* » (Applaudissements sur les bancs socialistes et sur quelques bancs de la Gauche démocratique.)

M. Chauty, remercie le ministre « *pour la clarté de* [son] *propos et son courage* ». S'il est d'accord avec son analyse, il récuse la stratégie économique du gouvernement et demande au Sénat de voter la « question préalable » que la commission qu'il préside entend opposer au projet de loi. M. Chauty dénonce aussi les « distributeurs » qui écrasent les producteurs, dans le textile en particulier, en se tournant vers l'étranger, dont les prix sont plus bas.

Avant le vote de la « question préalable », M. Delors intervient une dernière fois pour répondre à M. Chauty sur ce point. « *Effectivement*, déclare-t-il, *les rapports entre distribution et production devraient être rééquilibrés. Mais pourquoi les produits français ne sont-ils pas adaptés au marché, pourquoi les entreprises n'ont-elles pas plus de dynamisme ? Ces deux questions étaient en filigrane dans les propos que j'ai tenus sur la compétitivité des entreprises.* »

A. G.

● *Le Sénat* a rejeté pour la deuxième fois la proposition de loi tendant à abolir l'article 311 du code pénal qui réprime les actes d'homosexualité sur les mineurs de moins de 16 ans. Un C.M.P. a été convoquée.

POLITIQUE

LA DÉCENTRALISATION OUTRE-MER

DOM : Les partis de gauche expriment leur satisfaction

La confirmation officielle du projet gouvernemental visant à instituer dans chacun des départements d'outre-mer une assemblée unique élue au suffrage universel et à la proportionnelle (« le Monde » du 9 juillet) continue de susciter de vives réactions parmi les dirigeants de l'opposition. Revenant à la charge, M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion, a accusé le gouvernement de se livrer à une « magouille ». Réuni jeudi 8 juillet, le bureau politique de l'U.D.F. a décidé de combattre ce projet « contraire à la Constitution, à l'unité de la République » et à la volonté des populations concernées. De leur côté, le C.D.S. et le C.N.I.P. ont condamné les intentions gouvernementales.

En revanche, les partis de gauche expriment leur satisfaction ainsi que le rapporte ci-dessous notre correspondant à la Réunion. Pour sa part, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, tiendra mardi matin 13 juillet à Paris une conférence de presse.

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — La décision du conseil des ministres du 7 juillet n'a pas vraiment provoqué de surprise puisque, redoutée par les uns, espérée par les autres, elle était attendue de tous. « *Une page de l'histoire de la Réunion est tournée* », estime la fédération du parti socialiste, qui se réjouit et réaffirme sa confiance « *dans la sagesse et la volonté du président de la République, qui a su prendre le temps de la réflexion malgré les campagnes d'intoxication de la droite « ultra » et les impatiences de certains* ».

Les socialistes réunionnais voient dans la future assemblée unique « *l'instrument de la réconciliation et du développement du département de la Réunion dans la France* ». Le parti communiste réunionnais n'avait pas encore fait connaître officiellement sa réaction, mais un membre de son bureau nous a déclaré : « *Nous attendions cette décision. Les mensonges de la droite s'écroulent. La décision du conseil des ministres va permettre aux Réunionnais d'aborder les véritables problèmes du pays.* »

Dans l'opposition, c'est M. Yves Barau (R.P.R.), président du conseil régional et de l'association des maires, qui est apparu le plus dépité : « *Je suis très déçu. L'assemblée unique, c'est la pire des catastrophes.* » Le président du conseil général, M. Auguste Legros (R.P.R.), maire de Saint-Denis, estime que la décision a été prise « *à la légère* » et que de nombreuses questions demeurent sans réponse quant aux modalités d'application du projet. Il a toutefois précisé : « *Nous n'avons pas peur de ces élections. Nous avons confiance dans le bon sens et la maturité politique des Réunionnais.* » — H. B.

● *Mme Lucette Michaux-Chevry* (sans étiquette), présidente du conseil général de la Guadeloupe, estime que la loi de décentralisation n'est pas pleinement applicable dans les DOM, les conventions prévues n'ayant pas été ratifiées par le ministre de l'intérieur. Elle regrette qu'à la suite de la décision gouvernementale instituant une assemblée unique la Guadeloupe soit repartie vers « *des combats politiques, des affrontements de partis et des querelles idéologiques qui ne feront qu'accroître les retards déjà accumulés* ».

Le rapport de la commission parlementaire sur les activités du Service d'action civique

M. Foccart : le SAC n'a plus d'activités... pour le moment

Après la publication d'extraits du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les activités du Service d'action civique, puis de correspondances et de notes relatives à cette organisation (« le Monde » des 25 et 26 juin et du 9 juillet), nous publions ci-dessous des extraits de quelques-unes des auditions auxquelles la commission parlementaire a procédé. Les députés, qui ont entendu quatre-vingt-dix-neuf témoins lors de leur enquête, ont rendu public les procès-verbaux de quarante-trois entretiens.

● **AUDITION DE M. DANIEL VOLAN, responsable du SAC pour la région parisienne :**

Le rapporteur : « *Et vous, votre responsabilité, cela consiste en quoi ? Quand vous alertez les membres du SAC, c'est pour faire quoi ?* »

M. Volan : « *Le fonctionnement du Service d'action civique, en région parisienne : il y a un responsable par département pour les quatre départements de la couronne : il y a donc, comme vous venez de le dire, quatre secteurs dans Paris, qui ont également un responsable de niveau équivalent aux responsables des départements de la périphérie. Chacun de ces responsables départementaux ou de secteurs a, suivant les effectifs dont il dispose, un, deux, trois, quatre ou cinq adjoints qui ont également des chefs de groupe. Il y a un chef de groupe en général par dix militants et il y a autant de chefs de groupe qu'il y a de fois dix militants ; évidemment cela dépend de l'importance des effectifs.*

» *Mon rôle est extrêmement simple. J'ai été nommé à la tête de la région parisienne en 1977 pour faire un peu de réorganisation, pour faire en sorte que les liaisons soient plus courtes, plus rapides, parce que nous nous étions aperçus que, comme on avait énormément de militants, les responsabilités s'étaient un peu diluées, et on ne savait plus très bien qui faisait quoi ; il a fallu remettre un peu d'ordre. Nous avons fait cela avec quelques amis, et nous sommes arrivés à un résultat qui nous donne entière satisfaction, puisque, quand nous avons une manifestation, quelle qu'elle soit d'ailleurs, que ce soit une manifestation de service d'ordre ou « autres », nous avons très peu de coups de téléphone ou de signaux à donner pour que les militants qui sont concernés par cette manifestation soient prévenus. Cela fonctionne vraiment très bien (...).* »

Le président : « *Vous aviez moins d'effectifs lorsque vos amis étaient au gouvernement, alors que maintenant vous êtes dans l'opposition ?* »

M. Volan : « *C'est à cela qu'on sert, c'est tout à fait normal. Il y a davantage d'adhérents au R.P.R. maintenant qu'il est dans l'opposition ; il y a davantage d'adhérents au SAC. Il y a toute une kyrielle d'anciens militants qui sont revenus au SAC ; ils s'étaient un peu démobilisés et maintenant que les circonstances redeviennent autres, ils nous ont refait signe dès le mois de juillet.* »

● **AUDITION DE M. JACQUES FOCCART, ancien conseiller pour les affaires africaines du général de Gaulle et membre honoraire du SAC :**

Le rapporteur : « *Lors de la dernière assemblée générale du SAC, est-il vrai qu'on ait donné la consigne de mettre le fichier au secret au cas où M. Mitterrand serait élu ?* »

M. Foccart : « *Je ne suis pas sûr que ce soit lors de l'assemblée générale, mais cette consigne a dû, en effet, être donnée.* »

Le rapporteur : « *Par vous ?* »

M. Foccart : « *Non, absolument pas.* »

Le rapporteur : « *Tous les membres de cette association sont donc devenus clandestins. Vous trouvez cela normal ?* »

M. Foccart : « *Le SAC n'a plus d'activité, pour le moment.* »

Le rapporteur : « *Tout de même, ces trente caisses qui disparaissent dans la nature, cela soulève quelques questions...*

» *Est-il vrai que M. Marcellin ait envisagé de dissoudre le SAC ?* »

M. Foccart : « *Je ne crois pas. M. Marcellin — j'en ai parlé plusieurs fois avec lui — n'était pas pour la dissolution. Il pensait simplement qu'il fallait éviter le recrutement dans la police. Je dis ce qu'il m'a dit. (...)* »

Le rapporteur : « *A votre avis, quel rôle le SAC pourrait jouer dans l'opposition au pouvoir actuel ?* »

M. Foccart : « *Il pourrait faire ce qui a été fait du temps du R.P.F. où nous étions, là aussi, dans l'opposition. J'en parlerai avec M. Debizet. Mais c'est prématuré. Il faut attendre que le drame affreux d'Auriol se soit tassé. J'ai lu dans la presse, hier, que se constituait un SAC clandestin. Dans ce cas, il est clandestin aussi pour moi.* »

● **AUDITION DE M. LOUIS MOREL, ancien directeur central des renseignements généraux :**

Le président : « *En 1971-1972, vous avez été directeur central des renseignements généraux, et durant cette période il y a eu une tentative d'épuration du SAC.* »

M. Morel : « *J'ai été directeur central d'avril 1971 à août 1972. Durant ces seize mois, je n'ai jamais eu de contacts directs avec le SAC qui agissait pour le compte de l'U.D.R. en lui fournissant un service d'ordre et en participant à sa propagande. Mais, comme d'autres, mes services ont continué — je dis bien : continué — à aider M. Debizet qui, à la demande du président Pompidou, s'efforçait depuis 1969 d'éliminer du SAC les éléments douteux qui s'y étaient infiltrés, notamment à l'occasion de la lutte contre l'O.A.S. Mais je n'ai jamais vu M. Debizet, ni aucun dirigeant du SAC. En revanche, j'ai eu à intervenir pour mettre fin à des pratiques délictuelles, non du SAC véritable, mais d'éléments douteux qui agissaient plus ou moins en marge du SAC, en continuant à se réclamer à tort de lui. Je n'ai d'ailleurs pas la naïveté de croire qu'il n'existait plus aucun lien entre ces éléments et certains dirigeants du SAC, sinon le SAC lui-même.* »

● **AUDITION DE Me PIERRE LEMARCHAND, ancien responsable de la lutte contre l'O.A.S. en Algérie :**

Le Président : « *Que pensez-vous finalement du SAC ? Selon vous, à quoi a-t-il servi ?* »

Me Lemarchand : « *Je pense qu'il n'a servi à rien. Je suis persuadé que la légende du SAC s'est créée par la faute de certain officiers de police qui ont protégé des hommes qui avaient adhéré à cette association pour faire des bêtises, dans le but d'avancer plus vite dans leur carrière. Sans ces policiers, le SAC aurait gardé sa virginité. Je suis convaincu que le SAC, qui n'a plus maintenant aucun appui dans la police, reprendra ses fonctions normales de mouvement militant de droite. Le SAC n'a plus grand-chose à voir avec le R.P.R. Ce n'est pas non plus un mouvement d'extrême droite. Le SAC est à l'image même de Debizet, lequel est un honnête homme. Bien que je ne lui adresse plus la parole, je crois qu'il faut rendre justice même à ses pires adversaires.*

» *Tant qu'il y a eu une autorité incontestée dans les milieux gaullistes, c'est-à-dire du temps du Général, il n'y a pas eu tellement d'affaires du SAC. Celles-ci ont commencé avec le président Pompidou. Celui-ci avait des complexes à l'égard des gaullistes parce qu'il n'avait pas fait de résistance. Il a donc tout laissé faire.* »

● **AUDITION DE M. GASTON DEFFERRE, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation :**

« *Quand le drame d'Auriol a éclaté, je me suis posé la question de savoir si je devais proposer au gouvernement la dissolution du SAC. Puis j'ai pensé qu'il fallait d'abord faire toute la lumière sur cette organisation sur le plan administratif. Quand votre commission a été constituée, j'ai décidé d'attendre, pour prendre une décision, qu'elle ait pu poursuivre ses travaux. Car la dissolution du SAC à ce moment-là n'aurait pas facilité les choses. Et, par conséquent, je préférais surseoir.*

» *A la fin des travaux de votre commission, le gouvernement réunira tout le dossier et pourra alors prendre une décision.* »

Amnésies

Le SAC ? Connais pas. Il faut assurément un certain culot, lorsque l'on a été haut fonctionnaire de la police, pour venir énoncer ce genre de contre-vérité — sous la foi du serment, pour faire bonne mesure — devant une commission d'enquête parlementaire. Cette audace, quelques-uns des grands commis de l'Etat l'ont eue. « *Je ne me souviens pas* », a dit l'un, « *Vraiment, je ne vois pas* », disait l'autre. A tel point que M. Alain Hautecœur, député (P.S.) du Var et président de la commission, a pu conseiller à M. Lucien Louplas, ancien directeur des renseignements généraux à la préfecture de police de Paris : « *Vous pourrez lire le rapport de notre commission d'enquête. Ainsi vous apprendrez enfin ce qui s'est passé dans vos services pendant les douze ans durant lesquels vous les avez dirigés.* »

Le « dialogue » avec M. Roger Cabot illustre mieux qu'un autre cet état d'esprit. Commissaire divisionnaire à Bordeaux durant une vingtaine d'années, M. Cabot a pris la tête du SAC en Gironde en 1978, à l'heure de sa retraite. Quand avez-vous vu M. Pierre Debizet, secrétaire général du SAC, pour la dernière fois, lui demande-t-on ? « *L'an dernier. En février, je crois, au moment des mimosas.* » Et à Bordeaux, quand avez-vous réuni le SAC pour la dernière fois, poursuit-on ? « *Pour tirer les rois, il n'y a pas longtemps* », répond, imperturbable, M. Cabot, l'humour en verve.

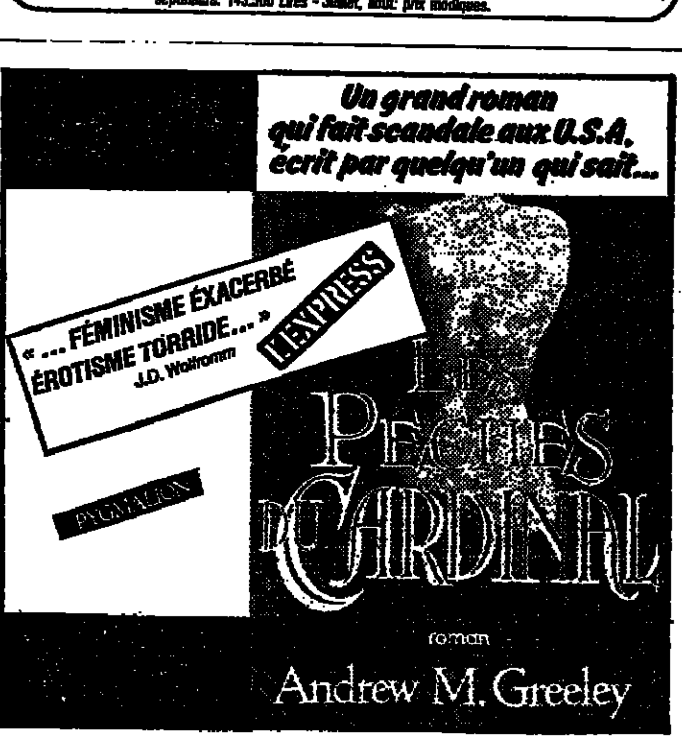
L'entretien continue : « *Y a-t-il eu des affaires judiciaires dans lesquelles les membres du SAC de Bordeaux étaient impliqués ?* »

M. Cabot : « *Quand je m'occupais d'une affaire judiciaire, je ne demandais pas aux gens leur carte de parti, leur appartenance politique. Ça, c'est ce qu'on demandait sous Vichy.*

— *Vous en savez quelque chose, vous êtes entré dans la police sous Vichy.*

— *C'est pour cela que j'en parle*, rétorque M. Cabot, cette fois sans humour, mais avec un aplomb imperturbable. — L. G.





Le Monde

société

LES CONSÉQUENCES DRAMATIQUES DE DEUX ACCOUCHEMENTS

Le prix d'une vie

De notre correspondant

Nancy. — Le 13 juin 1977, Mme Véronique Drappier, dix-neuf ans, accouche normalement *d'une petite fille, Peggy. Une* banale infection nécessite toutefois, quatre jours plus tard, la mise en place d'un traitement. Du gynergène et un antibiotique lui sont administrés. *Le drame débute* alors. Dès le 19 juin, la jeune femme se plaint de douleurs, de fourmillements dans les jambes. Elle le fera remarquer, en vain, au personnel soignant. Tout au plus changera-t-on l'antibiotique par un autre. La température ne cessera d'augmenter.

C'est dans un état semi-comateux que la jeune mère de dix-neuf ans sera transportée dans *un autre service. Le traitement* avait, en fait, déclenché un processus irréversible de gangrène des membres inférieurs. De juillet 1977 à avril 1980, Véronique Drappier subira quatorze *interventions chirurgicales, dont* l'amputation des deux jambes, et une hysterectomie (ablation de l'utérus), qui lui interdit toute grossesse future. *« Je me suis réveillée seule dans une grande chambre bleue. Lorsque j'ai voulu bouger ma jambe, je me suis aperçue que je ne l'avais plus »*, expliquera-t-elle avec une dignité résignée en octobre dernier, lorsqu'elle se présenta, dans son fauteuil roulant, devant la barre du tribunal correctionnel de Nancy.

A l'époque, l'avocat général, s'appuyant sur les rapports des experts et des contre-experts, avait admis l'existence d'une faute due au traitement et à un défaut de surveillance. Le tribunal avait alors condamné d'une peine amnistiable le responsable *du service en cause, estimant « qu'il avait commis une faute d'imprudence en relation directe avec les lésions dont fut atteinte la jeune femme »*. Le 8 juillet, son avocat, Mᵉ Georges-Philippe Bloch, du barreau de Nancy, réexposa devant le tribunal administratif de Nancy le cas de Mme Véronique Prioli, épouse divorcée Drappier depuis 1981. Il mettra en cause la responsabilité de la maternité puis celle du C.H.R., principalement, dans ce dernier cas, pour l'absence de personnel soignant au réveil de la première amputation. Un point d'ailleurs contesté par le service de réanimation en cause.

Y a-t-il un prix à une vie détruite à vingt-trois ans ?

Dans ses conclusions, retenant la seule responsabilité de la maternité, le commissaire du gouvernement, M. Hertgen, a estimé à 900 000 F le préjudice global des *« conditions d'existence de la jeune femme »*, dont l'incapacité permanente partielle est évaluée à 90 %. Le préjudice esthétique, qualifié de *« considérable »*, a été ramené des *150 000 F* demandés à 100 000 F, le *pretium doloris* de 500 000 F à 80 000 F.

Seul chiffre dramatiquement inchangé, les 3 352 F du fauteuil roulant, acheté voilà des années. Malgré la terrible situation de la jeune femme, celle-ci n'a perçu aucune indemnisation ou provision depuis 1977. Une saisie aurait même été pratiquée sur le salaire de son mari pour un montant de 858 F, afin de couvrir les frais afférents aux deux journées passées au service de gynécologie de la maternité. Avec une fillette de cinq ans, *élevée durant les années d'hos*pitalisation de sa mère par ses grands-parents, à vingt-trois ans, Mme Véronique Prioli-Drappier restera néanmoins seule, quel que soit le montant des indemnités que lui attribuera, sans doute, sous quinzaine, le tribunal administratif de Nancy.

JEAN-LOUIS BEMER.

LE DIRECTEUR DE LA CLINIQUE DE CHAMPIGNY S'EXPLIQUE

Une information vient d'être ouverte par le parquet de Créteil pour « rechercher les causes de la mort » de Mme Annette Cohen, décédée mardi 6 juillet avec l'enfant qu'elle mettait au monde dans une clinique de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) (*le Monde* du 9 juillet). L'instruction a été confiée à M. Simon Luciani, juge d'instruction à Creteil.

Brisant le silence dont ils s'entouraient, les responsables de la clinique apportent une version différente des événements relatés par la famille Cohen : *« Je respecte la peine de M. Cohen, sa réaction est normale et compréhensible,* explique M. Albert Jalkh, directeur administratif de l'établissement, *mais la famille se trouvait dans un endroit où il est difficile de contrôler les allées et venues... »* M. Jalkh, qui dit cependant qu'il n'était pas dans l'établissement ce jour-là, déclare que Mme Cohen « *n'a pas été seule plus de cinq minutes* » et que « *l'enfant n'était pas encore sorti au moment de la chute de la mère* ».

L'établissement de haut niveau, puisque classé en catégorie A, possède vingt-huit lits dans sa section maternité et est doté d'appareils de réanimation conformes à cette classification. « *Habituellement nous acceptons,* explique M. Jalkh, *la famille dans la salle de travail. La sœur et la belle-sœur de Mme Cohen sont d'ailleurs restées avec elle pendant plusieurs heures, mais la sage-femme estimant qu'elles faisaient trop de bruit les a malheureusement fait sortir.* » Ce jour-là, deux sages-femmes étaient de service, une en salle de travail, une autre avec les mères. Il y avait également quatre auxiliaires puéricultrices et deux infirmières. « *Lorsque l'on a trouvé Mme Cohen tombée de la table de travail, on l'a tout de suite transféré en salle de réanimation où il y avait un médecin accoucheur, un chirurgien et un anesthésiste.* »

MÉDECINE

Le prix de la santé

(Suite de la première page.)

L'efficacité des études entreprises, tant pour justifier le bien-fondé de certaines des dépenses engagées que pour réduire les gaspillages ou les abus, se traduit déjà, modestement certes, par le ralentissement de la croissance des dépenses hospitalières.

Mais le caractère tardif et fragmentaire des indications ainsi obtenues de *sources très disparates* conduit à l'heure actuelle à de grandes difficultés pour le pilotage, presque à l'aveugle, d'un système de santé dont le coût s'accroît non seulement en fonction du progrès technologique, mais de la progression considérable de la démographie médicale et de la médicalisation constante de la vie quotidienne.

La France compte cent huit mille médecins en activité, et *les auteurs du rapport présenté* à ce sujet à la Commission des comptes estiment qu'il faut attendre trente ans pour que s'équilibre le nombre des retraités et des praticiens nouvellement diplômés. En dix ans (1971-1981), si le nombre des médecins libéraux a été multiplié par 1,5, celui des consultations l'a été par 1,7 et celui des visites par 1,4.

Les actes dits techniques, coûteux, cotés en K et en Z (lettre *code de remboursement) ont été* quant à eux multipliés respectivement par 2,3 et 2,4.

Une telle évolution de la consommation d'actes techniques appelle une étude plus précise de ce phénomène qu'il importe d'enrayer sous peine de voir les médecins compenser la baisse de leur niveau de vie par une multiplication inutile et coûteuse d'actes exploratoires divers et diversement lucratifs.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Du CREDOC au SESI

M. Jack Ralite, qui présidait la première séance de la Commission des comptes de la santé depuis le changement de gouvernement, a annoncé la création d'un Service des statistiques, des études et des systèmes d'information (ou SESI) qui résulte d'une décision commune du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale et du ministère de la santé.

« Il nous est apparu essentiel, a-t-il déclaré, *de développer de façon décisive l'appareil d'information et d'analyse afin de disposer des outils permettant de prévoir les effets sur les agents économiques des décisions prises en politique de santé et de sécurité sociale. »*

L'activité du SESI, dont la direction a été confiée à *M. Jean-Pierre Behmoiras,* concernera tant le développement des enquêtes et des systèmes d'information sur la morbidité, les activités hospitalières et les établissements sociaux, que l'étude des bénéficiaires des transferts sociaux ou l'élaboration des comptes.

Les comptes de la santé sont donc transférés dorénavant du CREDOC au *SESI*, ce qui suscite chez les spécialistes du CREDOC qui les assumaient depuis des années une vive amertume.

La prise en charge directe des comptes de la santé par le ministère lui-même est décidée, *a déclaré M. Ralite, et elle de*viendra effective dès 1982, le CREDOC restant *« un interlocuteur privilégié »* mais non le maître d'œuvre.

Le ministre de la santé a annoncé en outre que les premiers résultats de l'enquête décennale sur la santé conduite en collaboration avec de nombreuses institutions nationales seront rendus publics en 1983, en qu'un système d'enquête mensuelle de conjoncture sur les dépenses de santé serait mis en place par le ministère grâce à une enquête directe menée dans un premier temps auprès des hôpitaux publics, puis, ultérieurement, des cliniques privées et des autres secteurs de la consommation médicale.

Ces projets ambitieux *« correspondent*, a conclu M. Ralite, *à une nécessité profonde. Ils constituent un des volets de l'action gouvernementale pour que chaque franc utilisé dans le domaine de la santé le soit à bon escient. »* — Dr E.-L.

ÉDUCATION

● *Création d'une université des Antilles-Guyane.* — Un décret paru au *Journal officiel* du 9 juillet annonce la transformation en université du centre universitaire des Antilles-Guyane. Créé en 1970, l'établissement public à caractère scientifique et culturel comprend cinq unités d'enseignement et de recherche. Trois en Guadeloupe (sciences juridiques, sciences exactes et sciences de la santé) et deux en Martinique (sciences juridiques et lettres).

Quelque trois mille sept cents étudiants étaient inscrits dans ce centre universitaire en 1981-1982. La différence entre une université et un centre universitaire concerne l'organisation pédagogique et le recrutement des enseignants. Cette décision prendra effet à compter du 1ᵉʳ octobre 1982.

● RECTIFICATIF. — L'Ecole normale de jeunes filles du boulevard Jourdan (lettres). — C'est la *totalité* du classement final et non la seule liste des admises qui a été publiée dans nos éditions du 9 juillet. Sont admises les quarante-huit premières nommées (jusqu'à Mlle Nathalie Mosoni). Les 49ᵉ, 50ᵉ et 51ᵉ seront admises en cas de désistement. A partir de la 52ᵉ, il s'agit d'élèves admissibles, mais non admises.

DÉFENSE

APRÈS LE CONFLIT DES MALOUINES ET LA GUERRE IRANO-IRAKIENNE

Des armements français convoités et concurrencés

Il fallait s'y attendre : la publicité donnée aux succès de certaines armes françaises aux Malouines et au Proche-Orient a déjà eu pour effet d'inciter récemment des clients étrangers à s'intéresser aux caractéristiques et aux performances des matériels engagés, tels le missile air-surface AM-39 Exocet et le missile anti-aérien Roland.

Des contacts ont été pris par le Venezuela, le Koweït et le Qatar pour ce qui concerne le Roland, ce missile supersonique contre avions à basse altitude que les Argentins ont utilisé, avec succès, en protection de Port-Stanley contre des Harrier britanniques, et que les Irakiens ont lancé, avec quelque réussite, contre des Phantom iraniens.

Avant l'embargo décrété par les Européens, la France avait livré deux postes de tir Roland sous « shelter » (abri mobile) à l'Argentine. Le premier était érigé en défense rapprochée d'une base aérienne dans le sud du pays et le second déployé en catastrophe aux Malouines, où il *a été engagé,* dit-on, contre au moins cinq Harrier. De son côté, l'Irak, qui a commandé ce système de défense aérienne à la France pour 10 milliards de francs, a tiré, il y *a deux mois encore,* le Roland contre deux Phantom iraniens qui ont été détruits en vol.

Ces détails, souvent méconnus du public, sont observés à la loupe par les états-majors étran*gers et par leurs spécialistes de* l'armement, qui demeurent à l'affût de renseignements sur les conditions dans lesquelles sont engagés en vraie grandeur opérationnelle, et non plus seulement en expérimentation ou en démonstration par leurs fabricants, les matériels censés satisfaire leurs besoins militaires.

Dans le cas présent, l'attrait que peut exercer le Roland ou le Crotale sur les responsables du Koweït et de Qatar ne signifie pas le succès assuré pour les industriels français. Au contraire.

Pressantes sollicitations

La France se heurte dans cette région du monde à une vigoureuse rivalité des Etats-Unis. *Les Etats du Golfe sont, en effet,* la cible de pressantes sollicitations de Washington : en particulier, une offre de leur fournir un réseau intégré et commun de défense aérienne des bases ou des côtes, à partir de plusieurs modèles de missiles américains qui se complètent à toutes les altitudes.

Avec l'achat d'avions-radars Boeing E-3A, capables de coordonner cette défense aérienne, l'Arabie Saoudite devrait jouer un rôle primordial dans l'exécution de ce projet. Elle pourrait influencer directement ses partenaires du Golfe dans le choix des missiles adaptés au contrôle par les Awacs, et, dans cette éventualité, les engins américains sont mieux placés que les engins français.

Précisément, à l'occasion d'un *marché potentiel* : celui des missiles surface-surface ou air-surface du modèle Exocet, l'Arabie Saoudite est — toutes comparaisons gardées — dans le même rapport de forces, vis-à-vis de ses fournisseurs français, que dans le cas des systèmes d'armes anti-aériens. Les Saoudiens estiment avoir besoin de missiles de ce type, singulièrement de l'AM-39, et ils l'ont fait savoir à la France comme ils l'ont exprimé à d'autres fabricants étrangers d'engins concurrents de l'Exocet.

L'Irak a utilisé l'*AM-39* depuis des hélicoptères Super-Frelon conçus par la France, contre quatre bateaux iraniens, dans les premiers mois de son conflit avec Téhéran. Les Argentins, pour leur part, ont lancé quatre AM-39, qui ont neutralisé un escorteur et un porte-conteneurs britanniques, et ils ont « bricolé » un Exocet *MM-38 — dans sa version surface-surface montée à l'origine sur l'un de leurs navires de guerre,* — qu'ils ont débarqué sur les Malouines pour la mettre en batterie à terre et *le tirer, à la hâte, contre un* deuxième escorteur britannique touché durant la dernière phase des hostilités.

Selon des informations recueillies à Paris, la volonté des Saoudiens serait double : disposer, d'abord, de missiles AM-39 pour des avions de patrouille maritime et, ensuite, obtenir de la France — à laquelle ils ont déjà commandé des missiles surface-surface Otomat pour leurs frégates de 4 000 tonnes — une version du missile anti-aérien Crotale spécialement améliorée pour fonctionner comme un système anti-missiles qui intercepterait des engins au ras de l'eau.

Des miettes

Ce Crotale naval anti-missiles est aujourd'hui à l'étude chez Thomson-C.S.F. et Matra et il pourrait être prêt pour 1984 ou 1985.

On le voit, le conflit des Malouines et celui qui a opposé l'Irak à l'Iran ont relancé les tractations de la France avec certains de ses clients, notamment au Proche-Orient, dans des secteurs de l'armement et à un moment où les Etats-Unis jouent de leurs alliances préférentielles pour s'installer en force et embarasser les Français.

« Même si nous ne devions recueillir que quelques miettes au Proche-Orient, face à la contre-attaque américaine, explique un industriel français, *ce serait déjà confortable et suffisant. »* Ce serait même, à l'en croire, d'autant plus indispensable que l'on peut redouter, dans le même temps, une fermeture progressive des marchés européens, obligeant à des solutions de remplacement ailleurs.

En Europe, en effet, les budgets de la défense ont tendance à marquer le pas. Face à cette diminution du pouvoir d'achat de leurs forces armées, les gouver*nements ne savent pas toujours* comment orienter leurs dépenses militaires et quels types de matérie sacrifier ou encourager. D'où des retards dans la décision politique, des reports, voire des annulations importantes de commandes.

Dans le cas plus précis de la France, à cette constatation des industriels de l'armement s'ajoute la crainte de responsables politiques que l'intégration de l'Espagne dans l'OTAN et le resser*rement de ses liens avec Wash*ington conduisent à un dépérissement des relations militaires avec la France, l'un des principaux pays fournisseur — en blindés, avions, hélicoptères et bateaux de guere — de Madrid.

Pris dans la mouvance américaine, l'Espagne pourrait, de surcroît, servir de relais — grâce à ses arsenaux, par *exemple*, et par le biais de crédits acordés par les Etats-Unis ou asortis d'un financement saoudien — pour la vente de navires de combat à des pays du Proche-Orient, à commencer *par l'Egypte. La situation de la* France deviendrait vite intenable. Combattue sévèrement au Proche-Orient et menacée d'être chasée d'Europe, est-ce l'alternative qui l'attend ?

JACQUES ISNARD.

PRÉCÉDEMMENT CONDUITS DEPUIS LES COTES AQUITAINES

Des tirs de missiles balistiques auront lieu au large de la Bretagne

Biscarrosse (Landes). — Des tirs de missiles balistiques, à partir de sous-marins, auront lieu, dans un avenir proche, au large de la Bretagne, au lieu des côtes de l'Aquitaine où est installé l'essentiel du centre d'essais des Landes dans la région de Biscarrosse, Captieux et Hourtin. C'est ce qu'a annoncé, jeudi 8 juillet à Biscarrosse, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, *venu célébrer le vingtième anniversaire* de la création du centre chargé d'expérimenter en Atlantique les engins spéciaux français après la fermeture, en 1967, du centre de Colomb-Béchar-Hammaguir en Algérie.

En vingt ans, le centre d'essais des Landes a tiré plus de six mille engins, dont cent dix missiles balistiques stratégiques et quarante missiles nucléaires tactiques Pluton.

Depuis le tir du 18 novembre 1980, le centre de Biscarosse s'est attelé à la tâche principale d'expérimenter le missile M-4, le premier missile français à trois étages de propulsion, doté de plusieurs charges thermonucléaires et destint au sous-marin nucléaire *l'Inflexible*, qui vient d'être lancé à Cherbourg et qui sera opérationnel durant l'été 1985. *« Ce sont les essais les plus complexes que nous ayons jamais eus à mener »*, a reconnu l'ingénieur en chef de l'armement Schwebel, chef de la division des programmes.

Un huitième tir expérimental de M-4 est en cours de préparation à Biscarosse, depuis un socle à terre, et il pourrait avoir lieu à la fin de juillet sous la responsabilité de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), le maître d'œuvre du *projet. Les tirs sont dirigés vers* les Açores et ils mobilisent quatorze radars de précision au sol, vingt calculateurs et de l'ordre de cinq cents à six cents personnes embarquées à bord d'hélicoptères, d'avions de patrouille *maritime ou de bâtiments de me*sures et d'observation, ou basées sur l'île portugaise de Florès pour l'étude de la trajectoire.

Evoquant l'avenir des installations du centre d'essais, le ministre de la défense a indiqué que les techniciens seront prochainement amenés à utiliser la station de Quimper (Finistère) comme base de lancement pour les tirs à plus longue portée.

Cette annexe du centre d'essais des Landes, en Bretagne, a été inaugurée en juillet 1980. Avec ses deux radars de trajectographie, ses équipements de télémesures et ses moyens de calcul et de transmissions, la base de Quimper permet, à l'occasion du vol du *troisième étage du M. 4*, de recueillir des mesures pendant les essais tout en s'affranchissant des perturbations que la flamme de l'engin apporte à la propagation des ondes radioélectriques.

M. Hernu n'a pas publiquement explicité la date et les raisons pour lesquelles les tirs balistiques à partir de sous-marins — il s'agit du sous-marin expérimental *Gymnote* mais, probablement, aussi des sous-marins opérationnels — seront transférés des côtes de l'Aquitaine au large de la Bretagne.

Selon les techniciens de Biscarrosse, les lancements depuis la Bretagne, à proximité des installations portuaires de la force océanique stratégique de l'Ile-Longue en rade de Brest, permettront de se dispenser de l'autori*sation* préalable des autorités américaines qui contrôlent le déplacement de tous les mobiles aériens dans cette zone de l'Atlantique, au nom du droit qui leur a été reconnu de prise en charge du trafic (Flight Information Region ou FIR), notamment aux Açores, depuis la fin de la dernière guerre mondiale. Accessoirement, le tir depuis la Bretagne supprimera la gêne des activités observée jusqu'alors au nord-ouest de la péninsule ibérique.

Mais l'avantage majeur qui devrait en résulter est surtout de pouvoir expérimenter des engins à plus longue portée. Le M. 4 actuel couvre une distance de 4 000 *kilomètres* avec six charges explosives. Le même missile, avec une seule tête, pourrait porter à plus de 4 600 kilomètres, et l'on sait que les états-majors pensent déjà à son successeur, le M. 5, qui serait embarqué à bord du septième sous-marin qui devrait être prêt en 1994 selon les directives du conseil de défense.

J.I.





LA DOUZIÈME COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Fin du rêve

Quelle équipe, mais quelle équipe ! La bleue, bien sûr, celle de Michel Platini, qui a raté le ciel à une lucarne près. La blanche, celle de Karl-Heinz Rummenigge, est trop habituée aux honneurs et n'a plus besoin qu'on la complimente : pour elle, une finale de Coupe du monde en plus ou en moins, c'est une simple satisfaction, ajoutée ou retirée.

Beaucoup de Français se sont réveillés, ce vendredi matin, *tremblants encore d'émotion* : même M. Jacques Chaban-Delmas, féru de sport, interrogé ce 9 juillet à la radio, n'arrivait pas à trouver ses mots. C'est dire... Et l'A.F.P. rapporte que le président de la République a suivi, d'un restaurant de Budapest, cette rencontre R.F.A.-France « avec passion ». M. Mitterrand a estimé, selon les dépêches, que l'équipe de France aurait mérité de l'emporter. Il n'y a pas de risque que ce jugement crée un incident diplomatique avec M. Helmut Schmidt...

Parce que des événements autrement *importants se sont passés tout au long de ce* Mundial, parce qu'il ne s'agit que de football, on peut, pour une fois, tirer un peu sur la corde nationaliste : elle a été exemplaire et magnifique, surtout au plan moral, cette équipe dirigée, d'une main de velours, par Michel Hidalgo. Elle a été superbe, jeudi soir, cette équipe dont on disait pis que pendre, contrastant ainsi avec la haine au cœur d'un Harald Schumacher — quel talent, pourtant, ce gardien de but allemand ! — elle a donné, deux heures durant, le frisson de l'espoir, et il n'y a rien à regretter. Quelle ovation, on l'imagine déjà, quand elle va retrouver le Parc des Princes !

Chauvinisme ? Non : la finale Italie-R.F.A. est logique. Deux formations solides, équilibrées, même si elles ne procurent pas ce pincement au cœur, qui vous donne envie, tout à trac, de faire vos bagages pour Rio-de-Janeiro. Le football, le sport, c'est fait pour cela, comme n'importe quel spectacle de génie : fournir une part de rêve, tout en s'efforçant de ne pas rater le dernier métro. — M. C.

R.F.A. - FRANCE : 120 minutes exceptionnelles

De notre envoyé spécial

Séville. — Cela aurait fait un joli titre de roman : retour à Séville. Retour à la case départ pour un somptueux moment. Un petit ou un grand mois après U.R.S.S.-Brésil, France-R.F.A.

Les chevaux portaient toujours chapeau, les curés encore soutane, et les maisons maures du quartier de Santa-Cruz affichaient la fière devise andalouse, le célèbre Nado, contraction de *No me ha dejado*, « *Elle ne m'a pas abandonné.* » Rien n'avait changé. Tout avait changé. Dans les cent *jardins de la ville, les fleurs sous* le soleil ardent, presque féroce, étaient fanées, un peu comme de nombreuses équipes de ce Mundial flétries par la chaleur.

La Giralda tournait au vent brûlant, et Séville, investie par les cariocas brésiliens au mois de juin, se consolait au mois de juillet dans l'invasion massive des touristes américains. Les rues sentaient encore le jasmin mais les boutiques débitaient déjà des souvenirs pour tous les goûts. Les restaurants typiques avaient sorti pour ces touristes et pour les supporters leurs menus en quatre langues, avec des approximations touchantes qui feraient parfois douter de la qualité des causes. Les antiquaires vendaient en pièces détachées, dans leurs échoppes volontairement crasseuses, des siècles d'art religieux. Et les petits Gitans quêtaient des piécettes aux carrefours des routes plutôt que sous le porche des églises.

Les Allemands de l'Ouest avaient vécu dans le confort glacé et triste d'un building brun l'attente d'avant-match, comme auparavant les Soviétiques. Et plus loin, dans les champs d'oliviers, sur la route de Cordoue, les Français patientèrent dans le luxe d'un château-hôtel où les avaient précédés les Brésiliens et jadis un certain Pedro le Cruel. Cruel avertissement.

Séville, qui sait s'accommoder du changement, avait été prompte à réagir. Autour du stade, tout l'après-midi, tandis que peu à peu les autocars venus du Sud, la mer, ou du Nord, Madrid, s'alignaient sur la terre ocre, les marchands proposèrent aux gens des deux camps les drapeaux des deux pays hâtivement confectionnés. On n'aura probablement pas chômé dans les ateliers de couture andalous. Pas plus qu'on n'aura chômé sur cet aéroport presque campagnard où les charters se succédèrent toute la journée. La Fédération française elle-même avait affrété un Boeing-747, un bon gros Jumbo, à la mesure de sa grande satisfaction, pour amener de Paris « ses amis » et quelques ministres.

Force et fantaisie

Séville sait accueillir, en ville profondément marquée par l'influence arabe. Ici, l'usage s'impose encore, lorsque quelqu'un sonne à la porte d'une maison, de donner à la rituelle question du propriétaire « *Qui est-ce ?* » la rituelle réponse « *Gente de paz* » (« *Gens de paix* »). Ces deux équipes, venues sonner aux portes du stade et d'une finale de Coupe du monde furent donc très bien accueillies. Avec les Brésiliens, Séville avait cédé à l'exubérance. Avec les Soviétiques, à la curiosité. Restait pour l'équipe d'Allemagne le respect que l'on doit à une grosse armée en campagne. Et pour la pimpante équipe de France l'espoir de la *fantaisie*.

Car, si le football français, avant cette demi-finale, avait su plaire à l'Espagne, il n'avait pas vraiment convaincu de sa constance et de son efficacité. Il suffisait à ce propos de lire les titres de la presse : « La force allemande contre la fantaisie française ». Un débat vite résumé et vite conclu. Avantage à la force et invite au public plutôt flatteuse : « *Allez voir jouer la France,* écrivait jeudi matin un quotidien andalou. *Si elle se maintient au même niveau qu'à Madrid, vous ne perdrez pas votre soirée.* »

On ne pouvait être plus clair. Des Français, on espérait qu'ils fassent le spectacle. Des Allemands, on attendait qu'ils empochent la recette. Ce sentiment était d'ailleurs parfaitement partagé par le camp allemand, où journalistes et joueurs faisaient preuve d'une confiance et d'une absolue tranquillité, très proches de l'arrogance. On promettait aux Français du 4-1. Le football allemand ne connaît pas, de toute évidence, la modestie et tire sa substance d'une certitude un peu exaspérante, celle d'être le meilleur.

Les rodomontades d'avant-match, le vaniteux *Deutschland Uber Alles*, ont duré ce que durent les prises de conscience. Quel match ! Et la glorieuse incertitude du sport, quelle fadaise ! Dans ce stade rouge et blanc, couleurs d'arène, il s'est passé quelque chose qui n'aurait pas déplu à l'amoureux de Séville, Ernest Hemingway : un monument de cruauté, une féroce dramatique avec mise à mort des vaincus.

Il y a des moments qui ne sont guère supportables. L'indécence d'une équipe qui clame sa joie en se roulant dans l'herbe quand toute une autre équipe pleure de rage et de déception. L'indécence d'une rencontre épuisante, comme un attentat permanent à l'équilibre nerveux. L'indécence enfin de cette loterie des pénalties, roulette russe du football, facilité sordide pour abréger les duels sans vainqueur.

Il y a des images qui font choc. Le petit Giresse filant comme un voleur vers les vestiaires pour y cacher sa peine. Janvion, le brave Janvion, boitant et secouant doucement la tête comme un boxeur groggy. Platini marchant comme un automate. Et Trésor, la figure enfouie dans un maillot allemand. A ce moment-là, ils ont fait de la peine, réellement, les joueurs français. On pensait à eux non comme à ces héros mort pour la patrie, non pour les plaindre ou les célébrer avec des trémolos dans la plume, mais comme à des jeunes gens « volés », des sportifs passés injustement à côté d'une immense joie, d'un bonheur sans égal.

Car ce dénouement forcé ne fut ni juste pour eux, ni bon pour le football. Coup d'arrêt brutal à un spectacle sublime.

Au sortir du stade et tandis que les supporters allemands chantaient bien trop fort pour n'avoir eu quelques craintes, on a entendu Michel Hidalgo. Et cet homme, passé lui aussi à côté d'une revanche totale sur les stratèges de bistrot, disait : « *Cette défaite, il faudra l'accepter, mais elle fera mal aux joueurs. Elle nous fera mal et nous mettrons du temps à la surmonter.* »

A qui n'aurait-elle pas fait mal ? Car il y a eu injustice et, peut-être plus que cela, une manière de vilenie dans ce match. Elle fut le fait d'un homme, l'Allemand Schumacher, un excellent gardien, mais tout bien pesé un triste sire. Ce grand et solide gaillard a sauvé son équipe de la défaite, mais à quel prix !

Cela se passait à la cinquante-septième minute. Le score à ce moment-là était nul (1-1). Les Allemands de l'Ouest, plus vite entrés dans le sujet, avaient débuté en trombe. A leur manière, celle du piston Briegel, arrière-avant, celui qui fait marcher toute la machine, celle d'une équipe sûre d'elle-même et dominatrice. Elle était très impressionnante à ce moment-là la phalange de muscles et de fer. Et, au sens propre du terme, l'équipe de France passa un sale quart d'heure. Au tennis, on dit d'un joueur mort de trac qu'il a le « petit bras ». Elle avait bien « petit pied » l'équipe de France, la peur au ventre, sous le déferlement. La sanction se fit très vite. Litbarski, bien bel ailier, s'en vint, deux minutes après un premier tir sur la barre, récupérer un ballon repoussé en catastrophe par le gardien français Ettori. C'était le premier but (1-0).

Tout à redouter

Il n'y avait rien à dire et déjà tout à redouter. Mais c'était aussi sous-estimer la qualité réelle de l'équipe de France. Libérée de ses angoisses et de ses complexes, en quelques minutes, elle aussi allait prendre le match à son compte. Pour une superbe et longue démonstration, par la pratique d'un jeu collectif de très haut niveau, au point de parfois ridiculiser la « meilleure » équipe d'Europe. On savait l'équipe de France très forte, peut-être inégalable en milieu de terrain, dans ce Mundial. Elle s'est montrée redoutable dans toutes ses lignes, notamment derrière avec un Trésor rajeuni de huit ans, Janvion au diapason, Bossis, auteur d'une énorme partie.

Là encore la sanction ne tarda pas. A la vingt-sixième minute, Karl Foester, qui avait la charge de Rocheteau, en perpétuelle guérilla, ne trouva pas d'autre moyen pour le neutraliser que le placage. C'était le penalty indiscutable. Les Allemands ne discutèrent pas la décision de l'arbitre hollandais, M. Corver. But de Platini (1-1).

C'était surtout le début d'une extraordinaire fantasia française. A l'image d'un Tigana étincelant, un tourbillon offensif, un régal et une réconciliation magistrale avec le football d'attaque. Le match était rude, parfois trop, l'arbitre laxiste, ne sanctionnant pas suffisamment les fauchages. Mais il était aussi réellement enthousiasmant et d'une qualité rare pour ce Mundial.

Les Français ne réussirent pourtant pas à marquer. Certes, il s'agissait de l'équipe d'Allemagne et de gens qui ne s'embarrassent pas de détails dans les moments difficiles. Genghini, autre étoile, allait d'ailleurs sortir, victime de multiples coups. Et c'est là que se situera l'incident. Son remplaçant, Battiston, entré à toute allure dans le match, se trouva, sur une passe lumineuse de Platini, seul face à Schumacher.

Le gardien allemand n'avait pas le choix. Il fallait sortir. Mais Schumacher n'alla pas jouer le ballon. Il alla délibérément assommer Battiston, une ou deux secondes après que celui-ci eu tiré. Comme il avait tenté de frapper Six auparavant. Comme il tentera de « descendre » Rocheteau après. A ce geste scandaleux, et non sanctionné, Schumacher ajouta l'indécence de ne pas même aller s'enquérir de l'état du joueur français. Battiston, K.O., commotionné, deux dents brisées, fut évacué sur une civière.

Ce coup délibéré aurait mérité l'expulsion. Il n'en fut rien, pas même un avertissement. Et l'équipe de France se vit contrainte d'utiliser en quelques minutes ses deux remplaçants, avec l'entrée de Lopez.

Tirs au but

Le match continua cependant à son entier avantage. Réellement, elle aurait dû gagner et ne le put. La chance fait partie du jeu, la malchance aussi, comme ce tir d'Amoros sur la barre à la quatre-vingt-neuvième minute, qui valait qualification. En face, par de rudes contre-attaques, l'Allemagne s'essaya mais en vain à faire la différence.

Ce match ne pouvait donc se terminer que par deux prolongations de quinze minutes, d'une exceptionnelle intensité, presque sans précédent. Hormis, justement, une autre demi-finale mémorable : Italie-Allemagne fédérale, au Mexique, en 1970.

En quelques minutes, six exactement, l'équipe de France s'ouvrait enfin, de façon quasi certaine, le chemin de la finale. Un superbe but de Marius Trésor à la quatre-vingt-douzième minute, sur un coup franc de Rocheteau. Un autre but aussi beau de Giresse sur une attaque, à la quatre-vingt-dix-huitième minute. Le trou était fait (3-1).

Vingt-deux minutes à jouer, deux buts d'avance et la finale en vue. Avec cela, une équipe doit pouvoir tenir le résultat, ou alors, c'est qu'elle est française, qu'elle a les défauts de ses qualités, une incapacité à fermer le jeu, à baisser le rideau, à jouer à l'italienne. Une incapacité en somme à garder la tête froide devant un pareil bonheur.

La France était en finale et elle en est sortie toute seule. Peut-être épuisée, elle qui ne disposait plus de remplaçants. Peut-être submergée par l'entrée en jeu des jokers allemands, Rummenigge et Hrubesch, le cerveau et le crâne. En six minutes également, l'Allemagne, admirable de volonté, revint justement par Rummenigge et par Fischer, servis bien sûr par Hrubesch.

Et, comme si cela ne suffisait pas, ce bonheur gaspillé, la France s'offrit un nouveau ratage dans l'épreuve des tirs au but. Ettori, en arrêtant le troisième tir, celui de Stielike, offrit à nouveau la finale à ses camarades. Didier Six, d'un tir de collégien, la refusa. Et le meilleur des Français, Maxime Bossis, contraint et forcé d'opérer en sixième position, eut le malheur de briser définitivement le rêve. Mais qui pourrait vraiment leur en vouloir ?

PIERRE GEORGES.

ITALIE-POLOGNE : (2-0)
Rossi, l'homme du match

De notre envoyé spécial

Barcelone. — *Le speaker* officiel du stade de Nou Camp, qui ne voulait sans doute pas voir *la fin de sa demi-finale* gâchée par les sifflets des spectateurs, a eu une initiative originale. Alors que les joueurs italiens se passaient et se repassaient la balle en retrait en attendant le terme *du match consacrant leur* victoire (2 à 0) sur les Polonais, il a annoncé au micro et fait inscrire sur le tableau lumineux : « *L'homme du match, c'est Paolo Rossi* », déclenchant par là même une belle ovation.

Après les trois buts marqués contre le Brésil, l'avant-centre italien venait, il est vrai, d'inscrire à nouveau les deux buts de son équipe en déviant une passe de Giancarlo Antognoni (22e minute), puis en reprenant de la tête un centre de Bruno Conti (73e minute), mais il savourait surtout une belle revanche sur un destin particulièrement contraire ces derniers mois. Il fallait qu'Enzo Bearzot, le sélectionneur, ait une confiance absolue dans le talent de son buteur pour l'emmener en Espagne alors qu'il avait disputé trois rencontres de championnat et le dernier match de préparation contre la Suisse.

Victime

Paolo Rossi restera en effet pour longtemps encore la grande vedette ou, pour certains, la principale victime du scandale des paris clandestins (Totonero) sur les matches du championnat italien. Accusé par un vendeur de fruits en gros d'avoir accepté, avec trois de ses coéquipiers de Pérouse, de fausser le résultat d'un match contre Avellino en décembre 1979, puis de ne pas avoir tenu parole, il avait été condamné à trois ans de suspension par la fédération italienne sans la moindre preuve.

L'un des quatre joueurs accusés avait même avoué au procès avoir reçu et gardé les huit millions de lires pour son propre compte. Une mesure de clémence avait ramené sa sanction à deux ans pour lui permettre d'effectuer sa rentrée le 29 avril, soit un mois et demi à peine avant le début de la Coupe du Monde. Bien qu'il ait continué à s'entraîner quotidiennement pendant sa suspension, Rossi avait pourtant besoin de retrouver ses marques et surtout le rythme de la compétition.

Les spectateurs de Vigo ne garderont pas un grand souvenir de ses débuts *dans cette Coupe* du Monde, le 14 juin, contre cette même Pologne. Si Paolo Rossi avait besoin de se réadapter au jeu de la squadra azzura, les Polonais étaient tout autant en rodage. La Belgique et la Roumanie ayant renoncé à se déplacer en raison de la situation économique et politique pour les deux matches de préparation prévus, il n'avait pas disputé de rencontre internationale depuis plusieurs mois.

Si Anton Piecniczek, l'entraîneur polonais, a rapidement trouvé une solution à ce manque d'efficacité en plaçant Zbigniew Boniek à la pointe de son attaque, Enzo Bearzot ira même jusqu'à faire sortir Rossi contre le Pérou pour « *ne pas le décourager* ». La piètre exhibition de l'Italie au premier tour avait déclenché de multiples polémiques dans la presse transalpine. Une fois de plus, Rossi allait s'y trouver au centre, puisqu'un journal affirmait même qu'il vivait une amitié particulière avec un arrière de l'équipe. Rossi et l'ensemble des joueurs italiens, qui à dater de ce jour avaient cessé de parler à la presse, ont préféré répondre sur le terrain contre l'Argentine, le Brésil, la Pologne.

Cinq buts

Privé de Boniek, suspendu pour ce match, Piecniczek n'avait pas caché ses ambitions en centrant l'entraînement de la veille sur les tirs de penalty. Lato, qui fêtait sa cent deuxième sélection et égalait ainsi le record de son pays, détenu par Dena, prenait bien la place de Boniek, mais l'équipe polonaise n'abandonnait pas sa défense de fer (un but concédé en cinq matches) formée d'un double rideau de quatre arrières et de quatre milieux de terrain

Serré de près par ses deux immenses gardes du corps, Zmuda (1,86 m) et Janas (1,83 m), Rossi, qui avait montré son opportunisme contre les Brésiliens en exploitant deux fautes de défense, profitait cette fois de sa vivacité pour jouer les feux follets au milieu des grosses cylindrées polonaises asphyxiées par la chaleur (34 degrés à l'ombre au coup d'envoi) Ciolek et Janas recevaient même deux avertissements en tentant irrégulièrement de le maîtriser.

Avec cinq buts, Rossi se retrouve en tête du classement des buteurs de la Coupe du monde, malgré son premier tour de rodage. Sa fraîcheur physique et son appétit de jouer bien compréhensible pourraient être les meilleurs atouts de l'Italie, *dimanche 11 juillet à Madrid*, pour la finale contre la République fédérale d'Allemagne.

GÉRARD ALBOUY.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Les mauvais chemins de Paris-Roubaix

De notre envoyé spécial

Lille. — Au lendemain d'une étape annulée et à la veille d'une journée de repos, on attendait beaucoup de cette course autour de Lille qui empruntait, jeudi 8 juillet, les plus mauvais chemins de Paris-Roubaix. Les noms des villages traversés, Gruison, Sainghin-en-Melantois et... Bouvines, préfiguraient à eux seuls de furieuses batailles.

Nous sommes néanmoins restés sur notre faim. Soixante-sept coureurs ont terminé groupés à vingt-quatre secondes du vainqueur, le Néerlandais Jan Raas, un spécialiste des pavés, tandis que dans l'intervalle deux Français, Pierre Le Bigaut et Dominique Arnaud, se classaient respectivement troisième et septième.

Plusieurs crevaisons de Bernard Hinault ont peut-être changé la physionomie de l'étape. Le Français s'apprêtait à attaquer lorsqu'il dut s'arrêter pour changer de vélo. Il allait rejoindre le peloton de tête quand il fut accidenté une seconde fois. D'autres ont été plus malchanceux que lui : l'Italien Beccia, par exemple, qui a crevé à quatre reprises, ou Pascal Poisson, qui ne put être dépanné alors qu'il appartenait au premier groupe. La fausse manœuvre lui a coûté la bagatelle de huit minutes.

Les incidents mécaniques, évidemment plus nombreux sur les pavés que sur les bonnes routes, sont décidément la plaie de ces itinéraires tordus que Bernard Hinault, comme Jacques Anquetil naguère, condamne en parlant de « course-loterie ».

Pourtant, s'il est vrai que « l'enfer du Nord » fait une place trop importante au hasard, il faut admettre qu'une certaine logique se dégage des incertitudes de la compétition cycliste. Dans Paris-Roubaix, au mois d'avril, Ludo Peeters avait préparé la victoire de son équipier Jan Raas n s'échappant à la faveur des ultimes difficultés. Cette fois encore, le Belge et le Néerlandais ont été les meilleurs en fin de course. Peeters s'est détaché à 25 kilomètres du but. Raas a gagné. La hiérarchie est respectée.

Un coup de chapeau à Marcel Tinazzi — le vainqueur de Bordeaux-Paris, — qui a terminé cette pénible étape en dépit d'une fracture d'un scaphoïde et d'une crevaison, mais qui refuse d'abandonner en évoquant l'exemple de Poulidor : « *Raymond souffrait de la même blessure en 1962*, dit-il. *Cela ne l'a pas empêché de monter sur le podium à Paris* ».

JACQUES AUGENDRE.

Sixième étape (Lille-Lille) : 1. Jan Raas (TI-Raleigh), les 233 km en 5 h 55 min. 42 sec. ; 2. Jacobs (VER), à 10 sec. ; 3. Le Bigaut (COP) ; 4. Martens R. (DAF) ; 5. Van Houwelingen A. (VER) ; 6. Andersen (COP) ; 7. Arnaud (WOL) ; 8. Kelly (SEM), à 24 sec. ; 9. Villemiane (WOL) ; 10. Tackaert (DAF).

Classement général : 1. Phil Anderson (Peugeot), 27 h 1 min. 16 sec. ; 2. Kelly (SEM), à 28 sec. ; 3. Hinault (GIT), à 1 min. 2 sec. ; 4. Willems (SUN), à 1 min. 39 sec. ; 5. Knetemann (RAL), à 1 min. 39 sec. ; 6. Vallet (RED), à 1 min. 42 sec. ; 7. Peeters L. (RAL), à 1 min. 48 sec. ; 8. Lubberding (RAL), à 2 min. 1 sec. ; 9. Michaud (COP), à 2 min. 1 sec ; 10. Braun (CAP), à 2 min. 11 sec.

● *A la suite de l'annulation de l'étape contre la montre par équipes* Orchies-Fontaine-au-Pire, l'épreuve de remplacement se déroulera lundi 12 juillet, sur 63 kilomètres entre Lorient et Plumelec (nos dernières éditions). Elle sera complétée par une course en ligne Plumelec-Nantes de 132 kilomètres.

TENNIS. — *Pour la rencontre de quart de finale de Coupe Davis, qui opposera, du 9 au 11 juillet, la France et la Tchécoslovaquie, le tirage au sort des matches a donné l'ordre suivant : vendredi : Noah-Smid, Tulasne-Lendl ; samedi : Noah et Leconte-Lendl et Smid ; dimanche : Lendl-Noah et Tulasne-Smid.*

Rome en folie

De notre correspondant

Rome. — Qu'importait que le gouvernement fut chancelant : l'ordre du jour du débat parlementaire pouvant conduire à sa chute avait été aménagé en conséquence. Qu'importait que les journalistes de la RAI fussen en grève : la partita *était retransmise normalement, sinon c'eût été l'émeute. Réunions, congrès, rendez-vous, ce jeudi 8 juillet, tous les horaires étaient fonction de la retransmission télévisée de la rencontre Italie-Pologne. Et, à 17 heures, le pays s'est arrêté. Du président du conseil au plus morose des* cassa integrati *(chômeur technique), tout le monde avait les yeux à son poste : la* « partita » *ou l'apothéose de l'absentéisme.*

A peine l'arbitre avait-il onfirmé la vitoire « del nostri » *que le spectacle était dans la rue.*

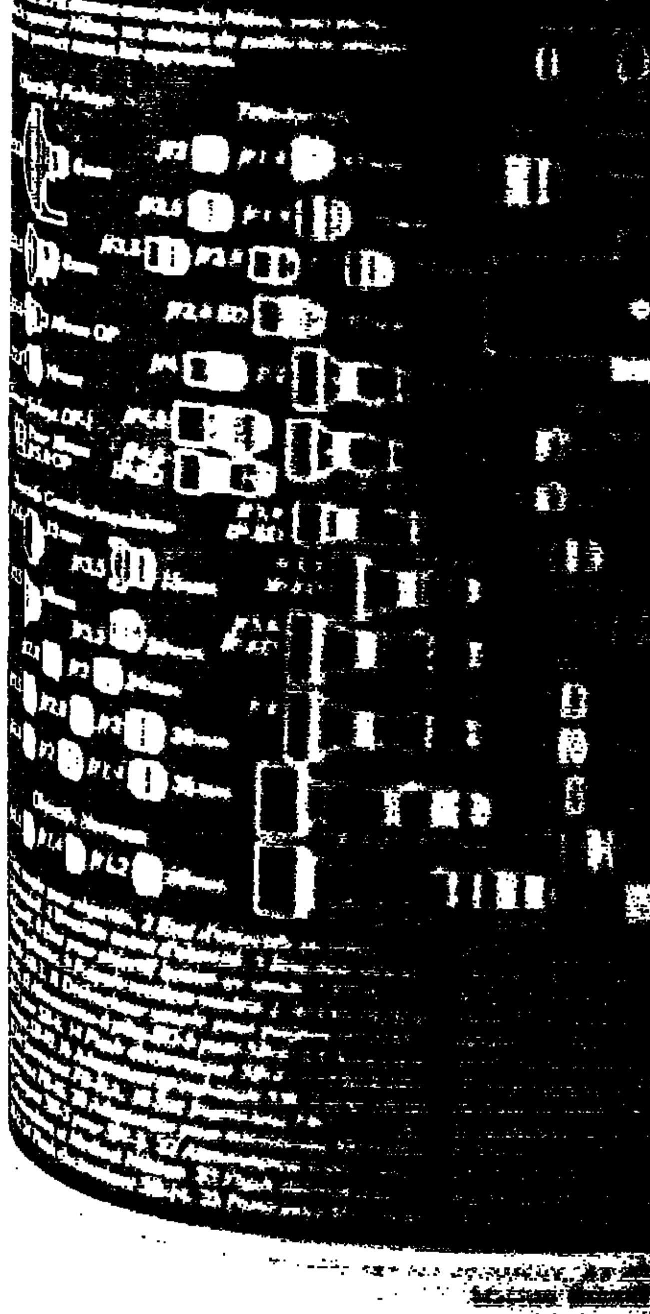
C'était une « explosion légitime de la joie populaire », *écrit* l'Unita, *organe du parti communiste.*

Jean-Paul II devant la télé

Une joie, qui n'a pas été exempte de fausses notes. Un carrousel de camions de tifosi sont arrivés en force place Saint-Pierre, brandissant un poster en l'honneur de l'équipe italiene : « Alors, les prières, ça sert à quoi ? », *ont crié pendant de longues minutes les supporters excités avant que la place ne fût fermée par un cordon de police. Des manifestations que tend à excuser la presse, mal qui n'ont pu que peiner Jean-Paul II ; en compagnie de Mgr Glemp, archevêque de Varsovie, de passage à Rome, le pape avait, lui ausi, regardé l'équipe polonaise défendre les couleurs d'un pays qui, quelle que soit sa fortune sur les tade, ne mérite aucune blessure supplémentaire.*

Mais broutilles apparemment que tout cela au regard de l'image de lui-même que renvoie à l'Italien ces « Azzurri », *auxquels il s'identifie.* Lotta Continua, *quotidien d'extrême gauche, le seul à avoir gardé un peu de distance face à l'* « événement », *en trace ce portait acide :* « Il est viril, il est sain, nationaliste et patriote, et acepte la héirarchie et la discipline ; il ne proteste pas, prend soin de son corps, croit avec réalisme à son gouvernement, fait la fête mais ne commet que de petites transgressions. »

PHILIPPE PONS.



Niko
un classiq

Etre classique, pour un reflex 24x36, c'est refuser la gadgétisation pour privilégier les performances techniques authentiques, c'est dire non aux modes pour leur préférer ces qualités éternelles que sont la solidité, la fiabilité, la simplicité, l'intelligence.

Comme tous les Nikon, le FE appartient à cette race. Fournisseur depuis longtemps des plus grands professionnels, Nikon l'a créé pour vous servir, pour vous aider, pour vous éviter les ennuis. Automatiquement.

Le Nikon FE est un automatique avec priorité à l'ouverture et débrayage possible en semi-auto ou en manuel.

Regardez-le, touchez-le: sa finition est sans concessions, ses commandes sont harmonieusement groupées, il est confortable, beau, robuste, d'une virilité presque sensuelle.

Essayez-le... affichez l'ouverture, cadrez, mettez au point et déclenchez, c'est tout. Le reste se fait automatiquement. Tout en vous tenant constamment informé visuellement sur la vitesse, le FE calcule instantanément l'obturation *idéale* (de 8 à 1/1000e seconde), l'exposition est correcte, votre photo sera parfaite.

Vous pensez aux sujets qui bougent? Aux lumières qui changent? Grâce au système de mesure à travers l'objectif (TTL), vous restez maître de la vitesse et vous pouvez la corriger immédiatement.

Atouts supplémentaires du FE: le contrôle de la profondeur de champ (qui vous permet de maîtriser avec précision la netteté de vos images), la compensation d'exposition (pour sur ou sous-exposer *délibérément*), la mise en mémoire de l'exposition (pour les sujets à contre-jour ou les lumières difficiles).

Appareil complet, le FE a encore plus pour lui: levier de surimpression pour des expositions multiples en séquence prises avec moteur, retardateur, plages de visée interchangeables ... *entre autres!*

Vous voulez prendre les commandes et jouer avec les lumières et les ombres? Vous voulez aller encore plus loin dans la création? Alors débrayez le FE pour passer, soit en semi-auto (vous bénéficiez de la cellule), soit en manuel (vous êtes seul à décider). Avec ses 14 positions de vitesses, ses vitesses mécaniques B et M 90 (1/90e sec.), le grand automatique est aussi un grand manuel.

Vous voyagez beaucoup? Et loin? En cas d'usure des piles, la position de *déclenchement mécanique* (M 90) *est* toujours possible.

Le Nikon FE, c'est aussi tout Nikon dans un Nikon. Tout Nikon, c'est-à-dire la tradition Nikon, centrée depuis 1917 sur l'optique et ses applications les plus diverses, du *télescope astronomique aux microscopes* en passant par les verres de lunettes. Tout Nikon, c'est-à-dire le système Nikon, le plus riche et le plus performant de toute la photographie 24x36 Reflex: plus de soixante objectifs Nikkor et Nikon Série E, les moteurs, les flashes et les accessoires.

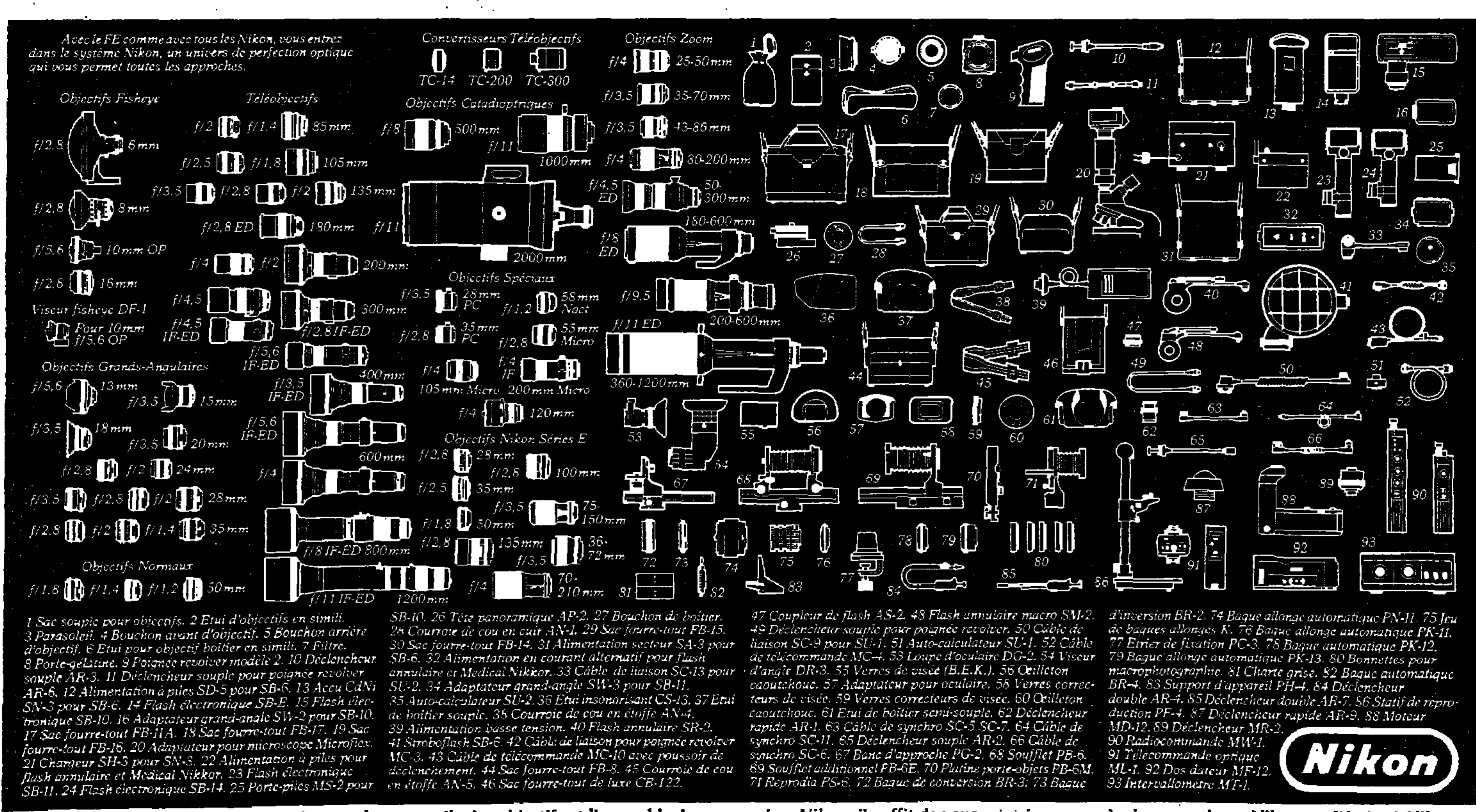
Nikon FE: un classique de l'automatisme.



Automatique avec priorité à l'ouverture et débrayage possible en semi-auto ou en manuel.

Nikon présente le FE : un classique de l'automatisme.

TED BATES



Pour obtenir une information complète sur les appareils, les objectifs et l'ensemble des accessoires Nikon, il suffit de vous renseigner auprès des revendeurs Nikon ou d'écrire à Nikon, Maison Brandt Frères, 16 rue de la Cerisaie, 94220 Charenton-le-Pont. Tél. 375.97.55.

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

A Mulhouse

Du musée Schlumpf au Musée national de l'automobile

Samedi 10 juillet sera également ouvert au public le Musée national de l'automobile de Mulhouse, appelé jusqu'ici musée Schlumpf, du nom des deux industriels suisses du textile installés en Alsace, Hans l'aîné et Fritz le cadet, dont la retentissante faillite fit voici quelques années la « Une » de l'actualité nationale.

Ainsi les Schlumpf n'assisteront pas à l'inauguration du musée de l'automobile qu'ils voulaient dédier à leur mère, Jeanne, morte en 1957. Les quatre cent trente-sept automobiles qui constituent la plus imposante collection privée de voitures connue à ce jour sont devenues, 44 millions de francs, la propriété, depuis le 11 mars 1981, d'une association, qui a confié à une autre association le soin de gérer l'exposition qu'elles méritent (1).

Certains collectionnent les papillons, d'autres les timbres-poste ou les boîtes d'allumettes. Les frères Schlumpf, eux, collectionnaient les automobiles. Et quelles automobiles ! Bugatti, Hispano-Suiza, Isotta Fraschini, Mercedes, Maserati, Rolls, Delahaye, Talbot, Panhard, Peugeot, Renault, Porsche et autres Alfa sont là, alignées sur 17 000 m², éclairées par neuf cents lampadaires de style Garnier. Retrouvées, achetées, restaurées, dans les ateliers attenants aux usines lainières, par les deux frères en quelque vingt ans, ces voitures, témoins uniques de l'histoire de l'automobile, ont déjà vu passer dans l'illégalité des centaines de milliers de visiteurs, lorsque les bâtiments qui les abritent encore aujourd'hui furent occupés, de 1977 à 1979, par le personnel des sociétés mises en liquidation.

Alors que le dépôt de bilan du groupe Schlumpf s'annonçait, un groupe d'ouvriers avait découvert, au cours d'une véritable action de commando menée par la C.F.D.T., l'incroyable collection de voitures gisant, figées comme les stèles d'un étrange cimetière.

Peu de dégradations seront relevées sur les voitures après deux ans d'occupation ouvrière. Mais on ne pourra pas empêcher la disparition de quelques bouchons de radiateur ou de quelques poignées de changement de vitesse. Peu de chose en somme en regard du désarroi que la déconfiture économique des Schlumpf, que certains disaient prévisible, fera connaître à un personnel qui avait placé une confiance totale dans ces patrons de droit divin tombés aujourd'hui de leur piédestal.

De leur exil de Bâle, Hans et Fritz, surtout, le leader, entendront peut-être à leur poste de radio, samedi, les échos de l'inauguration de « leur » musée. Et sans doute se demanderont-ils si les visiteurs de demain se presseront pour administrer leurs vieilles et somptueuses voitures classées « monuments historiques » ou viendront seulement se plonger dans le décor d'un théâtre d'ancien régime.

Mulhouse, quoi qu'il en soit, peut désormais ajouter à la liste de ses somptueux musées un nouveau fleuron.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) Association du musée national de l'automobile de Mulhouse : ville de Mulhouse, département du Haut-Rhin, établissement public régional, chambre de commerce et d'industrie, Automobile-Club de France, société Panhard, Comité du Salon de l'auto. L'Etat a apporté également son aide et devrait normalement verser encore 2 200 000 F.

Association pour la gestion du Musée national de l'automobile de Mulhouse : ville de Mulhouse, département du Haut-Rhin, chambre de commerce et d'industrie, Association départementale du tourisme, Comité d'action pour le progrès économique et social du Haut-Rhin, Office du tourisme de Mulhouse, association du Musée des arts et techniques de Mulhouse.

★ Lire, à propos de ce musée, *L'Affaire Schlumpf*, de Francis Laffon et Elisabeth Lambert, Bueb et Reumaux, éditeurs, 105 F.

LOTO

TIRAGE N° 27

DU 7 JUILLET 1982

12 17 29 31 39 41

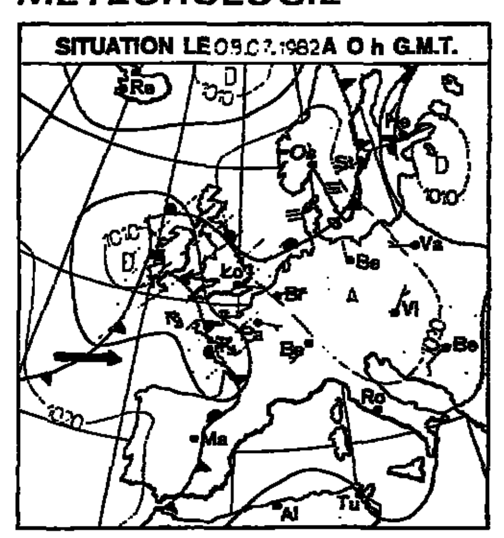
NUMERO COMPLEMENTAIRE 10

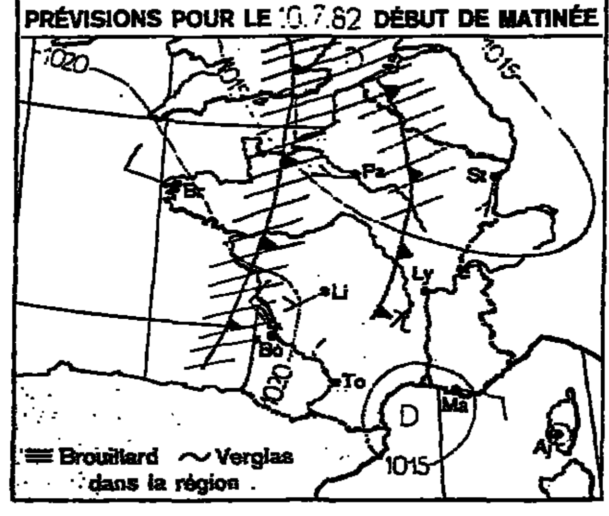
	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	8	1 402 817,80 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	33	170 038,50 F
5 BONS NUMEROS	1 567	10 742,70 F
4 BONS NUMEROS	96 121	175,10 F
3 BONS NUMEROS	2 004 722	12,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE JEUDI 15 JUILLET 1982

VALIDATION JUSQU'AU 13 JUILLET 1982 APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 10 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 9 juillet à 0 heure et le samedi 10 juillet à 24 heures :

Le front froid orageux qui abordait la France vendredi traversera samedi la moitié est du pays en épargnant les régions méditerranéennes. Un second front froid, peu actif et en voie de frontolyse, abordera l'ouest du pays en provoquant à son passage une forte nébulosité. Des masses d'air plus frais succéderont à ce front.

Samedi, le temps sera chaud et lourd dès le matin, des frontières du nord à la Champagne et au Morvan ; quelques orages nocturnes éclateront. Au cours de la journée, une évolution orageuse plus importante se produira par évolution diurne, des Ardennes, aux Vosges, au Jura et aux Alpes du Nord. Les régions méditerranéennes seront épargnées et un beau temps chaud et sec persistera.

D'autre part, la zone nuageuse étroite qui abordera la Bretagne le matin sera située en soirée du Massif Central au Bassin parisien et au Nord. Elle sera suivie d'un temps ensoleillé mais plus frais. Entre ces deux zones, orageuse sur l'est, nuageuse sur l'ouest, les éclaircies seront fréquentes malgré une visibilité moyenne et quelques passages de nuages. Les températures, en baisse, atteindront l'après-midi 27 à 35 degrés du nord-est au sud-est, et 20 à 28 degrés du nord-ouest au sud-ouest. Les vents modérés de nord dans la vallée du Rhône, souffleront par rafales sous les orages.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 8 juillet à 8 heures, de 1 018 millibars, soit 763,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9 juillet) : Ajaccio, 29 et 18 degrés ; Biarritz, 40 et 19 ; Bordeaux, 38 et 20 ; Bourges, 33 et 17 ; Brest, 29 et 17 ; Caen, 31 et 17 ; Cherbourg, 24 et 18 ; Clermont-Ferrand, 32 et 16 ; Dijon, 30 et 18 ; Grenoble, 32 et 17 ; Lille, 28 et 14 ; Lyon, 30 et 18 ; Marseille-Marignane, 39 et 21 ; Nancy, 27 et 13 ; Nantes, 36 et 21 ; Nice-Côte d'Azur, 31 et 24 ; Paris-Le Bourget, 30 et 15 ; Pau, 39 et 18 ; Perpignan, 39 et 23 ; Rennes, 33 et 20 ; Strasbourg, 28 et 14 ; Tours, 33 et 17 ; Toulouse, 40 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 20 degrés : Amsterdam, 26 et 16 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 24 et 13 ; Bonn, 28 et 15 ; Bruxelles, 27 et 14 ; Le Caire, 33 et 20 ; îles Canaries, 30 et 20 ; Copenhague, 22 et 13 ; Dakar, 30 ; Djerba, 30 et 24 ; Genève, 29 et 15 ; Jérusalem, 29 ; Lisbonne, 24 et 16 ; Londres, 28 et 17 ; Luxembourg, 28 et 15 ; Madrid, 39 et 19 ; Moscou, 19 et 11 ; New-York, 31 et 21 ; Palma-de-Majorque, 38 et 19 ; Rome, 31 et 19 ; Stockholm, 24 et 13 ; Tozeur, 40 et 25 ; Tunis, 30 et 24.

PROBABILITÉS

Dimanche, Les vents s'orienteront au secteur nord et la baisse des températures s'étendra : les températures maximales s'étageront du nord au sud entre 24 et 30 degrés. Les nuages seront encore nombreux des Ardennes et des Vosges au Nord des Alpes où quelques ondées orageuses pourront encore se produire. Ailleurs, les éclaircies prédomineront mais dans le voisinage de la Manche le temps sera assez brumeux le matin, et les températures de l'après-midi avoisineront seulement 20 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 11 JUILLET

« Château de Maisons-Laffitte », 14 h 30 et 15 h 45, entrée côté parc, Mlle Hulot.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Leclerc (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Mosquée de Paris », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite » (Approche de l'art).

« Descente de la Courtille à Belleville, les jardins potagers », 15 h 15, métro Télégraphe, Mme Barbier.

« Exposition de la place Louis-XIV à la place de la Concorde », 10 h 30, musée Carnavalet, D. Bouchard.

« Institut de France », 15 h, 23, quai Conti, Mme Camus.

« Services secrets 1939-1945 », 15 h, métro Invalides, M. Czarny.

« La Conciergerie », 10 h 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Ragueneau.

« Montmartre », 15 h, métro Abbesses, Mme Moutard.

« L'Assemblée nationale », 15 h, 4, place du Palais-Bourbon, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Enclos tragique de Picpus », 15 h, 35, rue de Picpus, Mme Ferrand.

« Salons du ministère des finances », 15 h 30, 93, rue de Rivoli, Mme Hager.

« Le Sénat et le Palais du Luxembourg », 16 heures, 20, rue de Tournon, Mme Hager.

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Hauller.

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Le Val-de-Grâce », 15 heures, 277, rue Saint-Jacques (Histoire et Archéologie).

« Le Sénat », 10 h 30, 20, rue de Tournon, M. Jaslet.

« L'Opéra », 14 h30, devant l'entrée, M. Jaslet.

« L'île Saint-Louis », 14 heures, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile (la France et son passé.

« Hôtels du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Le Palais du Luxembourg », 14 h 45, 15, rue de Vaugirard, M. de la Roche.

« Le Pont-Neuf et son environnement », 15 heures, Pont-Neuf, statue Henri IV (Paris autrefois).

« Salons du Palais-Royal », 10 h 30, devant le Conseil d'État.

« Vieux Montmartre », 15 heures, devant l'église Saint-Pierre.

« Hôtel de Castries », 14 heures, 72, rue de Varennes (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais », 15 heures, métro Rambuteau (Résurrection du passé).

« Salons de l'O.C.D.E., le château de la Muette », 15 heures, 2, rue André-Pascal (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 3, rue Mahler (Le vieux Paris).

« Les Halles », 15 heures, église Saint-Eustache, rue du Jour (Visages de Paris).

CONFERENCES

DIMANCHE 11 JUILLET

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, H. Durrenbach : « Adam et les races humaines » ; Natya : « Saint Joseph, sa vie, son rôle, ses miracles ».

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde des loisirs tourisme » page 16.

BREF

STAGES

ECOLOGIE. — Le parc naturel régional des Landes de Gascogne organise du 19 au 24 juillet et du 9 au 14 août, au centre d'animation du Graoux à Belin-Beliet en Gironde, deux stages d'initiation à l'écologie.

★ **Le Centre d'animation du P.N.R. Le Graoux, 33830 Belin-Beliet, tel. : (56) 88-04-62.**

ARRANGEMENTS MUSICAUX. — L'Association régionale d'animation musicale et culturelle d'Alsace organise un stage « Arrangements/prise de son multipiste » du 25 juillet au 1er août, sous la direction de Jean-Claude Dequeant, à Sainte-Croix-aux-Mines.

★ **Tél. : (89) 58-72-33.**

SOLIDARITÉ

LES VACANCES DES HANDICAPÉS. — L'Association des paralysés de France lance un appel à des garçons âgés de dix-huit à quarante ans, en bonne santé et disposant de trois à quatre semaines en juillet et août, qui accepteraient d'accompagner des handicapés physiques durant leurs vacances.

★ **Service Vacances A.P.F., 17, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris, tel. : 580-82-40, poste 373.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 9 juillet 1982 :

DES DÉCRETS

● *Portant* institution d'un fonds de concours pour le fonctionnement du centre de formation professionnelle et de perfectionnement (C.F.P.P.) du ministère de l'économie et des finances.

● Portant création d'une unité d'enseignement et de recherche à Paris-XI.

● Portant transformation en université du centre universitaire des Antilles-Guyane.

UN ARRÊTÉ

● *Modifiant* un précédent arrêté fixant les conditions d'établissement de délivrance et de validité des permis de conduire.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

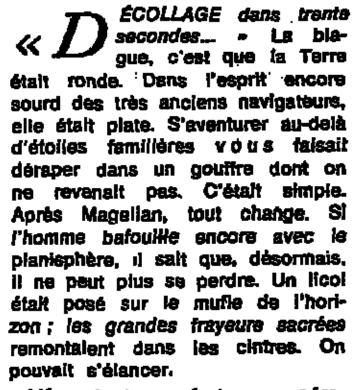
LOISIRS ET TOURISME

DIX CHAMPIONS DU « TEMPS LIBRE »

Durant dix semaines cet été, nous ferons le portrait de quelques personnages qui organisent nos moments de liberté.


* Dessin de Gabriel GARCIA.

L'homme qui écrivait des voyages



« *DÉCOLLAGE dans trente secondes...* » La blague, c'est que la Terre était ronde. Dans l'esprit encore sourd des très anciens navigateurs, elle était plate. S'aventurer au-delà d'étoiles familières vous faisait déraper dans un gouffre dont on ne revenait pas. C'était simple. Après Magellan, tout change. Si *l'homme bafouille* encore avec le planisphère, il sait que, désormais, il ne peut plus se perdre. Un licol était posé sur le mufle de l'horizon ; *les grandes frayeurs sacrées* remontaient dans les cintres. On pouvait s'élancer.

L'âge du tour-opérator — *opérateur* — commence, la *circumnavigation* est dans tous les catalogues, et sur cette croyance que la planète valait le détour, tout un peu*ple de scribes se mettent au travail* et installent avec ardeur et enthousiasme les nouvelles théologies du déplacement.

Aujourd'hui, leur *production* est considérable et, comme rien n'indique que nous allons dans un avenir proche mettre un bémol à notre *boulimie kilométrique, ils* continuent à nous submerger de leurs travaux et à nous désigner les portes d'embarquement des lointains bazars vers lesquels nous allons faire nos provisions d'illusions et de grigris à deux sous. « *On ne voyage pas pour des choses raisonnables, pas davantage pour des choses réelles*, peut dire Léon-Paul Fargue. *Au terminus de votre ligne et de toutes les lignes du monde, il n'y a pas de choses sérieuses, il n'y a pas un rendez-vous d'affaires, il n'y a pas un billet de banque, il n'y a pas même un sentiment. Il y a un fantôme.* »

Jamais invité chez Pivot, troisième rayon à perpétuité des bibliothèques, le guide de voyage, ce théâtre de boulevard de la littérature, *est le livre mal aimé par* excellence. Homère aura été sans doute un auteur trop inspiré, et Ulysse un excentrique qui ratait *ses correspondances* avec trop de grâce et de désinvolture pour qu'on se mêle, à la suite de ces deux sympathiques gentlemen, de se lancer dans la fabrication de dépliants touristiques. Même les auteurs qui ont réussi à se débarrasser des contraintes du renseignement trop cru ne sont pas dupes. Fort producteur de belles et jolies balades, t'Serstevens, qui mettait en doute que *Blaise* Cendrars, *son ami*, ait jamais posé ses bagages dans les filets du Transsibérien, admettait volontiers que ce n'était pas lui — *l'auteur du Vagabond sentimental* — le *poète*, mais l'autre, le menteur à la main coupée. Le malheur rôde toujours.

Le genre interdit le dévergondage, l'exploit. Il faut s'en tenir aux paysages, aux individus, à leurs coutumes, à leur culture : malgrés bagages — mais si Cendrars n'a jamais vu Novossibirsk, quel formidable écrivain ! Enfin, puisqu'on ne peut pas partir en Bolivie avec Drieu La *Rochelle* et son *Homme à cheval*, choisissons plutôt de suivre ces coureurs de continents qui, réfugiés derrière l'anonymat le plus *tapageur*, *s'enchaînent tout entiers à* leur passion et à leurs terribles travaux.

Bracelets d'or et haillons

Mineur de fond aux Guides Bleus depuis plus de trente ans, Robert Boulanger est considéré comme l'un des auteurs les plus robustes de la vieille et respectable maison. A lui les *exercices de style* et *les tours de force* : la Grèce, l'Iran, le Mexique, l'Inde, le Pérou, l'Espagne, d'autres titres encore ; aujourd'hui, il concocte une Chine que personne n'avait encore osé entreprendre sur ce calibre. Dans ses fourgons, une grande dizaine de *milliers de pages, nourries* de dates, d'altitudes, d'histoire et d'anecdotes, de monuments et de rivages, de sentiers et de carrefours, de mythes et de légendes, de bracelets d'or et de haillons.

Disciple de Mercator. *Il se revoit* sous ces longitudes de Patagonie ; *malade dans cette méchante auberge* du bout du monde, se soignant avec des sirops inconnus et ébarbant les fils métalliques des pneus *de sa voiture* avant de foncer vers la cordillère des Andes. Le guide ne sortira pas ; une commande plus pressante avait été décidée à Paris par Francis Ambrières. De la même manière que ne sortiront pas les photos que ce dictateur sud-américain lui commandait de façon un peu vive pour servir à sa gloire personnelle. Pas assez d'éclairage et les bonnes pellicules n'arriveront pas à *l'heure*. Aventures ?

Le voyage est-il une aventure ? Il n'en est pas persuadé, Robert Boulanger. Le voyage est un travail, un travail peut être plus aventureux qu'un autre, mais un boulot qu'on doit entreprendre avec précision. Ne pas laisser la place à l'accidentel, qui, sans doute, vous fait perdre du temps et du souffle. « *Savoir où l'on met les pieds.* » Il ne s'agit pas d'un reportage mais d'une *expédition studieuse*, d'une reconnaissance profonde et savante. Le hasard, c'est pour l'écrivain. Lui, il s'embarque avec un ordre de mission : rapporter *un pays. Un peu de méthode* est nécessaire. Une année passée sur les routes d'Espagne avec un réveille-coucou dans la cervelle : trop de Christs en croix à voir, à retrouver, à rechercher pour prendre le périple sur le mode de la promenade. Courses contre la montre dans les galeries du Prado et les jardins de l'Alhambra. Une Reconquista culturelle à la minute près. « *Cherchez bien*, demandait-il à ce prêtre dans cette pinacothèque de village, *je suis sûr que ce tableau est chez vous.* » Il était là.

Chevaucheur sans fatigue, Robert Boulanger ne quitte les pistes que pour les salles d'études. « *Pour moi, le voyage en bibliothèque est largement aussi important et peut-être plus excitant que le voyage sur le terrain. Il faut les deux, bien sûr, mais je me demande si je ne me régale pas davantage à voyager dans les livres, à faire des découvertes, à lever des lièvres, à donner des éclairages à des choses que je n'ai pas bien comprises sur place.* »

Clefs pour la Chine

La rédaction du guide Grèce arrive en démonstration. « *Je me suis attelé à une tâche très passionnante : pendant trois mois, j'ai travaillé en bibliothèque à Athènes, à raison de douze heures ou treize heures par jour, et j'ai repris tous les rapports de fouilles de toutes les grandes missions archéologiques françaises et étrangères. Là, je pense avoir donné une orientation un peu différente aux guides. Jusqu'alors, c'était plus strictement archéologique et historique. J'ai commencé à présenter un certain nombre d'anecdotes significatives pour apporter une nouvelle orientation sur une civilisation ou sur une manière de se comporter des hommes à l'époque. Ainsi, on pouvait tenter de dépasser le cadre strict de la description d'un monument ou d'une ville.* »

Pour le Mexique, la méthode s'était affinée. « *J'ai fait une description du Musée national d'anthropologie de Mexico sur une centaine de pages. J'ai voulu, en regard de toutes les sculptures qui sont exposées, aller au-delà et brosser à propos d'une statue en particulier toute une fresque de la société — aztèque, s'il s'agissait d'une statue aztèque, etc. — enfin, donner des prolongements historiques, sociologiques, mythologiques à tout ce que les gens voyaient.* »

L'arrivée de la convivialité voyageuse : le doigt pointé aurait cédé la place à la main tendue. Cinq mois passés en Chine le persuadaient qu'on pouvait encore aller plus loin. « *Il y a quelque chose qui m'irrite, c'est quand j'entends dire que la seule chose que l'on puisse comprendre chez un Chinois, c'est qu'on n'arrivera jamais à le comprendre. Non ! Ce qu'il faut, c'est donner des clés à propos de tout ce que l'on peut voir ou un maximum de choses, pour essayer de pénétrer cette cérébralité chinoise, cet intellectualisme chinois qui est fascinant.* » Exemple : « *En Chine, on se sert du même mot pour désigner l'écriture, la littérature, le dessin et la civilisation. Cela ne traduit pas une pauvreté de moyens de la langue, mais l'émergence d'une évidence : à quoi bon compliquer ce qui est parfaitement clair. Dans les musées, la parenté, la complicité pourrait-on dire, entre l'écrivain et le dessin sautent aux yeux.* »

Ce distingué soutier, chargé de remonter à la surface des mystères que personne ne lui demanderait d'aller rechercher, donne une définition assez troublante de ses expéditions chez les autres. « *Je voudrais, le mot paraît peut-être un peu ambitieux, servir en quelque sorte de médium entre des choses qui me dépassent, par leur beauté et leur intelligence, et le lecteur. C'est-à-dire essayer de faire passer mon enthousiasme. Rendre accessible une forme de rareté. Inciter les gens à avoir un autre regard. Leur suggérer des images. Je souhaiterais donner l'envie qu'on parte vers certains sites, tout en me refusant à les décrire au point qu'il n'y ait plus de surprise. Il me paraît catastrophique d'oblitérer toute la part de rêve du lecteur. Je voudrais le porter à comprendre et à aimer.* »

Jamais d'ennui, jamais de lassitude. Jamais de vertige devant ces passeports trop souvent soumis à la ferrade des passages douaniers ? « *Aucun pays ne m'a réellement déplu. J'avais toujours quelque chose à dire. Il faut avoir le goût du merveilleux. J'ai, je crois, une âme de nomade. Il m'est arrivé au retour d'un long voyage, avant de commencer à prendre la plume pour rédiger l'ouvrage pour lequel j'avais été envoyé dans un pays, de prendre la plume, au contraire, pour dresser le plan du voyage que j'aimerais faire ou du prochain voyage que je ferai. Je suis pratiquement insatiable.* »

Travaux forcés au long cours

De l'appétit pour tout, même pour ce Canada qui semble vous avoir déçu ? « *Non, pas déçu. J'ai fait un voyage un peu absurde au Canada, mais il fallait le faire. C'est-à-dire qu'il fallait voir énormément de choses, ne serait-ce que pour dire aux lecteurs :* « Ne » faites pas ce que j'ai fait, n'avalez » pas de kilomètres, mais imprégnez- » vous de la nature, marchez, cano- » tez, chassez, pêchez. » *Mais moi, ça, je n'ai pas pu le faire parce que ce n'était pas mon travail. J'ai aimé le Canada, je n'ai pas aimé la façon dont j'ai visité ce pays ; mais c'était obligatoire.* » Travaux forcés au long cours...

Quelle pouvait être la prochaine destination de ce pèlerin de la haute vadrouille ? Allait-il, à cinquante-six ans, laisser la Chine en *testament* et *se mettre à l'abri* dans ses charentaises, ce deux-pièces un peu court mais assez chaud quand on a beaucoup *trotté* ? « *Insatiable* », *avait-il dit*, ogre d'espace en quelque sorte. Nous ne poserons pas la question. La rédaction de l'ouvrage en *préparation le tourmentait trop*. Les chroniques de l'œil coudaient les étagères : il rêvait de les rassembler toutes en une seule et de donner avec cette Chine le meilleur de son savoir-faire.

Trente années à galoper autour du monde au service d'un voyageur idéal. Justement, comment pouvait-on faire reculer les limites de cette écriture de voyage et lui donner une âme ? Robert Boulanger avait quelques idées qui tournaient toujours autour des mêmes thèmes ; on retrouvait la rigueur, l'étude, la gentillesse, le travail. Des armes de paix dans un univers de tumultes.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

14 JUILLET

On a retrouvé la Bastille

LA France entière s'apprête à fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille. Défilés, discours, fanfares et bals populaires se succéderont dans chaque ville et village. Les Parisiens ont, pour leur part, la possibilité de faire revivre sur les lieux mêmes cette journée historique en emmenant leurs enfants à la recherche des vestiges de la célèbre forteresse.

Le matin du 14 juillet 1789, une délégation de la commune de Paris se rend à la Bastille pour obtenir de son gouverneur, le marquis de Launay, la remise de ses armes. Non seulement le marquis refuse, mais il fait lever le pont-levis derrière les citoyens rassemblés dans la première cour, puis ordonne à sa garde de tirer sur eux. Ce piège, ressenti comme une trahison, met le feu aux poudres. Dans tout Paris retentit le cri : « A la Bastille ! A la Bastille ! » *La foule se dirige à l'assaut de la prison avec les canons et les boulets trouvés aux Invalides. L'attaque ne s'engage pas par la rue Saint-Antoine, trop exposée au feu des tours de la forteresse, mais par le biais de l'Arsenal.*

L'affrontement est rude. Placés sur les toits des maisons avoisinantes, des assaillants tirent et tuent la plupart des gardes placés au haut des tours. A 5 heures, la Bastille est prise par le peuple, les étendards de la victoire flottent au vent ; les sodats encore vivants sont précipités dans les fossés ; le gouverneur de Launay, emmené à la place de Grève — l'actuelle place de l'Hôtel de-Ville, — se fait massacrer avec les officiers de son état-major, alors que les quelques prisonniers trouvés dans les cachots sont portés en triomphe.

Vieille de quatre siècles, cette forteresse servait, en effet, de prison d'Etat depuis Richelieu. Entourée de larges fossés, protégée par un bastion de forme triangulaire, elle assurait aussi la défense de l'est de Paris.

Les travaux entrepris pour la construction du métro parisien, en 1899, ont mis au jour les vestiges d'un fossé. On les voit exposés sur le quai de ligne 5 (direction Eglise-de-Pantin) avec quatre reproductions de plans du dix-septième siècle, donnant une idée très claire de l'importance de la construction : véritable petite ville dans la ville, protégée par sa garde composée de Suisses et d'invalides, elle possédait ses propres jardins, ses boutiques, la maison de son gouverneur.

Suivez le despotisme

Les cachots des prisonniers se situaient presque au raz des fossés, dont l'assèchement avait heureusement supprimé l'humidité persistante qui attirait particulièrement rats, crapauds et araignées. Une seule fente dans l'épaisseur de la pierre laissait passer le jour.

La démolition de la Bastille fut immédiatement entreprise par huit cents ouvriers. Un aventurier, nommé Latude, prit l'initiative d'organiser des visites guidées du chantier, créant un but de promenade très à la mode pour les Parisiens. On ne pouvait rêver meilleur cicerone que ce Latude, lui-même plusieurs fois prisonnier de la Bastille, ainsi d'ailleurs que des prisons de Vincennes, de Charenton et de Bicêtre, totalisant au cours de sa vie trente-cinq années de prison. L'entrepreneur Palloy réussit une autre opération financière : il vendit tous les objets récupérés, les clés, boulets, serrures, etc., et fit sculpter dans les pierres des maquettes de la forteresse qu'il envoya à tous les départements, « afin d'entretenir la haine du despotisme ». *D'autres pierres servirent à l'achèvement du pont de la Concorde pour que le peuple parisien puisse mieux fouler aux pieds ces vestiges du despotisme !*

On repère aujourd'hui facilement l'emplacement du château fort, situé à l'extrémité ouest de la place de la Bastille, rue Saint-Antoine et boulevard Henri-IV. Une ligne de pavés rouge foncé trace sur le sol presque tout le périmètre de la forteresse.

Au square Henri-Galli (métro Sully-Morland), à quelques minutes à pied par le boulevard Henri-IV, on trouve encore les fondations d'une des huit tours de la Bastille transplantées lors des travaux exécutés pour le percement du métro.

De cette prison, qui ne renfermait, en 1789, que cinq ou six prisonniers de médiocre importance, il reste aujourd'hui quelques pierres disséminées dans Paris qu'une promenade en famille permet aisément de retrouver.

LAURENCE BERTRAND.

LOCATION ET ANIMATION

Camping moins sauvage

ANIMATION dans les terrains de camping, multiplication des locations de matériel. Le petit monde du plein-air bouge. Est-ce la naissance d'un nouveau produit touristique ? Les responsables de la *Fédération française de camping* et de caravaning répondent par la négative. « *Depuis des années, on peut louer tentes, caravanes et bungalow dans près de trois cents terrains* », déclare M. Alexis Poupard, son secrétaire général, qui poursuit : « *Et depuis très longtemps également les gestionnaires font des efforts pour animer leurs campings.* » Certes. Mais ces pratiques se généralisent peu.

L'engouement pour les clubs de vacances montre que les estivants, à moins d'être de grands voyageurs individualistes, aiment qu'on leur prenne la main pour effectuer des visites touristiques, pour participer à des rencontres sportives, etc. Aussi, pour dynamiser leur clientèle, les hôteliers de plein-air proposent, à leur tour, diverses activités, variables selon leur implantation géographique. Par exemple, les vingt-six adhérents de la nouvelle chaîne France Camping Sites et Paysages (1).

« *Situés dans des zones intérieures, à la montagne ou à la campagne, dans des décors exceptionnels (parc national des Ecrins, gorges du Verdon, etc.), chacun d'eux s'engage non seulement à assurer un accueil et des prestations de qualité, mais en plus à aider les campeurs-caravaniers « contemplatifs » à devenir actifs, par l'intermédiaire d'une animation intelligente* », explique son président, M. Claude Bouquet. Sangria, contact, méchoui, initiation à l'alpinisme, au canoë-kayak, à la planche à voile, ski d'été, voile, randonnées pédestres, cyclistes, équestres, concours de pétanque, parties de pêche, matches de volley-ball ou de tennis, découverte de la faune, de la flore et des habitants, projection de diapositives ou de films sur les environs...

Plus ancienne, la chaîne Campexel (2) garantit également la qualité de l'environnement, des *structures d'accueil, et une animation* en toute saison. « *C'est l'un de nos points forts* », dit M. Patrick Chalain, son directeur, qui précise que les responsables des terrains reçoivent une formation d'animateur. « *Nous offrons un bel éventail d'occupations, depuis le match de basket jusqu'au tournoi de bridge, en passant par des sorties de découverte de la nature,* continue-t-il. *De plus, nos campings disposent de tentes, de caravanes ou de maisons mobiles à louer.* »

De 790 à 2 480 francs

Pratique pour les adeptes qui veulent accueillir, à proximité de leur propre installation, famille ou amis, à l'occasion des vacances, la location donne la possibilité à la clientèle de tenter l'expérience avant d'investir. C'est d'ailleurs pour séduire une nouvelle clientèle que le fabricant de voyages Hotelplan a inclus l'été dernier dans sa brochure des forfaits « camping » dans trois terrains français et deux étrangers. « *Le but était double : sensibiliser ceux qui n'entrent jamais dans une agence de voyages lorsqu'ils préparent leurs vacances, et satisfaire ceux qui recherchent un hébergement dans la nature en toute liberté* », explique le responsable des achats d'Hotelplan, M. Jean-Pierre Démarez. « *Le succès remporté en 1981 nous a incité à étendre notre gamme cette saison à vingt-quatre terrains français, trois espagnols et quatre italiens. Mais les résultats de 1982 s'annoncent décevants.* » Probablement en raison du coût élevé. La location d'une tente aménagée pour une *semaine varie entre 790* et 2 480 francs, suivant qu'elle est conçue pour quatre ou six personnes, selon la date choisie et la catégorie du camping. Rien n'y manque, du matelas pneumatique au tire-bouchon. Mais c'est presque aussi cher que la location d'un studio ou d'un deux-pièces.

L'association Tourisme et Travail (3) loue elle aussi depuis plusieurs saisons — mais à des prix plus raisonnables — tentes, caravanes et bungalows dans ses centres de vacances à Montalivet sur la côte atlantique, à l'île de Ré, à Cantalet dans le Massif central. Elle vient d'ajouter à cette liste le village rénové de Cogolin dans le Var, où tente ou caravane pour quatre personnes coûtent de 690 à 890 F par semaine. On y pratique également le camping libre. Et là aussi animations sportives, culturelles et touristiques ont déjà fait leurs preuves.

De leur côté, de nombreux terrains indépendants proposent des loisirs organisés. Les jeux sportifs sont les plus courants. Mais on note quelques initiatives originales comme le spectacle costumé entièrement réalisé par les résidents du Castel Camping Caravaning de la Garangeoire, à Saint-Julien-des-Landes, en Vendée. Le camping-caravaning est en train de changer.

Il faudrait d'autre part augmenter la capacité d'accueil des terrains. Cette année encore, certains villages de toile vont connaître une grave crise de surpopulation. Les 681 839 emplacements répartis dans 7 096 terrains classés ne permettent d'accueillir que 2 000 000 de personnes environ, et les aires naturelles de camping et les campings à la ferme 30 000 personnes supplémentaires. Or on estime que les amateurs seront près de 9 millions cet été, dont plus de 2 millions d'étrangers.

« *Il serait nécessaire de créer 350 000 places,* ajoute M. Poupard, *sur tout le territoire, et non pas essentiellement sur le littoral. En effet, si autrefois seuls les campings les pieds dans l'eau affichaient complet, aujourd'hui ceux de l'arrière-pays et ceux des grandes régions touristiques comme l'Alsace ou la Dordogne font également le plein.* »

L'étalement géographique devrait donc s'accompagner d'un étalement dans le temps. Cette idée n'est pas nouvelle. Depuis une dizaine d'années elle est l'un des chevaux de bataille des professionnels du tourisme. Et de bien d'autres...

MIREILLE GIGNOUX.

(1) P.C.S.P., B.P. 33, 38520 Le Bourg-d'Oisans. Tél. : (76) 80-00-33.
(2) Campexel, 154, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. (1) 555-58-24.
(3) Tourisme et Travail, 187, quai de Valmy, 75010 Paris. Tél. : 203-96-16.

LA GRÈCE « AU CRIBLE »

Dans notre rubrique « Catalogues au crible » consacrée à la Grèce (*le Monde* du 22 mai), deux erreurs de chiffres ont faussé les comparaisons des prix pratiqués par certains organisateurs de voyages.

Mme Nicole Probonas, P.-D. G. de l'agence Sirt Tours, nous signale que le prix maximum d'un séjour d'une semaine au départ de Paris, pension complète et toutes assurances incluses, ne coûte pas 4 005 F comme il était indiqué. Effectivement, ce chiffre doit être ramené à 3 545 F (2 990 F + 200 F en haute saison + 50 F de cotisation + 50 F d'assurance bagages et rapatriement + 150 F de vue sur mer + 3 % d'assurance annulation).

En revanche, le prix du circuit en autocar de sept nuits en demi-pension depuis Paris proposé par la même agence ne s'élève pas, au maximum, à 3 955 F, mais à 4 161 F (3 790 F + 200 F en haute saison + 50 F d'assurances bagages et rapatriement + 3 % d'assurance annulation).

Plaisirs de la table

En campagne

UN « relais gourmand » perdant une étoile ! Si Jo Olivereau enquête, nul doute que, comme moi, il trouve à la base 75 % de clients enthousiastes et quelques autres (ceux qui écrivent) déconcertés par la cuisine de Georges Paineau. Une *cuisine qu'il veut non pas nouvelle*, mais évolutive. Pour moi, je ne lui reprocherais que quelques appellations osées. Un sabayon de tomates, par exemple, alors que le dictionnaire précise qu'un sabayon est une crème (aux œufs) liquide à base de vin ou de liqueur. Le sabayon en question peut être tomaté, mais non « de tomates ». Ou encore cet œuf de grenouille au sabayon de persil... Mais cessons le jeu pour regretter la sanction visant un probe cuisinier de talent, une maison que chacun reconnaît admirable en son décor, en son style, en son confort. Il y a même un menu diététique *de neuf cents calories !* Pour moi, je me réjouirais mieux de la daube froide de rougets à l'huile d'olive glacée, de l'estouffade de turbot aux choux confits à l'ail doux, du curry d'agneau au coulis de poivrons rouges. Voire de la soupe chaude d'ananas au thé vert.

★ LE BRETAGNE, à *Questembert* (56230). Michèle et Georges Paineau. Tél. : 26-11-12.

Tout a été dit sur le château d'Artigny, y compris ses éblouissantes cartes des vins, des eaux-de-vie (quatre-vingt-quatre armagnacs, cinquante et un cognacs), d'apéritifs, de cafés et de thés. Cette escapade en Touraine châtelaine est une *fête* de l'appétit, du cœur et de l'esprit. A la carte de printemps-été, je note la cressonnière froide *aux queues d'écrevisses, le filet* de saint-pierre à la compote d'aubergines et poivrons doux, le pigeon au miel de bruyère. *Et il me plaît* que le saumon braisé soit au riz sauvage, si supérieur à l'ordinaire, et que la salade de langouste soit au persil simple, mieux parfumé que le double.

★ CHATEAU D'ARTIGNY, à Montbazon (Indre-et-Loire). Tél. : 26-24-24.

A Bordeaux, l'arrivée de Francis Garcia (et de sa charmante épouse, le « *féminin* » d'un patron est, si j'ose écrire, sa « moitié » *de réussite !*), au vieux Clavel, fut un coup de tonnerre. Jouxtant son beau restaurant, il vient d'ouvrir le Bistrot du *Clavel* avec un menu (*100 F*, t.t.c., avec trois verres de vin) et une carte. Carte où des pibales à l'ail, aux langues de morue, coulis de tomates, du cassoulet de canard aux joues de bœuf bourguignonne, des tripes de veau avec leur rôtie à l'ail, aux œufs à la neige, tout fait envie.

Succès certain, doublé d'une « *carte gourmande de Clavel* » à domicile.

Bordeaux, si longtemps distancé, va-t-il rattraper Lyon ?

★ BISTROT DU CLAVEL, 3, rue Esmangard, à Bordeaux. — Tél. : 42-41-52.

De France et de Navarre ! Sous le beau ciel de Pau, il y a le *classique* Pierre, 16, rue Barthou, tél. : 27-76-86. La daube, la garbure et le foie gras au piment. Et, voisin, à Jurançon, un bistrot à découvrir (si ce n'est déjà fait !) celui de Milou Larrouy, sa salade de peaux de canard, gésiers confits et croûtons, sa terrine de cèpes, son saumon frais du gave. Et des prix presque d'autrefois.

★ CHEZ RUFFET, 3, avenue Charles-Touzet, à Jurançon Tél. : 32-46-92.

LA REYNIÈRE.

Mes cavistes

MES cavistes ? Ce sont mieux que des marchands de vin, des commerçants qui se sont voués à lui, l'ont appris, le connaissent, l'aiment, recherchent les meilleurs crus, les bons vignerons producteurs et en font profiter leur clientèle. Ils ne sont pas toujours aidés, pris entre l'usine à vin du négociant et le vendeur passe-partout de la grande surface. Alors, ils viennent de s'associer. Ils sont, pour l'instant, quelques-uns, sous la houlette de Jean-Marie Picard (« Au Petit Bacchus », 13, rue du Cherche-Midi). Je trouve dans leur liste les « Caves Petrissans » (30 bis, av. Niel) que le lecteur connaît bien, J.-P. Meyer du « Trésor de Bacchus » (4, rue du Pas-de-la-Mule), Patrick Vincent et quelques autres, dont J.-M. Retrou « l'Arbre à Vin » (4, rue du Rendez-Vous).

Le mois dernier, durant une petite semaine, ils ont fait la promotion des vins corses. Si vous allez « dans l'Ile » faites la « route des vins », des coteaux d'alentour Patrimonio, première appellation contrôlée de l'Ile, à ceux, antiques, du cap Corse avec son malvoisie et son muscat, en passant par les montagnes du Golo, la Balagne, les vins d'Ajaccio, de Sartène, de Porto-Vecchio, avant d'aborder la côte orientale, de Solenzara à Bastia.

Très justement, le Dr Debulgne dit que, dans l'Ile, rien n'est médiocre et surtout pas ses vins (Larousse des vins). Ils sont, en tout cas, originaux. Souvent délicieux et vifs en leur jeunesse, ils vieillissent bien, les blancs au bouquet « d'hermitage », les rouges capiteux, puissants, jouant les châteauneuf-du-pape. Je ne parlerai pas des rosés, qui ne sont, même fruités et chauds de saveur, que des rosés, hélas !

On a pu découvrir chez nos cavistes les vins du Domaine Peraldi et le Clos Capitorio, ceux du Domaine de Torraccia et le Corsigliese, du groupement familial d'Aléria. Mais j'ai, chez Jean-Marie Picard, rencontré un muscat 1981 signé Dominique Gentile tout bonnement extraordinaire. Je me suis demandé ce qu'il donnerait, non pas sur le pâté de merle du pays, mais sur du foie gras, en guise de sauternes. Et sur un roquefort (qui, comme chacun sait, est souvent à base de lait de brebis de l'Ile), à défaut d'un stilton inégalable ? — L. R.

Photographie

Zooms tricolores

LA société Angénieux, fabricant d'optiques à Saint-Héand, près de Saint-Etienne, vient de présenter les *deux premiers objectifs à focale* variable (les zones 3,5-3,3 de 35-70 mm et 3,5 de 70-210 mm) qu'elle commercialisera à la fin de cette année et qui sont destinés aux appareils photo 24 × 36. D'autres objectifs du même type suivront ultérieurement, la firme ayant l'intention de créer une gamme de zooms pour le grand public.

Cette présentation est un événement dans l'industrie photographique. Angénieux, en effet, est l'un des fabricants d'objectifs *les plus prestigieux dans le secteur* cinéma professionnel et télévision. La marque produit 80 % des zooms de télévision et 95 % des zooms de cinéma 16 et 35 mm utilisés dans le monde. Mais, à l'origine, en 1935, la firme produisait des objectifs pour la photo et, dans les années 50, ceux-ci avaient acquis une réputation mondiale.

Ce n'est qu'après 1956 que l'entreprise s'est tournée de plus en plus vers la construction de zooms pour le cinéma. A partir de 1980 elle a, en outre, décidé de diversifier ses productions dans les secteurs opto-électroniques (25 % du chiffre d'affaires qui était de 94 millions de francs en 1981) et médicaux (10 % de ce chiffre d'affaires).

A quelques exceptions près, elle avait abandonné aux Allemands d'abord, puis aux Japonais, le secteur de l'optique photogra*phique*.

Avec le lancement de ses nouveaux zooms pour appareils 24 × 36, Angénieux revient ainsi à la photo. La firme de Saint-Héand estime aujourd'hui que son savoir-faire dans ce domaine *la met en mesure de concurrencer* la production japonaise. En effet, affirment les dirigeants de la société, les nouveaux zooms auront des qualités égales ou supérieures à celle des optiques japonaises de Canon, de Minolta ou de Nikon, et les prix pratiqués seront sensiblement les mêmes.

Des prix « japonais »

Ces objectifs sont destinés à un certain nombre de reflex japonais et allemands et une partie de la production sera exportée. La carte de la qualité est importante pour Angénieux qui souhaite sur ce point rester *dans une politique* qui est la sienne depuis près d'un demi-siècle. Cette qualité a été étudiée à la fois quant à la conception optique et quant à la réalisation mécanique, car la première n'est rien sans la seconde.

Les caractéristiques mécaniques d'un objectif, on l'oublie parfois, sont véritablement déterminantes. La finesse de l'image, *en effet, dépend* de la précision du positionnement des lentilles dans la monture et de l'ajustement de celle-ci sur le boîtier. Il est important que l'image nette que produit l'objectif coïncide avec le plan de l'émulsion sensible dans l'appareil. Cette performance, d'autre part, doit être maintenue dans le temps. Autrement dit, la monture doit résister à toutes les utilisations et aux trépidations qu'elle peut subir durant ses transports afin que les qualités optiques de l'objectif neuf ne soient pas perdues après quelque temps d'usage.

La conception des nouveaux zooms Angénieux répond à ces conditions. Ils sont, malgré tout, aussi compacts que les objectifs similaires fabriqués en Asie. Si, au moment de la commercialisation, leurs prix ne sont pas plus élevés que les prix japonais, la firme de Saint-Héand aura fait une nouvelle fois la preuve qu'une entreprise française peut réaliser des produits très compétitifs.

ROGER BELLONE.

Philatélie

N° 1747

LIBRE CONCLUSION !

Pour Arphila 75, c'est les P.T.T. qui se sont chargées de financer entièrement l'exposition. Le bloc-feuillet (15 francs) vendu librement a atteint 2 300 000 exemplaires et le nombre des entrées payantes cent vingt mille.

Pour Philexfrance 82, le financement a été sous l'entière responsa*bilité du Musée* de la *Poste*. Les souscriptions lancées, dès le début de l'année, dans tous les bureaux de poste, atteignirent vers mi-mai 500 000 tickets d'entrée (20 F), avec *droit d'achat* du bloc (*10 F*). *A la* fermeture, le 21 juin, ce chiffre passa à 1 200 000 tickets d'entrée et blocs. Sur ce nombre, 180 000 visiteurs se sont rendus à l'exposition.

En comparant librement les deux systèmes, nos lecteurs concluront eux-mêmes.

Musée de la Poste

Depuis le début de juin, cinq salles nouvelles sont ouvertes au public. Deux salles présentent tous les timbres de France ; une salle montre des appareils performants des guichets modernes et des guichets 1900. Une autre salle est consacrée aux postes du monde entier. Dans la dernière salle sont exposés des équipements en état de marche du tri mécanique du courrier.

Le Musée de la Poste et la Galerie du Messager, ainsi que la bibliothèque du musée seront ouverts à l'avenir au public tous les jours, à l'exception des dimanches et jours fériés, de 10 heures à 17 heures.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 54000 Nancy (salle Poirel), du 14 au 16 juillet. — Festival international du film amateur 9,5 mm.

⊙ 66700 Argelès-sur-Mer (mairie), les 17 et 18 juillet. — « Sauvons la Massana », exposition.

⊙ 31110 Bagnères-de-Luchon (Mairie), les 17 et 18 juillet. — Soixante-dixième anniversaire du Chemin de fer à crémaillère Luchon-Superbagnères.

⊙ 06530 Peymeinade (salle des fêtes), les 17 et 18 juillet. — Championnat du monde de modèles réduits de matériel d'incendie.

⊙ 03800 Gannat (place du Champ-de-Foire), les 17 et 18 juillet. — Neuvième Festival mondial de folklore.

⊙ 67000 Strasbourg (Base aérienne 124), le 18 juillet. — Journées « Portes ouvertes ».

⊙ 60450 Pierrefonds (château), le 18 juillet. — « Viollet-le-Duc », exposition.

69800 Saint-Priest (hôtel de ville), le 22 juillet. — Etape du Tour de France cycliste.

⊙ 07140 Les Vans (Maison du Cancel), les 24 et 25 juillet. — « Préhistoire et philatélie ».

En bref...

● ALGERIE. — « Plantes médicinales », quatre valeurs, 0,50, 0,80, 1,00 et 2,40 DA.

● BENIN. — Cinquième sommet *de la C.E.D.E.A.O., 60 francs.*

● CAMEROUN. — « Coupe du Monde de football » : 100 F équipe nationale ; 200 F, équipes Cameroun-Algérie ; 300 F, goal de l'équipe nationale ; 400 F, équipe nationale. Bloc-feuillet 400 + 400 F Offset par S. N. Cartor, d'après les maquettes de Lémana.

● *CANADA. — Exposition philatélique* mondiale de la jeunesse 1982 « Canada 82 », trois valeurs supplémentaires, 30, 35 et 60 c. (les deux premières furent 30 et 35 c.), timbres *sur timbres. Bloc-feuillet* reprenant les cinq timbres. En vente jusqu'au 19 novembre.

● COTE-D'IVOIRE. — A la mémoire du docteur R. Koch, avec inscription « La tuberculose : la maladie à vaincre sans délai ». 30 et 80 F. Maquette de C. Jumelet. Hélio Delrieu S.A.

● GUINEE. — La République populaire révolutionnaire de Guinee prépare une émission de trois timbres « *Centenaire d'Ataturk* », 7, 10 et 25 sylis. — Cinquième anniversaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. 6, 7 et 9 sylis.

● LESOTHO. — Coupe du monde de football, douze valeurs de 15 s., sujets divers, dans un feuillet. Ils figurent les vingt-deux pays, avec leurs drapeaux, ayant participé en finale aux précédentes coupes depuis 1930 Bloc-feuillet, avec le stard. 1,25 M.

● LESOTHO. — 75e anniversaire du scoutisme (125e de la naissance de lord Baden-Powell), quatre valeurs se tenant (verticalement) à une vignette (comprenant), 6, 30, 40, 50 s. Bloc-feuillet de 1,50 M. à l'effigie de Baden-Powell.

● MAROC. — « Arts populaires », un timbre-poste de 1,40 DH.

● NOUVELLE - CALEDONIE. — Année du scoutisme, P.A. 40 F. en hélio, Delrieu S.A., par Sampoux d'après Olivier La Barre. — « Philexfrance 82 », P.A., 150 F. « le Rat *et le Poulpe* » d'après la légende Canaque Dessin et gravure de Forget. Taille-douce, Périgueux.

● TUNISIE. — « La famille productive », un timbre de 80 millimes.

● VIERGES (Iles). — Série « oiseaux », quatre valeurs, sujets divers, 10, 30, 35 cents et 1,25 dollar. — Dixième anniversaire de Lions Club de Tortola, sujets divers, 10, 20, 30 cents et 1,50 dollar.

Vient de paraître :

■ Unique dans les annales de l'édition, le Premier Catalogue spécialisé de France, en couleurs, par J. Storch, R. Françon, J.F. Brun, publié par la Fédération des sociétés philatéliques françaises, a été épuisé chez l'éditeur avant parution. Tiré à 20 000 exemplaires, souscrit d'avance à 16 000, le restant vendu par les négociants pendant *Philexfrance 82*. Il se peut qu'il y ait encore quelques exemplaires en vente chez certains négociants. Prix 65 F.

La prochaine édition est prévue pour le congrès de la F.S.P.F. qui se tiendra à la Pentecôte, à Marseille.

ADALBERT VITALYOS.

BIBLIOGRAPHIE

Sentiers varois

ON l'avait annoncé jadis (*le Monde* du 23 mars 1980) comme imminent. Le voilà enfin ce « topoguide » qui ressuscite l'un après l'autre les anciens « sentiers des douaniers » de la côte varoise. La Grande Randonnée (1) n'a pas hésité du haut de ses grands chemins à parrainer ces Petites Randonnées au bord de la mer, débitées en huit tronçons modestes dont le plus long atteint à peine 30 kilomètres — parce qu'il fait le tour complet de l'île *de Porquerolles. C'est que* la qualité vaut bien ici la quantité ?

Douze kilomètres d'émerveillements du Brusc à Fabregas en grimpant au sommet de la Bonne Mère du Mai par-dessus la rade de *Toulon*, ou *9 kilomètres* du Mas de Gigaro à l'Escalet par le cap Lardier, sur la frange des Maures sévères, ont de quoi bien remplir tout une belle journée. Ceux qui foncent sur l'autoroute pour aller plus vite s'entasser *sur les plages ne connaîtront* jamais ce visage de la vieille Méditerranée — civilisée et sauvage — du temps où sa Côte d'Azur n'était pas encore « assassinée ».

Sur plusieurs de ces parcours *on peut trouver* des calanques désertes au temps des cohues aoûtiennes mais, confidence pour confidence, choisissez plutôt les genêts du printemps ou mieux encore l'automne, cet été enfin adouci qui n'en finit plus de se prolonger.

Pour chacun des huit itinéraires sont indiqués les moyens d'accès, la distance et la durée, les balisages, le degré des difficultés (« promeneur, bon marcheur, sportif), le tout complété chaque fois par une carte détaillée.

J. Rd

(1) *Sentiers de Petite Randonnée sur le littoral méditerranéen. Huit itinéraires dans le Var*, édité par la direction départementale de l'équipement du Var et la Fédération française de randonnée pédestre, 92, rue de Clignancourt, 75883 Paris Cedex 18.

Jeux

échecs N° 974

UNE POSITION SUPERBE

(IVe tournoi par correspondance de la Baltique)
Blancs : MONIN (Leningrad)
Noirs : POGOJELSKY (Pologne)
Défense Nimzovitch.

1. d4	Cf6	15. f×é3	é5 (l)
2. ç4	é6	16. Cg5!!(m)	g6(n)
3. Cç3	Fb4	17. C×h7! (o)	é×d4 (p)
4. é3	O-O.	18. F×g6! (q)	d×ç3 (r)
5. Fd3 (a)	ç5	19. Dh5	F×é3+
6. Cf3	d5	20. Rh1	Rg7 (s)
7 O-O	d×ç4(b)	21. C×f8	Fh6 (t)
8. F×ç4	Cç6 (c)	22. Ch7! (u)	Cé5
9. a3 (d)	Fa5 (é)	23. T×f6	ç×b2
10. Fd3(f)	ç×d4	24. D×é5!!	b×a1=D+
11. é×d4	Fb6 (g)	25. D×a1	ab. (v)
12. Fé3 (r)	Cd5 (i)		
13. Fg5 (j)	f6		
14. Fé3	C×é3 (k)		

NOTES

a) La « variante moderne » du « système Rubinstein » recèle encore, malgré son extrême popularité et les innombrables analyses dont elle a fait l'objet, une foule de mystères qui laissent un vaste champ à l'imagination créatrice.

b) Citons, parmi les réponses les plus connues, 7..., Cç6 : 7..., Cb-d7 : 7.... b6 et 7.... d×ç4.

c) Ou encore 8..., Cb-d7 : 8..., b6 ; 8..., Fd7 ; 8..., Dé7 ; 8..., a6 et 8..., ç×d4.

d) Meilleur que 9. Fd3 et que 9. Dd3.

e) D'autres possibilités sont 9... F×ç3 : 9..., ç×d4.

f) Une autre idée est 10. Dd3, a6 ; 11. Td1 ou 11. Cé4 ou 11. d×ç5.

g) Menaçant le pion d4. 11.... b6 est faible . 12. Fç2, Fç7 : 13. Té1, Té8 : 14 Fé3, b6 : 15. Dé2, Fb7 : 16. Ta-d1, Cé7 : 17. Cé5, Cé-d5 : 18 Fç1 et les Blancs ont une position d'attaque (Taimanov - Mecking, 1970).

h) Le gambit 12. Fg5, C×d4 : 13. Cé4 n'est pas très clair.

i) Si 12..., Dd6 : 13. Dç2, Td8 ; 14. Ta-d1 et si 12..., h6 ; 13. Fç2, Cg4 . 14. Dd3, g6 ; 15. Fb3! (Taimanov - Parma, 1970).

j) Après 13. C×d5, é×d5 (ou 13..., D×d5 ; 14. h3, Cç-é7 ; 15. Fg5, f6 : 16. Fd2, Ff5 ; 17. Fb4, F×d3 ; 18. D×d3, Tf-é8, les jeux sont équilibrés (Gligoric - Karpov, Hastings 1972).

k) Dans la partie Polugalevsky - Karpov (match de 1974), les Noirs obtinrent un jeu assez difficile après 14..., Cç-é7 ; 15. Dç2, C×é3 ; 16. f×é3, g6. Selon Filip, 15..., Rh8 est à envisager.

l) Les Noirs sont apparemment tirés d'embarras par cette attaque du pion d4 qui libère en même temps leur F-D.

m) Mais cette irruption inattendue du C-R donne au combat une acuité caractéristique du jeu par correspondance. Cette trouvaille du maître Fedorov de Leningrad montre que l'Ecole de Leningrad est bien vivante.

n) Les Noirs refusent d'entrer dans les complications du sacrifice : 16..., f×g5 : 17. Dh5, g6 ; 18. F×g6, h×g6 ; 19. D×g6+, Rh8 : 20. Cé4!, Ff5! : 21. T×f5, T×f5 : 22. D×f5, Dé7 : 23. C×g5, Tf8 : 24. Dh3+, Rg8 ; 25. Dg4, Rh8 , 26. Dh3+, Rg8 : 27. Cé6, Tf6 : 28. d5. Au lieu de 23. C×g5, il faut aussi examiner 23. Tf1. La question reste posée de savoir si les Blancs ont plus que la nullité.

o) L'entêtement de ce C est remarquable.

p) Si 17..., R×h7 ; 18. Dh5+ etc.

q) Plus fort que 18. C×f8, le coup du texte sacrifie maintenant le C-D.

r) Si 18..., d×é3 ; 19. Dh5!, é2+ : 20. Rh1, é×f1=D+ . 21. T×f1, Fd4 ; 22. Cd5! et l'élan des Blancs est irrésistible.

s) En raison de la menace 21. C×f8+

t) Si 21..., D×f8 ; 22. Dh7 mat ; si 21..., R×f8 : 22. Dh8+, Ré7 ; 23. D×f6+ etc.

u) Un joli parcours du C-R. Si 22. Ta-é1 ?, D×f8 ; 23. Té6, Tf5!! et les Noirs gagnent.

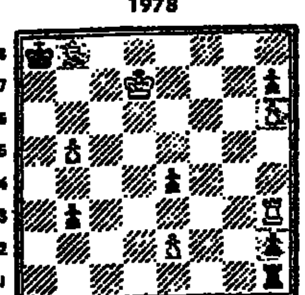
v) Une position superbe dans laquelle la menace d'échec à la découverte gagne la D ou fait mat dans toutes les variantes.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 978

G.N. ZACHODJAKIN, « 64 » (1934)
(Blancs : Ra3, Fb5, Pb6. Noirs : Rf5, Th7, Pç7.)

1. b7, Th3+ (si 1..., Th8 ; 2. Fd7+ et 3. Fç8) ; 2. Ra2!! la seule case (si 2. Rb2, Th8 ; 3. Fd7+, Ré5 ; 4. Fç8, Th6! et si 2. Ra4, Th8 ; 3. Fd7+, Ré5 ; 4. Fç8, Th1!), Th2+ ; 3. Ra1!!, Th1+ ; 4. Ff1!! sacrifice de déviation. Th8 (si 4..., T×f1+ ; 5. Rb2!, Tf2+ ; 6. Rç3, Tf3+ ; 7. Rç4, Tf4+ ; 8. Rç5 etc.) ; 5. Fh3+!, Ré5 ; 6. Fç8, Th1+ ; 7. Ra2!, Th2+ ; 8. Ra3! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
L.A. MITROFANOV
1978



BLANCS (6) : Rd7, Th3, Fb8, Pb5, é2, h6.
NOIRS (6) : Ra8, Th1, Pb3, é4, h7, h2.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 974

L'ÉCART MORTEL

Une fois que l'on a découvert une défausse mortelle, il faut repartir à zéro pour trouver la bonne solution.

♠ R V 5 3 2
♥ A 2
♦ 6
♣ 6 5 4 3 2

Ouest : ♠ 4 ♥ 10 9 8 7 ♦ R V 10 9 8 7 ♣ D V
Est : ♠ D 10 9 8 7 6 ♥ 6 5 4 ♦ D ♣ 10 9 8

♠ A
♥ R D V 3
♦ A 5 4 3 2
♣ A R 7

Ouest entame la Dame de Trèfle et Sud gagne QUATRE CŒURS contre toute défense.

Réponse :

Après avoir pris l'entame avec le Roi de Trèfle, le déclarant peut donner quatre coups d'atout et tirer ses trois As pour mettre Est en main avec le troisième Trèfle (afin de l'obliger à jouer Pique). Mais Est détruira ce plan *en défaussant un Trèfle* sur le quatrième atout.

Il existe cependant une autre ligne de jeu : elle consiste à *obliger Ouest à couper* afin qu'il n'ait plus que trois atouts.

Ainsi, après le Roi de Trèfle, Sud tire l'As de Pique, monte au mort grâce à l'As de Cœur et joue *le Roi de Pique* :

— Premier cas : *Ouest coupe* et rejoue Trèfle. Sud prend avec l'As de Trèfle, puis, après deux autres coups d'atout, il tire l'As de Carreau et donne la main à Trèfle à Est (qui n'a pu jeter son dernier Trèfle). Est prend avec le 10 de Trèfle, mais il ne peut faire que la Dame de Pique, la troisième levée de la défense, et *doit rendre la main au mort à Pique* ;

— Deuxième cas : *Ouest refuse de couper le Roi de Pique.* Sud tire ses trois derniers atouts. Mais Est ne peut défausser un Trèfle sans affranchir le 7 de Trèfle, la dixième levée. Il conserve donc ses Trèfles. Alors Sud lui donne la main à Trèfle pour l'obliger à jouer Pique et à livrer au mort le Valet de Pique, la dixième levée.

Localisation décisive

Dans cette donne d'un championnat de France par paires, il fallait, dès la seconde levée, faire un choix décisif, et le déclarant ne s'est pas trompé.

♠ A 10 2
♥ 5 2
♦ 4 3 2
♣ R V 8 6 4

Ouest : ♠ R V 7 6 5 4 ♥ 9 8 3 ♦ 6 ♣ A 5 3
Est : ♠ 9 8 ♥ D V 10 7 6 ♦ R 10 9 7 ♣ D 7

♠ D 3
♥ A R 4
♦ A D V 8 3
♣ 10 9 2

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	2 ♠	3 SA	passe...

Ouest ayant entamé le 6 de Pique pour le 2, le 8 et la Dame, *comment Aujaleu, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

La longue à Trèfle par R V permet d'ajouter au moins un point de distribution, et le 10 de Pique dans la couleur adverse est une plus-value qui assure deux arrêts si le partenaire a le Valet. Nord a donc évalué sa main à 10 points, ce qui explique son enchère de 3 SA.

Remarque :

De nombreux experts utilisent aujourd'hui le soutien à 2 SA (dans cette situation où Ouest est intervenu) comme conventionnel. L'enchère est *forcing*, mais ne garantit pas l'arrêt dans la couleur adverse.

COURRIER DES LECTEURS

Défense spectaculaire (968)
« *Cette donne*, écrit Claude Bénédick, *illustre une formule suivant laquelle il faut avec As Roi x jouer le Roi d'abord (sauf en goulasch)...* »

C'est un débat qui dure depuis un demi-siècle et où la mode (mais oui !) a joué souvent un rôle déterminant. En fait, l'attaque de l'As présente peut-être un léger avantage quand le contrat est une marque partielle ; en revanche, *pour les manches et les chelems* (où il faut souvent attaquer un As sans avoir le Roi), l'attaque du *Roi* est préférable. De nombreux champions sont de cet avis, et aux Etats-Unis l'entame du Roi est resté la règle classique.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 141

YVON LE TERRIBLE

Championnat de Belgique, 1982, 3e manche, Charleroi, 16 mai.

Pour la cinquième fois, dont quatre consécutives, Yvon Duval, de La Louvière (au sud de Bruxelles), a remporté le championnat de Belgique. Cette nouvelle réjouit tous ceux qui apprécient les qualités du champion : concentration et ténacité, et celles de l'homme : courtoisie, modestie, finesse et culture. Par ailleurs, cet exploit regaillardit tous les scrabbleurs qui craignent d'être frappés par la limite d'âge : tout comme le champion francophone Muracciole, le « nouveau » champion de Belgique est trentagénaire.

Toutefois, si l'on quantifie la performance de Yvon Duval, on s'aperçoit qu'il n'a réalisé que 95,30 %, c'est-à-dire 2 % de moins qu'aux derniers championnats francophones, où il avait fini cinquième. Compte tenu de l'âge de ses « dauphins », Jean Zengers et Marc Sélis, on voit que la relève n'est pas prête. La troisième manche, que nous publions ci-contre, nous a été aimablement communiquée par la revue belge Le Scrabbleur *, *qui publie chaque mois sept à huit parties et des exercices, dont nous vous donnons un échantillon.*

	TIRAGE	SOLUTION	REF	POINTS
1	A E E M N Q X			
2	Q + L N E U Z H	EXAMEN	H 3	52
3	L N Q + E E D R	HUMEZ	6 F	46
	- E I N P R T U	REEXAMEN	H 1	54
5	I I O R S S Y	PEINTURE	3 G	78
6	I Y + A E E M T	SOIRS (a)	E 3	29
7	I M + A C L N O	ETAYEE (b)	N 3	35
8	E E E I E J P	LIMACON	M 8	74
9	- E F G I L R ?	JEEPS	3 A	28
10	C E K O O M U	LEGIF (E) RE (c)	B 2	88
11	— A E N R T T V	OKOUME	10 1	38
12	I N O R S U V	AVORTENT	K 8	72
13	A D I L M O S	SUIVRONT	15 D	86
14	M + G I L U U W	SOLDAI	O 10	41
15	M U U W + A E I	GRIL	8 A	18
16	W A U U + A B L	EMISE (d)	7 B	19+10
17	W A U + A C S Q	BRULA	M 2	22
18	A C + E D E S A	SQUAW	10 B	57
19	D N T T F E ?	CHARADES (e)	1 E	65
20		(R) AFLEE	8 J	36
				948

Embrouillamini

Une grille a été bousculée et tous les jetons éparpillés. Les deux premiers coups étaient des scrabbles totalisant 282 points. Retrouvez-les. Les lettres étaient : A C C E E I N O R T K X Y Z (solution en fin d'article).

(*) 87, avenue Louise, boîte 17 - 1050 Bruxelles.

NOTES

(a) ROSIS, O 1, est « rampeau ». L'arbitre préfère placer SOIRS afin de prolonger le suspense sur les rajouts finals de PEINTURE.

(b) MYE en O 1 = 0, car « peinturer » nous a quittés en 1981.

(c) G I F L E R A (I), 11 G ou FIL (T) RAGE, 12 G, sauvent les meubles avec 72 points

(d) solo de D. Darmstaedter.

(e) à défaut : SHED, G 10, 32.

Resultats. — 1. Sélis 896 ; 2. Clauwaert 891 ; 3. Duval, Zengers et Lempereur, 885

Resultats finaux. — 1. Duval ; 2. Zengers ; 3. Sélis ; 4. Clauwaert ; 5. Brenez ; 6. Mues ; 7. De Bruyne ; 8. Marion Gueben ; 9. Castelet ; 10. Lavigne et Pawlowicki.

● Solution de l'Embrouillamini : COCKNEY, H 6, 128 — TAXERIEZ, 11 E, 154.

● Open du Championnat de France, 18 et 19 septembre, à Vichy, en quatre manches. Envoyer un chèque de 75 F (licenciés seniors), 60 F (licenciés juniors ou vétérans) ou 120 F non-licenciés) à la F.F.Sc. 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

MICHEL CHARLEMAGNE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

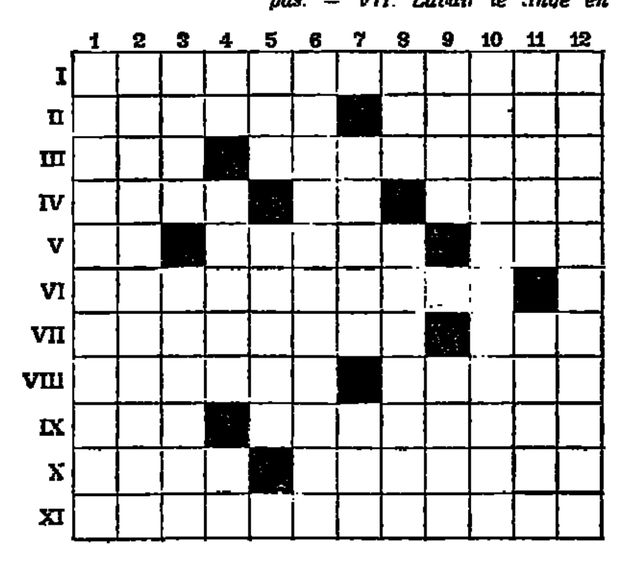
N° 205

Horizontalement

I. C'est une science, même si elle vous déçoit. — II. Pour des rendez-vous. Fait un tissu. — III. On dit volontiers qu'il est fait. Douillets. — IV. C'est presque un syndical. Voyelles. Bien qu'elles ne soient point dans le bon sens, ces voyelles ont un sens. — V. Pour ceux qui sont gais. Défavorables à ceux qui ont peur. Sevère avec son père. — VI. Elles provoquent les premiers pas. — VII. Lavait le linge en famille. Qui les a mises ainsi ? — VIII. Ne s'endorment pas. Possessif. Possessif. — IX. Ne passe pas inaperçue. Fruit sec. — X. A donc quelque utilité. Il a en général un point fixe. — XI. Plus près du torchon que de la serviette.

Verticalement

1. Comment s'en débarrasser ? — 2. Poussent au partage. — 3. Il sait se cramponner. Mettent toute la gomme. — 4. Préposition. Traite bien ou mal traite, cela dépend de l'accent. Personnel. — 5. Plutôt du genre pompeux. Pour les nids d'oiseaux. — 6. Provoque la maladie ou parfois la guérit. — 7. Mit à sec. Petite monnaie. — 8. En blouse. A de belles fleurs mauves. — 9. Calendrier. On a pas idée d'avoir un tel trac. — 10. Démontre sa bêtise ou sa satisfaction. Dans les facultés. — 11. Une vieille colonie. Manifeste son respect. — 12. Vont bien dans le décor.



Solution du n° 204

Horizontalement

I. Arc de Triomphe. — II. Uhlan. Acheron. — III. Juillet. Muent. — IV. Omelettes. Sor — V. Nevers. Aura. — VI. Ratée. Assumai. — VII. Db. Serpette. — VIII. Hou. Sue. Irène. — IX. U.R.S.S. Genou. Oe. — X. Idéalisations.

Verticalement

1. Aujourd'hui. — 2. Rhum. Abord. — 3. Client. Usé. — 4. Dallées. Sa. — 5. Enlevées. — 6. Eté. Rugi — 7. Rattrapées. — 8. Ic. Esse. Na. — 9. Ohms. Stiot. — 10. Meu. Autrui. — 11. Présumée — 12. Honora. Non. — 13. Entraînées.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS®

N° 205

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. ACEFOPST. — 2. AABENN. — 3. EEHNRTU (+ 1). — 4. AALOSUV. — 5. EIRRSSU. — 6. AAEIPRST (+ 7). — 7. EEFGILN — 8. EEISSU (+ 1). — 9. ACEESSTT (+ 1) — 10. EEILMOPR (+ 2). — 11 CEILMTU. — 12. EELNST (+ 1). — 13. AEIINPRT (+ 3). 14. EEENOPRSS. — 15. AAILMNPT. — 16. DEIOUX. — 17. AELORST (+ 1).

Verticalement

18. EINPRSSU. — 19. — ACDEIT (+ 2). — 20. EEILMNSU (+ 1). — 21. AERSSTT (+ 2) — 22. EEGHIRTU. — 23 AADIPR (+ 1). — 24. EEEPRSUU. — 25. EEIILST. — 26 EILMNNO (+ 1). — 27. EELNPS — 28. AAELNTT (+ 2). — 29 EILRTU (+ 3) — 30. ACEEINST — 31. AEIMNNS. — 32. IILSSU.

Solution du n° 204

Horizontalement

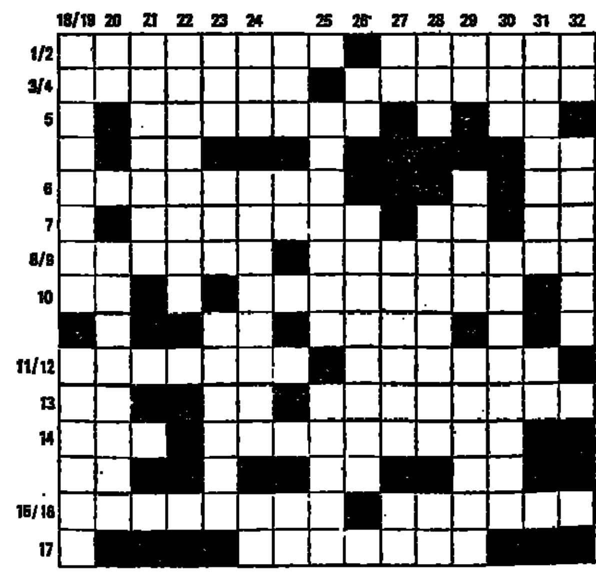
1. MONORAIL. — 2. STEROL (LEROTS), substance organique. — 3. ACARIEN (CANERAI CARENAI. — 4. GONOCYTE. — 5. MYCETOME, tumeur provoquée par des champignons. — 6. SECOURU (COURUES RECOUSU). — 7. APITOYA. — 8. ACCUEIL. — 9. ELEMENT. — 10. ENERVES (VENERES). — 11. CREOSOTE, liquide caustique extrait du goudron. — 12. GEASTER (AGRESTE GERATES GREATES REGATES) champignon. — 13. SPHACELE, tissu nécrosé en voie d'élimination. — 14. — URBAINES (URBANISE). — 15. AUTOCAR. — 16. INCARNE (CRANIEN). — 17. RESURGI.

Verticalement

18. MAUSSADE. — 19. AGOUTI (GOUTAI). — 20. ECONOME. — 21 ECCLESIA. — 22. REESSAYA (ESSAYERA). — 23. AEGYRINE, silicate de fer et de sodium. — 24. MEDIAN (DEMAIN DEMINA MEDINA MENDIA). — 25. INOCULAS. — 26. POTAGE (PAGEOT). — 27. COPILOTE. — 28. THYMINE, une des quatre bases azotées qui servent de « lettres » au code génétique. — 29. OVERDOSE. — 30. NAUTILE (ALUNITE LINTEAU). — 31 LEVRAUT (REVALUT). — 32. TELESKI.

ANA-CHRONIQUE. — Dans la solution du 199, il manquait le 15. ARETIER et ses cinq anagrammes (RATIÈRE, ÉTIRERA, RETRAIT, RÉITERA, TARIÈRE). M. Tondeur (Menton)

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.





Le Monde

culture

MUSIQUE

AU FESTIVAL DE MESLAY

La revanche des solistes

Depuis qu'on a transformé en un misérable jardin public le champ de blé authentique qui voisinait avec le Festspielhaus de Bayreuth, les mélomanes s'informent régulièrement de l'état des prairies autour du théâtre de Glyndebourne : y voit-on toujours des chevaux et des vaches ? A la Grange de Meslay, ce sont les volailles qui font l'objet de semblables préoccupations : y a-t-il encore des poules qui picorent dans un coin de la cour ? Que les sceptiques se rassurent, la basse-cour participe à sa façon aux fêtes annuelles, et, même, un coq enthousiaste a chanté au beau milieu du récital que donnaient Dietrich Fischer-Dieskau et Sviatoslav Richter le dimanche 4 juillet à midi. Les témoins qui rapportent l'événement assurent que le concert était d'une qualité exceptionnelle, à l'image de ceux qui précédaient et qui assurent depuis dix neuf ans, au Festival de Meslay, une place de choix parmi les manifestations de l'été.

Pourquoi faut-il qu'il y ait parfois une ombre au tableau et que le meilleur côtoie le pire ? On attendait beaucoup des Sept dernières paroles du Christ *de Haydn, données dans la version oratorio que le compositeur réalisa en 1976 et dont les exécutions en France sont rarissimes (1). Il s'agit en effet d'une de ces longues méditations dont l'intensité tout intérieure se développe au fil des dialogues entre le chœur, les solistes et l'orchestre, jusqu'au tremblement de terre final qui vient résoudre la tension accumulée par la succession de sept mouvements lents. Une gageure, donc, qui place l'œuvre à la portée seulement des interprètes inspirés.*

Wolfgang Gönnenwein avait été pressenti, mais Ralf Weikert, chef attitré du Mozarteum de Salzbourg depuis l'an dernier, qui est venu le remplacer, semblait surtout animé du souci de faire « avancer » autant que possible ces adagios problématiques. Malheureusement, le remède s'est avéré bien plus terrible que le mal supposé : paradoxalement, ces andantes et ces allégrettos n'en finissaient pas de se succéder.

Sans atmosphère, sans contrastes, san soin dans les détails, l'ouvrage devenait presque méconnaissable. Est-on sûr d'avoir choisi les meilleurs éléments du Nouvel Orchestre philharmonique et des chœurs de Radio-France pour former un orchestre de chambre et un petit chœur ? La réduction des effectifs constitue toujours une épreuve redoutable et l'acoustique sèche de la Grange de Meslay mettant en relief la moindre imprécision, il ne fallait pas compter sur un miracle de dernière heure.

La qualité des solistes n'en était que plus évidente. Lynda Russel (soprano), Diana Montagne (mezzo), Maldwyn Davies (ténor) et David Pittman-Jennings, forment non seulement un ensemble équilibré mais aussi une réunion d'artistes pénétrés de leur double rôle de solistes et de membres d'un quatuor. La Messe de la Création, *qui complétait le programme, appelle les mêmes commentaires, à cela près que la plus grande variété des tempos donnait l'apparence d'un travail plus approfondi. Un travail honnête, dira-t-on, certes, mais qu'il aurait fallu polir davantage...*

GÉRARD CONDÉ.

(1) Le seul enregistrement des *Sept dernières paroles du Christ*, en version oratorio, disponible en France, est celui dirigé par J. Ferencsik : Hungaraton SLPX 12199/200.

REGGAE

JIMMY CLIFF A L'HIPPODROME DE PARIS

Le roi ?

Sur les billets, juste sous son nom, on a imprimé en grosses lettres : « *King of Reggae* ». Comme ça, si on ne savait plus à quel saint se vouer, on est prévenu. Bob Marley était le pape, Jimmy Cliff est le roi. A chacun son domaine. Et après tout, c'est bien dans la tradition jamaïquaine de s'affubler de titres pompeux comme Prince, Sir, ou King. C'est juste que lui, Jimmy Cliff, n'a pas besoin de ça. Pas sur les billets, en grosses lettres sous son nom.

Il est là depuis toujours, en Occident, avant même Marley. Dans la seconde moitié des années 60, il s'était installé en Angleterre ; influencé par les chanteurs noirs américains tels que Sam Cooke ou Otis Redding, on le connaissait pour ses chansons qui tenaient plus du rythm'n blues que du reggae, encore en gestation à l'époque ; *Many Rivers To Cross, Wonderful World Beautiful People*, et sa version du *Wild World* de Cat Stevens, des succès internationaux qui parcouraient les discothèques en forme de slows.

Malgré le film de Perry Henzel, *The Harder They Come*, où il tenait le rôle de Ivan, un chanteur descendu des collines pour tenter sa chance à Kingston, qui illustrait parfaitement (de façon romancée) le profil socio-culturel de la Jamaïque, Jimmy Cliff était trop coupé de l'île, trop à l'écart d'un mouvement populaire pour en être le héros. En outre, les principaux artisans du reggae étaient des rastas, alors que son discours peu empreint de mysticisme, était plus général, moins attaché à la Jamaïque.

Aujourd'hui un concert de Jimmy Cliff c'est la magie d'une voix dorée et satinée, la beauté de mélodies qui se succèdent comme autant d'hymnes impérissables (*The Harder They Come, You Can Get It If You Really Want, Bango Man*) et qui ont suivi à travers les rythmes du reggae, du rhythm'n blues et de l'Afrique, les voyages d'un musicien à l'inspiration éclectique. Un roi peut-être mais qui ne se limite pas au reggae.

ALAIN WAIS.

★ Ce vendredi 9 juillet à 20 heures à l'Hippodrome de Paris. Discographie chez Phonogram, WEA et CBS.

ENFANTS

RENCONTRES THÉATRALES A PORTO

Jeux et vérités

Nuages mauves chassés par le vent, lumière jaune sur les palais et les églises de granit rehaussés d'azulejos, ces mêmes faïences bleues des façades dans les ruelles pentues qui courent vers le fleuve Duro... La nuit de la Saint-Jean arrache Porto à sa mélancolie trouble avec ses feux, ses musiques, ce peuple partout répandu, hommes et femmes de tout âge passant une longue fleur d'ail sous le nez du voisin, en le fixant longuement dans les yeux. C'est à partir de cette nuit de liberté et d'éveil que les théâtres pour enfants au Portugal ont choisi d'organiser leurs quatrièmes Rencontres.

Le temps de la révolution des œillets est loin et la vitalité du renouveau théâtral aujourd'hui, c'est surtout de ce côté qu'on peut la trouver encore. Par exemple, dans cette *Arche de Noé* du groupe Pé de Vento qui tire de l'exploration du grenier et du jeu sur les mots un éblouissant éloge des masques et des métamorphoses comme art de maîtriser le mouvement et la vie. Ou dans ce dialogue étrange de l'enfant avec sa mère, une poupée immense dont la voix vient des coulisses, de la compagnie Joana. Ou aussi dans ce spectacle musical où alternent les musiques traditionnelles, la farce, la pantomime (*O lorpa* par le TAS de Setubal).

Mais surtout l'originalité de ces rencontres tient à la volonté qui s'y est manifestée d'associer le théâtre pour enfants aux meilleures formes de théâtre d'improvisation, sans garde-fou contre la tendance intellectualiste qui oblitère si souvent les spectacles pour jeune public. La *Contradança* présentée par les Patolas (groupe amateur d'un bidonville de Lisbonne, « le quartier chinois ») disait avec une férocité, avec une drôlerie rare le chômage, la drague et la drogue, la police, la tendresse impossible, la nostalgie aux tripes des loubards, des immigrés de l'intérieur. Peu de conventions théâtrales mais des comédiens de feu qui hurlent sur la scène des vérités camouflées.

De grands compositeurs comme Jorge Peixinho et Clotilde Rosa présentaient un concert de musique contemporaine écrite à l'intention des enfants. Au village de Sobreiro-Valongo, on a pu assister à une de ces étranges fêtes inconnues à bien des Portuguais eux-mêmes, un *Auto Popular das Bugiadas* où toute la population célèbre depuis des temps immémoriaux des rites graves et burlesques (masques effrayants, costumes lourds et surbrodés, cavalcades violentes où les cavaliers sont montés à l'envers). Souvenir d'une victoire sur les Arabes ? Cérémonial de la fécondation, lié à l'équinoxe d'été ? Le théâtre ici est resté sacré comme il dut l'être en Grèce : hors du temps, hors du théâtre et plus que théâtre. C'étaient, ces *Bugiadas*, un clair écho à la prétendue marginalité du théâtre pour enfants. Coupés de l'Europe par la ténébreuse Espagne, confrontés au seul océan, les Portugais ont prouvé à Porto qu'ils connaissaient comme personne les insularités étouffantes.

BERNARD RAFFALLI.

★ Renseignements : « Centro portugues de theatro para infancia e a juventude » 1000 Lisboa. – Tél. : 57-38-31.

ARCHITECTURE

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Un pas vers l'éducation nationale

M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, a expliqué jeudi 8 juillet, devant la presse, les orientations de la réforme de l'enseignement de l'architecture présentées la veille au conseil des ministres. Bien que le ministre ait précisé, et répété, qu'il s'agissait de « lignes d'action qui n'ont en rien encore été étudiées au niveau de précision que requerrait leur mise en œuvre administrative », le conseil de l'ordre des architectes annonçait aussitôt que son président, M. Jacques Vissière, tiendrait une réunion de presse ce vendredi. La teneur n'en a pas été très favorable au projet actuel.

La réforme prévoit notamment un raccourcissement des études, la création d'un véritable troisième cycle après le diplôme et la sortie possible du cursus des études à la fin de la deuxième et de la quatrième année.

Commentant ces décisions, M. Roger Quilliot a souligné que les mesures envisagées ont pour ambition de créer pour l'enseignement de l'architecture « *un système institutionnel stable* » qui permettra de sortir d'un régime « *où régnaient trop souvent l'ambiguïté et le bricolage* ». Ces mesures ont été également dictées par la volonté de rompre l'isolement qui coupe l'architecture des autres enseignements supérieurs, notamment de l'Université, cette « *stratégie de rapprochement* » avec l'éducation nationale restant encore à étudier.

Il est d'ores et déjà acquis que la division du cursus des études d'architecture en trois cycles de deux ans chacun ne sera pas maintenue. Ce parcours de six années pour obtenir le diplôme d'architecte est trop long, a estimé M. Quilliot, et retarde exagérément l'insertion sur le marché du travail des jeunes architectes.

La réforme prévoit une durée totale des études de cinq ans au terme desquels sera obtenu le *diplôme d'architecte D.P.L.G.* (architecte diplômé par le gouvernement). M. Quilliot souhaite donner une véritable valeur universitaire au premier cycle de deux ans, qui serait assimilé à un DEUG, ce qui permettrait aux étudiants en architecture titulaires de ce diplôme de s'orienter vers certaines filières de l'enseignement supérieur. La fin de la quatrième année sera également sanctionnée par un diplôme particulier, permettant aux étudiants qui ne souhaiteraient pas poursuivre leurs études d'architecture de s'orienter vers d'autres cycles d'enseignement supérieur.

Pour que les études aient un véritable « *caractère professionnel* », il est prévu que les étudiants puissent effectuer des stages « *dans tous les lieux de conception et de production du cadre bâti* », et que les écoles d'architecture aient la possibilité d'exercer une maîtrise d'œuvre à caractère expérimental.

Au-delà du diplôme, les écoles auront la possibilité d'organiser des études spéciales et approfondies, qui constitueront un véritable « troisième cycle ». La constitution de ces troisièmes cycles, a indiqué le ministre, sera subordonnée aux initiatives des écoles, qui, en concertation entre elles, ou avec d'autres établissements supérieurs, formuleront un projet.

Les orientations de la réforme prévoient également un important volet concernant le problème des personnels enseignant et administratif : suppression de la liste nationale d'aptitude, mobilité du corps enseignant, mesures transitoires sur les problèmes de cumul d'emploi et de rémunération, en attendant l'élaboration d'un nouveau statut des professeurs et des chargés d'enseignement.

Enfin, le ministre a évoqué l'avenir des établissements et leur fonctionnement interne, indiquant qu'il avait finalement choisi d'attendre la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, souhaitant aligner le statut des écoles d'art sur le statut d'établissement supérieur que définira la loi.

PHOTO

John Pfahl chez Agathe Gaillard

John Pfahl parsème ses paysages américains de traces géométriques et énigmatiques qui poursuivent les données naturelles, les contrarient, leur adjoignent de petits scintillements, des espaces réservés et inutiles à l'usage des esprits peut-être, quand ce n'est pas carrément des fantômes.

Des bandes de dentelle singent des vagues, l'horizon s'allume d'une ligne incandescente, des fils multicolores zèbrent le roc de foudres anciennes, la terre opaque reflète ses irruptions au moyen de babioles incongrues, bobines, balles de tennis. Le bricolage du photographe fait office de miroir truqué, de double fond. Un étrange jeu de piste qui brouille les lois de la photographie américaine en couleur.

Et au sous-sol de la galerie, on peut toujours voir les détails des corps féminins amoureusement cadrés par Ralph Gibson. – H. G.

★ 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e. Jusqu'au 24 juillet.

CINÉMA

Mort du producteur André Paulvé

Le producteur de cinéma André Paulvé est mort le 8 juillet. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Son nom est associé à quelques uns des meilleurs films des années quarante.

Qualité française des années quarante

Né le 30 octobre 1898 à Saignelay (Yonne), André Paulvé débute dans la banque et créé dans les années 30 sa propre maison, spécialisée dans la bourse des matières premières. Il commence à s'intéresser au cinéma peu avant la guerre et fonde une société qui distribue notamment Pièges *de Robert Siodmak,* Quai des brumes *de Marcel Carné,* la Loi du Nord *de Jacques Feyder,* l'Enfer des anges *de Christian-Jaque. Puis il créé une deuxième société avec Michel Safra, associant dans les deux maisons production et distribution, jusqu'en 1950.*

Entre 1940 et 1944, il contribue au maintien de la production cinématographique française de qualité, avec Lumière d'été *de Jean Grémillon,* les Visiteurs du soir *de Marcel Carné,* l'Éternel Retour *de Jean Delannoy. Il est également à l'origine de la production des* Enfants du paradis *de Marcel Carné, dont le tournage fut interrompu par les autorités d'occupation.*

Parmi les films produits par André Paulvé à travers l'une ou l'autre se ses sociétés, citons encore : la Belle et la Bête *de Jean Cocteau, et* Orphée, Un grand patron *d'Yves Ciampi,* Casque d'or *de Jacque Becker,* la Chartreuse de Parme *de Christian-Jaque.*

■ PRÉCISION. – L'association Acanthes, qui présente actuellement le Festival d'Indonésie (*le Monde* du 3 juillet) nous prie de préciser que cette manifestation a été rendue possible grâce au concours exceptionnel du ministère de la culture, qui y a contribué pour 1 035 000 francs et à celui du ministère des relations extérieures (250 000 francs).

ROCK

Jackson Browne au rythme du présent

Pour sa troisième tournée européenne, Jackson Browne s'est produit mardi 6 juillet au Palais des Sports, accompagné d'une belle équipe de musiciens : Bob Glaub, Craig Doerge, Rick Vito, Danny Kortchman, Doug Haywood et Russ Kunkel.

Depuis son premier album, publié chez Asylum il y a dix ans, Jackson Browne s'est imposé naturellement comme l'un des auteurs-compositeurs de rock les plus originaux et les plus attachants. Extraordinairement doué et fécond, Jackson Browne, qui commença à dix-neuf ans, en 1967, par jouer de la guitare (et composer des titres) pour Nico à l'Electric Circus de New-York, a écrit de nombreuses chansons qui ont été reprises ensuite par d'autres (Joe Cocker, Tom Rush, Joan Baez, Linda Rondstadt, Zoni Mitchell), sans doute pour leur inspiration délicate, leur sensibilité collant au rythme du présent, leur sincérité parfois poignante.

Au fil des années et des albums (distribués en France par Kinney-Filipacchi Music), les compositions de Browne ont pris un ton de plus en plus personnel. Mais le chanteur ne continue pas moins à apparaître comme une des voix actuelles de la conscience américaine, qu'il s'agisse de la lutte pour les droits de l'homme, la défense de l'environnement et le combat antinucléaire.

CLAUDE FLÉOUTER.

■ Une rue, un monument (plage de la Corniche) et un musée Georges-Brassens seront inaugurés à Sète, la ville natale de l'auteur des « Trompettes de la renommée », samedi 10 juillet.

■ Le ténor Frédéric Jagel est mort, le 5 juillet, à San-Francisco. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans. Sa carrière avait commencé en 1924 avec le rôle de Rodolphe dans « la Bohème » pour se conclure en 1970.

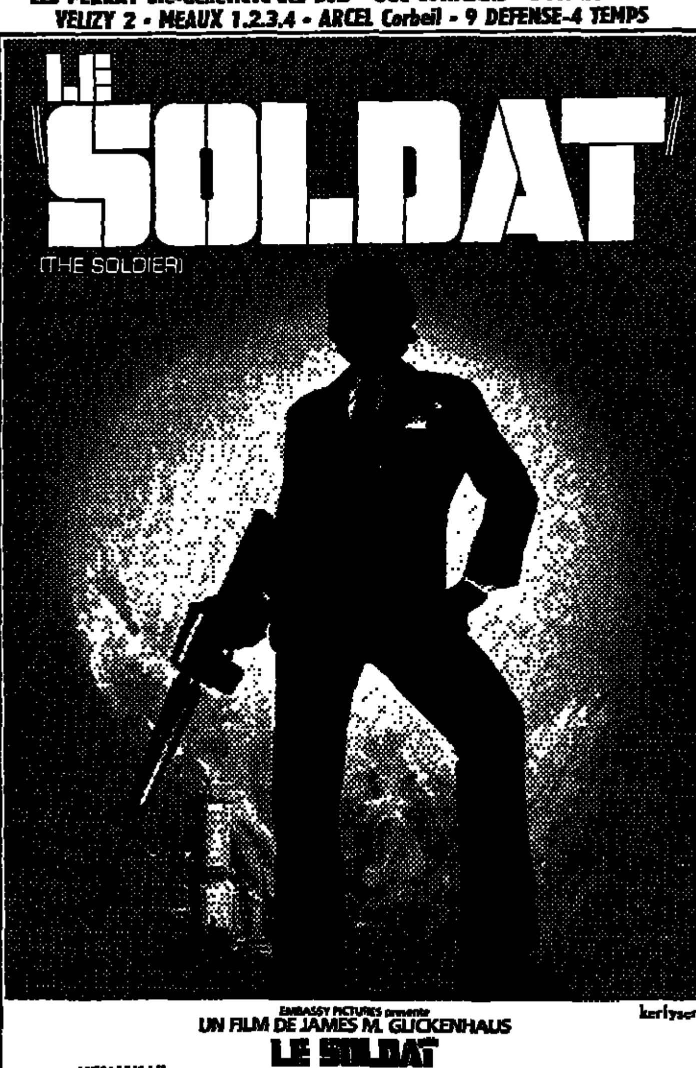
Le tour de Paris

Olivier fait visiter Paris à son camarade californien Burton.

« Nous avions un budget de 100 francs pour deux. Il a fallu être vigilant parce qu'hier sur les Champs-Élysées deux sandwiches au rosbeef, un Coca et un diabolo, nous sont revenus à 72,50 francs, oui, nous sommes un peu essoufflés parce que nous avons monté en tout huit cent quatre marches : les six cent sept marches de Notre-Dame, les quatre-vingt dix-neuf marches et... euh... ça faisait en tout huit cent douze, je les ai comptées et je ne raconte pas d'histoire, Notre-Dame coûte 9 francs par personne, donjon et cloche compris, la cloche pèse 15 tonnes, et ce qu'il y a à l'intérieur, la balance, oui, c'est ça, le balancier, en pèse 5, je l'ai touché, dès qu'on met le doigt sur la cloche ça fait tout vibrer, bon d'accord, vibrer, à Notre-Dame nous avions un guide noir très poétique qui changeait sa voix à l'intérieur des phrases, ce que j'ai trouvé vraiment avantageux c'est la Sainte-Chapelle, ça ne coûte que 1 franc ; ensuite nous avons mangé dans un café, pour 14 francs, Burton son croque-monsieur, 10 francs, moi mon sandwich, 4 francs ; nous avons bu de l'eau plate, nous voulions visiter les égouts, mais ça ne marche que les jours pairs, 22, 24, 26, 28, 30, 32, non, enfin en juillet c'est impair, 1, 3, 5, O.K., j'arrête, il y avait justement une démonstration du génie français sur la Seine, avec des chars qui roulaient sur l'eau, des roues qui m'arrivaient là, un nouveau modèle submersible, genre alyscaphe, le AMX-30, non, si on a les mains sales, c'est qu'on est monté à un poteau, juste en bas de la tour Eiffel, ça valait pas l'ascenseur incliné et le troisième étage à suicide, mais comme ça on a pu se payer Beaubourg, parce que Burton préférait Beaubourg à la tour Eiffel, l'escalier roulant est encore moins cher que la Sainte-Chapelle, on est monté au dernier étage, il y avait Tanguy, il paraît que c'est le style sous-marin, seulement c'était trop cher pour nous, ils font demi-tarif jusqu'à dix ans, et moi j'en ai onze et Burton quatorze, ça faisait 52 francs, 26 francs chacun ; on est redescendu, il y avait des artistes qui faisaient la caricature du portrait, il nous restait de l'argent, ça coûte 30 francs le profil et 60 francs la face, mais il paraît que c'est beaucoup plus délicat. Burton a pris le profil, on l'a fait en homme de Cro-Magnon, avec une massue à la main et un peu de poil au menton, moi, un type voulait me faire pour 20 francs, mais j'ai refusé, c'est bon pour les touristes, Burton n'était pas content, je lui ai dit : le regrette pas, à San-Francisco le Cro-Magnon aura beaucoup plus de succès que l'affiche de Tanguy. »

HERVÉ GUIBERT.





SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Tosca.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : la Dame de chez Maxim.
Centre Pompidou (277-12-33), cinéma vidéo, 19 h : Collections du M.N.A.M.

Les autres salles

Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 21 h : L'homme masse.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h : Virage.
Espace-Gaîté (327-95-94), 22 h : la Forêt des bienfaits.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Entertaining M. Sloane.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : l'Ile des esclaves ; 20 h 15 : Sylvie Joly ; 22 h 15 : le Cratère de Chicago ; le Sang des fleurs. – Théâtre Rouge, 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Marie Stuart (508-17-80), 21 h : Architruc.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : la Cagnotte.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Œuvre (874-42-52), 20 h 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ?
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France !
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
TAI-Théâtre d'essai (278-10-79), 22 h : l'Écume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Zouaves d'aujourd'hui.
Théâtre Présent (203-02-55), I. 20 h 30 : Drôles de bobines.
Théâtre des 400 Coups (633-01-21), 20 h 30 : les Pantins ; 22 h 30 : Cabaret Karl Valentin.
Théâtre du Rex (245-28-12), 20 h 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 45 : le Troisième Témoin.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Au bec fin (296-29-35) 20 h 30 : Tohu Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Embrasse-moi, idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 : Praline et Berlingotte. – 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau.
L'Envol (347-33-06), 19 h : A. Rivage.
Fanal (233-91-17) 20 h : Une saison en enfer ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : B. Schlossberg.
La Soupap (278-27-54), 20 h 30 : le Mur mort ; 21 h 30 : F. Margarita, A. Duclos.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : C. Epinal, D. Bourdon ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : Les voyages déforment les valises ; 21 h 30 : C'est ça ou les îles Baléares ? ; 22 h 30 : Cerise.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : A. Burton. Petite salle, 22 h : Catherine Zarcate.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : S. Reymond (Beethoven, Albeniz, Liszt, Schumann).
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. M. Rostropovitch, sol. M. Kliegel (Walton, Saint-Saëns, Dutilleux).
Église des Billettes, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (Monteverdi, Brahms, Lesur...).
Sainte-Chapelle, 21 h : Lieuwe Visser, Claude Villevieille (Vivaldi, Bach, Scarlatti, von Ditterdorf).

Les festivals

XIXe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

Centre culturel de Belgique, 20 h 30 et 22 h 30 : L'Ensemble.
Cour de l'hôtel d'Aumont, 21 h 30 : le Bavard imprudent.
Essaïon I, 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : le Blanc cassé ; 22 h : Il s'appelle peut-être Dupont. – II, 20 h 30 : la Kabbale selon Aboulafia ; 22 h 15 : De quelle falaise dites-vous ?

MUSIQUE EN SORBONNE (251-69-11)

Grand Amphithéâtre, 18 h 30 : Chœur national, Ensemble d'instruments anciens « Apollon » (Monteverdi) : 21 h Gruppo « Recitar Cantado » (Caccini, Frescobaldi, d'India, Monteverdi, Peri).

MUSIQUE A LA DÉFENSE (979-00-15)

Fontaine Agam, 21 h : l'Oiseau de feu (Ballet d'eau).

JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10)

19 H : I. Morane, R. Magnifique, danse et percussions ; 21 h : Duo Ondine (Marais, Albinoni, Civaldi, Blavet).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 9 juillet

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : C. Slide.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Los Salseros.
Dépot-Vente (637-31-87), 21 h 30 : Rocking Rebels.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : Company.
L'Écume (542-71-16), 22 h : C. Lancry.
Feeling (271-33-41), 22 h : J.-P. Richaud, Y. Micmaker, J.-P. Viret.
Hippodrome de Paris (205-25-68), 20 h : Jimmy Cliff.
New Morning (523-51-41), 21 h 45 : T. Akiyoshi.
Olympia (742-25-49), 20 h 30 : J. Jackson.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Tin Pan Stompers.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Ph. Petit, A. Jean-Marie, R. Del Fra, Ch. Bellonzi.
Slow-Club (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : l'Impeccable Henri, de C. F. Tavano ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de « Positif » (19 h : les Cent Cavaliers, de V. Cottafavi ; 21 h : le Moment de la vérité, de F. Rosi).

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Que viva Mexico, de S.-M. Eisenstein ; 17 h : Hommage à Samuel Fuller : Independence S.W. ; 19 h : l'Enfer à dix ans, de Y. Akika.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 5e (325-60-34).
LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CANNIBAL FEROX (**) (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE CHOC (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIRE VAGUE (Austr., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
200 000 DOLLARS EN CAVALE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) · Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.
LES FANTOMES DE MILBURN (*) (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
FITZCARRALDO (All. v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.f.) : Berlitz 2e (742-60-33).
INTERDIT AUX MOINS DE TREIZE ANS (*) (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Noctambules, 5e (354-43-34) ; Studio 28, 18e (606-36-07).
JEUX D'ESPIONS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (Ang., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
LA MEMOIRE FERTILE (Belg.-Palest.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MEURTRE AU SOLEIL (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
N'OUBLIE PAS TON PRE AU VESTIAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES FILMS NOUVEAUX

APHRODITE, film français (en langue anglaise) de Robert Fuest (*), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (728-24-24) ; Wepler, 16e (522-46-01).
DRESSÉ POUR TUER, film américain de Samuel Fuller, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 16e (606-34-25).
LES RISQUES DE L'AVENTURE, film américain de Stewart Raffill, v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Caméo, 2e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
SCRATCH, film français de Claude Patin, Lumière, 9e (246-49-07).
LE SOLDAT, film américain de James Glickenhauss (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Studio 28, 18e (606-36-07).
ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (354-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (562-56-31).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré.) (*) – V.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Capri, 2e (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Studio 28, 18e (606-36-07).
QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
REDS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SECRET DE VÉRONICA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). (V.F.) : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL (A.) (**) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). (V.f.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE TOUR DU MONDE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
UN MATIN ROUGE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Marignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

Les grandes reprises

AGUIRE LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) Daumesnil, 12e (343-52-97). H. Sp.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'AMI AMÉRICAIN (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71). H. sp.
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (A., v.o.) Movies, 1er (260-43-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) Élysées Point Show, 8e (225-67-29).
BANANAS (A., v.o.), Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Studio 28, 18e (606-36-07).
LA BANQUIÈRE (Fr.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.), Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (A.), Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CABARET (A., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
CALIGULA (Ang., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CINQUIÈME VICTIME (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA CIOCIARA (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).
CLAIR DE FEMME (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de La Harpe, 5e (354-34-83) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), Élysée Point-Show, 8e (225-67-24) ; 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-41).
EMMANUELLE (F.) (**), Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Jean-Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp. ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**), Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LES ENFANTS DU PARADIS (F.), Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXCALIBUR (Angl., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE FANFARON (It., v.o.), Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
FELLINI-ROMA (It., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.), Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE GUÉPARD (It., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
LA GRANDE BOUFFE (F.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'INTROUVABLE (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LOVE (Ang., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77). H.Sp.
LA MAMAN ET LA PUTAIN (F.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77)
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.), Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Action-Écoles, 5e (325-72-07) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE MESSAGER (Ang., v.o.), A.-Bazin, 13e (337-74-39).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Capri, 2e (508-11-69).
LES MISFITS (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) h. sp.
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o), St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
OPÉRATION DRAGON (H.k., v.o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-53-27).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**), Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Galande, 5e (354-72-71), h. sp.
PAPILLON (A., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) : Secrétan, 19e (241-77-99).
LA PÊCHE AU TRÉSOR (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
LA PLANÈTE SAUVAGE (F.), Noctambules, 5e (354-42-34).
RAGTIME (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44) h. sp.
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SEPT MORTS SUR ORDONNANCE (F.), Club, 9e (770-81-47)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SALO (It., v.o.), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
SOLEIL VERT (A., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97) h. sp.
LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE HISTOIRE SIMPLE (F.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
VACANCES ROMAINES (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (F.) (**), U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE MR GOODBAR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.
AMERICAN GIGOLO : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h, sam. + 0 h 15.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
BABY DOLL (A., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), sam. 14 h, dim. 15 h 30, lund. 19 h.
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) 22 h 30.
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) St-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar. 21 h 30.
ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) S. D. 18 h.
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) 24 h.
JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14). 16 h 20 + v. 0 h 20.
MALEVIL (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), S. D, 16 h 15.
MON ONCLE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), S. D, 18 h 15.
MODERATO CANTABILE (Fr) Olympic, 14e (542-67-42) 18 h.
NEIGE (Fr) (*) Templiers, 3e (272-94-56) 22 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 15 h 40.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
LA PISCINE (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
LE PRÉ (It., v.o.) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi 17 h 10.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 10.
QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68) V. dim., 21 h, Mar., 18 h 45.
REMBRANDT FECIT (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 17 h 30.
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) St-Ambroise, 11e (700-89-16), dim 21 h 30.
REPULSION (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) (Sf S., D.), 13 h 30.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Cinoche, 6e (633-10-82), 14 h., 15 h 40.
SATYRICON (It., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), S. 23 h 45, mar., 19 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e, (354-72-71), 23 h 35.
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 9 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Music Melody.
De B. Lion
Avec Annie Cordy, Plastic Bertrand, Pascal Sigris...

21 h 40 Série : Marion.
Réalisation : Jean Pignol, avec M. Demongeot, P. Guers, J. Rispal (dernier épisode).
Curieuse clinique où les pensionnaires perdent connaissance ou la mémoire, etc. La compagnie dédommagera les victimes, mais une enquête discrète est en cours.

22 h 30 Documentaire : Histoires naturelles.
« La Pêche au coup », émission d'I. Barrère, E. Lalou et J.-P. Fleury.
Pêcher à la française ou à l'anglaise, à l'hameçon ou au bouchon avec ou sans moulinet.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Le Christ s'est arrêté à Eboli.
D'après le roman de Carlo Levi, réalisation : Francisco Rosi.
Un intellectuel de gauche est exilé en 1935 dans un village perdu du Mezzogiorno. Il découvre alors un monde de résignation, de souffrance et de misère. Le beau film de F. Rosi souffre un peu du découpage en quatre épisodes, qui rompt la progression. Le doublage français est insupportable : les acteurs semblent en retrait de leurs personnages quand ils commencent à parler.

21 h 35 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot. Vous ne respectez donc rien. Avec P. Alexandre *(la Vie secrète de M. Le)*, N. Bokov *(la Tête de Lénine)*, J.-C. Darnal *(Bien joué, M. Marine)*, M. Vasquez Montalban *(Meurtre au comité central)*, R. Topor *(Café panique)*.

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club : (cinéma d'été cinéma d'auteurs) : Une journée bien remplie.
Film français de J.-L. Trintignant (1972), avec J. Dufilho, A. Falcon, V. Caprioli, F. Pesce, L. Marquand, D. Péron.
Un dimanche, en province, un boulanger quinquagénaire part en side-car avec sa mère et commet une série d'assassinats par des moyens divers et surprenants.
Premier film écrit et réalisé par l'acteur Jean-Louis Trintignant. Union de l'humour absurde façon Drôle de drame *ou comédie anglaise, et d'un climat poétique, presque onirique, autour de l'étrange personnalité de Jacques Dufilho.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : Hongrie 82.
Dans la série « Points de repère ».
Reportage : P. Geny.
93 030 km2 pour dix millions sept cent mille habitants, la Hongrie, dans le camp des démocraties populaires, se distingue par une position originale. Elle jouit d'une politique de planification plus souple, d'une ouverture plus large vers les pays de l'Ouest et d'une certaine libéralisation de la vie culturelle.

21 h 35 Jean Giono ou un divertissement de roi.
Une émission de Jacques Mény.
L'art d'écrire selon Jean Giono, avec la participation de Pierre Vaneck, qui lit des extraits de Noé, *de* Voyage en Italie, *de* Pour saluer Melville, *et François Nourissier, Elise Giono, épouse de l'écrivain Alphonse Boudard, etc.*

22 h 30 Journal.

23 h Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Redif.)
Louis Feuillade.
Directeur de la société Gaumont dès 1907, Louis Feuillade donne au film à épisodes ses lettres de noblesse.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Récital Chopin, par B. Pommier.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les parties profondes de la terre.
21 h 30, Black and blue : Opera in vout.
22 h 30, Nuits magnétiques : Qu'est-ce que le cirque ?

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre.
20 h 20, Concert (donné le 28 février à Stuttgart), par l'Orchestre symphonique de Stuttgart, dir. S. Celibidache, « Obéron », ouverture, de Weber, « Symphonie n° 40 en sol mineur K 550 », de Mozart, symphonie en ré mineur de Franck.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Stravinski, Liszt ; Écrans : John Williams ; Le Tour du monde : Afrique noire.

Samedi 10 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
14 h 30 Accordéon, accordéons.
14 h 55 Les recettes de mon village.

15 h 15 Document : Les grandes aventures de l'Himalaya.
Réal. D. Costelle : « le Toit du monde ».
Une rediffusion estivale sur les toits glacés de la grande chaîne Himalaya : la conquête de l'Everest.

16 h 20 Croque vacances.
Dessin animé, variétés, bricolage.

17 h 30 Auto-moto.
18 h S.O.S. animaux perdus.
18 h 10 Série : La malle de Hambourg.
« L'Enquête », réal. B. Hecht.
19 h 10 Archibald le magicien.
Les noces de l'île Hyco.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Starsky et Hutch.
« Le Professionnel ».
L'épouse de l'agent secret Alexander Drew est tuée au cours d'une fusillade. Les prochaines victimes sur les listes de l'agent secret : Starsky et Hutch.

21 h 30 Variétés : Formule 1 + 1.
Réal. : M. Sarraut.
Avec J. Higelin, le groupe Telephone...

22 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Réal. J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Le journal de la semaine ; la télévision des autres : Brésil ; Un aller-retour Paris-Mundial.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Wonder woman.
« Concours de beauté. »
14 h 25 Les carnets de l'aventure.
« Aventure en terre de Baffin », réal. G. Baur.
14 h 50 Les jeux du stade.
Athlétisme ; Tour de France ; Tennis : Coupe Davis.
18 h Récré A 2.
Balour et Balu ; Les marionnettes de Hongkong ; Yao.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Spécial Coupe du monde.
19 h 55 Sport : Football.
Coupe du monde en direct du stade Rico-Perez d'Alicante : France-Pologne.
21 h 55 Téléfilm : les Rois de l'arnaque.
De J. Bartlett, réal. H. Averback. Avec C. Frank, S. Blanchard, J. Kelly...
Bret Maverick et son frère Bart, beaux parleurs, grands séducteurs connus pour leur don exceptionnel aux jeux de cartes, et deux autres acolytes mettent au point un hold-up qui doit permettre de déjouer les manœuvres d'un juge aux grandes ambitions politiques.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 15 Pour les jeunes.
Mon ami Guignol.
A 19 h 40, Le loup domestique : Ordinaqui 2.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 On sort ce soir : Rencontres méditerranéennes.
Béjart à Arles, réal., Y.-A. Hubert.
« Eros et Thanatos », de Maurice Béjart. Son dernier spectacle au premier Festival de la Méditerranée. Le ballet Teu Kai, sur une musique de rock japonais, les danseurs Shona Merk, Marin Boireu, etc.
22 h 5 Journal.
22 h 35 Prélude à la nuit.
Récital Chopin, par Bernard Pommier.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Les lieux (l'Inde).
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Professeurs et lycéens d'aujourd'hui.
9 h 7, Matinée du monde contemporain : En direct de Budapest.
10 h 45, Démarches avec... François Aubrat : Culture et création.
11 h 2, La musique prend la parole : « Parsifal » 1882-1982.
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons : En attendant le 14 juillet.
14 h 5, Les cent ans de Pinocchio, par S. de Vergennes.
16 h 20, Le livre d'or : M. Dalberto, piano, interprète Schubert, Schumann.
17 h 30, Pour mémoire : Les lundis de l'histoire. (Enseignement de l'histoire. Fantasmes nationaux et idéologiques.)
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : Dixième rencontre internationale des écrivains (Ecrire l'an 2000).
20 h, Carte blanche : Reportage d'un match international de football, de J. Thibaudeau. Avec : D. Gélin, S. Montfort, C. Martin et J. Thibaudeau.
21 h 15, Musique enregistrée.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : Œuvres de Rossini, Chopin, Sibelius, Schubert, Gottschalk, Dvorak, Ysaye, Dargomyjski.
8 h 2, Avis de recherche : Œuvres de Haendel, Gagneux, Mehul, Ries, Schumann, Schnittke, J.-S. Bach.
11 h, La tribune des critiques : « Paraphrases sur des opéras », de Liszt.
12 h 35, Avis de recherche (suite) : Pierné ; Traditionnel français (arrangement F. Mayer).
13 h 30, Tous en scène : Carmen McRae.
14 h 4, Atelier de musique : La sonate de Debussy ; « Echo I », d'H. Pousseur.
15 h 30, Musique traditionnelle : Occitanie : R. et M. De Peira, chant ; D. Reget, vielle ; Groupe Montjoia, groupe Bachas *(musique provençale)*.
18 h, Le disque de la tribune.
19 h, Concours international de guitare : Œuvres de Dodgson, Beethoven, Brouwer.
19 h 35, Les pêcheurs de perles : Œuvres de Brahms, Rubinstein.
20 h 30, Concert (échanges internationaux, donné à la Philharmonie de Berlin le 19-3-82) « Benvenuto Cellini », ouverture (Berlioz) ; « Kinzerstück pour piano et orchestre » (Weber) ; « Burlesque pour piano et orchestre » (Strauss) ; « Symphonie Mathis der Mahler » (Hindemith), par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. H. Stein, sol. C. Arrau, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit (Bach, Mozart, Wolf, Scriabine) ; 0 h 5, En direct de la grande parade du jazz de Nice.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 9 JUILLET

– *M. André Laurens,* directeur du journal *le Monde,* est invité à l'émission « Comment vont les affaires ? » sur R.T.L. à 23 heures.

SAMEDI 10 JUILLET

– *M. Charles Hernu,* ministre de la défense, est reçu au journal de 12 h 45 sur R.M.-C.

– *M. Michel Crépeau,* ministre de l'environnement, participe au « Journal inattendu » sur R.T.L. à 13 heures.

La loi sur la communication audiovisuelle est déférée devant le Conseil constitutionnel

L'Assemblée nationale a approuvé définitivement, en troisième lecture, jeudi 8 juillet, le projet de loi sur la communication audiovisuelle, que le Sénat avait rejeté la veille en adoptant une question préalable. Le groupe communiste, confirmant son attitude des première et deuxième lectures, s'est abstenu sur l'ensemble du texte, et l'opposition a voté contre.

Soixante et onze sénateurs (centristes, R.I., R.P.R.) ont ensuite déféré la loi devant le Conseil constitutionnel. Ils estiment « *que l'article 95 qui en étend l'application aux territoires d'outre-mer vide les dispositions de l'article 74 de la Constitution : cet article prévoit la consultation préalable et obligatoire des assemblées territoriales des territoires intéressés, or cette consultation n'a pas été régulièrement effectuée* ». Ils rappellent aussi que certaines dispositions de loi sur les radios libres « *avaient pour le même motif été déclarées non conformes à la Constitution* ».

Les lois de la jungle

(Suite de la première page)

« *Sais-tu que ta radio ne figure sur aucune liste ?* » Surprise de l'interlocuteur. « *Si tu ne cherches pas à te regrouper immédiatement, j'ai bien peur que... Va donc voir du côté de Fréquence Montmartre. Je leur en ai déjà touché deux mots (...).* »

Ce n'est plus de la surprise, c'est de la stupéfaction. Jamais encore cet animateur de la radio Ici-et-Maintenant – l'une des pionnières de la radio libre, l'une des plus inventives – n'avait songé à un tel mariage; jamais non plus il n'avait rencontré l'équipe de Fréquence-Montmartre. Mais l'entremetteur d'aujourd'hui – *un responsable de la F.N.R.L.* – montre une telle assurance qu'il en en devient déconcertant. « *Tu n'es sur aucune liste !* » Que ne ferait-on pas pour faire entrer le maximum de radios dans son propre schéma de répartition ? Les travaux de la commission sont-ils « court-circuités » ou simplement « facilités » par ces démarches adoptées par certains de ses membres ?

La méthode a en tout cas ses défauts, voire ses bavures. Témoin ce mariage forcé, imposé par la commisson à deux radios du Val-de-Marne, Radio-Cristal, *inscrite* à l'ALO, bien implantée dans la région de Saint-Maurice, et Radio-Dragon, une petite station de la F.N.R.L. située non loin de la première. Au cours de la réunion consacrée à cette région, le regroupement fut suggéré par les représentants de *la F.N.R.L.* et de la *F.N.R.T.L.I.,* au grand étonnement du représentant de l'ALO et du rapporteur de la région parisienne, qui connaissait bien les divergences de nature entre les deux radios. A l'appui de leur proposition, les deux membres brandirent un document qu'ils présentèrent comme un accord de regroupement entre les deux radios. Le mariage fut donc décidé... Renseignement pris, Cristal n'avait jamais eu avant la réunion le moindre contact avec Radio-Dragon.

Erreur ? Dérapage ? Les esprits s'échauffent lorsqu'on aborde le cas de l'agglomération parisienne, les positions des uns et des autres perdent de leur rigueur, les certitudes *s'émoussent... ou s'adaptent* : l'enjeu apparaît tel que subsiste une seule loi : celle de la jungle.

Ne chuchote-t-on pas – avec insistance – qu'une association se serait fait acheter par une plus grosse, pour quelques millions de centimes ? Que la vente d'un nom de radio aurait rapporté à son propriétaire près de 100 000 F. Que telle ou telle radio musicale devrait sa survie financière, peut-être sa dérogation, en tout cas un soutien influent, à l'acceptation d'un certain contrôle politique de ses bulletins d'information ? Que certains dossiers gonflent par le nombre de recommandations et de soutiens divers ? Les représentants de fédérations de radios, hos*tiles depuis longtemps aux radios de* presse, n'ont-ils pas eux-mêmes été assez attirés par l'une d'entre elles, pour être à l'origine d'une nouvelle mouture dans laquelle ils figuraient en bonne place au sein du conseil d'administration ? Le projet a avorté, le journal en question acceptant le principe d'un regroupement de toutes les radios de la presse.

Les membres de la commission, heureusement, sont vingt et un, et contrairement au bruit qui parfois circule, il n'existe pas *a priori* un accors, un consensus général, une sorte *de complicité implicite sur l'avenir* de telle ou telle radio. Ces exemples montrent cependant à quel point le rôle de la commission sera difficile *et combien il est urgent d'assainir* une situation qui ne peut que se dégrader. Il ne s'agit pas de discréditer la commission, qui, porteuse d'intérêts multiples et composée de sensibilités diverses, vient d'accomplir en six mois un travail considérable. L'évolution des positions respectives des différents membres montre elle-même combien la concertation a su entailler les *a priori* et débloquer certains parti pris de départ. Il ne s'agit pas non plus d'accabler les fédérations animées par des militants de longue date, qui ont, incontestablement, joué un rôle de leader en faisant preuve d'une bonne connaissance des dossiers et en jouant auprès de leurs membres un rôle de conseil précieux.

Un climat de suspicion

La bataille des radios et des luttes d'influences existe pourtant, le contexte se fait plus politique, l'horizon des élections municipales se rapproche, et un climat de suspicion (entre le ministère et les fédérations) tend à s'instaurer. Elément stable et référence rassurante dans le vertige parisien : le président Holleaux. « *C'est lui qui, par son calme, son intégrité et son ouverture, a sauvé la commisson* », déclare l'un des membres, et l'on comprend qu'il ait adopté pour l'examen de Paris une méthode volontairement plus directive que lors des précédents débats.

C'est en insistant sur les notions de variété et d'innovation, en appelant au pluralisme et à la tolérance qu'il a d'ailleurs présenté les orientations de travail pour la région parisienne. Un langage apaisant renforcé par le souci de l'auditeur : « *La radio est au service du public; c'est lui qui compte avant tout, ce sera le juge de la qualité des émissions.* » Et l'ALO, par la voix de Henri de Bodinat, de renchérir : « *Entre une radio médiocre soutenue par cinq cents associations et une radio de qualité émanant d'une seule association de créateurs enthousiastes, l'ALO, au nom du respect des auditeurs, choisira toujours la seconde.* »

C'est pourtant l'auditeur, le grand absent des débats. Le problème du surplus d'émetteurs est tel que le but de chacun est de sauver le maximum de projets, de calmer les personnes impliquées dans des stations, de donner l'illusion que « *rien n'est perdu pour personne* ». D'où des regroupements étranges, la tentation de marier des projets sur papier plutôt que des équipes déjà constituées et ayant une expérience commune; des mariages trompe-l'œil (il n'est pas difficile de faire éclater un projet en trois ou quatre associations afin de les regrouper plus tard en prétextant la fusion), d'associations précaires, réalisées uniquement pour passer le cap de l'examen en commission

Inimaginable, il y a un mois pour *certaines radios, le processus de mariage* s'est pourtant bien enclenché, stimulé par les premières hypothèses de travail connues depuis plusieurs mois (*le Monde* du 8 avril).

« *Il y a incontestablement des besoins catégoriels ou thématiques* », estime M. Holleaux, qui cite d'abord celui des immigrés, désormais admis par tous. Trente-huit projets issus de communautés ethniques ont été déposés, mais très peu de stations émettent actuellement. Si Radio-Soleil a joué, depuis un an, un rôle moteur dans ce créneau, Radio-Afrique et Fréquence-Sorcière pourraient fédérer aujourd'hui un nombre important de projets. Mais comment faire coexister tant d'entités différentes sur une même fréquence ? Certains seraient partisans d'accorder trois fréquences aux immigrés : l'une à dominante maghrébine – de loin la plus représentée dans les radios – une autre pour les communautés d'origine européenne (les Italiens, *les Portugais ou les Yougoslaves* étant pourtant largement accueillis dans certaines autres stations); une autre, enfin, pour les ressortissants des *DOM-TOM* (les diverses positions idéologiques de ces derniers risquant cependant de compromettre un accord).

D'autres regroupements devraient se faire autour d'un thème : c'est le cas d'une radio étudiante (même si son principe ne fait pas l'unanimité) et, espère M. Holleaux, d'une station répondant aux « *besoins spirituels* », à condition qu'elle regroupe *l'église catholique officielle,* le courant des catholiques dissidents, les projets protestants, peut-être l'islam et les sectes « *respectueuses de l'ordre public* ». De quoi irriter Mgr Lustiger, qui a refusé catégoriquement le principe d'un regroupement, autour de Radio-Notre-Dame, incorporant les sectes et les intégristes jugés « *trop proches de l'extrême droite* ». Jeudi, cependant, l'archevêché de Paris annonçait que le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, Mgr Meletios, président du comité interépiscopal orthodoxe de France et Mgr Lustiger, archevêque de Paris s'adressaient à M. Fillioud afin d'obtenir une dérogation pour une grande radio œcuménique. La lettre adressée au ministre précise que cette radio « *fournira un moyen d'expression aux églises catholique, protestante et orthodoxe à Paris* » et indique que « *c'est à ce titre que les représentants qualifiés signifient cette demande* ». Une façon habile de rejeter la compétence de Mgr Ducaud-Bourget et d'exclure peut-être Lumière 101.

Considérées davantage comme « communautaires » que comme « confessionnelles », les radios juives pourraient aussi avoir « leur » fréquence... à condition qu'elles acceptent de se regrouper, et qu'elles surmontent leurs (graves) divergences. A Lille et à Lyon, les différents courants de la communauté juive se sont pourtant accordés pour rendre possible l'existence d'une voix communautaire dans chaque ville.

Enfin, on attend la création d'une coopérative des radios de presse, souhaitée vivement par le gouvernement, convaincu qu'en cas d'échec du projet *chacune des grosses fréquences seraient* « noyautée » par un groupe de presse. Seul *l'Express,* à l'issue de plusieurs rencontres réunissant les directeurs des six publications candidates à la dérogation (*le Matin de Paris, l'Humanité, le Parisien libéré, l'Unité, l'Express et Bayard Presse*) et un représentant du ministère de la communication, rejette catégoriquement le principe de cette fréquence réservée à la presse, et fera cavalier seul.

Restent les autres stations : les « musicales » (les membres de la commission sont divisés entre partisans de R.F.M. qui vient de s'allier l'anglophone First et qui demeure brouillée de façon incompréhensible sur Paris et défenseurs de N.R.J., qu'il est question d'unir à Radio-Verte) ; les « généralistes », les « historiques », celles des « arts et des spectacles », etc.

Quant à Radio-Service-Tour Eiffel, rebaptisée Radio-Soleil, elle risque, elle aussi, de diviser la commission, l'avis du représentant du ministère de la communication pouvant, cependant, se révéler décisif. « *En province,* déclare toutefois M. Holleaux, *les projets d'inpiration municipale conformes à la loi (les subventions ne dépassant pas le quart du budget) ont reçu, dans l'ensemble, l'avis favorable de la commission, accompagné d'une recommandation de pluralisme. Paris n'a donc aucune raison d'être traité différemment, la zone de service d'une telle station ne pouvant qu'être la ville* intras muros, *et le cahier des charges se devant d'être précis et exigeant sur la notion de pluralisme* ». Un jugement, confirmé sur le fond par le ministre de la communication, qui évoquait, jeudi, les conseillers « habiles » du maire de Paris, dont le projet ne pouvait qu'être conforme à la loi...

Tous les projets de bonne volonté...

Mais les autres, toutes les autres ? *Radio-Beur, la radio de la seconde* génération d'immigrés qui s'est créée un véritable auditoire et refuse absolument d'être intégrée dans le *projet des immigrés,* lui préférerait n'importe quelle autre communauté culturelle française ; K.Lod, une station anglophone pour « *deux millions de visiteurs et deux cent mille résidents anglophones* » qui, désespérée de s'entendre dire qu'elle aussi n'était « *sur aucune liste* » et de voir *échouer ses tentatives de regroupement,* a passé une annonce dans un quotidien parisien, invitant « *tous les projets de bonne volonté à se regrouper* » en concluant sur un pathétique « *Nous ne voulons pas mourir* ». Écœuré, cependant, par « les histoires de politique et de marchandage », et par « l'inexistence du critère de qualité des stations », son promoteur a entamé, jeudi, une grève de la faim.

Et combien d'autres, qui n'ont pas encore accepté, ou réussi, à se raccrocher à quelques stations locomotives autour desquelles s'agglutinent désormais des dizaines d'associations ?

Combien, surtout, de stations « non fédérées », parmi les oubliées ? Et quel poids réel est celui des fédérations de radios ? Les 29 et 30 mai dernier, lors de son sixième congrès à Avignon, la F.N.L.R. pavoisait : « *Les cinquante-deux radios de la F.N.L.R. ont, jusqu'à présent, obtenu leur dérogation,* assuraient les responsables, en ajoutant, *la F.N.R.T.L.I. a soutenu douze associations ; huit seulement ont été dérogés* ».

Le corporatisme est-il en train de poindre dans l'univers des radios libres ? Assurément. Chaque fédération soutient d'autant plus volontiers chacun de ses adhérents qu'elle en connaît le dossier, et peut convaincre la commission de l'utilité du projet. N'a-t-on pas aussi parlé de regroupements artificiels de radios, motivés par la volonté de certaines fédérations s'y être représentées ?

« *Nous avons presque un droit de vie ou de mort sur les stations,* déclare Jean Ducarroir, de la F.N.A.L. *Les fédérations sont les seules à parfaitement connaître les dossiers. Les membres importants de la commission ne se déplacent à la réunion que si le dossier d'une radio les concernent directement ou indirectement (amitiés politiques, circonscription électorale, etc.). Ignorant tout du contexte des différents dossiers, les autres sont d'autant plus sensibles aux arguments des fédérations* ».

Des propos jugés très exagérés par Patrick Farbiaz, secrétaire général de la F.N.R.T.L.I., d'accord pourtant avec Jean Ducarroir, sur l'urgence de créer un syndicat fort, « *capable d'organiser puissamment l'ensemble du mouvement et d'empêcher qu'il ne soit récupéré et racheté* ». « *Nous sommes des organisateurs,* précise-t-il, *pas des artistes !* ».

Quinze radios privées se partageront, *bientôt, un auditoire potentiel* de plus de six millions d'individus. Qui pourrait alors s'en désintéresser et nier l'existence d'un enjeu politique?

M. Fillioud se réjouissait jeudi, avec raison, de ce que Radio France parvienne à lancer au cours de l'année 1982, douze stations décentralisées réparties sur l'ensemble du territoire. Sans doute. La machine huilée de Radio France fonctionne admirablement et le succès que rencontrent ces radios dans la population est réel. Mais que dire de ces quelques centaines de stations qui ont éclos sur toutes la France et dans sa capitale, et dont le mouvement est, aujourd'hui, en péril ? Condamnée ? Réprimé par les autorités ? Non. Asphyxié par un manque de moyens. « *La réussite de quelques-uns montre qu'avec un peu d'imagination et d'astuce une radio peut très bien s'organiser* », dit-on parfois au ministère. En effet. Pas une station qui ne cherche, par un biais ou un autre (sponsoring, petites annonces, mécénat, publications annexes, enveloppes diverses...) à contourner la loi. Assistera-t-on, impuissants, au rachat d'associations et de radios prêtes à se vendre pour continuer à vivre ? Acceptera-t-on que le mouvement pourrisse et qu'il devienne – Paris en donne la leçon – la proie des politiques et un gadget financiers ? A quand les premières subventions tant promises par le gouvernement, et premières conditions à une indépendance – précaire et relative – des stations ?

ANNICK COJEAN.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



L'Agence internationale de l'énergie atomique

recherche

Inspecteurs des garanties

pour participer à l'exécution du programme de l'Agence relatif aux garanties. Diplôme universitaire en chimie nucléaire, génie chimique nucléaire ou électronique/instrumentation nucléaire indispensable. Une expérience des opérations relatives aux matières nucléaires, de préférence dans le domaine de l'exploitation d'installations nucléaires ou de la mesure instrumentale des quantités de matières nucléaires, serait un avantage. Contrat de durée déterminée (deux ans) avec possibilité de prolongation si les services sont satisfaisants. Rémunération non imposée comprise, selon les qualifications et l'expérience, entre 32.500 et 35.000 dollars des Etats-Unis par an. Envoyez un curriculum vitae, avec indication de votre nationalité et du numéro de l'avis de vacance de poste, 46/82, à la Division du personnel, Agence internationale de l'énergie atomique, B.P. 100, A-1400 Vienne, Autriche.



Българска редакция

Българската редакция на БИБИСИ – ЛОНДОН търси сътрудници. Работата се състои в превеждане от английски на български и четене по микрофона на новини, коментарии, дописки и други, както и участие в специализирани програми: калейдоскоп на изкуствата, научен и индустриален преглед, нови книги и др.

Квалификации: български трябва да е роден език на кандидатите. Те трябва да имат солидно образование, приятен глас и да могат да се изразяват по ясен и интелигентен начин.

Началната заплата Е10,100 англ. Лири на година. За повече подробности пишете на следния адрес:

Miss Patricia JAQUES (Ref. 82.X.2441)
BBC – P.O. Box 76
Room 906 NE
BUSH HOUSE, LONDON WC2B 4PH

Cherchons au plus vite
TECHNICIEN ORTHOPÉDISTE
exp. création atelier, Sénégal engagement pour 3 ans. Ecrire Terre de Hommes, Maupas 49 CH-1004 LAUSANNE.

secrétaires

CABINET D'ASSURANCES recherche secrétaire sténodactylo notions assurances. Lib. de suite. Tél. 706-27-42. S'adr. 95 bis, av. de la République. 94500 CHAMPIGNY.



emplois régionaux

AÉROSPATIALE MARIGNANE
division hélicoptères

Nous fabriquons une gamme très complète d'appareils qui se placent au tout premier plan sur le marché international.

Deuxième producteur mondial d'hélicoptères, l'**AEROSPATIALE,**
établissement de Marignane recherche pour son bureau d'études des :

INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU

Ayant une expérience de plusieurs années soit dans la conception et la mise au point de matériels de radio-navigation, soit dans la réalisation et la mise au point d'installations de bord du même type.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est souhaitable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec C.V. et photo à :
AÉROSPATIALE
Établissement de Marignane, service du Personnel. 13725 MARIGNANE CEDEX.

ORGANISME SOCIAL
d'importance nationale
recherche
CADRE pouvant s'intégrer dans équipe de direction. Niveau d'études : licence de droit ou sciences économiques ou équivalent. Connaissances en informatique appréciées. Si possible expérience de la gestion administrative au sein d'un organisme à but non lucratif : Société Mutualiste Coopérative, Caisse de Retraite ou de Prévoyance...
Env. candid. et C.V. à HAVAS B.P. 143. 45203 Montargis, sous le nº 3.121, qui transm.

Ass. recherche animateur(trice), secteur adultes. Demander dossier candidature M.J.C., Grande Garenne, rue Pierre-Aumaître, 16000 ANGOULÊME. Téléph. au 16 (45) 95-59-41.

Recrutons
2 Animateurs expérimentés pour organisation décentralisée programmation et diffusion cinématographique auprès population et vue développement public sur ville universitaire 1.000.000 d'habitants.
Envoyer C.V. et dossier à HAVAS. 16003 Angoulême. nº 111.283. avant le 26-7-1982.

Agence Développement Économique recherche pour prendre en charge relations avec organismes financiers et industriels locaux, un homme issu de l'entreprise, ayant acquis une expérience financière et possédant de bonnes connaissances techniques (mécanique, électronique).
Adresser C.V. à A.D.E.B.T. 4 AS - 90000 BELFORT.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFRES D'EMPLOIS

Société d'Études et de Gestion GENTILLY (94) recherche :
UN GESTIONNAIRE GESTION IMMEUBLE
Téléphone : 664-11-20.

Homme d'affaires international président de sociétés
recherche
COLLABORATRICE
Assistante de haut niveau
Bilingue anglais, rédigeant parfaitement dans les deux langues. Expérience souhaitée : commerciale, relations publiques et assistanat milieu d'affaires. Grande disponibilité pour déplacements à l'étranger. Excellente présentation. Sens des contacts humains. Libre rapidement. Rémunération motivante. Adr. candidature manuscrite avec C.V. et photo à nº 6.334, *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Le Centre Hospitalier Général de FONTAINEBLEAU, 3, rue Docteur-Clément-Matry, 77305 FONTAINEBLEAU, recherche d'urgence des infirmiers(ères) diplômés(ées) d'Etat. Pr ts renseignements, téléphonez au 422-48-41 (poste 208) (service du personnel).

SOCIÉTÉ TUYAUTERIES INDUSTRIELLES recherche pour FRANCE et ÉTRANGER
INGÉNIEURS A.-M.
E.S.S.A. ou équivalent
CHEFS DE CHANTIER
B.T.S. ou niveau correspondant
Pr ces postes une exp. branche tuyauterie industrielle ou chaudronnerie est indispensable ANGLAIS SOUHAITÉ
Réponse manuscrite avec curriculum vitae et prétentions à : HAVAS réf. 94984 Marseille.

Sté d'Expertise Comptable Oise
Offre poste à responsabilité à
JEUNE DIPLOME
E.C. Mémorialiste ou D.E.C.S. Direction service autonome. Intéressement.
Ecrire sous le nº T 034680 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

J. F., 20 ans, bac B (option économie) + D.U.T. Technique de commercialisation. Anglais courant + bonnes notions d'allemand. Ch. poste. Ecr. s/nº 6.331, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H., 27 ans, technico-commercial B.T.S. B.E., expérience pompe hydraulique, cherche poste Paris ou banlieue Ouest, ultérieurement province. Ecr. s/nº 6.333, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Femme rech. emploi : maison de retraite, hôpital, clinique comme agent de service, quinze ans de références, libre le 1er septembre. Régions : Clichy, Levallois-Perret, Neuilly. Mme de Pierrepont, 46, rue Marjolin, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

DOCUMENTALISTE DUT, 10 ans exp. scientifique et technique, ch. poste responsabilité Paris ou province. Ecr. s/nº 2.838, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 32 ans, bonne présentation, trilingue français-anglais, chinois. Nombreuses expér. de tourisme et interprète cherche emploi à temps partiel. Ecrire Mme SERVE, 13, rue de Candale, 93500 PANTIN.

DOCUMENTALISTE. DUT, 10 ans expér. scientifique et technique, ch. poste responsabilité Paris ou province. Ecr. s/nº 2.838, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

maisons de campagne

Côte-d'Or, 30 km gare T.G.V. + sortie autoroute, part. vend maison anc., 120 m² hab., parf. état, tt conft, belle vue, plaf. fr. Terr. atten. 150 m². Prix : 280.000 F. Tél. : (56) 61-17-06.

Particulier vend MAISON DE STYLE PÉRIGOURDINE. Prix raisonnable, ds le Sarladais. Tél. (16-53) 29-76-77.

BINIC (C.-du Nord) Particulier vend MAISON de CARACTÈRE 4 chambres, séjour avec cheminée, cuisine, 2 s. de bains, grenier, chauffage, garage, terrasse, jardins fleuris. Tél. (92) 34-22-99 ou (96) 73-61-20.

GRATUITES, LISTES MAISONS CAMPAGNARDES RESTAURÉES, *Loire, Haute-Loire, Ardèche*. Tél. M.C.I. (75) 33-48-11.

En Haute-Saône, à la porte des Vosges à 20 kms d'une ville thermale, Luxeuil-les-Bains, maison pierre crépie, ancienne, ferme 6 pièces chauffage . central et w.c. en cours de travaux.

1 écurie + 2 granges – toiture 540 m², 2 pans en état, verger attenant 37 ares, avec pavillon 25 m² le tout avec eau électricité, Tél. + terrain détaché 10 ares possibilité construction. 70 % de rénovation effectuée, proximité d'une rivière à Brochets – prix 480.000 F. *Téléphone : (84) 74-80-48.*

pavillons

URGT, partic. vd petit pavillon, à ROISSY-EN-BRIE (77) sur 432 m² de terrain comprenant 1 grand séjour, 1 gde chbre, 1 gde cuisine, s. de bns avec w.-c., débarras et garage. Agrandissement possible. Prix 330.000 F. Tél. après 8 h au : 029-18-72.

NOISY-LE-GRAND (93), résid., vds pav. ancien, 3 niv. + aile récente pl.-pd. Rez-de-ch. : Séj., cuis., off., bur. ch., ling., w.-c. – Mi-étage : s. de bns, w.-c. – 1er ét. : gde ch., s. bns, w.-c. – 2e ét. : grande ch. + 1 petite. Chauff. mazout. 135 m² habit. Dépend., gar. 2 voit. Beau jdin gds arbres 1.836 m² clos mur. Près RER, A-4, écoles, commerces. 900.000 F. – 303-33-83.

villas

Collaborateur journal muté Paris recherche pour mois d'août location villa 2-3 chambres, proximité RER. Banlieue Ouest. TESTA, tél. : (90) 65-71-46.

PART. CH. LOUER A L'ANNÉE A PARTIR DU 1er SEPTEMBRE PETITE VILLA, 30 KM MAXI. RÉGION AIX-EN-PROVENCE Ecr. s/nº 6.332, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pavillon 1975, style Ile-de-France, *Noisy-le-Grand (93)* dans rue privée avec 700 m² de terrain clos, suface habitable 160 m² (séjour + 4 chambres), chauffage gaz individuel neuf, garage 3 places, à 200 m arrêt autobus, 800 m R.E.R. Mise en vente : 665.000 F. Tél. M. Guy HERBERT, au 305-34-10 domicile, 324-44-44 au bureau.

MANOSQUE (PRÈS)
VILLAS nves à part. 323.000. Créd. PAP poss. 285-71-82.

terrains

RÉGION JUVISY TERRAINS CONSTRUCTIBLES 500 m² ET PLUS Belle façade. Prix : 350.000 F. Cabinet WURTZ. 921-40-72.

PROVENCE SUD LUBERON
Lauris (84) – 35 km Aix
TERRAINS
Situation dominante, jolie vue 10.000 m² – eau, élect., en bordure prix 220.000 F. 10.000 m² prix 250.000 F. avec, permis construire et facilités paiement.
2.200 m² eau branchée, élect. en bordure. Px 180.000 F.
1.000 m² eau, élect., tél. px 150.000 F ttc
AGENCE CATIER
84 360 – LAURIS
Tél : 16 (90) 68-03-46.

ENFIN EN FRANCE

LES MAISONS DU LAC...



... A MISY-SUR-YONNE
LES FORESTIERES DU LAC

A PARTIR DE 220.400 F

A 85 km de Paris de véritables maisons de bois pour vos week-ends: 4 modèles vous sont proposés avec un terrain de 500 à 790 m².

"Les Forestières du Lac" c'est en plus un lac de 57 ha où vous pourrez pratiquer tous les sports nautiques mais aussi un Club House avec tennis, volley, pétanque.

Prenez l'autoroute A6 sortie Fontainebleau. N6 jusqu'à Villeneuve-La-Guyard. Misy-sur-Yonne est à 3,5 km. Bureau de vente ouvert samedi, dimanche et lundi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.



Tél.: 720.74.64

Pour recevoir une documentation "Les Forestières du Lac", retournez ce coupon à : Capri Loisirs - 14, rue Magellan - 75008 Paris.
NOM : ______
ADRESSE . ______
M 10/7 ______ TEL.. ______

appartements ventes

2e arrdt

2e Arrt. Part. vd studio 32 m², entr., s. bns, cuis., séj., chem., terr. 12 m², barb. Imm. anc. 320.000 F. 236-17-39/59-80

3e arrdt

MARAIS
Près square, dans imm. de caractère, rénové, pptaire vd, refaits neufs et équipés, studios, 3 pièces. Sur pl. samedi 10, de 14 h 30 à 18 h 30, 22, rue de Picardie.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Dans bel immeuble, 2 pièces, entrée, cuisine, salle de bns, *w.-c., ref., 42 m². 500-54-00.*

5e arrdt

15, RUE HUCHETTE
Beau 2 P., cft, 380.000 F. S/pl. samedi, 10 h à 12 h 30.

MONGE
AMÉRICAIN A PARIS VEND CHARMANT APPT CALME ET FONCTIONNEL DERNIER ÉTAGE Living cheminée + chbre cuis. bains 590.000 F. MANDATAIRE EXCLUSIF SERGE KAYSER 529-60-60.

11e arrdt

Mº BASTILLE dans imm. rénové surf. à rénov. 25 m² 125.000 F – 44 m² 190.000 F 67 m² 300.000 F – 574-78-42 hres *bur. et apr 20 h – 774-99-13.*

12e arrdt

Particulier préférence à particulier NATION - Beau 3 P. 73 m², cuis. équipée, bains, w.-c., gds placards, débarras, entièrement refait neuf, 6e étage, ascenseur, sur jardin, clair, très calme, vue dégagée. Prix : 600.000 F. Tél. de 10 h à 20 h : 372-77-69.

REUILLY-DIDEROT 2/3 pces prop. vd. directement living, poutres apparentes + 1 chbre, parfait état, 60 m² 520.000 F. Tél. 362-77-85.

Mº NATION 12e ét.
imm. récent grand standing séj., 3 chbres, entrée, cuis., 2 s. de bains, 2 w.c., box PRIX EXCEPTIONNEL 146, Bd Diderot samedi, dimanche, lundi 15/18 h.

13e arrdt

UNIVERSITÉ DE TOLBIAC Imm. rénové, ascenseur, très beau living + chambre, cuis. équipée, salle de bains, 45 m². Prix : 350.000 F. GARBI - 567-22-48.

MAISON INDÉPENDANTE Liv. + 2/3 chbres. refait neuf, jardin aménagé. Sur place le *samedi* 10 juillet, 9 h à 13 h, 35, rue du Moulin-de-la-Pointe.

14e arrdt

Paris (14e) Pptaire vend dans imm. de caractère, appt duplex 80 m², très clair, calme, 2e et 3e ét. S/pl. de 14 h à 18 h samedi, dim., lundi : 10, rue Pernety.

16e arrdt

Mº MUETTE 95 m²
Imm. récent, tt cft, 4e ét. liv. dble, 1 chbre, cuis. bains, PRIX INTÉRESSANT 5 bis, r. Alfred Dehodencq samedi, dimanche, lundi 15/18 h.

MÉTRO PASSY
Immeuble Pierre de Taille living double, 1 chbre, entrée, *cuis., bains, 70 m²* PRIX INTÉRESSANT 11, rue Claude-Chahu samedi, dimanche, 15/18 h.

18e arrdt

Métro Simplon. Particulier vend confortable studio, 28 m², cuis., salle de bains, w.-c., balcon, cave, dans petit imm. stand. 1972, pierre de taille. Prix : 250.000 F. Téléphone au 844-48-15.

BUTTE MONTMARTRE charmant duplex rénové 72 m², 750.000 F. Visite ou téléph. 255-92-86 samedi 10/07 de 10 h/16 h. Prop. sur place 10, rue Drevet – rez de ch.

20e arrdt

Mº TÉLÉGRAPHE - Air pur. Studios et 2 P. tt équ. nfs depuis 145.000 F, petit imm. rénové, 75, rue Pixérécourt, jardin 100 m². S/pl. 15/19 h. 7 jours sur 7, ou 590-86-06.

91 - Essonne

(91) PALAISEAU Appt 3 pièces, cuisine équipée, chauff. indiv. gaz, SANS CHARGES, 3 mn R.E.R. Cave, jardinet. 300.000 F. Téléphone : 014-56-44 010-30-61 à partir de 18 heures.

A VENDRE PALAISEAU Appart. F-3 - SANS CHARGE Cuisine équipée, cave, jardinet cour privée. 3 minutes R.E.R. PRIX : 300.000 F. Téléphonez au : 014-56-44, à partir de 16 h 30.

92 Hauts-de-Seine

(92) Boulogne. Volume de car. 60 m² à amén. ds H.P., refait nf, pl. sol., s/verd. 878-41-65.

BOULOGNE PRÈS BOIS
PETIT IMMEUBLE de QUALITÉ en rénovation, appts : 6 pièces. UN DUPLEX : 5 p. 603-29-51. Sur place ce jour 14 h à 16 h, 51, rue Fessart (Mº J-Jaurès).

NEUILLY-PARMENTIER
PROPRIÉTAIRE VD 5 PCES bel imm. confort impeccable. 1.290.000 F. Tél. 258-85-40.

94 Val-de-Marne

VINCENNES BOIS (près) DANS IMM. GD STANDING, GD 2 P., TT CFT. 633-38-94.

5 PCES, 117 m²
ds. parc, 1.000.000 F. 664-44-56.

Urgent, cause départ, 3 pièces, 60 m², Nogent (94), balcon, chauff. individ. gaz, 4e et dern. ét. faibles charges, 5' R.E.R., 10' S.N.C.F. Uniquement à part. Habitable de suite. Prix 195.000 F. Tél. 665-94-59 Thomas, soir

Province

PORT-BARCARÈS
Front de mer, sur la plage, situation exceptionnelle. Studios à partir de 145.000 F. 2 pces à partir de 222.000 F. « LES PORTES DE LA MER », près du « LYDIA ». Téléphonez au (68) 86-12-17.

PORT-FITOU
PRESQU'ILE PROTÉGÉE
Près Perpignan - Port-Barcarès dans résid. privée. Neuf 65 m² habit. + 30 m² terrasse sans vis-à-vis, séjour 24 m² avec kitch. + 1 ch. + 1 s. de bns + 2 w.-c. Entièrement équip. pouvant recevoir 6 personnes. Sur place plage, piscine, tennis, port, restaurants, commerces. Après 19 h au : 750-21-45. Sur place après le 16 juillet au : 16-68-45-71-85. (Appartement S.C.)

appartements achats

Ch. ST. cft 300 m maxi. RER A ou Mº ligne 1, *DÉFENSE/ GARE DE LYON*. Ecr. détails : PÉRIER, 8, Mavéria, 74000 Annecy.

locations non meublées offres

Paris

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SELECTIONNES LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

RÉSIDENCE DU CLARIDGE
74, Champs-Elysées
STUDIOS ET 2 PIÈCES à partir de 3.500 F C.C.
Téléphone 359-67-97.

A LOUER PAVILLON Porte de Châtillon. 5.500 F. C.C. 626-26-37.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT. Particulier recherche 3 ou 4 pièces, loyer : 3.600 F (charges comprises), 13e, 14e, 15e, 16e, BOULOGNE de préfér. Téléphonez au : 525-78-39.

Pr notre client, rech. CHBRES. STUD., 2, 3, 4 pces, ss frais.
Téléphone 254-62-30.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE, vis. appartements vides et meublés à Paris et Banlieue Téléphone au 282-12-50.

PROPRIÉTAIRE LOUEZ sous 24 heures. Clientèle assurée. Service gratuit – 770-88-65.

PROPRIÉTAIRES
LOUEZ VITE ET SANS FRAIS ENTRE PARTICULIERS *OFFICE DES LOCATAIRES* Téléphonez au : 296-58-10.

Etudiante lycée Henri-IV 19 ans, cherche studio à Paris. Ecr. s/nº 6.328, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons tres banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

Pr Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

Urgent particulier recherche 3 ou 4 pièces loyer 3.600 F (charges comprises) 13, 14, 15, 16, BOULOGNE de préférence. Téléphonez au : 525-78-39.

propriétés

SAN ANTONIO – IBIZA
• CASA DRACH •
Située à C'an Germa, San Antonio Abad, Ibiza, la magnifique villa CASA DRACH est à vendre. Cette propriété de luxe en style local est implantée entièrement en retrait, entourée de terrasses en demi-étage, dans un paysage somptueux avec vue sur la mer. Construite sur 3 niveaux, la villa comporte 4 chambres 2-personnes (1 en suite) et 1 chambre 1-personne, hall d'entrée, salon superbe et salle à manger élégante ainsi qu'une cuisine entièrement aménagée. La villa est meublée partout en style recherché. Une merveilleuse piscine extérieure et une aire de barbecue complète cette propriété splendide.
Prix de vente: **1.760.000 f.** ou offres.
Pour tous renseignements, s'adresser à : – R N. Grinsell, Town & City House, West Bromwich, West Midlands B70 7LX, Angleterre Tél: (021)-553 7711. Telex: TCL LTD 335 388

A vendre à SAINT-JUNIEN, station verte, *prox. de Limoges*, belle maison bourgeoise, 8 pièces, construction granit, tout confort, parc 9.000 m², exposit. Midi, vue sur vallée de la Vienne. *Prix très avantageux.* Mº GUION, *notaire* à Saint-Junien (87200).

Vds Mas sur 4 ha, 50 km nord Montpellier, 1.400.000 F. Tél. : (66) 77-24-98.

manoirs

Dans village Eure, 75 km Paris, magnifique PETIT MANOIR, tt cft + maison gardiens + garage, de très beau jard. clos de murs.

555-05-79/(32) 65-04-84.

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

CARNET

Décès

– Le comte et la comtesse Jean-Baptiste de Bellescize et leurs enfants,
Mme Pierre Lagache,
Mr. et Mrs. Charles Milligan,
M. et Mme Yves Bonniel,
Le comte et la comtesse Bruno de Bellescize,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

la comtesse
Bernard de BELLESCIZE,
née Christiane Roche,

endormie dans la paix du Seigneur le 7 juillet 1982.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 13 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Lyon.
Mme *Louis Bothier et ses enfants* ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis BOTHIER,
président-fondateur
de la Fédération de la soie.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Yvonne BOUCHARD,
née Marpaud,

survenu pieusement à Paris, le 10 juin 1982, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques ont été célébrées le jeudi 8 juillet 1982.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Thiais-Parisien.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

14, rue Pascal, 75005 Paris.

– Mme André de Cambiaire et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. André de CAMBIAIRE,
professeur à la faculté de droit
et sciences économiques,
vice-président honoraire
de l'université de Montpellier,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Montaud, dans la plus stricte intimité, le 5 juillet 1982.

Montaud-Castries 34160.

– M. Jean-Claude Delarue, son fils,
Jean-Luc et Philippe Delarue, ses petits-fils,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu après une courte maladie, de

M. Jean DELARUE,
dit **Delarue l'Ancien.**

La levée du corps a eu lieu à 9 h 30, vendredi 9 juillet 1982, à l'hôpital de la Pitié, 22, rue Bruant, Paris-13e.

Elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Epône (78).

35, rue du Bourg-Tibourg,
75004 Paris.

– Mme Jean Walter,
M. et Mme Philippe Walter,
Florence, Pascale et Anne,
M. et Mme François Walter,
Stéphane, Anne-Lise, Marion et Jérome,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingtième année, de

Mme Edmond DELSERIES,
née Madeleine Walter.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le vendredi 9 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

58, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.
12, rue Marguerite-Cugnos,
64000 Pau.
8, allée de la Charbonnière,
78430 Louveciennes.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve André E. MARTY,
née Madeleine Zipelius,
violoniste,

qui s'est éteinte le 28 juin 1982, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu, dans la plus stricte intimité, le 2 juillet, à Versailles.

18, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris.

– Les familles Lasserre et Robin ont la douleur de faire part du décès de

Mme Adrien ROQUES,
née Lasserre,
épouse de l'ancien résident
supérieur du Laos,

survenu le 7 juillet 1982, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, à Paris (7e), le samedi 10 juillet, à 8 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-*Lachaise*.

19, rue Falguière, 75015 Paris.

Remerciements

– Mme Maxime Ben Fredj, ses enfants, petits-enfants, ainsi que toute sa famille, remercient des marques de grande sympathie manifestées lors du décès de leur cher disparu,

M. Maxime BEN FREDJ,

ravi à l'affection des siens et prient d'agréer leurs plus vifs remerciements, ainsi que l'expression de leur gratitude très dévouée.

– Les familles Bolo et Lucas, profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean BOLO,

remercient tous ceux qui ont pris part à leur deuil.

Anniversaire

– Le 10 juillet 1971, disparaissait le **docteur Etienne GRANOTIER.**

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et qui restent fidèles à son souvenir.

– Une pensée émue pour

Marie-Claire PATALOWSKI,
décédée le 10 août 1981.
Patalowski Norbert,
72, avenue Parmentier, 75011 Paris.

Messe anniversaire

– Samedi 10 juillet 1982, à Versailles, pour le vingtième anniversaire de la mort

du lieutenant
Roger DEGUELDRE,
fusillé le 6 juillet 1962,
du sergent
Albert DOVECAR,
et de
Roger PIEGTS,
fusillés le 7 juin 1962,

une messe sera célébrée à 10 heures en la chapelle Notre-Dame-des-Armées (impasse des Gendarmes) ; à 11 heures, dépôt de gerbes au cimetière des Gonnarts.

Précision

– *Le Monde* du 9 juin avait indiqué dans la nécrologie qui accompagnait le faire-part de décès d'André Dupont, ancien député de l'Eure, que ce dernier s'était fait excuser lors du vote, le 10 juillet 1940, accordant les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. La fille de l'ancien député nous demande de préciser que son père, embarqué à bord du *Massilia* était absent et se trouvait alors en Afrique du Nord. Elle ajoute : « *A la libération, il a plaidé la cause et demandé la clémence pour ses camarades qui avaient voté les pleins pouvoirs. Lorsque ceux-ci ont été brutalement exclus par les nouveaux dirigeants, mon père a donné sa démission de la S.F.I.O. Il a été très vite réadhéré à ce mouvement qui lui tenait à cœur. La dernière grande joie de sa vie fut, au soir du 10 mai 1981, de voir la victoire de l'union de la gauche.* »

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Sont élevés à la dignité de grand officier :

MM. Guy de Ferrières de Sauveboeuf, contrôleur général des armées ; Jacques de Barry, général d'armée ; Georges Grillot, général de brigade ; Jeannou Lacaze, général d'armée ; Roger Périer, général de corps d'armée ; Michel Forget, général de corps aérien.

Sont promus commandeurs :

MM. Jean Garagnon, Jean Gay, André Jouffret, Guy Delfosse, Jean-Jacques Desangles, Jean-Pierre Thomas, Charles Tournier-Lasserve, Jean Estienne, Jean Aubier, Antonio Bonmati, Maurice Boursier, Henri Cades, Armand Cottreau, Gilbert Fiévet, Paul Guillaut, Amand d'Hulst, Denis Leclercq, François-Xavier Lecouffe, Jean-Marie Lemoine, Pierre Le Peillet, Louis Pitel, Bernard Planchon, Yves Salkin, Jean Albert, Lucien Le Scouarnec, Robert Taureau, Henry Bocquillon Liger-Belair, Jacques Capliez.

MM. Jean Delarbre, Jacques Dubois, Ludovic Dupont de Dinechin, Claude Dupuy, Pierre Hennequin, Robert Larzul, Jacques Lauze, Roland Mary, Jacques Muzi, Jack Picot, Henry Pompéry, André Roux, Jean Weller, Bertrand Baylac, Marcel Rimoux, Jacques Choupin, Philippe Crouzat, André Deloince, Robert Élies, Hubert Villedieu de Torcy, Bernard Capillon, Bernard Cornavin, Jean Fleury, Michel Ghesquière, Michel Jameux, Théodore Mahlberg, Roland Meutré, Edmond Conilh de Beyssac, Xavier Moreau, Marie Danton.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

locaux commerciaux

Suite fusion
à vendre à Bruxelles
proximité immédiate de la gare du Midi

intéressant **IMMEUBLE** à usage de bureaux, ateliers, entrepôts. Parking privé attenant de 30 voitures (places excédentaires facilement louées au mois).

Construction traversante sur deux rues (3.100 m²), claire et spacieuse. Chauffage gaz/mazout. Ascenseur. Téléphones installés. Paiement aussi en francs français. Libre immédiatement. Ecrire directement au propriétaire s/no 8.729, *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société étrangère cherche, sans agence, locaux commerciaux de 120 à 150 m² grand standing, avec parking, 8e, 16e, 1er ou Neuilly, côté bois. Téléphonez au : 747-12-01 (poste 418).

fonds de commerce

VEND part de cabinet médical ville Sud Drôme. Grosse clientèle. Gros C.A. Prix 300.000 F. Possibilité crédit.
Bur. immob. PERRIOLAT BP.37, 26500 Bourg-lès-Valence.
Téléphonez au : (75) 98-10-01 ou au : (75) 42-13-22.

Part. vd rais. santé. Centre gde ville. Rég. Est (Lorraine). SALON DE COIFFURE et INSTITUT DE BEAUTÉ
500 m² en pleine exp., très gde renom. Install. réc., gd stand. Très gros C.A. (il n'est pas import. que *le successeur* soit un prof. mais très bon gestion.).
Ecrire sous le no T 034630 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

viagers

F. CRUZ, 266-19-00.
8, RUE LA BOÉTIE (8e).
Prix rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

ANTIBES
Quartier résidentiel, appt 75 m² + terrasse 60 m².
Libre une tête. 350.000 F + 1.700 F rente/mois.
Téléphonez au : 982-01-92, et le soir au : 912-09-21.

ANTONY VIAGER 2 têtes 84-82 A. sur 345 m² Pav. 1940 2 P. cuis, ss-sol, jard. libre décès. Cpt. 56.000 F + 3.000 F mensuel
PESCHARD 666-00-27

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS (11e). Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Porte de Bagnolet, gd 2 p., tt cft, 3e étage, ascenseur. 210.000 cpt + 2.580 mensuel. Viager appt. Libre de suite. Téléphone : 266-19-00.

bureaux

Ventes

NANTERRE
Propriétaire vend BUREAUX de 40 à 450 m². Bonne rentabilité. RCI, téléphone : 758-12-21.

Locations

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX, etc.
Création d'entreprises
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +.

immeubles

16e
Ppraire vd petit imm. R. + 5, rénové. Très bon placement.
POUR INVESTISSEUR.
R.C.I. - 758-12-21.

domaines

SOLOGNE
A vdre petits territoires de chasse avec ou sans bâtiments et étangs.
Ecrire : HAVAS, Orléans, no 201775.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

MISE EN GARDE

Nos petites annonces font parfois l'objet d'utilisations abusives. Il arrive que certaines d'entre elles soient reprises et reproduites ailleurs, plus ou moins longtemps après leur parution dans nos colonnes, par des officines peu scrupuleuses. On retrouve ainsi dans diverses fiches, listes ou publications vendues au numéro ou par abonnement par ces officines les mêmes petites annonces déjà publiées dans nos colonnes.

Nous mettons en garde nos lecteurs et nos annonceurs contre ce procédé que nous désavouons formellement.

l'agenda du Monde

Vacances - Tourisme - Loisirs

A LOUER 1er/15 JUILLET 82, à Saint-Cast-le-Guildo (22) (Côtes-du-Nord)
APPARTEMENT 2 pièces, dans villa au rez-de-ch., tout confort, w.-c., salle de bains, cuisine. STUDIO indépendant tout confort, au fond d'un jardin, proximité plages et commerçants. Tél. : CHARVIN, 22, rue du Sémaphore, (96) 41-90-18.

LE SOLEIL, LA MER ET...
Un certain sens de la communauté sur la splendide île de Skyros.
LE CENTRE SKYROS
Groupes de développement de soi-même, événements créatifs et activités de loisirs.
Détails sur demande au Dr Dina Glouberman,
20 Dingwall Gardens, London NW11 7ET.
Téléphonez au (1) 458-37-83.

LE CLUB VERT, 20 km Paris, mixte, enfants, adolescents, nature, plein air, équitation, tennis, photo, init. à l'informat. 11 juillet-4 septembre.
Téléphone : 903-50-80.

DROME - Campagne : 12 bungalows, piscine, tennis, bois et prés. A partir 7 août. Wilkens, 26400 Roche/Grâne. 62-60-25.

FONT-ROMEU - Résidence GRAND HOTEL, à louer studio, salle de bns, kitchenette, terrasse vue unique. Quinzaine ou mois, de juillet à septembre. Tél. : 503-36-90, matin.

Septembre-octobre au CANNET (Cannes) dans charmant 2 pièces, cuis., bns, tt cft, plein Sud. Terrasse, vue mer, verd., calme. Parkg. Tél. : 16 (93) 77-24-34.

CARAVANING de LA NOGUIÈRE
83490 LE MUY, loue à l'année emplacement viabilisé pour Mobil-Home et Caravane. Lac et plage artificiels dans le camp. Plage à 12 km.
Tél. : 16 (94) 44-43-78.

FINISTÈRE-SUD
A louer MAISON de CAMPAGNE, confort, 6 pers. Jdin 3.000 m², 5 km de la mer, 2,5 km de PONT-L'ABBÉ au mois ou à la quinzaine. Juillet-août-septembre.
Téléphone : (98) 87-17-22.

HAUTES-ALPES. Soleil, Nature, Montagne, dans maison associative du Parc du QUEYRAS. ÉTÉ 1/2 PENSION : 76 F. Tél. au : (92) 45-70-82 le soir.

QUERCY
pays des MERVEILLES
detendez-vous
« Chez NADAL »
Pension, demi-pens., location. Calme, confort, gastronomie, piscine. Hotel-restaurant.
Chez NADAL - 46140 Caillac (à 10 km de CAHORS)
T. (65) 30-91-55/30-92-35.

SPORTS ÉTUDES JEUNES propose en juillet et août des séjours en Corse, en Grèce, ds les Cévennes et des séjours linguistiques. Rens. : 272-93-04.

ANTIBES, résidence grd stand., piscine, part. loue APPT 6-7 pl. du 31-7 au 14-8. Tél. (23) 58-08-33.

MAISON très agréable sur le parc de Saint-Cloud à louer pour l'été. Tél. 701-03-87.

LOUE AOUT-SEPTEMBRE VILLA avec grd espace vert. 9 km de BENODET. Tél. (98) 91-61-24.

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL - 357-09-46
113, av. Parmentier, Paris-11e.

Cours

ELEVE cherche professeur ou étudiant pour leçons Maths rattrapage 1re C, mois d'août à Royan. Tél. : (6) 905-65-42.

ANGLAIS PR LES SOCIALISTES
26 juillet/6 août.
Soutenu par le Groupe Socialiste au Parlement européen. Cours intensif de 2 semaines pr £ 125 dans une vallée attrayante du Yorkshire. Possibilités d'hébergement. Ecrire ou téléphoner à ACORN, 14 New Road, Hebden Bridge, HX7 8AD, Angleterre (1944 422 844550).

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.400 F Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi, 222-44-44.

Décoration

ART LIGHTS
ÉCLAIRAGE CONTEMPORAIN
3 JOURS DE REMISE
30 à 40 %
sur les lampes et suspensions.
12, rue de Tilsitt, 75008 Paris.
Tél. : 755-67-80 (ÉTOILE).

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52

Enseignement

Devenez secrétaire artistique ou de publicité en suivant les cours de l' ISSAP. Admission avec le bac ou examen d'entrée. Renseign. au : (1) 272-93-04.

Sports Etude Jeunes propose en juillet et en août des séjours en *Corse, en Grèce, ds les Cévennes* et des séjours linguistiques. Renseignements au 272-93-04.

INSTITUT DU CHATELET accueille élèves de 4e à Terminales A, B, C, D. Effectif réduit, résultats hebdomadaires. Renseignements au 236-09-12.

Animaux

CHIOTS, Dogue allemand noir, pure race, 1.200 F. Tél. : 16 (22) 25-17-94.

Le contraire d'un chenil
Vie de famille. Tél. 731-36-11.

Garde d'enfants

DAME garderait ENFANTS EN VACANCES dans le MIDI. Dans villa avec jdin, pinède. *Vie de fam. Piscine. Week-end à la mer.* (90) 94-20-66.

Literie

INVESTISSEZ DANS LE SOMMEIL
Un très bon matelas de grand luxe garanti 5 ans vaut 2.500/3.000 F.
Chez CAP, spécialiste du prix dir., son matelas coûte seul. 1.590 F (larg. : 140 cm) et il est garanti 8 ans, soit 0,51 centime la bonne nuit... Une affaire.
Sommiers et dosserets assort. Couvertures piquées, couettes.
Votre sommeil mérite cette visite :
CAP 37, rue de Citeaux 75012 Paris 307-24-01

Moquettes

INCROYABLE
50.000 m²
DE MOQUETTE
pure laine et synthétique
ET REVÊTEMENTS DE MURS
Papiers peints CHINTZ...
Prix d'usine, pose assurée.
Renseignements : 757-19-19.

Psychanalyse

PSYCHANALYSTE
Consulte à Paris sur R.-V. Mortier. Tél. : 088-29-76 à partir de 19 h 30.

Vidéo

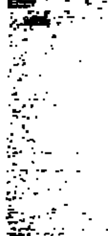
SUPER STOCK
53, avenue du Général-Leclerc
CRÉTEIL VILLAGE
Ouvert du mardi au dimanche matin
VIDÉO LOCATION
PLUS DE 500 TITRES
Sans abonnement : 15 FRANCS PAR JOUR
Abonnement : 300 F/AN - 10 F PAR JOUR
200 F PAR AN SI ABONNEMENT PRIS EN JUILLET ou AOUT.

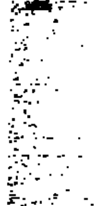
automobiles

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Concession PARIS 14è
PRIX SPECIAL du 1·7 au 30·7
70, av. Jean-Moulin
539·57·33+

OCCASIONS SANS RISQUES QUALITÉ PRIX
Volvo 264 GL 77
110.000 km : 30.000 F.
Volvo 343 DL 81
42.610 km : 35.000 F.
Opel Ascona LS 79
50.700 km : 18.000 F.
Opel Rekord break diesel .. 80
108.000 km : 33.500 F.
MAZDA 323 - 1,5 82
14.500 km : 41.000 F.
CX 2200 diesel 77
138.000 km : 17.000 F.
VOLVO - NEUILLY
747-50-05
16, R. D'ORLEANS - NEUILLY





économie

AFFAIRES

LE NOUVEL ÉTAT-MAJOR DE LA COMPAGNIE BOUSSAC-SAINT-FRÈRES

Rumeurs

M Bruno Toulemonde, quarante-six ans, ancien directeur général de la Lainière de Roubaix (groupe Prouvost), entre à la direction de la nouvelle Compagnie Boussac-Saint-Frères, où il s'occupera, avec titre de directeur général adjoint, des affaires internationales. Quoi de plus banal *a priori* ?

Issu d'une famille célèbre dans le Nord et dans le textile, M. Toulemonde a la réputation d'un bon gestionnaire. Et le groupe B.S.F. nouveau style n'aura pas trop de toutes les bonnes volontés pour renaître de ses cendres.

Rien que d'ordinaire donc... si l'état-major du nouveau groupe n'était agité depuis quelque temps de soubresauts inquiétants. C'est désormais un secret de polichinelle : rien ne va plus à la tête de la compagnie depuis l'arrivée du nouveau P.D.G., M. Meyer, parachuté par le pouvoir actuel en désespoir de cause – tous s'étaient récusés. Homme de bonne volonté à défaut d'expérience – son passage à la tête de l'Institut géographique national ne le préparait pas vraiment à la gestion d'un groupe industriel de cette taille, – il n'entendait pas pourtant jouer les « potiches » et le fit vite savoir. L'IDI (Institut de développement industriel) avait, après le dépôt de bilan de B.S.F., pris le groupe en « tutelle ». Avait-il voulu trop bien faire, mâchant à ce point la tâche du futur président qu'une équipe toute prête l'attendait pour appliquer le plan – tout cuit – qu'on lui avait préparé ? Toujours est-il que l'osmose s'est mal faite entre le nouvel arrivant et l'équipe précédente, conduite par M. Jollès, ancien directeur financier du groupe Bidemann, lequel, à l'inverse exactement de M. Meyer, est homme d'expérience mais paye une réputation de croque-mitaine auprès des syndicats.

Le nouvel organigramme annoncé lundi dernier dans le groupe témoigne, par excès de son état-major, des difficultés de la vie commune. A l'équipe de base (MM. Jollès, directeur général, Belorgey et Haas, directeurs généraux adjoints), M. Meyer a ajouté bon nombre de responsables, considérés illico dans le groupe comme « ses » hommes. Au total : une équipe de direction hétéroclite et fort nombreuse (8 personnes, sans compter M. Antoine Willot, toujours chargé de l'ingénierie et plus généralement des problèmes techniques). Et une question : M. Toulemonde a-t-il réellement quitté la Lainière pour devenir l'un des nombreux directeurs généraux adjoints du nouveau groupe Boussac-Saint-Frères ? Ou son arrivée annonce-t-elle, à terme, le départ de M. Jollès ? Dans le groupe, les rumeurs vont bon train. Quelques « barons », directeurs de grands départements, auraient paraît-il déjà fait connaître leur inquiétude dans cette dernière hypothèse.

VÉRONIQUE MAURUS.

MOULINEX VEUT S'ASSOCIER AVEC LA FIRME AMÉRICAINE REGALWARE

Moulinex, « numéro un » du petit électro-ménager dans le monde, veut s'associer avec la firme américaine Regalware pour faire fabriquer et vendre ses produits aux Etats-Unis sous l'égide d'une nouvelle société, Moulinex-Regal. Les négociations entre les deux firmes sont *« très avancées »* et les conseils d'administration respectifs se prononceront la semaine prochaine sur ce projet, précise-t-on à Bagnolet, au siège de Moulinex, où l'on met en avant la complémentarité des gammes offertes alors par les deux firmes.

Implantée depuis 1977 aux Etats-Unis, plus précisément en Virginie, Moulinex réalise sur place 5 % de son chiffre d'affaires mondial, soit 140 millions de francs environ, le développement de cette activité locale qui devrait constituer un pôle d'ouverture sur l'étranger étant freinée par divers problèmes de distribution.

Le rapprochement avec Regalware devrait contribuer à lever cet obstacle dans la mesure où cette société à caractère essentiellement familial, au même titre que Moulinex, dispose d'un réseau étendu de commercialisation. Réalisant un chiffre d'affaires annuel de 150 millions de dollars environ, Regalware est considérée comme le « leader » des appareils de cuisson aux Etats-Unis, dont elle détient environ 50 % du marché, outre une importante production d'appareils de cuisine et de ménage.

Faits et chiffres

Etranger

ÉTATS-UNIS

● *Révision des taux de l'Exim-Bank.* – La Banque américaine Export-Import (Exim-Bank) a révisé, le 6 juillet, les taux d'intérêt de ses crédits à l'exportation à la suite de l'accord conclu récemment entre les pays de l'O.C.D.E. (*le Monde* daté 4-5 juillet). Selon le président de la banque, M. William Draper, *« le financement de nos ventes à l'étranger va être pleinement compétitif avec le soutien accordé par les autres pays à leurs exportateurs »*. En outre, dans le cadre d'un accord avec Tokyo, la banque vient de donner sa garantie aux trois premiers crédits à l'exportation libellés en yens que des exportateurs américains ont souscrits au Japon. – *(A.F.P.)*

R.F.A.

● *Les exportations ouest-allemandes vers la R.D.A.* ont représenté 2 405 millions de marks au cours des cinq premiers mois de 1982, en augmentation de 8 % par rapport à la même période de 1981. Les importations de la R.F.A. en provenance d'Allemagne de l'Est ont, elles, atteint 2 755 millions de marks, en accroissement de 15 %. – *(Agéfi)*.

Social

● *Monnaies : la C.G.T. propose des consultations aux centrales européennes.* – M. Henri Krasucki a adressé des lettres aux dirigeants de toutes les centrales syndicales d'Europe occidentale ainsi qu'au président de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) afin qu'une consultation s'engage face à *« l'agression monétaire, fiscale et commerciale »* des Etats-Unis.

● *Projet de 3 000 préretraites chez Michelin France.* – La direction de la société Michelin (pneumatiques) a présenté jeudi 8 juillet, lors d'une réunion du comité central d'entreprise, un projet de convention avec le F.N.E. (Fonds national pour l'emploi) prévoyant le départ en préretraite à 56 ans et deux mois pour 3 000 des 51 000 salariés de Michelin France.

● *La gare de Cherbourg occupée.* – Une trentaine de cheminots poursuivaient vendredi 9 juillet, l'occupation de la gare de Cherbourg, déclenchée la veille pour protester contre l'absence de négociations avec la direction départementale. Depuis une semaine déjà, un mot d'ordre de grève paralysait la ligne Paris-Cherbourg.



M. Dominique de La Martinière succède à M. Anatole Temkine à la présidence de l'IDI

M. Dominique de La Martinière, directeur général de l'Institut de développement industriel (I.D.I.), a été appelé, par le conseil d'administration de cet établissement, à sa présidence, en remplacement de M. Anatole Temkine, dont le mandat arrivait à expiration après avoir déjà été renouvelé en juillet 1981. C'est le sixième président de l'IDI, après MM. Maurice Schlogel, vice-président (en 1970) du Crédit lyonnais, Laurent Boix-Vives, président-directeur général des Skis Rossignol, Claude-Alain Sarre, président-directeur général de la Lainière de Roubaix, puis de Nobel-Bozel, Georges Chavanes, président-directeur général des Moteurs Leroy-Somer, et Anatole Temkine, vice-président d'Essilor jusqu'en 1980.

La nomination de M. de La Martinière revêt une double signification. Elle constitue d'abord un succès personnel pour cet inspecteur des finances qui fut directeur général des impôts de 1967 à 1973, puis président de la Compagnie générale maritime (ex-Transat), pour tomber en disgrâce après 1974 (il avait été trésorier de M. Chaban-Delmas pour sa campagne électorale) et revenu à la surface, en 1975, avec la direction générale de l'IDI qu'il cumule désormais avec la présidence. Elle semble indiquer, ensuite, qu'après avoir hésité quelque temps sur le rôle et l'efficacité de l'IDI, héritage de l' « l'ancien régime » et administré par des industriels, le pouvoir ait décidé d'utiliser à plein cet outil d'analyse et de gestion qui fonctionne depuis douze ans.

Les premiers signes d'intérêt officiel apparut en juillet 1981, lorsque l'IDI se vit confier une mission d'études sur le « cas » Boussac-Saint-Frères, qui a débouché tout récemment sur la constitution d'une société de location-gérance dans laquelle l'IDI détient la majorité.Une autre preuve d'intérêt gouvernementale a été donnée récemment avec le rôle de chef de file confié à l'IDI dans le première phase de la restructuration de la machine-outil française, à laquelle cet organisme avait déjà contribué en fournissant au groupe Liné un directeur général et un président de conseil de surveillance.

Riche en savoir-faire

C'est, qu'à l'heure actuelle, les pouvoirs publics éprouvent quelques difficultés à trouver des consultants en gestion industrielle et une expertise stratégique pour les nombreux cas difficiles qui se posent à eux.

Il y a bien les « Américains » : Arthur D. Little, McKinsey, Boston Consulting Group, mais leur intervention n'est pas toujours possible... ou souhaitable. Or, depuis sa fondation, en 1970, l'IDI, dont le capital est détenu par la puissance publique et son émanation (Etat 49,95 %, grande banque 40 %), mais qui est administré par des industriels véritables), a pu bénéficié de l'expérience de ses deux cent dix prises de participation, à la fois acquérir un savoir-faire de banque d'affaires, avec ses réussites (Braud, parfum Givenchy) et ses échecs, et se constituer une équipe d'une trentaine de consultants et de chargés de missions fut efficient. Longtemps en butte à l'hostilité du Trésor et des banques, qui mettaient en doute sa crédibilité et même son utilité, l'IDI fut soutenu par M. Raymond Barre, tandis que M. de La Martinière, personnage très actif et fort remuant, déployait tous ses efforts pour acquérir cette fameuse crédibilité et, en même temps, recueillir, par tous les moyens, cette information sur la vie économique et financière, est désormais vitale pour toute intervention.

Disposant maintenant d'un portefeuille de 1,33 milliard de francs de participations industrielles, l'IDI pouvait aborder une nouvelle étape de son développement, passant des entreprises moyennes aux prises de participation « lourdes » dans de grandes entreprises en difficulté. Un problème se poserait alors à lui, celui de sa crédibilité auprès des dirigeants de cette entreprise moyenne, que ce nouvel engagement, moins compatible avec le caractère de ses activités actuelles, pourrait inquiéter. Il n'est pas interdit de penser que l'IDI devrait alors créer une structure nouvelle et séparée, dans laquelle l'Etat serait apporteur de capitaux, mais où il confierait à l'établissement le rôle de gestionnaire responsable, alliant rigueur et efficacité.Une telle éventualité n'est pas à rejeter.

FRANÇOIS RENARD.

● *LES MANIFESTATIONS DU S.N.P.M.I.* – La série d'actions menées par les petits patrons du Syndicat national des petites et moyennes industries (S.N.P.M.I.) tout au long de cette semaine, devrait prendre fin ce vendredi 9 juillet pour être relayée à l'automne par une manifestation nationale à la porte de Pantin.

D'autre part, une délégation du S.N.P.M.I. a été reçue par M. Jean Auroux, ministre du travail, sur les problèmes de l'UNEDIC. De son côté, M. Francis Lepatre, président de la commission des prix du C.N.P.F., a déclaré « comprendre » mais ne pas soutenir les procédés employés par le S.N.P.M.I. *« Le C.N.P.F.*, a-t-il ajouté, *ne conseillera pas à ses adhérents de se mettre en contravention avec la loi. »*

● *M. Jean-Louis Giral* vient d'être désigné comme vice-président du C.N.P.F., dont il est membre du conseil exécutif depuis avril dernier.

AGRICULTURE

CONFÉRENCE ANNUELLE AGRICOLE

Porte étroite et tunnel

La seconde phase de la conférence annuelle agricole se déroule ce vendredi 9 juillet, à Matignon, sous la présidence de M. Pierre Mauroy. Aux dossiers initialement prévus, la diminution des coûts de production, la connaissance du revenu et le financement de l'agriculture, s'ajouteront ou se substitueront des dossiers d'actualité tels que la création de montants compensatoires monétaires négatifs, à la suite de la dévaluation du franc, ou encore la hausse du prix des carburants. Toutefois, l'ampleur du dispositif de blocage des prix et des salaires qui touche l'ensemble des catégories sociales devrait permettre de relativiser les difficultés propres aux agriculteurs, dont la marge de manœuvre est étroite pour obtenir des compensations. L'issue pour le gouvernement n'est pas bien large non plus, il cherchera à ne pas trop accroître un mécontentement latent.

A la veille de cette conférence annuelle, le président du C.D.S., M. Méhaignerie, ancien ministre de l'agriculture, a fait part de ses étonnements. Distribuant à l'équipe de la rue de Varenne les bons et les mauvais points, plus de mauvais que de bons puisqu'il voit dans son action « une grande part d'ignorance et de bluff », M. Méhaignerie estime que le gouvernement, qui savait qu'une dévaluation suivrait, aurait dû faire du démantèlement des M.C.M. positifs allemands sa bataille principale à Bruxelles plutôt que d'engager toutes nos forces sur le niveau des prix. Aujourd'hui, les M.C.M. allemands seraient moins élevés et moins pénalisants pour la France et les prix français plus bas pourraient être relevés par une dévaluation du franc vert. Seconde surprise : *« Comment se fait-il,* demande M. Méhaignerie, *que le gouvernement ait accepté le mode de calcul de la participation allemande au financement du dégrèvement accordé aux Britanniques sans négocier cet accord contre des mesures agro-monétaires ? »*

Ce retour des M.C.M., qui vont empoisonner la conférence annuelle, et la hausse des coûts de production correspondront pour l'agriculture française *« à l'équivalent d'un troisième choc pétrolier, alors que la conjoncture est bonne en Europe,* prédit M. Méhaignerie. *Les autres sortiront du tunnel, pas nous. »* – J. G.

SOCIAL

Tensions dans la sidérurgie

La C.G.T. réclame un réexamen du programme industriel

La C.G.T., par la voix de M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des métallurgistes, s'est élevée avec véhémence jeudi 8 juillet devant la presse contre les projets actuels de restructuration d'Usinor et de Sacilor qui ne peuvent, selon elle, rassurer en rien les sidérurgistes de Denain, Pompey ou Longwy, où des manifestations ont été organisées.

Selon M. André Sainjon , on ne perçoit pas une logique industrielle cohérente dans ces plans, alors que des leviers puissants existent : la nationalisation et les 20 milliards qui doivent être injectés dans cette opération de grande portée dans les cinq prochaines années. La C.G.T. estime qu'aucune réponse claire n'a été fournie sur la place et la répartition des productions d'acier, le sort des hauts fourneaux, l'avenir des laminoirs géants et des aciéries électriques.

La C.G.T. proteste aussi contre l'absence de diversifications en aval qui permettraient de revitaliser les bassins.

Mais surtout, elle s'insurge contre le fait que les problèmes d'emploi ne soient pas d'emblée pris en compte et soient considérés par les directions des groupes comme des *« produits résiduels »* des restructurations, le retour à un équilibre d'exploitation apparaissant comme leur objectif premier. *« Une série d'erreurs économiques dangereuses et même de fautes politiques graves ont été commises dans ce début de mise en œuvre du programme sidérurgique,* a dit M. Sainjon. *Il est cependant encore temps de pallier les lacunes. »* Aussi réclame-t-il un rapide réexamen du dossier. Une demande d'entretien a été transmise à M. Jean-Pierre Chevènement, nouveau ministre de l'industrie.

A Nancy, une manifestation interprofessionnelle pour l'emploi en Meurthe-et-Moselle a réuni jeudi 8 juillet près de mille personnes, à l'appel des unions départementales C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. Le député socialiste de Nancy, M. Yvon Tondon, et le conseiller général socialiste, M. Antoine Troglic, participaient à la manifestation.

« Les unions départementales interprofessionnelles proposent qu'un plan d'investissement et de coopération entre Usinor et Sacilor soit établi sur les aspects industriels, commerciaux et sociaux », a déclaré le porte-parole de l'intersyndicale. Après avoir renversé une benne à ordures devant la porte d'entrée de la préfecture, les manifestants se sont dispersés sans incident.

Dans le Nord, nous indique notre correspondant à Lille, le comité économique et social, qui s'est réuni récemment, a demandé instamment que le gouvernement intervienne pour que l'unité que doit créer la société Thomson (création de cinq cents emplois) soit installée dans le Valenciennois.

M. Jacques Legendre, R.P.R., ancien secrétaire d'Etat à la formation professionnelle et maire de Cambrai, a déclaré : *« En 1979, MM. Mitterrand et Mauroy avaient promis le maintien de l'activité sidérurgique à Denain. Aujourd'hui, les socialistes au pouvoir recontrent la réalité : ils ferment Usinor. Aujourd'hui comme hier, il faut dire la vérité aux travailleurs. Il serait difficile de sauver le train à bandes, mais le gouvernement peut décider maintenant d'implanter à Denain une grande usine Thomson. »*

Dans les Ardennes, le président de la S.A.S.C. (Société des aciers spéciaux de la Chiers), le directeur général de la même société ainsi que le directeur de l'usine locale ont été retenus jeudi soir par les responsables de l'intersyndicale à l'issue d'une réunion dans les locaux de l'usine à Vireux-Molhain.

F.O. accuse la C.G.T. d'utiliser les méthodes de la C.S.L.

« La C.G.T. reprend à son compte les pratiques de la C.S.L. », a déclaré, jeudi 8 juillet, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., qui accuse les cégétistes d'« enrégimenter » les salariés de Talbot et de Citroën. En présence de M. Bernard Mourgues, secrétaire général de la fédération F.O. de la métallurgie, et de nombreux délégués des deux firmes automobiles, il a estimé que la C.G.T., *« qui est manifestement à l'origine des grèves »* dans l'automobile, a engagé *« une entreprise qui vise à récupérer l'influence qu'elle avait perdue »*, même si les revendications des O.S. sont justifiées.

Pour F.O., *« l'industrie automobile est victime d'une véritable opération de sabotage de la part de la C.G.T. et d'un laxisme comparable des pouvoirs publics »*. La fédération fait état de *« violence exercée à l'encontre des salariés, de manipulation vis-à-vis des immigrés »*. Selon M. Mourgues, la C.G.T. a remplacé *« une féodalité par une autre »* et les délégués Talbot et Citroën ont donné plusieurs exemples : durant la grève, *« des délégués C.G.T. ont obligé des immigrés à venir occuper Talbot. Des pressions ont été exercées jusque dans les foyers d'immigrés et au domicile de certains d'entre eux. L'un a même été ligoté et emmené de force »*. Depuis la reprise du travail, les délégués portent d'autres accusations : *« A la montée dans les cars, les cégétistes vérifient si les O.S. ont leur carte de la C.G.T. »*. *« Les délégués de chaîne affirment que ce sont eux qui commandent »*. *« Chez Citoën, les délégués organisent des débrayages dès qu'ils estiment que la chaîne va trop vite et ils forcent les O.S. à arrêter le travail. »*

Dénonçant la pratique des délégués de chaîne, qui vise à *« enrégimenter les salariés »* et les *« pratiques de violence »* tant dans les usines automobiles que sur les routes ou voies ferrées, sur l'initiative des P.M.I., M. Bergeron s'est inquiété, à nouveau, de ces menaces contre la démocratie.

Les cégétistes dénoncent la direction

Jeudi aussi, la C.S.L. puis la C.G.T. ont porté des accusations contradictoires. M. Auguste Blanc, secrétaire général de la C.S.L., a expliqué le recul de son syndicat au bénéfice de la C.G.T. *« par les pressions physiques et le terrorisme »* de cette organisation.

A Poissy, Mme Nora Trehel, responsable du syndicat C.G.T. de Talbot, a accusé la direction *« de désorganiser la production, en créant des ruptures d'approvisionnement »* et d'organiser des arrêts de travail avec certains membres de la maîtrise, et décidée *« devant la gravité de ces événements »*, de *« s'adresser au gouvernement »*.

● *Meeting de rentrée de la C.G.T., le 7 septembre.* – l'Union régionale de l'Ile-de-France (U.R.I.F.) de la C.G.T. annonce qu'elle organise un rassemblement régional mardi 7 septembre à 15 heures, porte de Pantin, à Paris, au cours duquel M. Krasucki, secrétaire général, prendra la parole.

● *E.D.F.-G.D.F. : « campagne calomnieuse »* après le rapport de la Cour des comptes, selon la C.F.D.T. – La fédération du gaz-électricité de la C.F.D.T. dénonce dans un communiqué la « campagne calomnieuse » lancée contre les salariés d'E.D.F.-G.D.F. « à partir d'informations de la Cour des comptes ». Le syndicat fait état à ce propos d'informations « tronquées » et rappelle que le « milliard » du C.C.A.S. (œuvres sociales d'E.D.F.-G.D.F.) bénéficie à 600 000 personnes et concerne aussi les activités sanitaires et sociales. La C.G.T. avait elle aussi protesté contre l'exploitation qui a été faite du rapport de la Cour des comptes.

● *Les 39 heures n'ont pas créé d'emplois, selon une étude du ministère de l'emploi.* – L'application de la semaine de 39 heures *« paraît quasi générale mais n'a pas véritablement entraîné d'embauche »*, constate une étude du ministère chargé de l'emploi dans un *« aperçu mensuel sur la situation de l'emploi au début mai 1982 »*. Selon cette étude, la situation de l'emploi *« connaît une légère amélioration »*. Mais outre son caractère *« purement saisonnier »* celle-ci *« ne résulte pas d'une véritable politique de recrutement de la part des chefs d'entreprise, qui demeurent attentistes dans ce domaine : le mouvement d'embauche peut en effet n'être que la conséquence des remplacements prévus dans le cadre des départs à la suite de contrats de solidarité, préretraite-démission, formule qui est toujours la plus utilisée »*.

● *Concertation dans la fonction publique.* – M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, rencontre ce vendredi 9 juillet en compagnie du premier ministre les sept syndicats de fonctionnaires pour tenter de déterminer les conditions de la sortie du blocage des salaires dans la fonction publique.

ENVIRONNEMENT

Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais lance un programme de protection des espaces naturels

Dans le domaine de l'environnement, la régionalisation fait ses premiers pas. Un programme de protection et de mise en valeur de sites et espaces naturels a été adopté lundi 5 juillet par le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, qui a décidé de lui affecter 10 millions de francs, cette année. Échanges de bons procédés, dès le lendemain, le comité interministériel de la qualité de la vie accordait aux nordistes un crédit de 2,3 millions de francs, pris sur le budget du ministère de l'environnement.

Celui-ci entend d'ailleurs encourager trois autres régions à imiter le Nord-Pas-de-Calais. Si elles adoptent à leur tour un programme de protection de l'environnement, Provence-Alpes-Côte d'Azur recevra de l'Etat 3,8 millions de francs, Midi-Pyrénées 2,3 millions et la Corse 2,2 millions. Ces quatre expériences de régionalisation de la politique de l'environnement seront attentivement suivies jusqu'en 1985, date à laquelle on déterminera la part de responsabilité qui, en la matière, sera transférée de paris vers les vingt et une capitales régionales.

Lille. — C'est M. Dominique Dupilet, député socialiste du Pas-de-Calais, qui a présenté au conseil régional, lundi 5 juillet, le programme de protection des espaces naturels. Quoi que l'on en pense, le Nord-Pas-de-Calais recèle encore, parfois sous forme résiduelle, des milieux naturels d'un très haut intérêt écologique. Treize de ces sites ont été recensés sur le littoral et à l'intérieur. Un seul fait l'objet d'une protection sous forme de réserve, celui de la dune Marchand, à Bray-Dunes ; deux autres seront classés en 1982 (les étangs de Romelaere, près de Saint-Omer, et la dune de Merlimont, sur la Manche) ; en 1983, trois autres sites suivront et le rythme sera maintenu, afin de constituer un réseau de réserve naturelle. Pour chacun de ces sites, une somme de 50 000 francs est prévue au budjet régional.

De notre correspondant

D'autre part, le département du Pas-de-Calais dépensera 700 000 francs en 1982, pour gérer les 900 hectares achetés par le Conservatoire du littoral, qui, pour être acquis *officiellement*, n'en sont pas moins menacés.

La taxe départementale d'espaces verts facilitera d'autres acquisitions dans les périmètres dits sensibles. De même, on envisage le reboisement de certains terrils du bassin minier : pour 1982, 1 200 000 francs sont prévus pour ces opérations.

Dans la vallée de la Scarpe et la forêt de Saint-Amand qui doit, selon M. Dominique Dupilet, « *devenir une zone de forte fréquentation ludique* », les investissements prévus pour 1982 sont de l'ordre de 5 millions de francs, avec une participation de l'Etat à la construction de la maison du parc naturel régional. On aménagera un camping, un centre équestre, etc.

Même pour la région de Saint-Omer, et les zones de cultures maraîchères où l'eau domine, la protection des espaces naturels, des étangs notamment, s'impose. On peut d'ailleurs y pratiquer une forme de tourisme originale sur le réseau très dense des canaux d'irrigation et de drainage, appelés ici les *watergangs*. Les investissements prévus à ce chapitre sont de 3,5 millions de francs.

Dans le Boulonnais, qui, depuis les cap Gris-Nez et Blanc-Nez jusqu'à l'estuaire de l'Authie, est sans doute le meilleur filon touristique du Nord, va se poursuivre une politique d'équipement s'appuyant sur une « maison du parc boulonnais », sur le château de Condette et sur une « maison des caps », qui doit devenir un grand centre d'animation (2,5 millions de francs d'investissements).

La région a décidé de mener aussi une campagne d'information et de sensibilisation des habitants. Car toute politique touristique suppose la formation d'animateurs de clubs, de guides, l'organisation de chantiers de jeunes, la publication de documents, etc. Le *Cahier des enfants*, offert aux écoliers de la zone du parc de Saint-Amand, sera désormais distribué à tous les élèves de CM 1 et CM 2 du Nord-Pas-de-Calais. On touchera ainsi 126 000 élèves et 3 600 classes. Dans cette action, forcément lente, de reconquête des sites et de développement d'un tourisme social fondé sur l'environnement, les élus pensent qu'il convient surtout de miser sur les jeunes...

GEORGES SUEUR.

Faits et projets

EXTENSION DE LA CARTE ÉMERAUDE A PARIS

La prochaine séance du Conseil de Paris, prévue bien avant le déclenchement de l' « affaire » du statut de la Ville, aura lieu lundi 12 juillet. Elle pourrait être particulièrement « agitée ». Mais, en dehors d'éventuelles discussions politiques, les élus de la capitale seront, notamment, appelés à voter les mesures prévoyant une extension importante de la carte émeraude à partir du 1er octobre prochain.

Près de quatre-vingt mille personnes sont concernées par cette initiative, dont le coût est estimé, pour les caisses de la Ville, à 28 millions de francs. Créée en 1973 par la Ville, la carte émeraude, donnée par le bureau d'aide sociale de la mairie, permet à son titulaire de voyager gratuitement sur l'ensemble du réseau de la R.A.T.P., y compris le R.E.R (1). Ont droit à cette carte les Parisiens âgés de plus de soixante ans bénéficiaires du Fonds national de solidarité, les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans non imposables sur le revenu, et les handicapés bénéficiaires de l'allocation Ville de Paris. Au mois de juin 1982, plus de quatre-vingt-trois mille Parisiens possédaient une carte émeraude.

Les édiles de la capitale ont souhaité étendre cette prestation de la Ville « *aux personnes âgées faiblement imposables* ». Le maire de Paris a saisi le ministre des transports, qui vient de donner un accord de principe sur l'extension de la carte émeraude aux personnes âgées payant moins de 3 500 F d'impôt sur le revenu par an. Il a aussi été décidé de signer une convention fixant définitivement le régime de cette carte, convention prévue depuis 1973. L'évaluation du coût de cette carte (c'est-à-dire le calcul de la perte de recette pour la Régie) pris en charge par la Ville sera donc arrêtée d'un commun accord entre la mairie et le Syndicat des transports parisiens, après, sans doute, des négociations serrées. — J.P.

(1) Il existe un bureau d'aide sociale dans chaque mairie annexe d'arrondissement. La carte émeraude donne droit également à l'entrée gratuite dans les musées de la Ville, à l'installation gratuite du téléphone. Elle permet également d'obtenir certaines aides à l'amélioration de l'habitat.

VALS-LES-BAINS SE MODERNISE

Vals-les-Bains en Ardèche s'est doté, le 27 juin, d'un nouvel établissement thermal et d'un casino rénové après un incendie qui le détruisit partiellement. Ces deux réalisations inaugurées par M. François Abadie, secrétaire d'Etat chargé du tourisme.

Ces travaux sont le fruit d'un contrat thermal dont M. Paul Ribeyre, maire de Vals et ancien ministre, prit l'initiative et qu'il signa, au nom de sa cité, en septembre 1979 en compagnie de deux autres petites stations voisines, Neyrac-les-Bains et Saint-Laurent-les-Bains. Il prévoit, en quatre ans, 50 millions de travaux d'équipements modernes qui doivent concilier thermalisme et tourisme, cures de soins et séjours de vacances. *(Corresp.)*

ÉTRANGER

LA BANQUE MONDIALE VA EMPRUNTER ET PRÊTER A TAUX VARIABLES

Washington *(Agefi)*. — La Banque mondiale vient d'annoncer officiellement sa décision de pratiquer une politique de taux d'intérêt variables — et non plus fixes — pour les prêts qu'elle consent aux pays en voie de développement. En même temps, elle a élargi ses possibilités de financement par recours à des emprunts à taux d'intérêt variables et à court terme sur les marchés internationaux des capitaux. Le taux d'intérêt, désormais variable, des prêts de la Banque, sera révisé tous les six mois, sur la base du coût de sa dette totale auquel s'ajoutera un agio de 0,50 %. Ce taux, pour les six prochains mois, ressort à 11,43 %, contre un taux fixe (c'est-à-dire pour la durée des prêts consentis) précédent de 11,6 %.

Pour les emprunts, la modification *affectera essentiellement*, au moins dans un premier temps, les activités sur le marché des Etats-Unis, en accord avec le gouvernement de Washington, précisent les experts de la Banque. Sur les 9 milliards de dollars d'emprunts que la Banque envisage de faire au cours de l'exercice commencé le 1er juillet, 1,5 milliard pourra l'être à court terme. Selon les experts, la Banque n'envisage pas pour l'instant de procéder à des emprunts à court terme sur les marchés étrangers, ceux-ci étant par trop limités en comparaison du marché monétaire américain (600 milliards de dollars par an).

LA FAILLITE D'UNE PETITE BANQUE DE L'OKLAHOMA INQUIÈTE LES MILIEUX FINANCIERS AMÉRICAINS

New-York *(Agefi)*. — Une petite banque de l'Oklahoma vient de déposer son bilan. Les autorités de tutelle sont intervenues pour superviser les opérations de liquidation et préserver les intérêts des 28 000 déposants de la Penn Square Bank d'Oklahoma City. Les dépôts auprès de l'établissement ne dépassaient pas 500 millions de dollars, mais l'affaire n'en provoque pas moins des remous dans la communauté bancaire américaine.

La Penn Square avait intéressé d'autres banques, dont certaines parmi les plus grandes, à ses opérations de prêts aux firmes du secteur énergétique, pariant sur l'expansion continue de cette branche d'activité. Mais, avec la récession, les prix de l'énergie ont diminué au lieu d'augmenter et de nombreux débiteurs de la Penn Square ont fait faillite.

Les prêts qu'avait consentis Penn Square atteindraient des montants très importants puisque, selon certaines rumeurs, les participations cédées à d'autres banques représenteraient près de 2 milliards de dollars.

La Continental Illinois, de Chicago, sixième banque des États-Unis, a déjà fait savoir que la défaillance de la Penn Square affecterait défavorablement ses résultats d'exploitation du deuxième trimestre.

« CONVERSATIONS CONSTRUCTIVES » SUR LE RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE POLONAISE

Vienne *(A.F.P.)*. — Les négociations sur le rééchelonnement de la dette polonaise, ouvertes mardi 6 juillet à Vienne entre représentants de banques occidentales et de la banque polonaise Handlowy, seront poursuivies à une date non précisée, a-t-on appris jeudi dans les milieux bancaires de la capitale autrichienne.

Les conversations ont été constructives, indique le communiqué officiel.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	6,9360	6,9410	− 50	− 0	− 115	− 50	− 310	− 190
$ can.	5,3975	5,4060	− 135	− 75	− 260	− 190	− 665	− 540
Yen (100)	2,6985	2,7020	+ 175	+ 205	+ 350	+ 390	+1060	+1120
DM	2,7785	2,7820	+ 125	+ 155	+ 248	+ 285	+ 740	+ 810
Florin	2,5185	2,5215	+ 112	+ 136	+ 230	+ 260	+ 680	+ 735
F.B. (100)	14,5415	14,5585	− 110	+ 70	− 175	+ 40	− 505	− 85
F.S.	3,2585	3,2635	+ 270	+ 310	+ 540	+ 585	+1436	+1535
L (1 000)	4,9615	4,9670	− 250	− 180	− 515	− 430	−1540	−1385
£	11,9075	11,9210	+ 165	+ 290	+ 380	+ 535	+1430	+1685

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 7/8	8 1/4	8 11/16	9 1/16	8 7/8	9 1/4	9 3/16	9 9/16
$ E.-U.	14	14 1/2	14 7/8	15 1/8	15 1/8	15 1/2	15 9/16	15 15/16
Florin	8 5/8	9 3/8	8 11/16	9 5/16	8 11/16	9 5/16	9 1/16	9 11/16
F.B. (100)	13 3/4	16 1/4	14 1/8	15 3/8	14 1/2	15 1/4	14 7/8	15 3/4
F.S.	2 7/8	3 1/8	4 1/4	4 5/8	4 9/16	4 15/16	5 7/8	6 1/4
L (1 000)	17 3/4	21 3/4	19 1/2	20 3/4	20 1/8	21 1/4	21 1/8	22 1/8
£	12 1/8	13 1/8	12 3/16	12 13/16	12 1/4	12 7/8	12 5/16	12 15/16
F. français	14 3/8	15 1/4	14 3/8	15 1/4	14 5/8	15 1/2	16 5/8	17 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués par une grande banque de la place.



CAMPENON BERNARD

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société CAMPENON BERNARD s'est réunie le 25 juin 1982, sous la présidence de Monsieur Raymond Guitonneau, président du conseil de surveillance.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1981, qui se soldent par un bénéfice net de 36,3 MF, contre 26,9 MF en 1980. Cette progression des résultats, d'ailleurs beaucoup plus sensible au niveau du compte d'exploitation, traduit une nette amélioration de l'activité travaux publics à l'étranger en 1981.

L'assemblée a décidé de prélever sur le résultat une somme de 7 830 465 F au titre du dividende de l'exercice : réparti sur un capital social augmenté de 2/3 depuis le 30 décembre 1981, ce dividende global représente 22,50 F par action, compris un avoir fiscal de 7,50 F, soit une augmentation de 20 % par rapport au coupon distribué au titre de l'exercice précédent.

Le dividende sera mis en paiement dans des conditions que fixera le directoire, au cours d'une prochaine réunion.

Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires a crû de 26 % pour atteindre 5 052,2 MF H.T.

Le bénéfice consolidé, bine qu'encore fortement affecté par les pertes enregistrées dans certaines filiales, marque, avec un chiffre de 27,1 MF, une augmentation de 50 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Au cours de son allocution, le président du directoire a souligné l'importance particulière que le groupe CAMPENON BERNARD attache au développement de son activité bâtiment : un important renforcement des structures est en cours pour acquérir dans ce domaine une nouvelle dimension malgré les difficultés actuelles du marché.

S.I.T.A.

Société Industrielle de Transports Automobiles

Une société française pour le nettoiement de Lima (Pérou)

La commission municipale spéciale chargée de l'examen et de la sélection des offres pour le nettoiement des voies publiques, le ramassage, le transport et le traitement final des ordures de la zone I de la ville de Lima, regroupant deux millions d'habitants, vient de notifier sa décision *(buena pro)* en faveur d'un consortium constitué entre la société péruvienne VILLASOL et la société française SITA devant quatre autres groupes péruviens concurrents associés à des entreprises nord-américaines, brésilienne et espagnole.

Cette décision devrait être ratifiée sous quinzaine par le conseil municipal de la ville de Lima. L'ensemble des prestations correspond à un chiffre d'affaires d'environ 150 millions de francs par an, et ce pendant six ans.

Le début des opérations de nettoiement proprement dites est prévu dans le courant du premier trimestre 1983.

SLIVARENTE

Société Lyonnaise d'investissement à forte rentabilité

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société, réunie le 29 Juin 1982, sous la présidence de Monsieur Jacques ROCHE, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1982.
Les revenus distribuables de l'exercice 1981-1982 s'élèvent à F 325 346 755,15.
L'Assemblée a décidé d'attribuer, à partir du 30 juin 1982 à chaque action en circulation, un revenu global de F 17,77 composé d'un dividende net de F 16,15 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F 1,62.
Ce dividende sera matérialisé par le paiement du coupon n° 28.
Comme les années précédentes, le montant de ce coupon pourra être réinvesti en actions de la Société, en franchise de droit d'entrée, pendant une durée de trois mois, à partir de la date de la mise en distribution.
L'Assemblée a, d'autre part, renouvelé les mandats d'administrateurs de M. Hubert d'ORNANO et du Banco di Roma International Holding S.A. pour une durée de six années.
Enfin, l'Assemblée Générale a mis les statuts de la Société en harmonie avec les dispositions de l'article 31 de la Loi n° 81-1162 du 30 décembre 1981.

FINANCES PUBLIQUES

Le rapport annuel de la Cour des comptes

En 287 pages la Cour des comptes a dressé cette année une liste des multiples mauvais usages des deniers publics. Au-delà des « *inévitables faux pas* », l'institution de la rue Cambon dénonce l'absence de rigueur, autrement pernicieuse, des administrations nationales ou locales.

Dans une partie commune à plusieurs ministères, les magistrats de la Cour passent au crible un certain nombre d'organismes à statut privé — associations, fondations et groupements d'intérêt économique — qui ont réussi à vivre de subventions dans la mouvance des collectivités et services publics. Puis ils consacrent leur attention aux administrations de l'Etat, aux collectivités territoriales et établissements publics locaux, à la Sécurité sociale et aux entreprises publiques.

Après avoir présenté dans *le Monde* du 7 juillet les remarques de la Cour sur les collectivités locales et sur Electricité et Gaz de France, nous publions ci-après des extraits du rapport consacrés à d'autres « *errements.* »

CONSTRUCTION NAVALE : la restructuration en question

« *Conçue à l'origine par une loi du 24 mai 1951* (le ministre de la marine marchande était M. Gaston Defferre) *comme une mesure d'assistance temporaire à la construction navale, l'aide de l'Etat n'a cessé de s'amplifier* », constate la Cour des comptes. De 1975 à 1980, plus de 7 milliards de francs ont été attribués à cet important secteur. Mais les crédits « *n'ont été ni évalués, ni gérés, ni utilisés de façon correcte* ». Parfois, l'aide a été déviée de son objet.

Ainsi la fusion entre Alsthom et les Chantiers de l'Atlantique en mars 1976 « *a favorisé la non-imposition des bénéfices tirés de la construction navale : aucun impôt sur les bénéfices n'a été payé au titre des exercices 1976 et 1977 en raison des déficits antérieurs d'Alsthom, reportables du point de vue fiscal. Au total, sur la période 1976-1979, on peut considérer que l'Etat a enregistré une moins-value fiscale globale de 428 millions de francs en contrepartie d'une restructuration industrielle dont il reste encore à observer les effets* ».

La réponse du ministère de la mer donne à M. Le Pensec l'occasion de juger la politique de ses prédécesseurs, soulignant : « *Il est exact que certaines occasions de regroupement entre chantiers en 1976 et 1977 ont été perdues du fait d'une volonté insuffisamment ferme de la puissance publique et que ces opérations auraient prévenu certaines difficultés ultérieures des chantiers.*

« *Quant à la fusion entre les Chantiers de l'Atlantique et la société Alsthom, il est exact que, dans un premier temps, cette opération a essentiellement bénéficié à la branche Alsthom de la nouvelle société Alsthom-Atlantique. Cependant, la situation a sensiblement évolué au cours des deux dernières années. Actuellement, et contrairement à la situation des premières années de fonctionnement d'Alsthom-Atlantique, c'est la branche Alsthom qui soutient financièrement la branche construction navale de la société, en permettant la prise de commandes à perte, ce qu'exige la situation du marché.* » A l'inverse, la fusion réalisée en 1977 entre la Société métallurgique de Normandie (S.M.N.) et les Chantiers de France-Dunkerque, tous deux filiales du groupe Empain-Schneider, « *s'est avérée, à l'expérience, un grave échec* », conclut le ministre.

VOIES NAVIGABLES : défaut de cohérence

« *Depuis 1975, les dotations d'aménagement des voies navigables ont fléchi, en francs courants, passant de 470 millions de francs d'autorisations de programme en 1975 à 287,2 millions en 1981. Malgré un léger redressement en 1982, elles restent en deçà de leur niveau ancien. En francs constants, les crédits ont été divisés par deux entre 1976 et 1981* », note la Cour. Les magistrats ajoutent que trop souvent, dans les services de la navigation, et notamment celui de Lyon, on a « *confondu de façon permanente* » crédits d'investissement et crédits de fonctionnement, au mépris des règles budgétaires.

Quant à la politique suivie ces dernières années, elle a manqué de « *cohérence, ce qui a eu des effets néfastes* ». La Cour critique très vivement les travaux réalisés sur la Saône (dérivation de Pagny-Seurre, barrage de Pagny, barrages-écluses de Dracé et Ormes), et elle écrit : « *Il apparaît que les aménagements réalisés en amont de Mâcon, pour un total de 246 millions de francs à la fin de 1980, sont actuellement de peu d'intérêt, dans la mesure où ils ont été effectués avant même qu'une solution eût été trouvée pour résoudre le difficile problème posé dans cette ville par l'existence d'un pont qui, par l'insuffisance (selon les saisons) de son tirant d'eau et de son tirant d'air, entrave la navigation. En outre, ils n'ont pas été pour l'instant suivis de l'approfondissement nécessaire de la voie...* »

ARMEMENT NAVAL DE LA S.N.C.F. : le « trou » du Naviplane

« *La S.N.C.F., qui exploite seule la ligne Dunkerque-Felixstowe, dispose de huit navires et d'un aéroglisseur, ce qui fait d'elle le premier armateur français sur la Manche,* indiquent les magistrats. *Son activité de transport maritime a été longtemps bénéficiaire. Il n'en est plus de même actuellement : pour la période comprise entre 1976 et 1980, les pertes cumulées ont atteint 300 millions de francs.*

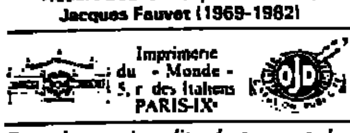
« *Mais la part la plus importante du déficit de l'armement naval de la S.N.C.F., ces quatre dernières années, a pour origine l'exploitation sur les lignes Calais-Douvres et Boulogne-Douvres d'un aéroglisseur, le N 500.02, de technique française, en pool avec deux aéroglisseurs appartenant au partenaire britannique.* »

En 1981, les recettes procurées par l'appareil n'ont couvert que 45,2 % des dépenses. Les pertes constatées à ce titre par la S.N.C.F. « *conduisent à s'interroger sur le bien-fondé d'une politique voulue par l'Etat, mais dont la S.N.C.F. a été amenée à supporter largement le coût* ».

Le ministère des transports considère que « *la filialisation de l'armement naval de la S.N.C.F. est une modification structurelle qui répond aux remarques de la Cour. Elle fait l'objet d'une réflexion commune entre le ministère de la mer et le ministère des transports, dans le cadre de la préparation des nouveaux statuts de la S.N.C.F. après 1982* ».

Le ministère de la mer indique qu'« *il n'est pas opposé, pour les raisons exprimées dans le rapport, à l'opération visant à « filialiser » l'armement naval de la S.N.C.F., mais que cette modification structurelle ne sera concrètement envisagée que lorsque l'avenir de l'armement naval aura été suffisamment clarifié* ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

CULTURE : des théâtres trop coûteux

« *Contrôle trop lointain* » exercé sur le Théâtre national de Strasbourg, « *multiplication des interventions, aussi contraignantes que fluctuantes* », pour le Théâtre national de Chaillot : le rapport de la Cour des comptes déplore « *les regrettables conséquences de l'insuffisante continuité de vues du ministère de la culture dans l'exercice de sa tutelle* ». Rappelons que, de 1972 à 1980, se sont succédé, rue de Valois, MM. Jacques Duhamel, Michel Guy, Mme Françoise Giroud, MM. Michel d'Ornano et Jean-Philippe Lecat (voir aussi *le Monde* du 7 juillet).

« *Depuis la création de l'établissement public qui s'est substitué en 1972 à un centre dramatique national, le Théâtre de Strasbourg a bénéficié, à la seule exception d'un changement de directeur en 1975, d'une administration stable, de la disposition des mêmes installations et de concours financiers irrégulièrement, mais constamment croissants. En dépit de ces conditions favorables, les résultats de son activité se sont sensiblement détériorés. Si le nombre des spectacles produits et des représentations a peu varié, celui des spectateurs a considérablement diminué : de plus de 114 000 au cours de la saison 1974-1975 (plus de 80 000 à Strasbourg), il a régressé à 51 000 environ en 1979-1980 (moins de 50 000 à Strasbourg), soit une chute de 55 % au total et de 38 % à Strasbourg.*

« *Cette évolution va directement à l'encontre de l'objectif expressément assigné à l'établissement par son statut :* « Favoriser l'accès aux valeurs culturelles transmises par le théâtre au public le plus large et le plus diversifié. »

Constatant que le produit des spectacles en 1979 n'apportait plus que 6 % des ressources, au lieu de 12,3 % en 1974, le rapport indique que : « *Parallèlement, le coût s'est élevé sensiblement. Le total des dépenses a doublé en cinq ans, la progression étant pour l'essentiel imputable aux charges de personnel, et particulièrement aux rémunérations du personnel artistique et des enseignants de l'école d'art dramatique annexée au théâtre.* » Pour sa part, le montant des subventions publiques a plus que doublé de 1974 à 1979. Rapportée au nombre des spectateurs, la contribution des fonds publics a quadruplé.

« *Une telle évolution,* conclut le rapport, *appelle à l'évidence un vigoureux effort de la direction de l'établissement, comme de l'autorité de tutelle, tendant à maîtriser la croissance des charges et à obtenir des résultats qui soient à la mesure des efforts consentis.* »

La Cour des comptes étudie également le cas du Théâtre national de Chaillot, qui, contrairement au T.N.S., a « *souffert depuis 1972 du manque de continuité de la politique des autorités de tutelle à son égard* ». Pour ce qui est du public : « *De 1975 à 1979, le nombre des spectateurs, qui s'élevait encore à 140 000 en 1973-1974, a évolué entre 80 000 et 90 000, sauf un éphémère redressement en 1978. A l'exception de cette même année, les salles n'ont été occupées qu'à des taux moyens s'échelonnant de 45 % à 55 %. De 1977 à 1979, huit spectacles ont même enregistré une fréquentation inférieure à 35 %. Ces taux incluent les invitations gratuites généreusement distribuées.* »

M. Duhamel, en 1972, avait approuvé le projet de M. Jack Lang alors « chargé d'administration » ; mais M. Michel Guy, en 1974, écarta ce dernier, avant l'achèvement des travaux prévus. La salle rénovée fut ouverte pour la saison 1975-1976 (exploitation difficile pour des raisons techniques, jauge « réduite »). Mais en 1977, outre un abattement de 27,5 % de la subvention de l'État, l'autorité de tutelle annonça qu'il fallait renoncer à la production de nouveaux spectacles. Deux purent être créés en 1978, mais avec une nouvelle réduction de la subvention ; on revint aux instructions de 1977. En novembre 1979, avant le départ du directeur André-Louis Perinetti, Antoine Vitez fut chargé d'une étude des orientations artistiques de l'établissement avant d'en devenir le directeur, en 1981, avec une considérable augmentation du budget de l'établissement.

Ainsi, de 1972 à 1980, la direction de l'établissement s'est trouvée « *hors d'état d'organiser sa gestion au regard de perspectives autres qu'à cours terme. Cette attitude apparaît d'autant plus critiquable que, après avoir subi les inconvénients liés à l'instabilité de sa direction et les conséquences inévitables de la fermeture de sa salle principale, le théâtre se devait de retrouver un public qui s'était éloigné et découvrir un meilleur usage d'une salle profondément originale : dans de telles circonstances, une action continue et plus mûrement élaborée eût été particulièrement nécessaire* ».

Annonçant que « *les premières statistiques semblent indiquer que le public a retrouvé le chemin du Théâtre national de Chaillot* », le ministère de la culture, dans sa réponse aux critiques formulées par la Cour des comptes, conclut qu'il « *ne méconnaît pas le caractère coûteux du fonctionnement des établissements publics de spectacles malgré l'attention soutenue portée aux recettes propres. Il considère cependant comme fondamental de garantir, avec des modalités d'organisation qui peuvent évoluer, l'existence de pôles de création de qualité exceptionnelle, dont le rayonnement est essentiel pour la vie culturelle comme pour les échanges internationaux.*

« *Il s'agit, dans le cadre d'une gestion rigoureuse des crédits publics, non pas tant de diminuer le coût des spectacles créés par rapport au nombre de places occupées par les spectateurs que d'accroître les moyens de diffusion et de retransmission de ces spectacles et de développer le rôle de formation des théâtres nationaux. Les tournées, l'archivage audiovisuel, les retransmissions télévisées et, dans les circuits des organismes culturels, les écoles de certains théâtres nationaux constituent les instruments de cette diffusion et de la démocratisation de l'accès à des créations de haut niveau.* »

DÉFENSE : manteaux et bateaux bradés

Concernant le ministère de la défense, la Cour des comptes relève une opération irrégulière : la vente à prix minime de trente mille manteaux devenus sans emploi. Cette cession en 1978, au prix de 20 F la pièce (alors que le prix du manteau acheté par l'intendance en 1970 était de 114 F), a donné lieu à l'ouverture d'une instruction devant la cour de discipline budgétaire et financière.

Le ministère de la défense réplique que le prix de cession ne peut être considéré comme anormalement bas et que l'opération n'a pas été préjudiciable aux finances publiques puisqu'elle a rapporté 600 000 F, alors qu'une remise aux Domaines, après lacération obligatoire des manteaux, n'aurait rapporté que 100 000 F.

D'autre part, la Cour des comptes juge insuffisantes les recettes procurées par la revente de vieux navires. C'est le cas, est-il estimé dans le rapport, de l'aliénation du porte-avions Arromanches *en 1977, pour 1,1 million de francs, ou du bâtiment-base* Moselle, *pour 2 019 000 F.* « Ces exemples, *note la Cour,* illustrent les inconvénients financiers de l'obligation faite à l'acquéreur de démolir le navire en France. Entravant la concurrence, elle réduit le rendement des aliénations, car les chantiers français proposent des prix inférieurs de moitié à ceux du marché international. »

Le ministère de la défense fait observer que la vente du Moselle *a dû être entourée de précautions particulières, car il s'agissait d'un navire-hôtel utilisé à Mururoa, où il a séjourné en ambiance radioactive.*

MÉDECINE : des fonds de solidarité insolites

Avant la réforme hospitalière de 1958, les médecins qui exerçaient une partie de leur activité à l'hôpital étaient rémunérés grâce au produit d'honoraires facturés par l'établissement en sus des prix de journée. Les sommes ainsi recueillies formaient une « masse » que les intéressés se répartissaient librement. Un prélèvement sur ces « masses » permettait, dans un certain nombre d'hôpitaux, de constituer des « *fonds de solidarité* ». Il s'agissait alors de financer des prestations de retraite et des allocations versées en cas de décès ou d'invalidité.

En dépit de la réforme de 1958 et des importantes modifications de statut qui l'ont accompagnée, le système des « *fonds de solidarité* » s'est perpétué, indique la Cour des comptes, qui a enquêté à l'Assistance publique de Paris (A.P.) et dans plusieurs grands centres hospitaliers (1). Les charges qui résultent d'un tel système « *sont loin d'être négligeables* ». En 1980, elles se sont élevées à 48 millions de francs — dont 65 % concernent la seule A.P. de Paris — qui ont bénéficié à 895 personnes (477 médecins honoraires et 418 ayants droit).

Le montant de l'allocation forfaitaire varie selon les établissements. « *C'est,* précise la Cour, *à Paris qu'elle est de loin la plus élevée. Quelle que soit la durée du service accompli avant une éventuelle intégration [comme plein-temps d'un centre hospitalo-universitaire], un médecin retraité ressortissant du fonds de solidarité parisien reçoit annuellement 115 966 francs depuis le 1er juillet 1981. Cette somme ne constitue pas en général le seul avantage vieillesse dont dispose l'intéressé.* »

Un tel régime transitoire ne devrait pas disparaître avant l'année 2020, et les charges qu'il suscite demeureront importantes jusqu'à la fin du siècle. Depuis vingt ans, explique la Cour, ces dépenses pèsent intégralement sur le budget de l'hôpital. Ainsi, une réglementation libérale et une gestion par les administrations hospitalières insuffisamment vigilante ont abouti à la création de régimes très divers « *auxquels l'administration a accordé des avantages exorbitants du droit commun* ».

La Cour estime enfin que, « *fondé en droit, l'assujettissement des allocations de solidarité à une cotisation d'assurance maladie serait conforme à l'équité* ». Dans sa réponse, le ministère de la santé explique notamment que l'amélioration du système de couverture sociale des médecins hospitaliers ne pouvait être prévue. « *Le caractère exorbitant,* indique-t-il, *n'est apparu que peu à peu.* » Pour sa part, le ministre de la solidarité nationale précise que les allocations de solidarité seront prochainement assujetties à une cotisation d'assurance maladie.

La loi hospitalière de 1970 vise à tirer un meilleur parti des équipements de soins et à favoriser un fonctionnement cohérent de l'ensemble du système hospitalier. Cet objectif est-il atteint ? La Cour a cherché à répondre à cette question en prenant comme exemple le département de la Loire-Atlantique. Elle y recense un nombre important de problèmes qui, selon elle, pourraient être retrouvés dans d'autres départements.

Des classements hospitaliers anarchiques

C'est en particulier le cas des trop fréquentes modifications de la réglementation en matière de classement des établissements hospitaliers et, en fait, de l'absence de classement qui en résulte. Ainsi, en Loire-Atlantique, seuls deux établissements — le C.H.U. de Nantes et le centre hospitalier spécialisé en psychiatrie de Pont-Piétin — sont classés conformément à la réglementation en vigueur (2).

Une telle lacune comporte de coûteuses conséquences, comme le maintien de structures inadaptées. Un des exemples retenus est celui de la petite maternité de Pornic (dix lits occupés à 33 %), dont l'équipement et l'encadrement ne correspondent plus à la réglementation depuis 1972 (*le Monde* du 30 juin). C'est aussi le cas des unités de « médecine » des hôpitaux ruraux, en réalité unités de moyen séjour puisque assurant des hospitalisations allant jusqu'à quatre-vingt-dix-huit jours pour des prix de journée supérieurs à la moyenne nationale.

Selon la Cour, la carte sanitaire souffre en Loire-Atlantique de deux maux : un découpage défectueux et une application sans nuances. Ce dernier point est, par exemple, à l'origine du doublement injustifié d'une unité de gynécologie-obstétrique à Nantes et à Guérande.

La Cour relève enfin l'absence totale de carte sanitaire pour le moyen et le long séjour, ainsi que la « *législation très tolérante* » envers les établissements privés, qui conduit à « *un sensible accroissement des charges de la Sécurité sociale sans que soit amélioré le service rendu à la population* ».

(1) Notamment Lyon, Marseille, Montpellier, Bordeaux, Lille, Amiens, Angers, Toulon et Rouen.

(2) En France, sur un millier d'établissements publics, seuls cinquante-quatre bénéficiaient, en 1981, d'une classification correspondant à la plus récente réglementation.

HANDICAPÉS : l'échec de l'insertion

Le rapport de la Cour des comptes dresse un bilan pour le moins négatif de la mise en œuvre de la loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des handicapés. Quelque deux à trois millions de personnes, rappelle-t-on, dont plus de la moitié d'adultes, souffrent en France de divers handicaps physiques ou mentaux. Afin de mieux satisfaire l'ensemble des besoins de cette catégorie de citoyens, encore trop souvent écartés de la communauté « *par les mœurs, les structures et les rythmes de la société contemporaine* », la loi d'orientation s'était substituée à une réglementation ancienne peu cohérente et conçue sous l'angle de l'assistance.

Aujourd'hui, la Cour constate l'importance de l'effort financier consenti par la collectivité (1) et ne dénie nullement « *la portée humaine de la réforme entreprise* ». Mais il ressort de ses investigations — menées sur place dans quatorze départements (2) — que les desseins du législateur n'ont été, au moins pour ce qui concerne les adultes, que « *très imparfaitement respectés* ».

Les magistrats de la Cour des comptes relèvent notamment, sept ans après la réforme, les carences de la formation des handicapés aptes au travail, qui incombe quasi-exclusivement à des institutions spécialisées, les centres de rééducation professionnelle. La pauvreté des informations statistiques en la matière rend malaisée une appréciation complète de la situation : « *Hormis l'indication du nombre de places agréées — de l'ordre de 13 000 — le chiffre des stagiaires (flux d'entrée et de sortie) demeure en effet incertain.* » Comme l'est également celui des décisions suivies d'effets des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnels (COTOREP), ou encore l'évaluation des taux de placement à la suite d'une formation.

L'insuffisance des capacités d'accueil est à l'origine de longs délais d'attente avant l'entrée en stage ; avec une mauvaise implantation géographique — 70 % des places concentrées dans huit régions seulement (3) — résultant le plus souvent d'initiatives d'origine privée, les centres de rééducation professionnelle « *ont déterminé leur vocation selon les circonstances et selon les préoccupations de leurs promoteurs* ». Les programmes « *sont fréquemment conçus en fonction du savoir-faire et des moyens de ces derniers, parfois du type de handicap, mais rarement en accord avec les employeurs virtuels* ». En outre, l'application du principe de prise en charge par les organismes d'assurance-maladie se heurte à de nombreux obtacles, résultant aussi bien des dualités de financement et de statut des centres — placés sous la tutelle du ministère du travail, mais soumis à l'agrément du ministère de la solidarité nationale — que de l'attitude des caisses, qui contestent « *assez fréquemment* » le paiement des frais de séjour, supportés dès lors par l'aide sociale. Le bilan n'est guère plus positif en ce qui concerne l'apprentissage et les contrats de rééducation en entreprise : « *Dans les deux départements voisins de l'Isère et de la Haute-Savoie, aucune orientation vers l'apprentissage n'a été décidé par les COTOREP ; il en a été de même en Maine-et-Loire. Un timide usage de cette possibilité n'a été fait que récemment en Alsace : trois décisions sont intervenues dans le Bas-Rhin en 1980 et deux dans le Haut-Rhin en 1981 seulement. Dans les départements du Morbihan, des Côtes-du-Nord et du Finistère, neuf contrats ont été conclus en deux ans, mais dans aucun de ces trois départements les centres de formation des apprentis ne comportent de sections ou de filières spécialisées à l'intention des handicapés.* »

Le rapport établit « *l'échec de l'insertion professionnelle en milieu ordinaire* » : en 1980, sur 1 100 000 handicapés en âge de travailler, 300 000 au moins étaient considérés comme inaptes à tout travail ; plus de 350 000, bien qu'aptes, n'avaient pas trouvé d'emploi ; 400 000 seulement en avaient un, rappellent les magistrats. « *La conjoncture,* ajoutent-ils, *ne saurait être seule rendue responsable de ce constat décevant. Il résulte tout autant de l'inadéquation des moyens mis en œuvre : contraintes juridiques avec les employeurs fort peu effectives ; dispositif spécifique resté embryonnaire pour ce qui est de placer les travailleurs handicapés et d'accompagner leur reclassement ; incitations financières à tout le moins timides en ce qui concerne l'emploi des handicapés en milieu ordinaire.* »

(1) Selon une évaluation de source ministérielle faite au début de 1981, on peut estimer qu'au total les dépenses en faveur des handicapés dans leur ensemble, y compris les crédits d'aide sociale et les prestations servies par la Caisse nationale des allocations familiales, ont atteint, pour 1980, environ 23 milliards de francs.

(2) Bas-Rhin, Haut-Rhin, Maine-et-Loire, Yonne, Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, Isère, Haute-Savoie, Haute-Garonne, Var, Gard, Ardèche, Lozère.

(3) Alsace, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, pays de Loire, région parisienne et Provence.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 juillet

Faiblesse des actions françaises

Le léger accès de faiblesse observé la veille à la Bourse de Paris s'est poursuivi jeudi, l'indicateur instantané reflétant un faible recul (– 0,2 %) à l'approche de la clôture.

Au fil des séances, le volume d'affaires reste étriqué, l'essentiel des transactions étant réalisé sur à peine plus d'une dizaine de valeurs. Les titres du secteur du commerce et de la distribution, très affectés au lendemain du blocage des dividendes, tout au moins de la limitation de leur relèvement, semblent relever la tête depuis deux ou trois jours.

L'attitude plus souple des pouvoirs publics à l'égard de la loi Royer, notamment sur la restriction apportée jusqu'ici à l'ouverture de grandes surfaces, est anticipée par nombre d'opérateurs. Ceux-ci escomptent par ailleurs un certain nombre d'exceptions sans doute très limitées au blocage des prix (voir page 26) *qui devraient être entérinées vendredi 9 juillet lors de la réunion du comité des prix.*

Au fil des tableaux de cotation, Usinor apparaît encore très éprouvé (– 8,5 %), Arjomari (– 7,7 %), Géophysique (– 5,7 %), Metallurgique navale normande (– 5,4 %) et Elf-Aquitaine (– 3 %) figurent également parmi les plus fortes baisses.

Kléber-Colombes, Paris-France, Source Perrier, C.E.M. et S.F.I.M. gagnent aux alentours de 4 %, par contre.

Agence Havas, qui faisait son apparition à terme pour la première fois, a été cotée 295 F, inchangée sur la veille au comptant.

Hausse du cours de l'or à Londres (310,85 dollars l'once), le lingot gagnant 600 F, à 69 150 F et le napoléon 4 F, à 600 F.

NEW-YORK

Irrégulier

En baisse de plus de dix points peu après l'ouverture de la séance, le marché new-yorkais s'est progressivement ressaisi, l'indice Dow Jones refranchissant la barre des 800 pour s'établir à 804,98 points au son de cloche final, gagnant ainsi 5,32 points sur mercredi. Wall Street a subi initialement le contrecoup des dégagements enregistrés sur le secteur bancaire après la mise en liquidation de la Penn Square Bank qui avait consenti des prêts très importants, notamment à des entreprises du secteur énergétique, en faisant le pari d'une hausse des prix énergétiques et avec le concours d'autres banques de premier plan. La faillite de la Penn Square Bank met ces dernières dans une position délicate et la Continental Illinois, une des premières banques américaines, n'a pas caché qu'elle devrait en subir les conséquences. Le titre a perdu 1 point, à 18 3/4 en Bourse et Chase Manhattan s'est également inscrite en repli de 3/4 de point, à 36. L'ambiance est brusquement redevenue plus sereine au Big Board dès que Continental Illinois, encore elle, eût annoncé son intention d'abaisser d'un demi-point son « *broker loan* » (taux privilégié consenti aux courtiers) pour le fixer à 15 1/2 %. Cette information a entraîné aussitôt un redressement du marché obligataire tandis que nombre d'opérateurs se reprenaient à *espérer en une politique plus souple* de la Réserve fédérale à l'égard des taux d'intérêt, voire un abaissement du « *prime rate* » à 16 1/2 % que pratiquent la plupart des établissements américains.

VALEURS	Cours du 7 juillet	Cours du 8 juillet
Alcoa	24 1/8	24 5/8
A.T.T.	50 1/8	50 7/8
Boeing	15 1/2	15 5/8
Chase Manhattan Bank	36 3/4	36
Du Pont de Nemours	32 3/4	33 3/8
Eastman Kodak	72 5/8	72 3/4
Exxon	27	26 5/8
Ford	23	23 1/4
General Electric	63 3/4	64 1/2
General Foods	37 5/8	37 3/8
General Motors	44 1/8	44 1/4
Goodyear	24 3/8	24 1/4
I.B.M.	60 7/8	61 5/8
I.T.T.	23 1/8	23 1/8
Mobil Oil	21 5/8	21 1/2
Pfizer	53 1/4	53 1/4
Schlumberger	36 3/4	36 7/8
Texaco	28 3/8	28 3/8
U.A.L. Inc.	17 3/4	18 1/8
Union Carbide	42	43
U.S. Steel	18 3/8	18 1/2
Westinghouse	25 3/8	26 1/4
Xerox Corp.	31 1/8	31 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DE BEERS. – Le chiffre d'affaires de la Central Selling Organisation, ou organisme de ventes du groupe diamantifère, atteint pour le premier semestre 627 millions de dollars. Il est en baisse de 34 % par rapport à celui réalisé pour la période comparable de 1981, mais en augmentation de 17 % par rapport à celui des six derniers mois de l'année écoulée. Ces différences importantes sont essentiellement dues à l'évolution du dollar. Libellée en rands, chaque vente effectuée par la C.S.O. au cours des périodes considérées est en effet immédiatement convertie en monnaie américaine dont les variations à la hausse vis-à-vis de la devise sud-africaine ont été particulièrement importantes au cours de ces six derniers mois. En rands, la baisse en l'espace d'un an est seulement de 15 % et par rapport au dernier semestre de 1981, la progression est de 27 %.

I.B.M. – Le chiffre d'affaires d'I.B.M.-France s'est établi à 17,2 milliards de francs en 1981, soit une progression de 26,1 % par rapport à l'année précédente. Les ventes à l'exportation ont augmenté de 32 % pour atteindre 8,5 milliards de francs. Le bénéfice net s'est élevé à 841,6 millions de francs contre 593 millions de francs en 1980 et le montant des investissements à 2,4 milliards de francs.

VICTOIRE. – Le groupe Victoire a informé la Chambre syndicale des agents de change qu'il avait porté à plus du tiers la participation qu'il détient dans la société SOFRAGI dont les actions sont inscrites à la cote officielle de la Bourse de Paris.

CADBURY-SCHWEPPES. – La société britannique va racheter les divisions nettoyage industriel de la firme Reckitt and Colman situées en France, en Grande-Bretagne et en Irlande. La transaction, qui porte essentiellement sur les produits d'entretien et d'équipement de sols, s'élève à 7,7 millions de livres sterling (90 millions de francs environ).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	7 juillet	8 juillet
Valeurs françaises	99,4	–
Valeurs étrangères	105,1	–

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	98,0	97,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 juillet .... 15 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 juillet	9 juillet
1 dollar (en yens)	259,60	257,15

BOURSE DE PARIS — Comptant — 8 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	24	2 310
5 %	37	2 164
3 % amort. 45-54	71	2 811
4 1/4 % 1963	101	3 657
Emp. N. Eq. 6 % 67	110	0 625
Emp. 7 % 1973	6200	..
Emp. 8,80 % 77	95 75	1 133
Emp. 9,80 % 78	78 90	9 719
E.D.F. 7,8 % 61	129 80	7 007
E.D.F. 14,5 % 80-82	94 90	1 466
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	306	310
Degremont	99 80	....
Delalande S.A.	140	140
Delmas-Vieljeux	416	400
Dév. Rég. P.d.C (Li)	115	....
Didot-Bottin	276	270
Dist. Indochine	360	....
Drag. Trav. Pub.	180	180
Duc-Lamothe	242	....
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nadella S.A.	7 80	7 80
Naval Worms	107	105
Navig. (Nat. de)	68 70	61 o
Nicolas	336	340
Nodet-Gougis	145	145
Occident. Part.	28 15	....
OPB Paribas	83 20	85
Optorg	69	69 80
Origny-Desvroise	110 30	110
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	105	....
Akzo	71	67
Alcan Alum.	145	145
Algemeine Bank	875	852
Am. Petrofina	470	480
Arbed	170	....
Asturienne Mines	51	....
Bco Pop Espanol	105	105
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sabl. Morillon Corv.	120	120 d
S.K.F. (Applic. méc.)	58	....
Total C.F.N.	74	....
Ufinex	221	....
Voyer S.A.	1 25	1 25

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
CI. MA (Fr.-Bail)	305	300
CMM-Mar Madag.	19 15	18 40
Cochery	70 10	70
Cofradel (Ly)	441	....
Cogifi	139 50	139 90
Comindus	310	322
Comiphos	151 10	154
Comp. Lyon-Alem.	125	125
Concorde (La)	260	255
C.M.P.	29 80	6 50 o
Conte S.A. (Li)	24 90	23 o
Crédit (C.F.B.)	132 70	....
Créd. Gén. Ind.	190	197 60
Crédit Lyonnais	....	....
Crédit Univers.	316	305 10
Créditel	93 40	92 70
C. Sabl. Seine	131	....
Darblay S.A.	85 10	79 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Lebon Cie	325	....
Lille-Bonnières	228	237 10
Locabail Immob.	275	275
Loca-Expansion	109 30	111 50
Locafinancière	133 10	129
Locatel	364	374
Lordex (Ny)	117	104 90 o
Louvre	224 40	220
Luchaire S.A.	87 50	84
Magasins Uniprix	66	62 20
Magnant S.A.	51	....
Maritimes Part.	98	102
Marocaine Cie	23 20	20 80
Marseille Créd.	....	....
Maurel et Prom.	23 65	23 80
Métal Déployé	325 50	334
Mic	226	224
Mors	175	175

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Ugimo	130	130
Unibail	275	285
Unidel	82	85 20
U.A.P.	553	553
Union Brasseries	40 10	40 10
Union Habit.	188 50	185 10
Un. Imm. France	169 60	169 80
Un. Ind. Crédit	214	208
Union Ind. Ouest	282 30	293 50 d
Unipol	153 60	140 o
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	40 80	43 60 d
Waterman S.A.	190 80	183 20
Brass. du Maroc	147	....
Brass. Ouest-Afr.	24 50	24 55

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Sofibus	219	....
Rodamco	393	398

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	138	....
Cellulose du Pin	21	21 70
Coparex	345 60	320
F.B.M. (Li)	70	23 o
Iena Industries	13	....
La Mure	86	73 o
M.M.B	150	150
Océanic	46	....
Petrofigaz	336	....
Pronuptia	156	132 50 o
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Rorento N.V.	484 60	485 80

SICAV

8/7	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]		
Slivinter	220 15	210 17
S.I.G.	494 04	471 10
S.N.I.	684 61	653 57
Sofinvest	292 60	279 33 ◆
Sogepargne	287 70	274 65
Sogevar	533 53	509 34
Sogister	697 48	665 85
Soleil Investiss.	333 16	318 05
U.A.P. Investiss.	227 40	217 09
Unifrance	177 51	169 46
Unifoncier	464 47	443 41
Unigestion	395 96	378
Uni-Japon	587 53	560 89
Unirente	1418 47	1369 89
Univar	11152 50	11152 50
Valorem	257 79	246 10
Valrea	107697	107579
Worms Investiss.	466 23	445 09 ◆

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
[illegible]					
3 72	Usinor	3 39	3 10	3 10	3 05
	U.T.A.	128	128	128	128 10
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
360	Hoechst Akt.	371	380	380	375 50
44	Imp. Chemical	46 10	46 70	46 70	46 50
[illegible]					
490	Gén. Electr.	556	565	565	562
385	Gen. Motors	373	382	380 50	376
45	Goldfields	51	52 50	52 50	51 50
53	Harmony	55 80	54 70	55 50	55 80
21	Hitachi	18 75	18 50	18 45	18 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
[illegible]					
143	West Deep	156 50	160	162	163 20
177	West Hold.	180	178 80	181	180 10
260	Xerox Corp.	270	267	267 20	267
1 52	Zambia Corp.	2 05	1 90	1 93	1 90

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 969	6 963	6 780	7 130
Allemagne (100 DM)	277 680	277 650	269	283
Belgique (100 F)	14 524	14 519	12 900	14
Pays Bas (100 fl.)	251 570	251 900	245	257
Danemark (100 krd)	80 310	80 280	77	83
Norvège (100 k)	109 060	108 880	106	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 929	11 920	11 600	12 300
Grèce (100 drachmes)	9 910	9 880	10	12 600
Italie (1 000 lires)	4 949	4 963	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	325 600	325 680	315	333
Suède (100 krs)	112 480	112 550	107	114
Autriche (100 sch)	39 410	39 490	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	*6 187*	*6 176*	*6 050*	*6 500*
Portugal (100 esc.)	8 190	8 190	7 800	9 200
Canada ($ can 1)	5 394	5 415	5 250	5 510
Japon (100 yens)	2 692	2 704	2 610	2 760

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/7
Or fin (kilo en barre)	68250	68900
Or fin (en lingot)	68550	69150
Pièce française (20 fr)	596	600
Pièce française (10 fr)	452	445
Pièce suisse (20 fr)	496	506
Pièce latine (20 fr)	479	471
Souverain	566	566
Pièce de 20 dollars	2600	2650
Pièce de 10 dollars	1322 50	1350
Pièce de 5 dollars	700	750
Pièce de 50 pesos	2930	3045
Pièce de 10 florins	510	525

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

SPORTS

LOISIRS ET TOURISME

CULTURE

ÉCONOMIE

NET REPLI DU DOLLAR : 6,93 F

Un net repli du dollar a été enregistré à la veille du week-end sur tous les marchés des changes.

A Paris, le cours de la monnaie américaine, qui avait touché 7 F, nouveau record historique, jeudi en fin d'après-midi, sur les indications en provenance de New-York, est revenu brutalement à 6,93 F environ, passant, à Francfort, de 2,51 DM à un peu plus de 2,49 DM. Ce repli est attribué à des rumeurs qui couraient jeudi soir sur les marchés financiers américains, suivant lesquelles les autorités monétaires s'apprêteraient à abaisser leur taux de base. En tout cas, les taux sur le marché de l'euro-dollar ont fléchi de 0,50 %, tandis que le loyer de l'argent au jour le jour sur la place de New-York revenait brutalement de 15 % à 13 1/2 %. En sens inverse, le cours de l'once d'or s'est élevé à 322 dollars environ, contre 315 dollars, dans un marché très animé.

Le numéro du « Monde » daté 9 juillet 1982 a été tiré à 500 955 exemplaires.

A B C D F G H

A VIENNE

La conférence de l'OPEP s'est ouverte dans un climat plus tendu que prévu

De notre envoyé spécial

Vienne. — *En apparence, réunion de routine chargée de mettre un peu d'ordre sur le marché et, comme telle, largement boudée pour la première fois en dix ans par la presse internationale, la conférence extraordinaire que tient l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), à partir de ce vendredi 9 juillet, inquiète plus d'un délégué par les enjeux qu'elle comporte.*

Simple syndicat de producteurs, tant que le pétrole se vendait bien, l'OPEP a dû agir en cartel depuis le mois de mars pour sauvegarder ses intérêts. L'instauration alors de quotas de production a suffi à faire se redresser les prix, quand il ne manquait pas d'experts internationaux pour prédire une large chute des cours.

Toutefois, depuis lors, aucun pays, sinon peut-être le Venezuela, n'a refusé un client au prétexte qu'il avait atteint son plafond de production. Le marché en a conclu que, comme tous les cartels, l'OPEP ne serait pas en mesure de programmer sa production au-delà de quelques mois et les prix ont recommencé à s'effriter. La légère reprise de la demande n'a profité qu'à quelques pays, ceux qui offraient les meilleurs prix (Libye et Nigéria) par une forte augmentation des marges des compagnies opératrices sur leur territoire et des accords de troc.

En outre, les quotas avaient été relativement faciles à imposer en mars, car ils représentaient pour tous les membres une augmentation de leur extraction. D'où la recommandation du comité de surveillance du marché de conserver ces quotas, trop conscient qu'il est de l'impossibilité d'obtenir aujourd'hui des membres de l'OPEP de nouveaux plafonds qui représenteraient pour certains d'entre eux une réduction de leur production actuelle ou potentielle. « *Il est plus facile dans ces conditions*, avoue un délégué, *d'exiger le respect des engagements antérieurs.* »

Mais là aussi les avis divergent. M. Calderon Berti, le ministre du Venezuela, estime que la discipline doit s'appliquer à tous, y compris à l'Iran. Les pays du Golfe et, d'une manière plus générale, les pays arabes — impressionnés sans doute par la guerre victorieuse que mène Téhéran contre Bagdad — continuent de penser qu'il n'est guère possible d'englober l'Iran dans un accord et que, dès lors, il vaut mieux laisser la République islamique faire ce qu'elle veut.

« *A court terme*, précise un expert du secrétariat général de l'Organisation, *pour des raisons techniques la production de l'Iran ne semble pas pouvoir dépasser 2,15 millions de barils par jour et celle de l'Irak 800 000.* » Avec une demande de pétrole OPEP, y compris la consommation intérieure, qui approche 18,5 millions de barils quotidiens, l'Organisation peut parfaitement tolérer le dépassement de Téhéran. A condition que tous les autres pays membres respectent leurs plafonds. Et surtout la Libye, car le Nigéria, selon un délégué algérien, aurait accepté de réduire son extraction de 300 000 barils par jour.

Si le Venezuela estime n'avoir pas de « sacrifices » à faire pour l'Iran, les pays arabes modérés sont beaucoup plus exaspérés de l'attitude de la Libye, pays peu peuplé et qui ne manque pas une occasion de tenter de déstabiliser les émirats du Golfe. C'est pour obtenir que Tripoli respecte ses engagements que l'Arabie Saoudite entend exiger que les pays africains relèvent leurs primes de qualité et de transport (les différentiels). « *Il n'est pas question de relever ces primes* », dit-on pourtant dans la délégation algérienne, dont la production, il est vrai, reste inférieure à son plafond.

En cas de respect des quotas, cette question serait accessoire. Car dès lors que les membres de l'OPEP tiendraient les niveaux de production impartis, ils n'auraient plus la possibilité de se « voler » les clients. Actuellement, les rabais consentis d'une manière ou d'une autre ont nui principalement à l'Arabie Saoudite, qui aurait produit moins de 6 millions de barils par jour deux semaines durant au mois de juin. D'où la fermeté de la délégation de Ryad, qui affirme avoir reçu des instructions très strictes.

Avant même l'ouverture de la conférence, dans la soirée du 8 juillet, les réunions se sont donc multipliées pour éviter que la conférence de Vienne ne se termine par un « chacun pour soi », dont les effets dans quelques mois seraient catastrophiques pour l'OPEP.

BRUNO DETHOMAS.

M. ANDRÉ ARNAUD EST NOMMÉ AMBASSADEUR A BANGKOK

Le *Journal officiel* du samedi 10 juillet publiera la nomination de M. André Arnaud comme ambassadeur à Bangkok en remplacement de M. Jean Soulier.

[Né en 1923, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. André Arnaud, après avoir commencé sa carrière outre-mer, est entré aux affaires étrangères en 1958. Il a été à plusieurs reprises chargé des affaires de presse et d'information : par deux fois au Quai d'Orsay, au ministère de l'information (1967-1969), au service de presse de l'ambassade de France aux Etats-Unis à New-York, et au secrétariat général de l'Elysée (1976-1978). Il a été également en poste à Saigon, Conakry, Alger et Washington. Il était depuis 1978 ambassadeur à Brazzaville.]

M. F.-R. BASTIDE A COPENHAGUE ET M. DABEZIES A LIBREVILLE

Le dernier conseil des ministres a, d'autre part, décidé de demander l'agrément de deux non-diplomates à des postes d'ambassadeur : l'écrivain François-Régis Bastide à Copenhague, pour succéder à M. Pierre Gorce, qui a déjà pris sa retraite, et M. Pierre Dabezies (ancien député de Paris apparenté P.S., battu aux élections partielles de janvier dernier) à Libreville (Gabon), où le poste est vacant depuis plusieurs mois.

La nomination de M. François-Régis Bastide avait d'abord été envisagée à Stockholm au début de l'année (*le Monde* du 16 janvier) mais le gouvernement y a renoncé, la nomination de nombreux diplomates à des postes importants du Quai d'Orsay, sans contrepartie (secrétariat général, UNESCO, Rome, Washington), ayant provoqué à l'époque un malaise certain chez les professionnels de « la carrière ».

Paris réagit positivement au plan vietnamien concernant le Cambodge

L'initiative vietnamienne tendant à retirer unilatéralement une partie de ses troupes du Cambodge a suscité des réactions divergentes (*le Monde* du 9 juillet). Le département d'Etat américain s'est montré réservé : seul « *un retrait total des troupes vietnamiennes du Cambodge et le rétablissement de l'indépendance et de la neutralité khmères sont des éléments essentiels d'un règlement global qui rétablirait la paix et la stabilité dans la région* ». Pékin a qualifié l'initiative de Hanoï de « *tromperie diplomatique* ». Des termes proches ont été employés par le porte-parole de l'armée thaïlandaise, le général Som Kattapan.

Le prince Sihanouk, chef de la « coalition » cambodgienne anti-vietnamienne, qui visitait, jeudi, une base khmère rouge à la frontière avec la Thaïlande, après avoir visité la veille une base du F.N.L.P.K. de M. Son Sann, a jugé l'offre vietnamienne « *sans signification. Il s'agit seulement de tromper le monde* ».

Tout autre est la réaction du Quai d'Orsay, jeudi : « *Il s'agit d'une situation longtemps bloquée et il est positif que quelque chose change.* » Au sujet du retrait partiel, son porte-parole a poursuivi : « *La France ne peut que s'en féliciter. Ce retrait constitue autant un geste politique que militaire. Nous espérons qu'il ouvrira la voie à un désengagement plus large, voire global, comme l'a laissé entendre le gouvernement vietnamien.* »

Concernant la possibilité d'établir une zone de sécurité de part et d'autre de la frontière khméro-thaïlandaise, le porte-parole du Quai d'Orsay a encore déclaré : « *Elle nous paraît une idée à explorer, même si à ce stade elle soulève des problèmes.* » Parlant enfin du projet de conférence internationale, le porte-parole a conclu : « *Ce projet a le mérite de s'adresser à toutes les parties concernées par la crise cambodgienne, soit du fait de leur rôle dans le monde, soit du fait de leur rôle dans la région. C'est pour la France un premier pas. Il convient maintenant d'espérer un rapprochement de certaines positions sur la représentation du peuple du Cambodge.* »

Dans le Midi

UNE SÉCHERESSE PRÉOCCUPANTE

La persistance de la canicule qui sévit sur l'ensemble de la France, et, plus fortement encore, sur le Midi (on y a enregistré, jeudi 8 juillet, des températures avoisinant ou dépassant 40°), commence à inquiéter les autorités. Des incendies de forêts ont déjà ravagé des milliers d'hectares, notamment dans les Bouches-du-Rhône, le Var, la région Languedoc-Roussillon et la Corse.

La situation est très préoccupante dans le département du Var, nous indique notre correspondant à Toulon, où l'on en est au vingt-septième mois de sécheresse. Pour l'année, le déficit en eau de pluie se chiffre à quelque 700 millimètres, soit environ 78 % de moins qu'à l'ordinaire. Un millier d'hectares de forêts ont brûlé, et les maraîchers et primeuristes, dont deux sur trois ne bénéficient pas d'un branchement sur le canal de Provence, sont d'ores et déjà contraints de restreindre leurs arrosages, les nappes phréatiques étant au niveau bas, ce qui a déjà provoqué une pénurie en eau potable dans certains quartiers de Draguignan, le jeudi 8 juillet.

Dans le Lauragais (Midi-Pyrénées), plusieurs maires ont interdit, en appelant au civisme des populations, l'arrosage des cultures entre 19 et 22 heures, et dans l'Ariège et l'Aveyron le manque d'eau se fait cruellement sentir. Dans ce dernier département, les agriculteurs, qui estiment à au moins 75 % leurs pertes en fourrage, ont demandé aux autorités de faire classer le département en zone sinistrée.

A Marseille

VINGT-TROIS PERSONNES SONT ACTUELLEMENT IMPLIQUÉES DANS L'AFFAIRE DES FAUSSES FACTURES

L'enquête se développe dans plusieurs villes

De notre envoyé spécial

Marseille. — Après l'inculpation et l'incarcération, jeudi 8 juillet, de M. Dominique Venturi (nos dernières éditions), un quatorzième fonctionnaire de la mairie, M. Antoine Molina, du service des sports, a également été inculpé dans la soirée de jeudi, mais laissé en liberté sous contrôle judiciaire. Sept autres de ses collègues étaient toujours entendus ce vendredi matin dans les locaux de la brigade financière de la police judiciaire de Marseille.

Au total, vingt-trois personnes sont maintenant accusées d'être impliquées dans cette affaire de fausses factures aux dépens de la ville de Marseille. « On est décidé à aller jusqu'au bout quel que soit le nombre des personnes mises en cause », a déclaré M. Pierre Truche, procureur de la République de Marseille, qui n'a pas caché que d'autres organismes ou collectivités pouvaient être touchées par l'escroquerie.

Des enquêtes et des vérifications sont en cours dans plusieurs villes de France, notamment à Nice et à Toulon, et on parle, dans les milieux judiciaires, de l'ouverture prochaine d'une information à propos des marchés passés par la Caisse primaire d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, que dirigeait M. René Lucet, avec la C.E.G.M. (Coopérative d'entreprises générales du Midi). A Marseille, une trentaine de policiers examinent les comptes de cette société dont le fondateur était M. Dominique Venturi. Un administrateur judiciaire a d'ailleurs été nommé en raison de l'arrestation de plusieurs membres de la direction. — M. B.-R.

● *Un jeune Maghrébin* a été blessé d'un coup de feu par un policier, jeudi 8 juillet à 3 heures porte de Clignancourt, à Paris (18e). Le jeune homme qui était en compagnie de cinq autres camarades était en train de se battre avec d'autres automobilistes après un accident de la circulation quand des policiers de la deuxième brigade territoriale qui faisaient une ronde ont pu intervenir. Selon eux, le jeune Maghrébin se serait alors avancé vers les policiers et les aurait menacés avec un tournevis. C'est à ce moment-là qu'un inspecteur, s'estimant en état de légitime défense, aurait ouvert le feu et blessé le jeune homme à la hanche.

Pour la production d'uranium enrichi et de plutonium

La France et la R.F.A. pourraient acheter aux États-Unis des lasers spéciaux

L'administration américaine vient d'autoriser, comme l'a confirmé, jeudi 8 juillet à Washington, le porte-parole du ministère de l'énergie, l'exportation vers la France et la République fédérale d'Allemagne de lasers particuliers utilisables pour produire de l'uranium enrichi et du plutonium. Le matériel fourni par la firme américaine Laser Analytics Inc. serait constitué de lasers accordables à semi-conducteurs.

La décision américaine n'est sans doute pas du goût du Congrès, peu enclin à favoriser l'exportation de technologies fines vers l'étranger et surtout très pointilleux dès lors qu'il s'agit de techniques utilisables à des fins nucléaires. La séparation isotopique par voie laser paraît, à bien des égards, une technique relativement proliférante — au même titre que l'ultracentrifugation ou le retraitement des combustibles irradiés. Elle peut en effet ouvrir facilement la voie, une fois maîtrisée, à la production d'uranium enrichi à plus de 90 % et à celle d'espèces — isotopes — du plutonium nécessaires au fonctionnement d'armes nucléaires.

Mais d'une part, la France est une puissance nucléaire à part entière et, d'autre part, ce n'est sans doute pas la première fois qu'elle achète des lasers aux États-Unis. Ce pays est en effet en pointe dans ce domaine de la séparation isotopique par laser auquel il consacre cette année 54 millions de dollars contre 33 millions de dollars l'an dernier (1).

La France effectue depuis longtemps déjà des recherches sur la séparation isotopique par laser et consacre une partt substantielle de l'ensemble des crédits (250 millions de francs par an) réservés aux techniques fort diverses de la séparation isotopique prise dans son sens le plus large. Les équipes du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) qui travaillent actuellement sur les procédés lasers se sont lancées dans trois directions de recherches : la voie atomique, la voie moléculaire et la voie de la résonance cyclotronique.

Pour le moment, il ne s'agit encore que de recherches fondamentales destinées pendant quatre ans encore, au moins, à mieux cerner les difficultés techniques, les goulets d'étranglement technologiques de chacune de ces filières. Aussi, la France, à moins d'une percée technologique importante dans l'une des trois techniques, a-t-elle décidé de reporter de quelques années son engagement dans une des voies étudiées. Mais elle n'exclut nullement la réalisation d'unités pilotes modestes pour s'assurer que tous les éléments du puzzle — source laser, procédé de séparation et collecteur de matière (uranium ou plutonium) — s'assemblent bien. — J.-F. A.

(1) Source : *Laser focus*.

L'idée d'une chaîne de cinéma à péage n'est pas retenue

déclare M. Georges Fillioud

Le ministre de la communication a réuni jeudi 8 juillet, une conférence de presse « pour faire le point à une étape importante du parcours » : *le vote définitif, jeudi 8 juillet, de la réforme de l'audiovisuel ; l'attribution des premières dérogations aux radios locales privées et l'adoption, mercredi, par le conseil des ministres, des principes d'orientation* — « généreux et hardis » — *en matière de nouveaux moyens de communication, notamment, pour la quatrième chaîne de télévision.*

« *L'idée d'une chaîne de cinéma à péage, non seulement n'est pas retenue, mais elle ne figure même pas dans mon esprit.* » Le ministre de la communication, qui vient d'être chargé de préparer pour l'automne un rapport sur cette quatrième chaîne, a tenu à préciser que le système du péage est lui-même contesté au sein du gouvernement et que son recours ne pourrait être que partiel, une partie des programmes étant accessible à l'ensemble du public. Selon M. Fillioud, l'orientation de ce nouveau canal, qui devrait être entièrement prêt pour 1985, serait « *culturelle et éducative* », destinée cependant au grand public. Il pourrait offrir un banc d'essai pour des programmations destinées ultérieurement au satellite, et diffuser les programmes d'ANTIOPE pendant les heures creuses.

« *J'ai la forte conviction*, dit M. Fillioud, *qu'il faudrait innover, rejeter l'idée d'une chaîne dont la formule serait identique aux précédentes, et trouver de nouveaux messages pour ce nouveau canal.* »

A propos du câble, le ministre a précisé que la loi allait permettre d'accorder les autorisations d'exploitation aux réseaux qui existent, et que l'INA allait être mobilisée pour contribuer à diverses expériences. De son côté, le ministre des P.T.T. devra établir un plan de câblage généralisé en France, lequel, selon M. Fillioud, entraînera une mobilité considérable de capitaux estimée à 45 milliards de francs.

Enfin, le ministre de la communication a annoncé la réunion à Paris d'une conférence européenne chargée de définir les règles d'utilisation de l'espace audiovisuel européen, ainsi qu'un projet de programmes européens qui pourraient être diffusés sur un canal du satellite que la France lancera dès septembre 1985.

Enfin, le ministre a évoqué les travaux de la commission Holleaux. Sur mille quatre-vingts demandes reçues, a-t-il rappelé, cent quarante seulement ont pu être examinées par la commission, laquelle n'a rejeté que vingt dossiers, non conformes à la loi. M. Fillioud a indiqué qu'il suivrait l'avis de la commission « *dans la quasi-totalité des cas* » pour l'octroi des dérogations. Il pourrait toutefois se montrer « *plus attentif* » ou « *plus pointilleux* » sur l'examen des ressources provenant de la publicité (une circulaire demande aux préfets de signaler les stations diffusant des messages de cette nature) et sur le caractère municipal de stations dont le promoteur unique serait le maire de la ville. En revanche, FR 3 devrait pouvoir diffuser une publicité limitée dans son temps d'antenne et dans sa nature — elle exclurait la grande distribution, — après concertation avec la presse écrite. Cependant, la diffusion de messages en 1983 dans quelques régions ne pourrait se faire qu'à titre expérimental.

Labyrinthes de TUDOR BANUS

Dans chaque numéro d'été, la bride sur le cou à un illustrateur (voir pages III, VII, XI et XIV) et son hommage à un « invité » (page II).



TUDOR BANUS



Des milliers de fous chantants

Six mille chorales, trois cent mille chanteurs amateurs. Le chant choral tient une place de choix dans le renouveau musical. Le ministère de la culture veut aller plus loin.

LES notes s'élancent dans l'air tiède du soir, se faufilant dans la rue par les fenêtres grandes ouvertes de la salle municipale. « *Plus rapide, moins nasillard. On recommence ?* » Dans cette banlieue calme de Paris, tous les mercredis soir à 20 h 30, la rue des Ecoles retentit d'oratorios, de symphonies, de messes chantées avec application et conviction, de gammes studieuses.

Ce soir pourtant, s'y mêlent des rires étouffés, des gloussements de joie de potaches déchaînés, des bavardages sans frein. Quand le chat n'est pas là, les souris dansent. Et ce soir le chef de chœur étant retenu à la répétition générale d'une autre chorale, parisienne celle-là, l'un des ténors s'est improvisé chef de chœur et son autorité n'est pas fort assurée. Ces adultes sérieux et fous de musique, qui chaque semaine abandonnent leur famille avant le dessert, pour se livrer corps et âme à leur passion, ont ce soir l'air d'élèves chahutant dès que le prof a le dos tourné. Mais la porte s'ouvre, le prof n'était qu'en retard. Il apporte les affiches déjà prêtes pour le concert annuel, attrape la partition du *Dindon et Enée* de Purcell et la répétition reprend, rondement menée cette fois, et sur un rythme sans défaillance.

Une vieille demoiselle d'Action française, professeur de solfège, disait avec rancune : « *La mort de la musique en France, c'est la faute à Jules Ferry !* » Il y a du vrai, mais on peut étendre ce reproche à tous les arts, peinture, danse, dessin... L'école laïque, gratuite et obligatoire a relégué au rang des matières secondaires, voire même facultatives, l'éducation artistique et musicale. On avait beau jeu de dire que les Français ne sont pas des musiciens, quand rien n'était fait pour y initier les enfants. La musique était réservée au professionnels, tout au plus c'était un des arts d'agrément des jeunes filles de bonne famille ; de toute façon, elle ne concernait qu'une élite, dans un milieu privilégié.

Mais on assiste depuis une dizaine d'années à un mouvement de fond en faveur de la musique en France. En 1970, Marcel Landowski devient le premier directeur de la musique au ministère de la culture. C'est le début d'une véritable renaissance. La demande ne cesse de croître et, en voulant y répondre, on *fait entrer la musique dans les* mœurs et parfois dans les milieux les moins prédisposés à la recevoir. L'exemple de l'Ile-de-France est frappant : trois cents conservatoires municipaux au lieu de trente il y a dix ans. Plus de mille associations musicales se sont créées depuis le groupe de jazz du lycée jusqu'à la fanfare du village. Cinq millions de Français au moins font de la musique.

LILIANE DELWASSE.

(Lire la suite page III.)

SI J'ÉTAIS...

Chronique du fantasme de la mégalomanie et des règlements de compte imaginaires

... Une mouche

par RAFAEL PIVIDAL

JE vivrais à l'envers sur un miroir. Mon œil multiple, à facettes, me permettrait de regarder aussi bien à droite qu'à gauche, devant que derrière. J'aurais mille rétroviseurs incorporés dans un corps sage et une âme limpide. Certes, je ne distinguerais que le noir du jaune, mais qu'ai-je à faire aujourd'hui du bleu, du blanc et même du rouge ?

Je ne suivrais aucun chemin, parce que mes trajectoires imprévisibles ne m'amèneraient nulle part. Mouche, je serais celle qu'on ne touche pas.

Peut-être serais-je le diable, ma bouche de mouche, ce piston, ce marteau me permettrait, après être *née dans* la pourriture, de vivre dans les airs. Je serais l'incarnation des rêves humains, voleuse, aérienne, tout entière consacrée à la liberté. Mouche bleue, je ne saurais même pas que je suis bleue. Applaudissons la vie brève, le vol d'une mouche qui, sans avoir été, ne sera jamais.

Je vivrais dans un monde énorme. Chaque morceau de sucre serait pour moi un carré gratte-ciel. Mes H.L.M., mes banlieues, mes périphéries seraient la nappe en plastic, en pétrole cristallisé qu'utilisent les hommes pour ne pas se salir. Je me nourrirais des restes, des résidus, des détritus. On me reprochera d'avoir un idéal moscovite (de *musca*, mouche en latin). On devinera en moi celle qui, sans effort, bien avant votre ère, a réalisé vos buts. Je suis égale, fraternelle, identique, libre. Toutes les mouches sont moches et bêtes. Je serais une mouche moche et bête par nature. Les mouches sont des cousines bêtes.

Moi et ma famille, nous naîtrions comme des mouches et nous mourrons comme des mouches. Nous sommes des métaphores par nos métamorphoses. Le matin, on asticote, l'après-midi, on moucharde, le soir, on nous mouche comme une chandelle. Notre vie tient dans un mouchoir.

Je serais la marque d'une *marquise* (*une mouche sur un* visage). Métaphore vivante, je serais perpétuelle répétition. Je n'évolue pas, j'imagine comme une bande décimée.

Six pieds ; moitié d'alexandrin

Sans avenir et sans passé, née dans une charogne, je conjugue aujourd'hui le verbe en pattes de mouche. Il m'étonnera le traducteur à une main qui déchiffrera mon texte à six pieds (moitié d'alexandrin).

Mon père ainsi que ma mère sont morts avant ma naissance. Mon autobiographie ressemble à un accident d'auto. Je n'ai pas d'Œdipe ni de psychanalyste.

Bâtard et œuf inconsolé, on m'a toujours conseillé de vivre ma vie. Ce que je fais. Perché sur une pyramide de cadavres, j'admire un siècle de destruction qui ne me contemple pas.

Les hommes, avec leurs avions, ne sont pas capables de tuer une mouche. Hommes, ils ne tuent que des hommes. Abandonnons ces êtres à leur dialogue. Moi, je vivrais leur dernier jugement. Quand un *soldat* fait mouche, il me rate.

Voiture à six pattes, aéroplane à décollage vertical, je conjugue toutes les inventions modernes. Signe de la laideur humaine, amie des microbes, *bouffeuse* de merde, née dans une poubelle, j'agacerais tout le monde.

Je serais une mouche parce que notre époque est la plus grande productrice d'ordures de tous les temps.

Butinant le tas d'immondices accumulé aujourd'hui, je serais la vraie milliardaire. Avec mes six pattes, je vivrais du gaspillage des autres, du surplus abandonné. ■

COURRIER

PARTI PRIS

Programmes

Pourquoi tant d'aigreur à l'égard de la « nouvelle » télévision ? Rendons-lui au moins cette justice : elle nous offre depuis quelque temps des programmes sinon toujours variés, du moins abondamment remplis.

Le conflit irako-iranien, la conquête des Falkland, qui sont redevenues Malouines, suivie de celle des Malouines, redevenues Falkland, l'invasion du Liban. Cette abondance de biens a, il est vrai, un peu gêné — mais à peine — la retransmission du Mundial, qui est, de l'avis d'une porportion considérable de téléspectateurs (mâles), l'événement le plus excitant de l'année. Même si, dans cette guerre-là, on se contente de coups de pied dans les chevilles.

On pouvait craindre, après ces semaines bien remplies, un été un peu creux une fois bouclé ce bon vieux Tour de France. Fort heureusement, un premier affrontement a laissé présager des orages désirés. Deux équipes se sont mesurées à l'Assemblée nationale à coups d'épithètes homériques.

Manœuvres préparatoires, mise en train avant la « bataille de Paris », aussitôt engagée sans déclaration de guerre, par une offensive foudroyante du pouvoir. Jacques Chirac à Waterloo ? Que non. Dans la morne plaine belge, Napoléon attendait Grouchy, et ce fut Blücher. Grouchy, au bord de la Seine, était au rendez-vous : Valéry Giscard d'Estaing et ses troupes.

Et ce n'est qu'un début. Les provinciaux, qui, tels les barbares de Salammbô, assiégeaient Paris-Carthage, suspendent leurs coups et regardent les Parisiens, hier abhorrés, transformés en otages que l'on s'arrache.

Un été chaud. Grâce au ciel. Et qui remplira sans peine le creux des programmes.

JEAN PLANCHAIS.

Judaïsme pluraliste

Mon attention a été attirée par l'interview parue dans *le Monde Dimanche* du 13 juin concernant les perspectives de M. le grand rabbin Sirat en matière d'éducation (...), la déjudaïsation de la communauté *juive française ne me paraît pas* s'expliquer essentiellement par le recul de l'éducation religieuse de nos enfants. A l'instar de toutes les autres communautés vivant sur le sol français, la communauté juive présente un aspect divers, pluraliste. Cette diversité est non seulement un fait sociologique objectif incontestable, mais encore une réalité souhaitable dans la mesure où elle peut devenir source d'enrichissement et d'échanges au sein même du judaïsme dans le but de le faire avancer, de le faire progresser, de lui apporter la vie qu'une éventuelle stagnation pourrait tuer.

En revanche, c'est la restriction de la judaïté à son seul aspect religieux qui me paraît être cause de la déjudaïsation que déplore — tout comme je le déplore — M. le grand rabbin Sirat. En effet, de plus en plus nombreux sont les juifs qui affirment authentiquement leur judaïté sans ressentir le besoin de la rattacher à des références religieuses. Définir do nc le judaïsme par la seule religion, c'est rejeter ces juifs-là hors de la communauté juive, c'est les encourager à se « déjudaïser » eux-mêmes.

Le salut du judaïsme français réside donc dans une attitude pluraliste cohérente. Au plan éducatif, il réside dans une éducation inter-culturelle bien comprise ; il en est de la culture juive comme de toutes les autres grandes cultures ; considérée sous *la totalité* de ses aspects — jusques et y compris, mais non exclusivement, son aspect religieux — la culture juive doit s'intégrer dans un courant lui permettant d'apporter aux autres cultures qui coexistent en France l'essentiel de ses propres richesses, et de recevoir de ces cultures leurs apports propres. L'éducation juive doit consister à faire connaître aux jeunes Juifs d'abord, et aux autres jeunes ensuite *la totalité* des richesses de la culture juive, afin que les premiers puissent se renforcer dans leurs racines, afin que les seconds apprennent à mieux connaître un peuple qui a beaucoup donné et beaucoup reçu de toutes les autres cultures qu'il a cotoyées.

C'est, me semble-t-il, là une interprétation de l'universalisme juif. Un universalisme synonyme d'ouverture. Et, par là, d'intelligence et de générosité ».

HUBERT HANNOUN,
agrégé de l'université de Marseille.

Fonction publique

M. Lebovits s'élève contre la différence de traitement entre les agents de l'État et ceux du secteur privé, mais il passe sous silence la différence dans les traitements, largement supérieurs chez les salariés du secteur privé. A le lire, on a l'impression que la carrière d'un salarié commence à quarante-cinq ans. Pourquoi ne fait-il pas état du salaire en début de carrière ? Sait-il qu'un professeur certifié, titulaire d'une licence ou d'une maîtrise et du CAPES (concours national d'un niveau élevé), gagne en début de carrière (vingt-cinq à vingt-six ans) 5 000 F par mois ? S'agit-il d'un privilège? Demande-t-il l'alignement des salaires du privé sur ceux des agents de l'État ? Le fonctionnaire paie la stabilité de son emploi par la modicité de son salaire.

Permettez-moi de signaler que les fonctionnaires participent déjà, par le biais de leur régime de sécurité sociale excédentaire de 7,5 milliards de francs, à la solidarité nationale. Sans oublier la cotisation S.S. de 2,25 % que les retraités de la fonction publique sont les seuls à payer depuis des années.

(...) Quant à moi, je préfère mettre l'accent sur certaines injustices que l'on s'apprête à commettre au nom de la solidarité.

Est-il normal qu'un salarié (fonctionnaire ou pas), gagnant le SMIC, doive payer une cotisation S.S. et une cotisation chômage alors qu'un chômeur, recevant des indemnités égales ou supérieures, ne paie rien ?

De plus, dans la mesure où l'on veut remplacer le système de répartition par la solidarité, le cumul, dans un foyer fiscal, d'un revenu salarial ou autre et d'indemnités de chômage devrait être interdit au-delà d'un certain niveau. Pourquoi M. X..., marié, avec un seul salaire de 6 000 F par mois, doit-il payer pour permettre à l'épouse de M. Y..., qui lui gagne déjà 6 000 F par mois, de toucher des indemnités de chômage ? Quel est le couple le plus malheureux ?

JEAN-LOUIS DIMEUR
(Morcenx).

Protéger les psychologues

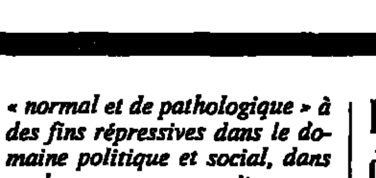
Je m'adresse à vous, suite à la parution dans le *le Monde Dimanche* du 20 juin 1982 de deux articles dans lesquels on parle des psychologues.

Annick Gwenael présente dans « Les pièges des clubs de rencontres » une femme, qui acceuille les futurs adhérents comme « hôtesse-psychologue ». Nous pourrions nous interroger sur cette dénomination qui inclut un titre de psychologue, qui, nous l'espérons, sera bientôt protégé en France comme dans la plupart des pays du monde.

Dans le même numéro, un article non signé intitulé « Le cynisme des psychologues » présente les conseils que des psychologues polonais auraient prodigués au gouvernement de ce pays (1).



L'invité de Tudor Banus : Urs Graf (1485-1527/28).



Dans cet article, il n'est rien dit, ni de la qualification ni de l'identité de ces psychologues.

De fait, le lecteur peut conclure à une pratique cynique du ou des psychologues concernés, en ne sachant pas que les psychologues ont été inquiétés lors de la répression visant les syndicats de Solidarité.

Ainsi, les lecteurs de votre journal devraient savoir que certains collègues polonais ont participé au mouvement de défense des libertés démocratiques.

Le rapport d'activité de la commission d'accueil et de solidarité internationale des psychologues (de la Société française de psychologie) précise que les professeurs Rejkowski, Suchodolski et Samsomowicz ont été arrêtés « sans autre chef d'accusation que leurs opinions et leurs activités syndicales. »

Il est nécessaire de préciser que le code de déontologie, auquel les psychologues français font référence, affirme dans son article 29 que *« les psychologues condamnent l'utilisation de notions comme celle de « normal et de pathologique » à des fins répressives dans le domaine politique et social, dans quelque pays que ce soit ».*

Nous espérons que ce code deviendra rapidement légal dans notre pays suite à une proposition de loi qui sera soutenue par Claude Evin, député P.S., président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à l'Assemblée nationale.

Si des psychologues, dans quelque pays que ce soit, utilisent « leur savoir » à des fins répressives, il doit être clair, qu'il ne peut s'agir en aucun cas d'une responsabilité collective. Il paraît souhaitable de préciser dans chaque cas les auteurs de ces manquements à des règles déontologiques que nous venons de préciser.

A. TOUATI.

(1) L'article en question est, comme il est mentionné, un extrait de *Tygodnik Makowze*, hebdomadaire clandestin du syndicat Solidarité (N.D.L.R.).

Les pièges des clubs de rencontres

Nous avons reçu la lettre suivante :

Vous assurez *(le Monde Dimanche* du 20 juin 1982*)* que M. Gilles Lascar est le président de Providis Club, loisirs et rencontres, 145, avenue de Malakoff, 75116 Paris.

Cette société étant une S.A.R.L., il est exclu qu'elle ait à sa tête un P.-D.G., mais un gérant. Néanmoins, M. Lascar est directeur commercial, ce qui est tout à fait différent.

Ce qui nous paraît beaucoup plus grave dans votre article, c'est que vous affirmiez que deux plaintes sont en cours d'instruction. La première apparemment serait due *« au non-respect de la législation sur les opérations de crédit excédant une durée de trois mois ».*

Sachez que les services de la répression des fraudes ont statué sur ce cas très précis, il y a maintenant deux ans, et nous ont taxés d'une amende d'un montant de 1 500 F, reconnaissant notre bonne foi, mais notre manque d'information en la matière.

Quant à l'omission de faire connaître le montant des agios à nos clients bénéficiant d'un crédit, ceci est absolument faux. En effet, nos prix et agios ont toujours été mentionnés.

Vous citez en second lieu une autre plainte que nous ignorons totalement et qui reposerait sur une éventuelle tromperie de notre part ; vous qui parlez d'instruction en cours, laissez donc faire la justice et ne nous condamnez pas avant que nous ayons été jugés.

Nous affirmons, d'autre part, que l'accès à notre Club House du dix-septième arrondissement, ainsi qu'à celui de notre Resto Club du Marais, est totalement gratuit pour nos adhérents.

Vous pourriez toutefois reconnaître que seulement deux plaintes en cinq ans d'existence, pour une société exposée à un public aussi nombreux que le nôtre, est dérisoire et prouve, s'il en était besoin, le sérieux dont Providis Club fait preuve depuis sa création.

Pour en terminer avec notre souci de rétablir la vérité vis-à-vis de vos lecteurs, croyez que *« les jeunes entrepreneurs »* dont vous parlez, et que nous sommes, *« ne sont pas surtout désireux de gagner vite de l'argent »*, même si pour vous ceci ne fait aucun doute, comme vous l'écrivez injustement, mais sont soucieux de rendre un service à des gens qui en ont un besoin pressant et qui se flattent, dans la grande majorité des cas, d'en être les bénéficiaires.

Pourquoi ne pas parler de nos adhérents qui ont retrouvé le goût d'aimer, de rire, de vivre au milieu de nouveaux amis ? Tout ce qui touche *« aux cœurs esseulés et blessés »* n'est pas obligatoirement mercantile ni honteux pour autant. Nous sommes fiers chez Providis Club d'exercer ce métier et essayons de le pratiquer avec sérieux, rigueur et efficacité.

Souhaitons seulement que les clubs existants montrent avec force et détermination leur utilité comme nous tentons de le faire jour après jour.

Nous reconnaissons toutefois que cet article est un article de fond comme il en est rarement paru sur ce phénomène des clubs de rencontres et loisirs. Il se veut objectif et honnête et y parvient.

Les erreurs et omissions sont humaines.

GILLES LASCAR,
directeur commercial.

[Nous nous bornerons à renvoyer nos lecteurs à l'article en cause.]

VOUS ET MOI

Aspirations

Ce qui est dit de l'aspirateur, dans ce petit texte à vocation didactique, vaut également, *mutatis mutandis*, pour le balai mécanique.

1) Nous sommes samedi. Le déjeuner s'achève. Mme Primus songe, non sans ennui, à la vaisselle qu'elle va devoir faire et qui comporte le samedi un relent très particulier de corvée nullement perçu pendant la semaine. Pourquoi ? Parce que le samedi M. Primus est là, et que M. Primus, qui s'est détendu toute la semaine au bureau, se prépare à faire à Mme Primus l'affront de parfaire cette détente entre son café, sa pipe et quelque lecture futile.

Mais voici que Mme Primus aperçoit quelques miettes de pain sur le tapis de la salle à manger. *Opportunes et divines miettes.* M. Primus se voit réclamer le passage de l'aspirateur, d'une voix apparemment neutre, mais dont il sent confusément que le ton dissimule en réalité une secrète et redoutable crispation interne. Aussi M. Primus ne commet-il pas l'erreur majeure consistant à faire remarquer calmement à sa femme que ces miettes ne sont pas bien gênantes et que, puisque tous deux doivent s'absenter pendant le week-end, Raimonda fera disparaître ces miettes lundi matin avec sa *furia* coutumière, augmentées de celles qu'aura inévitablement laissées le dîner de dimanche soir.

Non. M. Primus est psychologue, ou plutôt se croit psychologue, ainsi que nous l'allons voir. M. Primus va donc chercher l'aspirateur, mais malheureusement sans dire un mot. Il le passe pendant quatre minutes, toujours sans rien dire, discrètement, *comme s'il se jouait de cette tâche insignifiante*, puis il range l'aspirateur, encore sans rien dire, mais n'en pensant pas moins, et pensant même, le malheureux, qu'il n'est pas perceptible qu'il n'en pense pas moins.

Il est bien évident que Mme Primus n'est nullement décrispée. Et puis il reste une miette. Elle le dit. M. Primus ouvre la bouche pour répondre, calmement et objectivement comme il sait si bien le faire, et prend aussitôt *conscience de son erreur.* Mais, hélas ! il est trop tard. M. Primus se voit sommé de s'expliquer. C'est le drame.

2) Nous sommes samedi. Le déjeuner s'achève. Mme Secondus songe non sans ennui à la vaisselle qu'elle va devoir faire et qui a le samedi, etc. : à partir d'ici, le texte ci-dessus se répète intégralement jusqu'à la première occurrence du mot « psychologue ».

M. Secondus, à la différence de M. Primus, a su intérioriser les bribes de psychologie pratique qu'il a glanées par-ci, par-là. Il a beaucoup observé. En règle générale, il est partisan d'une attitude strictement *behaviouriste, mais,* dans le cas présent, il estime pouvoir se permettre de reconnaître, sous l'accident des miettes, la substance de la crispation de Mme Secondus dans toute son ampleur.

Aussi M. Secondus convient-il que la présence de ces miettes est effectivement intolérable, et le voilà parti chercher bruyamment l'aspirateur. Il le branche, met immédiatement le moteur en route, *puis repose l'appareil à terre. Il* déplace ensuite une chaise en en cognant à plusieurs reprises et à intervalles irréguliers les pieds contre le parquet. Il allume tranquillement sa pipe. *Il ramasse alors l'aspirateur et le passe pendant* trois minutes, trois minutes qui, judicieusement fondues dans *la durée sonore qui les encadre,* en valent six pour Mme Secondus, qui entend tout de la cuisine et se délecte plus ou moins consciemment du fait que son cher époux *« voit pour une fois ce que c'est ».*

M. Secondus heurte à une ou deux reprises les pieds de la table et dit « merde » à voix bien haute. Il retourne la chaise déplacée, la pose les pieds en l'air sur la table, rallume sa pipe, qui s'était éteinte, et enfin, seulement, débranche l'aspirateur, puis va le ranger. Quand il revient, il trouve toute souriante sa femme et la chaise déjà remise en place (1).

Il reste deux miettes.

Mme Secondus est cependant ravie.

THIERRY D'ALGOL.

(1) Les amateurs de figures de rhétorique auront reconnu dans la rédaction un peu recherchée de cette dernière phrase la combinaison d'un *zeugme*, puisque le verbe « trouve » s'applique à la fois à femme et à chaise, et d'un *chiasme*, puisque les deux locutions « toute souriante » et « déjà remise en place » encadrent la juxtaposition des deux substantifs qu'elles qualifient.

AUJOURD'HU

Des milliers de fous chantants

Former des chefs de chœur

Des milliers de fous chantants

(Suite de la première page.)

La pratique d'un instrument nécessite encore un apprentissage souvent fastidieux, fait dès l'enfance, la fréquentation assidue d'un lieu extérieur, école de musique ou conservatoire, la possession de l'instrument, souvent coûteuse, parfois encombrante. Allez donc coincer dans le deux-pièces-cuisine de votre H.L.M. un piano à queue. S'il est une pratique musicale pas onéreuse et à la portée de tous, c'est bien le chant. C'est pourquoi le monde instrumental a longtemps fait figure de spécialisation à haute technicité face au monde choral réservé aux amateurs, considéré avec un aimable dédain comme emprunt d'une connotation religieuse et, pour tout dire, fourmillant d'oies blanches et de grenouilles de bénitier.

Mais l'image de marque du chant choral est en train de changer complètement depuis quelques années. Car ce côté religieux était dû moins à la prédominance de la musique sacrée dans les partitions qu'à la quasi-exclusivité des chorales paroissiales.

Si l'on n'a pas encore atteint le chiffre des huit mille chorales de 1908, le ministère de la culture en a recensé six mille pour tout le pays, dont huit cents en région parisienne et deux cent cinquante en moyenne pour les vingt et une autres régions de France. La plupart sont rattachées à l'une ou l'autre des grandes fédérations de chant choral. Certaines, créées à l'initiative d'une paroisse, d'un centre culturel, d'une maison de jeunes ou d'une municipalité, sont complètement indépendantes. Une chorale pouvant compter de trente à cent choristes et plus, cela représente environ trois cent mille chanteurs amateurs. Trois chorales en France seulement sont véritablement professionnelles : les chœurs de l'Opéra de Paris, les chœurs de Radio-France et le Groupe vocal de France.

Qui sont ces amateurs ? Tout le monde, vous, moi. Plus de femmes que d'hommes à cause du passage à vide des adolescents entre treize et dix-huit ans : au moment de la mue, les garçons ne chantent plus. Et ils ont du mal à s'y remettre à vingt ans, habitués qu'ils ont été pendant des années à taper dans un ballon ou à faire des longueurs de piscine plutôt qu'à fréquenter la chorale. Peut-être aussi à cause d'une image un peu dévirilisante pour nos « machos » latins. Et lorsque le charme de la mixité n'existe pas, on a le plus grand mal à attirer les filles. En tout cas, tous ceux qui, aimant la musique et sachant la lire, éprouvent un plaisir sensuel à produire un son avec leur corps, sans l'intermédiaire d'aucun instrument, et à être physiquement, directement, créateur de beauté, sont très heureux de s'intégrer à une chorale.

Marie-Françoise, trente-trois ans, deux enfants, a toujours chanté : dans la chorale du collège, à la fête du lycée. Dynamique et sociable, elle retrouve, dans le bonheur du chant collectif, la satisfaction de faire partie d'un ensemble, et la complicité d'une aventure partagée lui rend l'atmosphère chaleureuse des années de pensionnat. « *Il y a dans une chorale une responsabilisation de chacun au maximum. Le résultat final dépend de chacun de nous. Il suffit d'une erreur, d'une voix fausse, d'un déraillement infime pour compromettre le travail de l'ensemble. La notion de collectivité a un sens ici plus qu'ailleurs. C'est pourquoi on est si sévère pour les absents.* »

Danièle est secrétaire. Un métier qu'elle ne trouve pas exaltant. Les heures consacrées à son violon et à son chant sont les seules qui lui donnent le sentiment de vivre pleinement. « *Mon violon est un exercice solitaire. Chanter en chœur, c'est la façon supérieure de communiquer pleinement avec les autres, sans avoir besoin de parler, seulement en faisant quelque chose ensemble. On oublie sa personnalité, ses problèmes, ses soucis, on se fond dans une communauté, à la limite on n'existe plus. Sa voix ne sert qu'à s'ajouter à celle des autres pour l'amplifier.* »

Tous les milieux sont représentés dans le monde choral. Au centre d'études polyphoniques et chorales de Paris, 22 % des élèves seulement pratiquent déjà une profession musicale et visent à se perfectionner. Les 70 % restants sont médecins, orthophonistes, instituteurs, étudiants, journalistes, infirmiers, vendeuses, magasinier, charpentier, menuisier... Et la chorale du petit village du Midi entend se mêler les voix des agriculteurs, de la femme du médecin et de la fille du notaire.

La principale fédération de chant choral est A cœur joie, qui a joui jusque tout récemment d'un quasi-monopole. Née pendant l'occupation, en 1941, A cœur joie a eu la lourde tâche de porter seule à bout de bras, à travers trois décennies, le chant choral oublié des pouvoirs publics, tant à l'éducation nationale qu'à la culture. Grâce à la personnalité chaleureuse de César Geoffray, son fondateur, on oublia vite le côté scoutisme de ses débuts pour ne retenir que le mérite d'A cœur joie, qui a créé une maison d'édition de musique, organise des séminaires, des stages de formation, des semaines chantantes et surtout des rencontres chorales tous les trois ans à Vaison-la-Romaine, « les Choralies », où six mille choristes viennent mêler leurs voix dans le décor du théâtre antique de Vaison. « Les Choralies » sont le premier rassemblement choral du monde. Les prochaines se dérouleront en été 1983.

L'expansion d'A cœur joie est rapide : de vingt mille en 1978, les adhérents sont vingt-cinq mille en 1982, répartis en chorales d'adultes, d'enfants, d'adolescents, poétiquement baptisées cantilènes, cantourelles et chanteries. Ils viennent d'ouvrir à Paris une boutique A cœur joie, dans le sixième arrondissement, où les partitions bleues, roses, vertes et jaunes classées par genre attendent sagement l'acheteur. Ils organisent depuis peu, pour le troisième âge, des jeudis chantants à la salle Pleyel, où, une fois par mois, trois à quatre cents personnes se réunissent l'après-midi pour chanter.


TUDOR BANUS

Former des chefs de chœur

Si c'est A cœur joie qui a donné l'impulsion, une dizaine d'autres fédérations se sont créées durant les années 70 (1). La vitalité de chorales d'amateurs organisées sous forme d'associations a fait ses preuves.

Mais le nouveau directeur de la musique, Maurice Fleuret, ne l'entend pas de cette oreille. Il souhaite, dit-il, que l'Etat assume pleinement son rôle et ne laisse plus aux mains d'initiatives privées une sorte de monopole de l'art, quel qu'il soit. Dans la politique de renouveau de la musique, le chant aura une place privilégiée. Il a déjà commencé : le budget du chant choral était en 1981 de 270 000 F ; en 1982, il est passé à 960 000 F, soit trois fois plus.

Quatre groupes vocaux vont recevoir des contrats de mission à vocation incitative pour aller dans les régions les plus défavorisées sur le plan musical. Ce sont des ensembles célèbres : les Arts florissants, de William Christie, spécialisé dans la musique baroque ; la Chapelle Royale, de Philippe Herreweghe, dans celle du dix-huitième siècle ; l'ensemble vocal de Michel Picquemal, dans la musique romantique ; chœurs de l'Orchestre de Lyon. Les subventions accordées à la vingtaine de chorales agréées par le ministère seront augmentées. Les subventions sont accordées par un jury compétent après audition sur cassette.

L'autre aspect fondamental de la politique mise en œuvre à la direction de la musique concerne la formation des choristes en général, et des chefs de chœur en particulier. Le centre d'études polyphoniques et chorales de Paris, dirigé par Stéphane Caillat, existe depuis trois ans. Huit cents inscriptions pour l'année 1981-1982 témoignent de son succès. Il propose des cours réguliers une fois par semaine durant toute l'année scolaire, alors que la majorité des fédérations organisent des stages de vacances ou de week-end, qui n'ont pas le mérite de la régularité. Dans les neuvième, dix-huitième et cinquième arrondissements, des ateliers de technique vocale, de pédagogie musicale, sont réservés aux chefs de chœur et aux enseignants soucieux de se perfectionner. Huit autres centres régionaux seront mis place à Nantes, Aix, Bordeaux, Lille, Strasbourg, Toulouse, etc.

Car, pour Maurice Fleuret, « *il y a beaucoup de chorales dans ce pays, mais pas assez de chefs de chœur véritablement formés* ». Quelques grands noms : Jean Sourisse, Philippe Caillard, Stéphane Caillat, Michel Picquemal, William Christie. Comment devient-on chef de chœur ? Bernard Lallement, fonctionnaire des affaires étrangères, directeur de l'Office franco-allemand pour la jeunesse et responsable de la fédération A cœur joie pour la région parisienne, a toujours aimé chanter depuis l'époque lointaine des canons de la promesse scoute. Arrivé au lycée Louis-le-Grand pour y poursuivre ses études, il entre tout naturellement dans la chorale Dominica, à laquelle se joignent les demoiselles du lycée Fénelon. Très vite, quand l'élève fondateur quitte l'établissement, c'est vers lui que ses camarades se tournent pour diriger la chorale.

Ecrire pour les chanteurs

C'est parce qu'il désire se perfectionner, apprendre les gestes qui indiquent comment commencer et s'arrêter, utiliser le diapason, donner le ton aux diverses voix, trouver un répertoire adapté aux élèves, doser les difficultés, qu'il adhère à A cœur joie et suit les stages de formation destinés aux apprentis chefs de chœur. Aujourd'hui, il est instructeur. « *Le chant, c'est pour moi plus qu'un hobby, une passion. Même à l'armée, j'avais monté à Berlin une chorale franco-allemande.* »

François Polgar, un des chefs de chœur de l'Opéra de Paris, dirige, pour le plaisir, une chorale d'amateurs à Saint-Cloud. Il est organiste de formation. Si on lui demande comment on devient chef de chœur, il répond : « *En autodidacte, ça vient tout seul, quand on en éprouve l'envie.* » Il a commencé à chanter à Contrepoint, la chorale du lycée Jean-de-Sailly.

Une dizaine de chefs de chœur professionnels dans toute la France, selon l'administration, et des milliers d'amateurs. Ce qu'on souhaite au ministère de la culture, c'est professionnaliser ce métier au service de toutes les chorales. Car c'est de son chef que dépend le niveau d'une chorale. François Polgar a sélectionné ses choristes et a conservé les meilleurs après audition en solo. Impitoyable ? Il s'en défend. Il ne cherche pas à faire pousser la chansonnette, mais à pouvoir faire chanter sa chorale avec les meilleurs orchestres, en public, sans que les spectateurs aient l'impression d'applaudir une séance de patronage où l'on se rend par obligation, parce que la cousine ou le beau-frère s'y produit. On vient de créer un certificat d'aptitude à l'enseignement du chant choral dans les conservatoires, ce qui lui donnera ses lettres de noblesse. Jusqu'à présent, seul le conservatoire de Lyon possédait une classe de direction de chœur.

Pour Hubert Berthier de Lioncourt, chargé de mission au ministère de la culture, le répertoire choral fait que le chant choral a toujours été tourné vers le passé. « *Depuis longtemps les chorales se contentent de chanter la musique d'autrefois. Les créateurs contemporains sont coupés du public, même des musiciens et des mélomanes, alors que dire des amateurs ! Nous voudrions pousser les compositeurs à écrire de la musique contemporaine pour les chœurs. C'est la seule solution pour empêcher ceux-ci de se contenter de faire de l'archéologie musicale. Une rencontre entre créateurs et chanteurs est indispensable pour rendre la musique contemporaine au public.* » C'est dans cet esprit que la délégation régionale à la musique d'Ile-de-France organisera en 1983, au Centre Georges-Pompidou à Paris, des rencontres entre chorales et jeunes créateurs sous l'égide de l'IRCAM.

Cela ne s'oppose en rien à la redécouverte des sources que favorise une manifestation comme les « Folklories » de Brive-la-Gaillarde qu'A cœur joie organise pour la fin du mois d'août et qui vise à faire revivre les chansons folkloriques régionales. Un des bienfaits de cet engouement pour le chant est évoqué par Louis Bonnot, président de la Fédération des centres musicaux ruraux : « *Les seules écoles où il n'y ait aucune délinquance sont les écoles de musique.* » ■

LILIANE DELWASSE.

(1) Fédération A cœur joie, boutique A cœur joie, 12, rue Jacob, 75006 Paris ; Fédération des chorales françaises, 50, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris ; Fédération française des petits chanteurs, 8, rue Massillon, 75004 Paris ; Fédération musicale populaire, 15, passage Lathuile, 75018 Paris ; Fédération musique et chant du protestantisme français, 42, rue de Clichy, 75009 Paris ; Fédération nationale des activités musicales (FNAMU), 7, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris ; Union fédérale française de musique sacrée, 21, rue d'Assas, 75006 Paris ; Fédération des chorales orthodoxes, 12, rue Daru, 75008 Paris ; AROCEA (chorales scolaires), 13, rue du Four, 75006 Paris, etc.

Dix petits nains

(Suite de la page XIV.)

Aussi décida-t-il de ne pas dormir : il en avait passé d'autres, des nuits blanches, lorsqu'il pratiquait *le sit-in actif à la frontière cambodgienne* pour protester contre le sort fait au peuple vietnamien par l'impérialisme américain puis au peuple kmer par les Kmers rouges, *enfin* aux Kmers rouges par les Vietnamiens ! Et c'était toute sa vie d'homme d'action qui lui revenait à la mémoire : les appels signés, les manifestes calmement mûris ou rédigés dans la fièvre, les délégations silencieuses aux ambassades du Chili ou d'U.R.S.S... A mesure qu'il se souvenait, la tête – comme à Catherine Arthus dans le salon de musique – lui tournait : oui, sa vie avait été un beau combat !

C'est alors que, d'un coup, il sentit qu'il transpirait. Et ce *n'était* pas la tiède chaleur de la cheminée devant laquelle il dissertait une demi-heure auparavant qui l'envahissait, mais une sale sueur froide qui lui glaçait la *moelle épinière*.

« *Ce n'est pas possible...* », murmura-t-il à voix basse.

Mais c'était possible, parfaitement possible, même : il avait peur.

Sans réfléchir davantage, il se précipita à la porte, mais il eut beau tourner et retourner la poignée, il ne parvint pas à l'ouvrir. Quelle folie avait été sa forfanterie lorsqu'il avait demandé – alors qu'on ne lui demandait rien – qu'on l'enfermât de l'extérieur !

Il voulut donc se ressaisir, mais la tête, cette fois, lui tournait vraiment. Un grand fauteuil de cuir l'attendait, où il se laissa tomber. L'horloge de l'église du village sonna deux coups. « *Plus que trois à quatre heures,* » se dit-il.

Il ferma les yeux.

Lorsqu'il les rouvrit, quelques instants plus tard, une forme voilée était dans la pièce.

« *Non !* cria-t-il d'une voix étranglée. – *Si,* murmura une voix. *Je ne pouvais pas ne pas venir.* »

Debout devant lui se tenait la jeune fille du tableau de la grande galerie. Alors Jean-Pierre Strauss soupira, mais c'était de soulagement : Isabelle de Saint-Prix, par guéridon interposé, ne lui avait voulu que du bien, et la porte, devant lui, était entrouverte.

∴

QUELQUES minutes plus tard, Catherine Arthus gémissait et se retournait dans son sommeil. Depuis qu'elle était montée se coucher, les rêves se succédaient, à la limite du cauchemar et du conte bleu : les silhouettes de Jean-Pierre Strauss et de l'ange doré de la chapelle se mêlaient, tantôt tendres et sensuelles, *tantôt menaçantes, cruelles.* Embrassant son oreiller d'une étreinte violente, elle murmurait : « *Je veux..., je ne veux pas, non... Non... Oui...* »

L'ange devenait une légion d'archanges : subitement, elle se redressa.

« *Je ne dors plus...,* » dit-elle à haute voix.

Mais elle n'était sûre de rien. Un bruit, pourtant, un craquement du plancher l'avait réveillée.

« *Non..., je dors,* » se répliqua-t-elle à elle même, puisque tant est qu'il vaut mieux dormir lorsqu'on croit entendre un plancher craquer dans une maison qu'on vous a *dite hantée.*

La tête renversée sur l'oreiller, les yeux grands ouverts, elle retenait son souffle. Le plancher craqua à nouveau.

« *Il y a quelqu'un ?* »

– *N'ayez pas peur, c'est moi...* »

La voix étouffée, la main qui se posait sur son épaule : ce ne pouvait être que Jean-Pierre Strauss. Elle releva la tête, la main glissait sur son cou, sur son sein et elle crut que sa respiration s'arrêtait.

« *Jean-Pierre... C'est toi.* »

Puis il y eut un grand éclat de lumière, un trou noir, une cohorte d'anges en or ceints d'écharpes blanches, et elle sombra.

∴

La nuit, dès lors, devait durer encore, tout en bruissements et en palpitations. Vêtue d'un *déshabillé* et en larges manches de taffetas bruissantes, Véronique de Saint-Prix faisait une réussite dans sa chambre : trois fois de suite, *elle gagna.*

« *C'est trop...* », murmura-t-elle.

Jamais la chance ne s'était ainsi acharnée sur elle. Elle sourit et se leva. Autour d'elle, c'étaient les portraits au pastel de tant de grand-mères et d'arrière-grand tantes que la chambre tout entière était le cœur d'une famille dont chaque sourire s'adressait à elle avec une complicité très tendre.

« *Une fois encore, pourtant...* »

Elle revint s'asseoir et tenter une fois encore le hasard : une fois encore, elle gagna. Alors, elle rangea très lentement ses cartes et glissa plus qu'elle ne marcha *jusqu'au cabinet de toilette* attenant à la chambre. La coiffeuse en était occupée par un miroir ovale où son visage s'inscrivit comme sur les pastels de sa chambre, celui de toutes les Saint-Prix qui avaient vécu avant elle au château.

« *C'est moi* », dit-elle.

Le regard qui s'adressait à elle, dans le miroir, était celui d'une Isabelle de Saint-Prix à qui le bourreau de Nantes aurait promis de ne pas mourir à seize ans.

∴

Cependant que, dans la chambre de Marie-Thérèse, Bertrand de Saint-Prix, les doigts sur la machine, conversait doucement avec *elle. Ses mains jouaient au-dessus* du clavier, inscrivaient des mots très tendres sur l'écran de contrôle et Marie-Thérèse, en longues phrases tout aussitôt disparues *qu'elles s'étaient dessinées sur* l'écran, lui répondait avec la même tendresse.

« *Ce sont des nuits comme cela que je voudrais voir durer une vie* », *dit enfin Bertrand à la machine.*

Mais la nuit pâlissait à travers les fenêtres, on devinait déjà le parc dans les premières lueurs de *l'aube et, très loin,* quelque part dans la maison, une sonnerie de téléphone retentit. ■

La semaine prochaine :

V. – LE TÉLÉPHONE ROUGE

CROQUIS

Barrage

On en parlait depuis si longtemps qu'on n'y croyait plus à ce barrage sur la Loire qui devait alimenter Paris en eau. Et puis les hommes sont venus.

Un paysan, là-haut dans ses rochers et ses genêts, a résisté quelques jours avec son fusil. La vieille restauratrice de la Digue, qui avait fait danser toute la région dans sa salle et qui avait fait rôtir des centaines de poulets de grain pour les bonnetiers roannais, de désespoir, a cassé ses fenêtres et ses volets avant de tout abandonner. Le petit café du pont de Presle, où s'arrêtaient les hommes au retour de la pêche, est demeuré tout seul face à la Loire.

Le désert est né. Le paysage a reculé. Tous les talus ont été brûlés. Les haies d'aubépines en fleur ont flambé, et elles demeurent debout, calcinées. Les *petits frênes ont été décapités.* Ici, ce sont de jeunes peupliers qui sont couchés dans l'herbe, pêle-mêle, le long du fleuve.

Une petite maison neuve est éventrée. On lui a déjà pris ses tuiles et ses portes. Ses tapisseries sont livrées au grand jour, et un reste de carrelage, et, là, la place du lit... Personne alentour.

En bordure du chemin de halage, de loin en loin, comme des témoins pour l'avenir, des monceaux de pierres blanches veillent. Ils rappellent la petite ferme de deux vieux, une étable à génisses, un abri pour les moutons, une grange... Là, le tas de pierres est plus gros. Il déborde sur la route ; il roule jusqu'au fond du pré. C'était le moulin.

Un étrange silence est sur toutes les choses. Ce silence qui entoure longuement les deuils à la campagne.

Le barrage va venir.

LOUIS PRALUS.

Carnaval

Je fais la queue devant une boulangerie. Derrière moi, une *mère dit à sa fille de cinq ou six* ans : « *Dis bonjour au monsieur !* » La petite fille porte un masque de petit cochon. Elle ne bouge pas. « *Tu ne reconnais plus le monsieur,* dit la mère à sa fille, *c'est M. Robert.* » La petite fille ne bouge toujours pas. La mère s'énerve : « *Dépêche-toi de dire bonjour au monsieur ou je te mets une fessée devant tout le monde.* » « *Mais si j'enlève mon masque, je vais avoir froid* », marmonne la petite fille d'une voix lointaine. Toute la queue se met à rire, sauf la mère, gênée, qui *rougit. M. Robert, lui, dit que* ça ne fait rien. Une femme aux dents noires ricane à la cantonade : « *C'est petit mais c'est chipie quand même.* » La mère, *soulagée, approuve de la tête.* « *Ça ne fait rien* », répète M. Robert. La queue avance. Je prends mon pain chaud et je sors. La petite fille a gardé son masque. Tous les yeux sont fixés sur elle. Aujourd'hui, le pain a encore augmenté.

MAURICE KHERROUBI.

PANORAMA IMMOBILIER

LES PETITS BONHEURS

Par DANIEL SCHNEIDER

Françoise au bureau, Annie au réseau

Annie écoute les rêves des autres sur un réseau télématique. Françoise se passionne pour la bureautique. L'une butine, l'autre fonce.

« TROIS photocopieuses dans le service? Monsieur le Directeur, pensez-vous qu'elles seraient pleinement utilisées? » Depuis le début de la matinée, Françoise Dupeyat, trente ans, « bureauticienne » chez Lesieur, oppose des trésors de diplomatie aux prétentions du directeur d'un grand service de la maison. Chargée de définir un « plan bureautique » rigoureux et cohérent, elle doit quotidiennement tenir tête, avec le sourire, aux services trop gourmands d'équipements.

A la même heure, Annie Bloch s'apprête à répondre à son courier. Pas grand-chose. Une demande de renseignements, en provenance des Etats-Unis, sur le mouvement bouddhiste français (Annie est bouddhiste, et pas peu fière). L'annonce du prochain passage à Paris d'un autre ami américain. Deux messages qu'elle a trouvés dans sa boîte aux lettres électronique en ouvrant son terminal ce matin. Annie est « thélémite » avec une dizaine de hauts fonctionnaires français inventifs et farfelus, comme elle, et appartient au réseau télématique Thélème, qui regroupe aussi sept cents abonnés américains (l'ordinateur se trouve aux Etats-Unis).

Dans son bureau tapissé de posters, Françoise se relaxe après la bataille. Le directeur a promis de réfléchir. Nouvelle embauchée dans la société, sa position n'est pas aisée face aux grandes baronnies qui se partagent l'organigramme. Les gadgets télématiques sont à un service ce que le vison est à la sous-préfète : un signe extérieur de pouvoir. Première tâche de Françoise : établir un diagnostic sûr des flux d'informations — et donc de pouvoir — qui transitent dans l'entreprise, ce qui ravit sa curiosité naturelle : *« Faire ce métier, c'est comme si vous survoliez une ville dont on aurait enlevé les toits. »*

Là-bas, aux Etats-Unis, l'ordinateur se fait prier. Surchargé? En dérangement? Annie ne s'affole pas : *« Dans une journée, en général, on l'obtient au moins une fois »*. A terme, quand leur réseau se sera étoffé, les Français comptent bien acquérir leur ordinateur national. Mais, pour l'instant, on ne se bouscule pas au terminal. Annie, l'âme du projet, est pourtant bien placée pour recruter. A la mission de promotion de l'emploi, elle est de ces technocrates éclairés grands dispensateurs de deniers publics, bénis des nouveaux entrepreneurs, militants associatifs et néo-ruraux. Mais elle a beau sillonner, son terminal à la main, tous les rendez-vous alternatifs pour tenter de « vendre » la télématique, elle se heurte le plus souvent au scepticisme.

Françoise, si elle est plus « bon chic bon genre », ne le cède en rien à Annie en pouvoir de conviction. La bureautique, il faut aussi l'imposer contre le scepticisme. Avant d'entrer chez Lesieur, elle est longuement passée par le « conseil » : une tâche de missionnaire. D'abord, convaincre les présidents. Ensuite, et surtout, persuader les intéressés, cadres et secrétaires, que les micro-ordinateurs, télécopieurs et autres agendas électroniques, loin de signifier leur congé pour inutilité, vont leur apporter la félicité tertiaire.

Annie vient enfin de se brancher sur le New-Jersey. Avenante, l'imprimante lui donne la liste des autres « branchés » à l'instant présent. Une dizaine de noms, tous américains. Tiens, un inconnu. A quoi peut-il ressembler? *« Allez, on tente le coup. »* Comme le premier dragueur venu du métro, Annie, toute excitée, pianote : *« Are you french? »* Tous les autres noms, Annie les connaît. L'année dernière, grâce à Thélème, elle s'est organisée en une heure un voyage *coast to coast*, aux Etats-Unis, *« ...et quand on sait le bordel que c'est normalement, on apprécie »*. Son meilleur souvenir : toute une soirée à écouter un de ses correspondants jouer de la guitare au bord du Pacifique. *« Tu vois, on n'est pas obsédé de communication verbale! »*

« Communication » : le mot revient, en revanche, toutes les cinq minutes dans la bouche de Françoise. Je, tu, il, elle communique. Lesieur, paraît-il, est une société où l'on communique, entre autres au sein des cercles de qualité — ici baptisés « groupes de progrès » et, hélas! interdits aux journalistes, — dernière innovation *made in Japan* : les salariés s'y expriment sur leurs conditions de travail et déterminent leurs cadences.

Prendre le temps : Annie est d'accord. Avant de s'atteler au courrier, elle musarde dans des conférences inconnues. Le réseau est organisé en « conférences » qui décident souverainement d'accepter ou non les nouveaux candidats. Conférences fermées ou ouvertes, sérieuses — les énergies appropriées — ou futiles — la poésie, les graffiti ou les rêves. Annie décide d'aller se promener dans la conférence des rêves.

« Découvrir une machine inconnue, c'est un jeu, explique Françoise. *En fac de lettres, j'étais à mille lieues de penser à l'informatique. J'y suis venue par hasard, et ça m'a fascinée. D'abord, les connaissances évoluent à toute vitesse : chaque mois vous recevez de nouveaux logiciels. La bureautique, c'est le Far-West. Les Français sont encore sous-équipés, l'ampleur de la tâche est enthousiasmante. Et se frotter à cette logique implacable de la machine. En cas d'erreur, il faut sans cesse revenir sur ses pas. Un défi de tous les instants. »*

La conférence des rêves est déserte en ce moment — il est 9 heures aux Etats-Unis — mais la mémoire, comme une salle de réunion vide dont personne n'aurait songé à effacer les tableaux, restitue l'écho du dernier débat entre Kenneth, Shali et Bart. L'un a rêvé qu'il conduisait une voiture le long d'un mur vertical; l'autre s'est vu accidenté, naufragé de la route, rampant sur la chaussée; le troisième raconte par le menu comment chaque nuit, marchant derrière un bus, il est terrassé par les gaz d'échappement. Kenneth, Shali et Bart ne se connaissent sans doute pas. Peut-être, par ailleurs, dialoguent-ils très sérieusement dans la conférence sur l'avenir des télécommunications ou la Foire de Seattle. Leurs fantasmes et leurs angoisses se répondent sur cette imprimante en un fascinant dialogue aveugle. *« La première fois qu'on se branche, on a vraiment l'impression d'aborder un espace-temps différent »*, explique Annie.

Le droit suprême de « se taire »

Le père spirituel de Françoise, et l'un des plus brillants *bureauticiens français, Louis* Nauges, vit aussi dans un autre temps. Pape de la bureautique — il a inventé le vocable, et ne perd pas une occasion de la rappeler, — cet éternel étudiant, en quelques minutes, refait devant les visiteurs le monde des « cols blancs », gagne sabre au clair des secondes aux P.-D.G. surchargés. L'anné dernière, comme on lui demandait d'effectuer devant nous une démonstration des différents bidules en stationnement sur son bureau, il avait pressé trois boutons, et était montée d'on ne sait où... sa propre voix, enregistrée sur le répondeur téléphonique de son domicile. En y repensant, ce n'était pas grand-chose, mais on avait été impressionné. S'avise-t-on de douter, d'insinuer que le but ultime de toutes ces merveilles est, très matériellement, d'accroître la productivité? *« C'est parfois un corollaire, mais seulement un corollaire »*, répond Françoise, péremptoire. Aux avant-postes du combat pour la qualité de la vie, les bureauticiens ont la foi.

Thélème, en revanche, hésite. Livre de recettes ou agence matrimoniale? Les uns voudraient privilégier la banque de données, les autres la communication. Des deux côtés, les applications du réseau leur apparaissent infinies : *« Par exemple, les producteurs biologiques pourraient s'en servir pour grouper leurs commandes. »* Seule certitude : ils ne souhaitent pas devenir une « C.B. informatique » tout juste bonne à éviter les bouchons sur l'autoroute. La référence à Rabelais est volontaire, et c'est le célèbre « *fay ce que vouldras* » qui accueille les nouveaux arrivants à Thélème.

Le bonheur en pianotant, l'extase du clavier, le pied du logiciel? Ces « tiques » de tout poil qui ont envahi nos horaires mobiles et se baladent dans nos espaces de convivialité, quel bonheur peuvent-ils prétendre nous apporter, et d'abord à leurs grands-prêtres? Ni Françoise ni Annie ne sont des fanas de la console, aux yeux rougis par les nuits passées sur le clavier. La machine leur est simplement prétexte à échanger, créer, imaginer, rencontrer, se confronter sans cesse à d'autres logiques. Rien ne les rapproche. Françoise fonce, convainc et vouvoie; Annie tutoie et butine. Rien ne les rapproche, sauf peut-être une certaine aptitude au bonheur. La machine, là-dedans? *« On peut venir sur le réseau et s'y emmerder copieusement*, conclut Annie. *Le bonheur, on l'à en soi ou pas. »* *« L'essentiel*, renchérit Françoise, *c'est le contact avec les gens, sentir leurs problèmes. »*

L'inconnu de tout à l'heure n'a pas répondu aux sollicitations d'Annie. Tant mieux. Les pionniers de la communication ont le droit suprême de se taire. *« Pour vivre heureux, vivons cachés »*, disait-on déjà du temps de Rabelais. ■

TRANCHES DE DRAMES

Un libraire d'acier

DANS la nuit du 25 au 26 mai, à 0 h 40 du matin, Michel Rousseau, cinquante ans, libraire au 2 de l'avenue de la Porte-Brunet à Paris, tue de quatre balles de 22 long rifle un voleur de vingt-deux ans, Pascal Bastière, surpris dans son magasin.

La date, le lieu, l'arme, l'identité des protagonistes : comme dans la plupart des affaires d'autodéfense, ce sont les seuls éléments dont on soit absolument certain. Tout le reste est affaire d'appréciation...

Le commissaire de police de permanence la nuit du drame est un catholique fervent. Tuer un homme, quel qu'il soit et indépendamment des circonstances, est un crime. Son opinion est faite : Michel Rousseau a abattu froidement Pascal Bastière et il se fait fort de le prouver le moment venu.

Les inspecteurs de police du quartier, qui occupent les locaux minables du commissariat de la rue du Général-Brunet, sont blasés : les trente plaintes quotidiennes pour délits de toutes sortes ont ramené depuis longtemps, dans leur esprit, la petite délinquance à un simple phénomène de société. Quant à l'avenue de la Porte-Brunet, elle ne leur paraît pas plus « chaude » que bien d'autres rues de Paris. Mais ils assistent, impuissants, à la montée de l'intolérance.

Pour les avocats affirmant appartenir à l'association Légitime Défense, qui ont harcelé de coups de fil la famille Rousseau pour leur proposer leurs services, ou pour ce « gros bras » d'un parti d'extrême droite offrant sa protection, la cause est entendue : face à la canaille, on a toujours raison de tirer!

Pour les commerçants de l'avenue, signataires unanimes d'une pétition de soutien, la coupe est pleine. Cette large artère riche en magasins, d'à peine 500 mètres de long, coincée entre le périphérique et le boulevard extérieur, est un îlot de tentations dans ce dix-neuvième arrondissement truffé de tristes H.L.M. de l'après-guerre. *« La rue était calme il y a encore un an »*, explique Michel Lecyn, gérant du magasin Goulet-Turpin, juste en face de la librairie de Michel Rousseau. *« Depuis, il y a sans arrêt des cambriolages, des visites de caves, des voitures volées, des vieilles dames attaquées »*, affirme-t-il, le visage marqué par les nuits d'insomnie passées à veiller derrière sa vitrine. *« Il faut que tous les commerçants s'organisent en milice de surveillance. »*

Dans un tel climat, tout le monde, bien sûr, est armé, qui d'une 22 long rifle, qui d'un fusil de chasse ou d'un pistolet. *« Heureusement qu'il y a encore des hommes! »*, dira une vieille femme émerveillée le lendemain du drame, dans le magasin de Michel Rousseau.

Rue de la Solidarité, dans une de ces cités toutes proches qui font peur aux commerçants, des jeunes, dont les bras tatoués témoignent de leur passage en prison, connaissent bien Pascal Bastière. *« Il était du vingtième, du côté de la place des Fêtes. »* Cela fait quelques années déjà qu'on ne « casse » plus dans son propre quartier : on s'y fait trop vite repérer. Ce qu'ils pensent de l'acte du libraire? *« Ça ne se fait pas! Une balle pour l'arrêter : d'accord. Mais quatre balles pour le tuer : non! » « Les mecs comme lui, il faudrait les flinguer! »* Faisaient-ils partie de ceux qui, après avoir « bombé » des slogans vengeurs dans le hall de l'immeuble de Michel Rousseau, ont gravement endommagé son magasin avec un bidon d'essence? On ne répond pas à ce genre de question : *« Ils ont bien fait! »*

Et la famille du défunt, en Bretagne, qu'en pense-t-elle? *« Ma fille a voulu s'empoisonner et moi j'ai failli me suicider »*, affirme la mère. Est-ce le chagrin qui rend sa voix poignante? Non, c'est la colère : *« Pourquoi, vous les journalistes, avez-vous écrit qu'il était originaire de Paimbœuf. Il suffisait de dire qu'il s'appelait Pascal Bastière. Salauds! »*, conclut-elle en raccrochant brutalement. Rejeté par sa famille, engagé depuis longtemps sur le chemin de la petite délinquance, mis à la rue par une tante parisienne qui ne voulait plus tolérer ses incartades, pensionnaire épisodique de l'hôpital psychiatrique de Maison-Blanche : *« Sa mort a rendu service à tout le monde »*, ne peut s'empêcher de remarquer un policier du quartier. *« Ne faites pas d'ennuis au libraire »*, demandera le père dans le vain espoir que l'affaire en reste là!.

Quant à Mme Françoise Canivet-Beuzit, le juge d'instruction, elle ne rejette *a priori* aucune explication. Elle a inculpé Michel Rousseau d'homicide volontaire et l'a immédiatement relâché contre une caution de 50 000 F. Elle n'est pas du tout favorable à l'autodéfense en général, *« mais la thèse de M. Rousseau plaidant la légitime défense n'est pas contredite* a priori ». Le fait que la crosse de sa carabine soit brisée conforte la version du libraire qui affirme s'être défendu avant de tirer.

Michel Rousseau était-il réellement en légitime défense, c'est-à-dire, selon le code pénal, directement menacé? Sa riposte à l'agression a-t-elle été — comme le veut la jurisprudence — proportionnelle à l'attaque? Aucune réponse convaincante ne peut être apportée à cette question.

Reste la personnalité du libraire. C'est un poète. Sur le papier glacé d'un agrandissement photo, des frondaisons se reflètent dans l'eau calme d'un lac : *« C'est celles-là que je préfère : elles expriment l'émotion, la poésie à l'état pur... »* Dans le sous-sol bétonné de son magasin, envahi par les tuyauteries et les rayonnages supportant les stocks de papeterie, il montre avec fierté ses travaux photographiques dignes d'un professionnel. *« J'y passe des après-midi entiers le dimanche »*. Ici, il est chez lui. Dans un coin, son bureau, recouvert d'un sous-verre protégeant les photos de vacances de sa femme et de sa fille sur le petit catamaran acheté l'an dernier. Au mur, les cartes marines de la côte bretonne qu'ils parcourent à la voile à la belle saison. Ses amis l'ont surnommé « le capitaine ».

L'hypothèse du complot

Mais du poète, Michel Rousseau n'a guère l'apparence. Dans sa chemise bleue ouverte sur un maillot de corps, il ferait plutôt penser, avec ses cheveux courts, son regard fixe et l'absence totale d'émotion de sa voix, à un vigile de supermarché. Subjectivisme..

Michel Rousseau n'a pas été élevé dans les beaux quartiers de Paris et les collèges privés : *« A seize ans, c'est mon père qui m'a appris son métier : typographe. »* Quinze ans au *Parisien libéré*, délégué de choc du Livre C.G.T., c'est lui qui signe en 1972 un important accord d'entreprise avec le patron de l'époque, Émilien Amaury. En 1975, quand la guerre éclate entre son syndicat et sa direction, s'estimant désavoué, il abandonne ses responsabilités, ses camarades et son métier. *« Je m'estime juste : je réagis comme un homme debout. Dans la vie je pense qu'il faut payer. Moi j'ai payé pour mes convictions. »* Le prix est élevé : *« Avant, dans la presse, je travaillais trois heures et demie par jour; ici, depuis cinq ans, c'est quinze heures quotidiennement, et le départ fut très dur. »*

Seul moment d'émotion dans notre longue conversation, quand il parle de sa femme et de sa fille : *« Elles ont été formidables. »* Ses yeux s'obscurcissent brièvement d'un voile de larmes : *« Nous sommes une famille d'acier. »*

Cette sérénité dans la relation des faits gêne : pas d'excès de langage, pas de hargne envers les délinquants, pas d'esprit de revanche, pas de regrets non plus; un récit totalement monocorde où la vie, la mort d'un homme ne semblent pas pouvoir trouver place. Avec une idée-force qui revient sans cesse : il est convaincu que l'étau de la délinquance se resserre peu à peu autour de son magasin, que son tour devait venir inéluctablement et qu'il était victime de l'acharnement du même délinquant.

Le 11 mai, les deux vitres latérales de la porte tombent. Des stylos, des montres, quelques pièces de monnaie, sont volés. Le 20 mai nouvelle effraction... Michel Rousseau prend la décision de mener une « *veille active* ». Il installe un lit de camp dans le magasin. Pourquoi la carabine? Il n'est pas homme à avoir peur! *« Je voulais savoir à qui j'avais affaire. Je voulais voir la tête de ce type et qui étaient ceux qui l'envoyaient. »* Car le libraire est convaincu qu'il y a complot : *« Peut-être pour déstabiliser le quartier pour qu'il vote à droite aux prochaines élections... »*

Quatre nuits de suite il veille de 1 heure à 3 heures : *« J'avais aménagé un poste d'observation à travers l'étalage et je voyais passer et repasser des jeunes gens pas animés des meilleures intentions. J'entendais le déclenchement des sirènes des autres magasins attaqués. »*

La quatrième nuit c'est le drame et la seule version connue, encore une fois, celle du commerçant. *« Il m'a menacé avec la barre qu'il tenait. Je l'ai frappé avec la crosse de mon fusil qui s'est cassée. J'ai tiré, l'arme à la hanche. Les dix balles du chargeur sont parties. Quatre l'ont touché. »*

M. Rousseau n'est pas un méchant homme. Même les jeunes qui, aujourd'hui, ne l'aiment plus reconnaissent qu'on pouvait aller lire des illustrés sur ses présentoirs sans forcément les acheter.

Pascal Bastière n'était pas un truand dangereux. Casser la vitrine d'un modeste magasin pour piquer trois sous et quelques objets ne relève pas du grand banditisme. La police et les compagnies d'assurances en ont pris leur parti et les commerçants doivent savoir qu'un rideau de fer sur la devanture est devenu indispensable. Et pourtant Pascal Bastière est mort et Michel Rousseau inculpé d'homicide volontaire.

La faute à qui? M. Thierry Lacamp, l'avocat du libraire, a peut-être la réponse. Il croit fermement à la légitime défense de son client, mais il sait bien que c'est en amont que se pose la question : *« Quand on se met à jouer les policiers on finit par se retrouver en situation, réelle, de légitime défense. »* ■

PATRICK BENQUÉT

BOURGOGNE

Gourmands d'autrefois

LA bonne chère, dans cette Bourgogne qui, aujourd'hui encore, frappe par l'opulence de ses mets, remonte loin. La variété et l'excellence des produits, la richesse de son vignoble, qui, dit-on, a produit *« les meilleurs vins de la chrétienté »*, l'art d'accommoder les plats et les sauces dans des mariages savants, ont fait la cuisine bourguignonne, cuisine fameuse entre toutes.

Les anciens se sont fait un plaisir d'entretenir un véritable culte de la table, transmettant les recettes de génération en génération. Henri Vincenot, dans un ouvrage savoureux (1), qui est une invitation claire au péché de gourmandise, décrit sur un mode lyrique les repas mitonnés par ses tantes, grands-mères et trisaïeules, *« splendides matrones, géniales vestales gardiennes de la flamme »*, qui vous servaient des fricots aussi consistants que délectables. Ce pouvait être l'andouille aux haricots, le coq au vin, le fricandeau à l'oseille, le brochet farci à la pâte de gougère, ou encore quelque platée d'escargots cueillis dans l'herbe fraîche des chemins, au bas des murs, puis cuits dans un court-bouillon aromatisé et enfin farcis de beurre additionné d'ail, de persil et d'échalote. Un régal pour l'honnête homme !

Si l'on aimait se garnir la panse, c'est qu'on avait aussi un solide appétit. Les longues journées passées dans les vignes ou dans les champs creusaient l'estomac. Alors, on mangeait plutôt deux fois qu'une.

M. Pierre Dubreuil, viticulteur à Pernand-Vergelesses (Côte-d'Or), dans la côte de Beaune, soixante-seize ans, bon pied, bon œil, charpenté et coloré comme un grand cru, évoque les repas de sa jeunesse. *« Ma foi, on mangeait solide ! Tôt levés, on attaquait par une soupe avec des patates ou du lard, et certains, pour se donner du cœur au ventre, trempaient en plus un quignon de pain dans le marc, et on partait dans les vignes, à pied ou à cheval. Au casse-croûte de 8 heures, c'était encore le lard avec de l'ail et de la moutarde. A midi, les femmes apportaient le manger, saucisson, jambon persillé. Le soir, on reprenait de la soupe et du fromage. »* Le tout généreusement arrosé de quelques canons de « bouette », breuvage maison produit à partir des résidus de vin extraits des cuves, auxquels étaient ajoutés de l'eau et du sucre et que l'on faisait refermenter.

Pour rustique qu'il fût, l'ordinaire du Bourguignon était néanmoins de qualité. La tradition du bien-manger était d'ailleurs commune aux multiples terroirs de Bourgogne, l'Auxois, le Morvan, les « arrière-côtes », le Mâconnais, la vallée de la Saône. C'est là, dans l'âtre des cheminées, au coin des fourneaux fonctionnant au bois, que s'est élaborée une riche gastronomie.

Armand Monassier, créateur du restaurant Les Anges, à Paris, réputé, entre autres spécialités, pour ses œufs en meurette, parle du *« génie culinaire des cuisinières d'antan »*, et de *« ce tour de main qui révèle la culture de l'artisan »*. Cet enfant du pays, retiré depuis peu à Rully (Saône-et-Loire), aimable village de vignerons dont les vins figurent aujourd'hui en bonne place sur la liste des grands crus, célèbre les temps bénis de cette *« bonne vieille cuisine qui mijotait, de plats à la saveur incomparable, qui réduisaient lentement au coin du feu »*. Et l'on savait y faire honneur. N'y voyait-on pas un moyen de s'entretenir l'appétit, mais aussi de conserver la santé ?

Les occasions de faire bombance ne manquaient pas : Noël, Pâques, mi-carême, Toussaint, etc. Certains saints du calendrier étaient prétexte à des fêtes de gueule de grande ampleur, comme la Saint-Vincent, patron des vignerons au moment des vendanges. A ces banquets s'ajoutaient ceux des pompiers, des anciens combattants ou de diverses sociétés. Dans certains bourgs, les enterrements étaient suivis de « gueuletons » qui vous ragaillardissaient, en quelques heures, les familles éplorées...

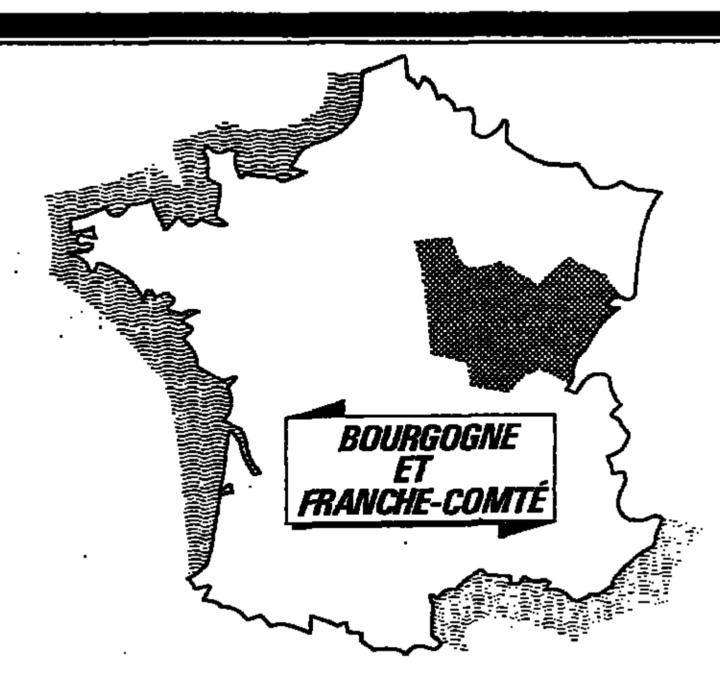
Madeleine, une voisine d'Armand Monassier, l'un de ces cordons bleus comme on n'en fait plus, reste encore éblouie par la magnificence des fameux « repas de cochon », ripailles fort conviviales, où l'abondance de la chère pouvait mener fort tard les dîneurs. *« Avant la guerre,* explique-t-elle, *chaque ménage engraissait son cochon. L'animal était soigné « aux petits oignons » : on lui servait la soupe tous les soirs... A deux cents kilos, on le tuait et on en mangeait une bonne partie. A l'époque, ma mère faisait les pâtés, le filet de cochon au madère, la palette rôtie, le boudin et les grattons. Le tout accompagné par le blanc, le rouge et le mousseux. On terminait avec le ratafia, un mélange de marc et de vin. »*

Les estomacs, dans ces douces contrées, présentaient de réelles capacités digestives. Le Bourguignon, comme on dit par ici, *« savait se tenir à table »*. Six à sept heures, la serviette au cou, c'était un minimum. Certaines festivités, comme les repas de noce, prenaient des allures gargantuesques. On ne résiste pas au plaisir de citer *in extenso* ce menu servi à Chalon-sur-Saône, en 1884 : potage, brochet sauce hollandaise, suivi d'un filet de bœuf et d'une tête de veau, puis de chapons financière. Après ces « amuse-gueules », on s'est jeté sur les bécasses rôties, le saumon anglais, le pâté de gibier, la galantine à la gelée. Après quoi, venaient un buisson d'écrevisses de la Meuse et des asperges ! On terminait sur les fromages, le gâteau napolitain, plus un assortiment de desserts.

Les lendemains étaient peut-être difficiles, mais on était heureux, et prêt à... remettre ça ! Comme le fait remarquer Pierre Dubreuil, l'œil malicieux, *« mieux vaut s'en ressentir que s'en repentir ! »*.

MICHEL HEURTEAUX.

(1) *Cuisine de Bourgogne*, par Henri Vincenot et sa famille. Editions Denoël, 1980.



Les vignerons, gardiens de la tradition

A l'heure de la télévision, du T.G.V., de la mécanisation de l'agriculture, que reste-t-il de la cuisine traditionnelle ? L'évolution des modes de vie a entraîné, ici comme ailleurs, une certaine homogénéisation des habitudes alimentaires. Les grillades passe-partout, les surgelés, les régimes diététiques, concurrencent dangereusement lard, coq au vin et jambon persillé. C'est que, comme l'explique Jacques Chevignard, grand chambellan de la confrérie des Chevaliers du tastevin, *« le Bourguignon des villes et même des campagnes n'a plus l'appétit qu'il avait naguère »*. Restent malgré tout les repas de famille, les grandes occasions, la coutume, toujours vivace, des banquets, où la gastronomie locale conserve tous ses droits.

« La bonne cuisine ne se perd pas », observe Marc Chevillot, propriétaire de l'Hôtel de la Poste à Beaune, maison fondée en 1904, qui se veut « classique », même si en ces lieux vénérables, on a été tenté, à un certain moment, par la nouvelle cuisine. Si l'art culinaire est devenu affaire de spécialistes, certaines fêtes bacchiques, toujours à l'honneur dans cette Bourgogne vineuse qui s'étend des hautes côtes de Nuits au Mâconnais, permettent aux habitants des petites localités de renouer, plusieurs fois dans l'année, avec les coutumes ancestrales. Ainsi, la « paulée », qui marque la fin des vendanges. Les charrettes sont fleuries, on s'invite les uns chez les autres pour « taster » dans les caves, puis on passe à table. Chaque 22 janvier, la Saint-Vincent, patron des vignerons, est encore une occasion de festoyer. Chaque village possède sa statue du saint, qui circule de foyer en foyer, changeant de dépositaire chaque année. Celui qui l'accueille offre un « canon », et, de surcroît, les invités apportent avec eux quelques flacons à déguster sur place.

Depuis plusieurs années, diverses associations et confréries œuvrent à la sauvegarde du patrimoine gastronomique, travaillent à la promotion des produits régionaux : la Commanderie des cordons bleus, à Dijon ; les Piliers chablisiens ; les Francs-Cacous ; la Confrérie de l'escargot, et, la plus connue des confréries bacchiques, celle des Chevaliers du tastevin, qui se manifeste par des « chapitres », des dîners dégustation où le folklore le dispute parfois au mondain.

Rétromanie, obscur besoin de sociabilité ? Dans certaines bourgades, on s'est aussi inventé des fêtes. On a créé, comme le dit ce restaurateur de Mercurey, de *« nouvelles coutumes »*. A Savigny-lès-Beaune, une poignée de viticulteurs et de négociants ont fondé, en 1960, une Cousinerie de Bourgogne. Une confrérie qui, tout en s'inspirant du cérémonial des Chevaliers du tastevin, a tenu à se démarquer par une simplicité et une cordialité toute campagnarde. Elle se réunit quatre à cinq fois l'an dans une auberge, ou dans l'un de ces beaux « caveaux » voûtés, où dorment tant de trésors. ■

M. H.

Le biscuit de brochet aux écrevisses

Recette pour huit personnes de Jean-Claude Cogny, Hostellerie du Val-d'Or, à Mercurey.

Prendre environ 500 grammes de filets de brochet, pour obtenir 250 grammes net de chair. Mixer la chair du poisson en la salant et en la poivrant, puis la détailler en petits dés. Dans un saladier, y incorporer 300 grammes de beurre, ajouter trois œufs entiers, puis deux jaunes d'œuf, et 300 grammes de crème fouettée, qu'il faut incorporer sans trop la fouetter. Placer le tout dans un moule à génoise grassement beurré. Placer le moule au four, au bain-marie, après l'avoir couvert d'une feuille de papier d'aluminium et laisser cuire vingt-cinq minutes.

Pendant la cuisson, préparer une sauce aux queues d'écrevisse (prévoir 1 kilo), qu'il convient de laver, puis de débarrasser de leur intestin. Saler, poivrer et ajouter un soupçon de safran. Saisir les écrevisses dans une sauteuse, avec huile et beurre en parties égales. Quand elles sont bien rouges, égoutter et flamber, au marc de Bourgogne de préférence.

Hors du feu, ajouter un demi-litre de crème fraîche qu'on aura amenée à ébullition. Retirer les écrevisses ; après refroidissement, les décortiquer. Réserver les queues, et mettre les carapaces à bouillir. Quand la crème sera suffisamment réduite, la passer sur les queues réservées, et piler les carcasses dans un chinois.

Le biscuit une fois cuit, le démouler et le napper avec la sauce ; garnir le tout avec les queues d'écrevisse.

Le banquet des conscrits

« Courir conscrit », comme on dit ici, est une vieille coutume, dont personne ne sait précisément à quand elle remonte. Les uns affirment qu'elle date de la Révolution, mais d'autres soutiennent *mordicus* que du temps de leur arrière-arrière-grand-père *« on ne courait point »*. Le rituel précédant l'incorporation reste encore bien ancré dans les mœurs, en particulier dans certains villages où les distractions ne sont pas si fréquentes (1).

A Savigny, mille deux cents habitants, en Côte-d'Or, on s'enorgueillirait pour un peu du remue-ménage de *« ces bons jeunes gens »*, dit M. Gauffroy, qui tient le restaurant-bar-café, face au château. Tous les ans, à la belle saison, les rues paisibles qui mènent toutes au vignoble sont emplies d'un joyeux vacarme. La dernière classe de conscrits, généralement accompagnée de « sous-conscrits » — et de conscrites, pour faire nombre, — défile, cocarde tricolore à la boutonnière, en soufflant comme de beaux diables dans des clairons. Tous ne sont pas versés dans l'harmonie, tant s'en faut ! Les oreilles des mélomanes en seront pour leurs frais.

Cette façon tonitruante de se signaler au voisinage est faite pour favoriser sinon une adhésion générale, du moins une compréhension bienveillante : la troupe fait le tour de toutes les maisons, des caves, puis des cafés-tabac, se faisant offrir de l'argent et des « canons » qui se transformeront vite en tournées. *« Certaines années, on a vu des gamins récupérer plus d'une centaine de bouteilles de vin »*, dit le restaurateur, qui consent à se faire historien.

A ce compte, les soirées sont, on le devine, extrêmement animées et le « coup dans le nez » en attend plus d'un au tournant. Au terme de ce marathon qui peut durer jusqu'à... deux semaines, arrive le banquet, apothéose finale. On se retrouve dans l'arrière-salle du restaurant de M. Gauffroy, ou dans la cave spécialement aménagée. *« Ils apportent leur vin, du rouge et du blanc. Avant, c'est l'apéritif, le kir, après, c'est le digestif, prunelle ou fine. »*

On se quittera, rassasié à souhait, pour accomplir son devoir militaire. Et plus tard, comme on n'en a jamais vraiment fini avec les bons repas en Bourgogne, on se réunira de nouveau dans les banquets de classes, qui rassemblent force convives du même millésime. Ce genre d'agapes est encore très courant, même dans des villes comme Dijon, Beaune ou Chalon. Une manière joviale et bien dans la tradition d'entretenir la flamme du souvenir, et... de trinquer ensemble.

M. H.

(1) Voir notamment *le Monde Dimanche* du 4 mai 1980 : « Foire aux conscrits ».

De la Terre à la Lune... à la voile

Jules Verne plus la « Transat », cela fait une course de vaisseaux spatiaux vers la Lune et à la voile. Réservée aux amateurs. Départ dans trois ou quatre ans.

L'ORSQUE vous regarderez le ciel par une belle nuit de 1985 ou de 1986, vous serez peut-être surpris de voir trois ou quatre points lumineux inconnus, aussi brillants que des étoiles, se détacher sur le noir de la voûte céleste. Il ne s'agira pas d'ovnis, mais de vaisseaux spatiaux qui participeront à la première course à la voile de la Terre à la Lune pour amateurs. Ces vaisseaux ressembleront à de grands cerfs-volants de 2 000 m² à 8 000 m² de surface ; ils utiliseront l'énergie photonique du Soleil pour tourner autour de la Terre d'où ils seront télécommandés (on n'en est pas encore aux vaisseaux habités). Leur orbite s'élargira au fur et à mesure des révolutions et finira par rejoindre celle de notre satellite naturel en une année environ.

L'expérience est basée sur le principe de la propulsion photonique : toute surface éclairée par une source lumineuse subit une pression de radiation dite pression photonique. Ce phénomène est utilisé dans les petits gyroscopes enfermés dans une ampoule de verre qui se mettent à tourner à l'approche de la lumière. Dans le cas de ces vaisseaux, les photons qui constituent le rayonnement solaire frapperont la voile constituée d'un film de matière plastique (kapton) de 8 microns d'épaisseur, aluminisé et renforcé. Ce flux exercera une pression perpendiculaire à la voile et fera avancer le vaisseau comme le vent le fait pour un voilier. Il suffira d'orienter les voiles par le système de télécommande pour barrer l'embarcation.

Des gens sérieux

La pression photonique est faible. Elle équivaut à la force d'un poids de 10 grammes pour 1 hectare de voile. Sur terre elle n'aurait aucun effet à cause de la pesanteur et des frottements de l'air. Il faut donc que le vaisseau soit lancé depuis l'espace, où ces problèmes n'existent plus. Le voilier spatial français sera confié à la fusée Ariane en tant que « parasite », lors d'un tir de certification ou d'un tir commercial.

Malgré son faible encombrement une fois les voiles repliées et son poids limité (200 kilogrammes), l'embarquement de ce vaisseau ou de plusieurs coûtera cher. Bien qu'ils espèrent bénéficier d'un tarif préférentiel — n'oublions pas qu'il s'agit d'amateurs, — les équipiers français n'en sont pas moins à la recherche de 30 millions de francs pour financer leur projet. Vu l'intérêt qu'ont manifesté pour la course certaines sociétés, ils comptent bien y parvenir.

Pour l'instant, six équipes sont prêtes à participer à l'aventure : trois américaines, une britannique, une japonaise et une française. Départ en 1985 ou en 1986. Sera déclarée vainqueur l'équipe qui parviendra la première à faire passer son vaisseau derrière la Lune. La mission du voilier français ne sera pas terminée pour autant puisqu'on profitera de sa position pour photographier la face cachée de notre satellite. Les photos seront retransmises vers la Terre par liaison radio. Bien sûr, cela a déjà été fait par des missions spatiales, mais si le projet aboutit, ces clichés seront les premiers réalisés par une équipe d'amateurs.

On pourra observer ces vaisseaux jusqu'à ce qu'ils passent derrière la Lune avec un petit télescope, et même pendant plusieurs mois à l'œil nu, ce qui permettra à de nombreuses personnes, dont des milliers d'astronomes amateurs, d'admirer le spectacle. Certains de ces astronomes amateurs suivront chaque jour le vaisseau français (et mettront en commun leurs observations. Leurs relevés seront transmis à un centre de calcul — probablement celui du CNES (Centre national d'études spatiales) de Toulouse — qui donnera des instructions à l'équipe pour qu'elle dirige au mieux son embarcation.

Des gens très sérieux et probablement marqués par la lecture de Jules Verne sont derrière ce projet. Ingénieurs au CNES, électroniciens, informaticiens et astronomes amateurs, ils seront regroupés au sein de l'U.P.P.P. (Union pour la promotion de la propulsion photonique) (1). Leur point commun : le goût de l'aventure. La Société d'astronomie populaire de Toulouse, association 1901 créée en 1910 et qui regroupe aujourd'hui sept cents adhérents dans toute la France et dans douze pays étrangers, a été chargée de déterminer la trajectoire du vaisseau français par des moyens optiques (2).

On peut se demander pourquoi l'étude de ce mode de propulsion semble abandonnée aux amateurs. La principale raison est que les grandes agences spatiales pensent qu'il ne sera pas opérationnel avant longtemps, du moins à une échelle industrielle. Des recherches ont pourtant été entreprises il y a quelques années. Les Américains pensaient utiliser un vaisseau de ce type pour lancer une mission d'observation de la comète de Halley, qui doit s'approcher de la Terre en 1987. Mais le projet a été abandonné à cause de sa complexité et de son coût.

Enfin tous les amateurs ne sont pas des professeurs Nimbus et sont capables d'inventions de génie. Ainsi, pour résoudre le problème de la stabilisation du vaisseau d'exploration lunaire LEM lors de son contact avec le sol, les Américains ont repris l'idée d'un pêcheur à la ligne qui avait trouvé un système original pour stabiliser son bouchon. Pour l'instant la recherche spatiale ne s'intéresse qu'aux projets rentables à court et à moyen terme et aux applications stratégiques, dont celles du secteur militaire. Il n'empêche que la propulsion photonique pourrait avoir un intérêt commercial vers l'an 2020 ou l'an 2030 pour transporter des charges lourdes entre stations orbitales ou pour remorquer des astéroïdes. Ce type de navigation à voile n'est pas très rapide, mais il a un grand avantage : l'énergie photonique est abondante et gratuite. ■

RICHARD CLAVAUD.

(1) U.P.P.P. : rue des Remparts-Coligny, 31120 Portet-sur-Garonne.

(2) Pour plus de détails sur le projet, voir la revue *Pulsar*, éditée par la Société d'astronomie populaire, 9, rue Ozenne, 31000 Toulouse, et le n° 3 de *Sciences et loisirs, journal d'information des scientifiques amateurs*, 5, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 563-01-02.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

AIN

rre à la Lune, le

la « Transat », ourse de vaisseaux spatiau à la voile. mateurs. ois ou quatre ans.

NUCLÉAIRE

E.D.F. mène l'enquête

Le Club de l'opinion publique créé par Électricité de France interroge chaque année mille cinq cents personnes. Les conclusions de l'enquête laissent perplexes les responsables.

FAUT-IL construire des centrales nucléaires ? Cette question, Électricité de France la pose depuis cinq ans, à travers des enquêtes d'opinion, avec l'aide d'instituts de sondage. Elle a même créé un « club », chargé d'analyser l'opinion publique. A l'origine de ce branle-bas de combat, il y eut le choc brutal de l'année 1974, avec la levée de boucliers contre le programme nucléaire.

Jusque-là, E.D.F. avait vécu des jours sans angoisse. Mai 68 était passé comme une lettre à la poste. C'était l'expansion à tout va. Seules quelques querelles byzantines avaient opposé les spécialistes sur les avantages respectifs des diverses filières. Mais voilà qu'en 1974 E.D.F. se voyait tout à coup accusée d'être « un État dans l'État », voire de pratiquer l' « électrofascisme » ! Au dire de certains de ses responsables, elle en ressortait profondément affectée. Comme le constatait amèrement un chercheur : *« Ici, nous avons le sens du devoir. Hélas ! nous nous sommes aperçus qu'il ne suffit pas de bien travailler. »*

L'opinion « éclairée » des techniciens ne correspondait pas à celle du public. Dilemme... L'information donnée était-elle défectueuse ? Toujours est-il qu'elle ne passait pas. Et, même si elle passait, elle ne modifiait pas l'attitude du public. Fallait-il en donner plus ? Cela risquait d'être « un cautère sur une jambe de bois ». Telle « une femme capricieuse », l'opinion publique laissait perplexe les chercheurs de E.D.F.

Cibles

Il fallait réagir. Pour tenter de comprendre les mécanismes de l'opinion publique, on mobilisa donc d'autres techniques, celles de la théorie des statistiques, notamment les plus élaborées, les analyses multidimensionnelles.

Mille cinq cents personnes interrogées, puis des mois d'ordinateur, tel est le principe des enquêtes menées chaque année. Avec des ambitions hardies... Il ne s'agit pas tant de mesurer l'évolution du public en faveur du nucléaire : on sait que celle-ci est *plutôt positive. En fait, dans* ces enquêtes, une cinquantaine de questions sont posées sur des sujets très divers. La construction des centrales nucléaires n'est qu'un aspect entre tous. L'objectif est de situer ces thèmes les uns par rapport aux autres. Bref, de mesurer les corrélations plus ou moins étroites qui les lient.

Les résultats sont affichés sur des cibles circulaires. Chaque thème est représenté par un point d'impact. Avec la règle du jeu suivante : plus le point est situé loin du centre de la cible, plus le thème d'actualité qui lui correspond est profondément ancré dans les mentalités, plus il possède des consonances identiques à celles des thèmes du voisinage. A la périphérie de la cible se trouvent donc les idées les plus « typées », celles qui ont le moins de chances d'évoluer rapidement.

A première vue, les résultats sont sans surprise. Les thèmes en faveur de la famille ou de la patrie, qui touchent aux « valeurs sûres » de la société, sont regroupés à la périphérie. Aux antipodes sont les points de vue marginaux, contestataires : « contre le travail » ou « contre le mariage ». Tout ces sujets ont une dimension idéologique et reflètent des conflits quasiment éternels. Ils sont situés sur un axe horizontal de la cible. Par contre, les points situés sur l'axe vertical sont chargés d'une dimension dramatique, plus conjoncturelle. Plus on va vers le haut, plus montent l'incertidude et l'angoisse. Là figurent les thèmes : « chômage inquiétant », « sentiment d'insécurité », très proches l'un de l'autre dans les mentalités. Enfin, les thèmes politiques se retrouvent sur une ligne oblique, avec les idées de gauche d'un côté, et celles de droite de l'autre. C'est là que se place le point de vue favorable au nucléaire.

A ses côtés figurent les thèmes : « pour la force de frappe », « il faut construire Concorde », « la hausse des prix est inévitable »... Autant d'associations d'idées non fortuites... Tout cela est ancré dans la zone de la droite politique. Ce qui a provoqué quelque émoi parmi les responsables de E.D.F. Le thème nucléaire apparaît en effet comme nettement conservateur. Encore la dernière enquête connue date-t-elle d'avant l'arrivée de la gauche au pouvoir. A cette époque, le nucléaire était un cheval de bataille entre pouvoir et opposition. Qu'arrivera-t-il demain, avec la continuation du programme nucléaire par le nouveau régime ? Un brusque déplacement du thème nucléaire sur la cible indiquerait l'influence rapide du politique sur les mentalités. Cela n'a rien de sûr. Tout au plus la charge « politique » devrait-elle être moins explosive.

En règle générale, on assiste à une grande stabilité des thèmes au fil des ans. La pérennité de l'opinion à court terme n'a rien d'étonnant en soi. Seule une analyse à long terme permettra de saisir l'évolution des idées. On aura alors une sorte de « radiographie », avec sa lente maturation. D'ores et déjà, on observe une certaine tendance des points à s'éloigner du centre. Autrement dit, leur corrélation avec d'autres idées se renforce. Peu à peu, les opinions se structurent, les pensées deviennent plus rigides, voire stéréotypées. Heureusement, de nouveaux thèmes font leur apparition, qui viennent brouiller les cartes, et redonner vie à l'ensemble. Par exemple, le thème de l'énergie solaire : en 1979, il est au centre de la cible, c'est-à-dire « libre », non porteur d'une signification profonde. Depuis, il monte sur la carte des corrélations, pour se rapprocher des idées écologiques.

Que penser de la proximité du thème nucléaire et de celui de la force de frappe ? Autant dire que le public ne fait pas la différence entre l'atome civil et l'atome militaire, malgré toutes les explications. C'est un comble... Par contre, un abîme sépare le nucléaire des points de vue sur la crise de l'énergie ou sur l'épuisement des ressources. Cette absence de connotation a de quoi troubler Electricité de France. La raison économique de la construction des centrales n'est manifestement pas comprise. Bref, le message n'est pas passé.

Le public n'a pas raisonné rationnellement, en faisant la part des choses. D'où cette réaction épidermique d'un responsable de l'information de E.D.F. : *« Les conclusions de l'étude sont quasiment intolérables. Faire peser sur ses efforts une présomption d'inutilité est en effet difficilement supportable. Nous perdons notre temps à attirer l'attention d'autrui sur la précarité des approvisionnements énergétiques. Nos démonstrations sur l'efficacité des dispositifs de protection contre les nuisances n'ont finalement d'autre effet que de nous rassurer, sinon de provoquer de réelles inquiétudes chez des gens jusque-là indifférents. »*

Que faire, si l'information technique ne suffit pas ? Là-dessus, il n'y a guère de réponse, mais on peut toujours s'en sortir, comme semble le penser un chercheur de E.D.F. *« Et si la force de certains thèmes d'expression résidait essentiellement dans l'absence d'une expérience directe ? »*, se demande-t-il, avant de conclure : *« La meilleure façon de désamorcer la contestation antinucléaire serait-elle de construire des centrales nucléaires ? »* Au fond rien n'a changé...

Depuis longtemps, on sait que le raisonnement technique et l'évolution de l'opinion publique ont peu de choses en commun. *« C'est une vieillerie technocratique de croire que les différences d'opinion sont réductibles à des différences d'information »*, observe un responsable de E.D.F. D'autres mécanismes interviennent en effet, plus subjectifs, passionnels, voire irrationnels. Finalement, ce serait plutôt rassurant. Car, dans le cas contraire, on risquerait d'aboutir à une sorte de dictature scientifique. La « carte des corrélations » serait l'arme absolue. Le pouvoir en place n'aurait qu'à provoquer le déplacement des thèmes d'expression par une information dirigée, de façon à en tirer profit pour lui-même... Mais ce genre de conclusion ne se trouve guère dans les commentaires des chercheurs de E.D.F. Du moins la carte, avec toutes ses imperfections, permet-elle de philosopher, grâce aux multiples interprétations qu'elle permet.

L'information en temps utile

Le « club de l'opinion publique » a donc du pain sur la planche. Depuis deux ans, il réunit régulièrement une trentaine de personnes. Outre des chercheurs de E.D.F., s'y trouvent des membres de la R.A.T.P., de la S.N.C.F., de la sécurité routière, du ministère de la santé, de celui de l'environnement, ainsi que des universitaires spécialistes en statistiques. Ce large éventail des organismes concernés est lié à la diversité des thèmes... bientôt une centaine.

La formation du « club » entre dans le cadre de la politique de E.D.F., qui, au cours de ces dernières années, a créé une douzaine de clubs de recherche. Club photopiles, club effluves électriques, Club membranes... Là se retrouvent industriels et universitaires dans une sorte de dynamique de groupe, dont E.D.F. est le « metteur en scène ». N'ayant pas un profil technique, le « club de l'opinion publique » tient une place à part. Son extension l'invitera à ajouter chaque année de nouveaux thèmes d'expression sur la « carte de la pensée française » qu'il fournit chaque année.

Sera-t-il amené à faire intervenir d'autres sujets relatifs à l'électricité ? Après le nucléaire, c'est le problème des lignes haute tension qui surgit maintenant. Timidement... dans plusieurs pays, des études s'intéressent à l'influence des champs électriques sur la santé humaine. En faisant connaître objectivement les résultats de ces expériences, peut-être s'apercevrait-on que l'information, quand elle est donnée en temps utile, avant qu'il soit trop tard, n'est pas toujours un « cautère sur une jambe de bois ». ■

PIERRE AUDIBERT.

LE POIDS DU JOUR

TUDOR BANUS

ANGOISSE
Axe dimension dramatique
Chômage angoissant
Montée de la violence
Sentiment d'insécurité
Crise de l'énergie préoccupante
Pollution préoccupante
Gouvernement inefficace
GAUCHE
A la merci des pays pétroliers
VIEUX
Maintenir la croissance
Pour la famille
Trop de travailleurs immigrés
Retraite plus jeune
Égaliser les revenus
Ordinateurs menacent nos libertés
Tout faire pour la jeunesse
Utiliser l'énergie solaire
Acheter français
Amendes aux gaspis
Hausse des prix évitable
Libération de la femme
Embaucher dans les services publics
Boycottage veau
Ressources s'épuisent
Guerre mondiale inévitable
Respecter les convenances
Médecine gratuite
Pris pour abrutis par la T.V.
Nationaliser les grosses entreprises
Syndicats indispensables
Axe socio-démographique
Pour les 35 heures
On n'est plus en république
Plus de pouvoir aux régions
Alcool pire des drogues
Contre la pornographie
Journalistes bâillonnés
Police inefficace
Administration méprise les citoyens
Progrès scientifique néfaste
On n'apprend plus rien à l'école
Censurer certains livres
Réduire les dépenses militaires
Morosité depuis 1968
Frauder le fisc
Intellectuels inutiles
Encourager la natalité
Pour la force de frappe
Libéraliser l'avortement
Abus de la légitime défense
Prendre en charge les chômeurs
Mieux manger
Agriculteurs trop subventionnés
Étudiants parasites
Dieu existe
Pour la patrie
Liberté de se droguer
Trop de fonctionnaires
Axe dimension idéologique
THÈMES CONTESTATAIRES
Aider les pays sous-développés
Publicité indispensable
Pour l'intervention politique du pape
Trop de grèves
Affaire des diamants négligeable
THÈMES CONSERVATEURS
Homosexuels comme les autres
Se passer de voiture
Supprimons le service militaire
Contre le mariage
Limiter les héritages
Construire Concorde
Construire des centrales nucléaires
Terrorisme parfois justifiable
Contre le travail
Villes sans voitures
Hommes politiques intègres
Confiance en la justice
Accidents du travail rares
Ne pas hésiter à s'endetter
Supprimer la peine de mort
Axe politique
Augmenter le prix de l'essence
JEUNES
DROITE
SÉRÉNITÉ

CHRONOLOGIE

Juin 1982 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1. – ITALIE : La confédération patronale italienne dénonce l'accord de 1975 sur l'échelle mobile des salaires. Le 2, puis le 25, les grèves générales de protestation sont largement suivies (3, 4, 27 et 28).

2. – VATICAN-GRANDE-BRETAGNE : Jean-Paul II regagne Rome après un voyage de six jours en Grande-Bretagne. Le pape, qui a reçu un accueil chaleureux, a lancé de nombreux appels à la paix, réaffirmé la doctrine catholique et s'est félicité des progrès de l'œcuménisme (du 28/V au 4/VI).

2-11. – ÉTATS-UNIS-EUROPE : M. Ronald Reagan se rend successivement à Paris du 2 au 4, puis, après le sommet de Versailles, à Rome, le 7, à Londres, du 7 au 9, à Bonn, les 9 et 10 et à Berlin-Ouest, le 11 (du 1 au 14).

3. – ESPAGNE : Les deux principaux accusés du procès des putschistes de février 1981 sont condamnés à trente ans de prison. Les trente et un autres inculpés sont condamnés à des peines inférieures à celles requises par le procureur, ou acquittés (5, 19 et 20-21).

4-6. – SOMMET DE VERSAILLES : Les sept Etats occidentaux les plus industrialisés et la C.E.E. conviennent de « limiter » les crédits à l'exportation accordés aux pays de l'Europe de l'Est, et de « gérer avec prudence » leurs relations financières avec ces pays. Ils s'engagent d'autre part à « travailler à une évolution constructive et ordonnée du système monétaire » (du 1 au 10).

7. – TCHAD : Les Forces armées du nord (FAN) de M. Hissène Habré s'emparent sans coup férir de N'Djamena, la capitale tchadienne. Le président Goukouni Oueddeï se réfugie au Cameroun, puis en Algérie. Un « conseil d'Etat provisoire » est créé le 19 : il est présidé par M. Habré qui devient chef de l'Etat (du 8 au 12 et du 19 au 24).

11. – ILE MAURICE : La coalition de gauche remporte une écrasante victoire aux élections législatives. Les travaillistes, qui gouvernaient l'île depuis vingt-trois ans, n'obtiennent aucun siège. Le 15, M. Aneerood Jugnauth forme le gouvernement (12,15 et 17/VI,2/VII).

13. – ESPAGNE : Ouverture de la XIIe Coupe du monde de football qui durera jusqu'au 11 juillet. Pour le deuxième tour qui commence le 28 juin, douze équipes sur vingt-quatre, dont la France et neuf autres pays européens, sont qualifiées (à partir du 10).

13. – POLOGNE : De violentes manifestations ont lieu à Wroclaw et dans plusieurs autres villes de province à l'occasion du début du septième mois d'état de guerre. Le 16, de nouveaux troubles éclatent à Wroclaw tandis qu'un arrêt de travail d'un quart d'heure est largement suivi à Gdansk (16,18 et 20-21).

14. – ARABIE SAOUDITE : Le roi Khaled meurt victime d'une crise cardiaque. Son frère, le prince Fahd, est proclamé roi le même jour. Le président Moubarak, venu à Ryad, le 15, présenter ses condoléances, souligne l'entente entre l'Egypte et l'Arabie Saoudite (15 et 16).

16-17. – FRANCE-AUTRICHE : M. François Mitterrand, en visite à Vienne, convient, avec le chancelier Kreisky, de relancer les relations bilatérales franco-autrichiennes. Une déclaration commune est publiée demandant le retrait israélien du Liban (17, 18 et 19).

19. – ITALIE : La découverte, à Londres, du cadavre de Roberto Calvi, premier banquier privé d'Italie, compromis dans de nombreux scandales, embarrasse le Vatican, qui avait avec lui des relations financières (15, 20-21, 22, 24, 26 et 29).

20. – IRAN-IRAK : Le président irakien Saddam Hussein met unilatéralement fin à la guerre contre l'Iran « *pour résister à l'envahisseur israélien* » au Liban. Les troupes irakiennes qui se retirent sont harcelées par l'armée iranienne, Téhéran estimant ne pas avoir obtenu satisfaction sur les conditions posées pour le retour à la paix (22, 23, 24 et 26).

21. – ETATS-UNIS : John Hinckley, auteur de l'attentat contre M. Reagan le 30 mars 1981, est déclaré non coupable pour cause d'« *aliénation mentale* » par un jury de Washington (23).

22. – CAMBODGE : Le prince Sihanouk, M. Khieu Samphan et M. Son Sann, chefs des trois mouvement cambodgiens de résitance, signent à Kuala-Lumpur (Malaisie) un accord pour la formation d'un gouvernement de coalition (23 et 25).

22. – C.E.E.-ETATS-UNIS : Les ministres des affaires étrangères des Dix, réunis à Luxembourg, protestent vivement contre la politique commerciale des Etats-Unis, alors que la « guerre de l'acier » s'est rallumée et qu'a été annoncée à Washington, le 18, une extension aux entreprises européennes travaillant sous licence américaine de l'embargo sur l'exportation vers l'U.R.S.S. d'équipements pétroliers et gaziers. En France, M. Mitterrand adresse une mise en garde « sévère » aux Etats-Unis (12 et à partir du 20-21).

22-24. – FRANCE-ESPAGNE : La visite officielle de M. François Mitterrand à Madrid ne permet pas de résoudre les désaccords sur le terrorisme basque et l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. (du 22 au 25).

25. – ETATS-UNIS : M. Alexander Haig se démet de ses fonctions de secrétaire d'Etat. Il est remplacé par M. George Schultz (27-28 et 29).

26-29. – YOUGOSLAVIE : Le douzième congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie, réuni à Belgrade pour la première fois depuis la mort de Tito, reste fidèle aux orientations fixées par l'ancien chef de l'Etat (25, 27-28 et 30/VI, 1/VII).

28-29. – C.E.E. : Le conseil européen réuni à Bruxelles est principalement consacré au Liban et au Proche-Orient ainsi qu'aux relations économiques avec les Etats-Unis (du 27/VI au 1/VII).

Guerre ou paix entre les blocs ?

Tandis que se poursuivent de nombreux conflits armés « classiques » (Liban, Malouines, Iran-Irak, etc.) des centaines de milliers de manifestants protestent contre la course aux armements nucléaires. En Europe, plusieurs de ces manifestations sont liées à la présence du président Reagan : à *Paris et à Rome*, le 5, à Londres, le 6, et à Bonn, le 10. A New-York, le 12, 750 000 personnes défilent : c'est le plus grand rassemblement politique que la ville ait connu. Enfin, à Paris, le 20, a lieu une « marche de la paix », la première en France de cette importance, organisée par le P.C.F. et la C.G.T., à l'appel de cent personnalités, communistes et non communistes.

Le 10, les seize chefs d'Etat ou de gouvernement des pays membres de l'OTAN sont réunis à Bonn : ils adoptent une « déclaration » qui réaffirme la volonté des dirigeants de l'alliance atlantique de renforcer leurs capacités de défense tout en restant prêts à dialoguer avec l'Est.

Le 15, M. Andreï Gromyko, s'exprimant devant l'Assemblée générale des Nations Unies, réunie du 7 juin au 9 juillet en session spéciale sur le désarmement, annonce que « l'U.R.S.S. s'engage à ne pas utiliser en premier l'arme nucléaire ».

Le 29, les négociations soviéto-américaines sur la réduction des armements stratégiques (START) s'ouvrent à Genève, où se tiennent également depuis sept mois les pourparlers sur les euromissiles (du 8 au 21, 29/VI et 1/VII.)

La guerre du Liban

Le 6, l'armée israélienne envahit le Liban. Jérusalem affirmant dans un premier temps qu'il s'agit d'une « *opération limitée* ». Le même jour, le Conseil de sécurité exige, à l'unanimité de ses quinze membres, le retrait « *immédiat et inconditionnel* » des forces israéliennes.

Le 7, M. Philip Habib, envoyé spécial américain, arrive au Proche-Orient.

Le 8, au Conseil de sécurité, les Etats-Unis opposent leur veto à une résolution exigeant à *nouveau le retrait des forces* israéliennes.

Le 9, près du quart du Liban est sous le contrôle des troupes d'Israël, alors que les Dix « *condamnent vigoureusement* » l'invasion israélienne, et envisagent l'hypothèse de sanctions économiques contre Israël.

Le 14, le général Eytan, chef d'état-major israélien, déclare qu'Israël n'entend pas « *prendre Beyrouth, mais encercler et détruire complètement le centre nerveux des terroristes* ». Cependant, l'armée israélienne renforce son étau autour de la capitale libanaise après avoir fait sa jonction avec les milices chrétiennes de M. Bechir Gemayel qui contrôlent les accès de la capitale par l'est. A Beyrouth-Ouest sont retranchés six mille hommes de l'O.L.P. soutenus par un millier de soldats syriens et trois mille miliciens libanais ainsi que plus de cinq cent mille civils.

Le 14, le gouvernement soviétique exige que l'« *agression insolente* » d'Israël soit stoppée et avertit que sa solidarité avec les Arabes se manifestera désormais par « *des actes* ».

Le 15, après dix jours de très violents combats, Tyr et Saïda tombent aux mains de l'armée israélienne, cependant que Damas rejette un ultimatum de Jérusalem lui intimant de retirer ses troupes de Beyrouth. A Paris, M. Mitterrand reçoit M. Shamir, ministre israélien des affaires étrangères. M. Kaddami, chef du département politique de l'O.L.P., sera reçu le 19 par M. Mauroy.

Le 17, l'état-major israélien publie un bilan officiel de ses pertes : 214 morts, 23 disparus et 1 144 blessés. Les pertes adverses varient, selon les sources, de 3 000 à 30 000 tués ou blessés.

Le 21, M. Begin, aux Etats-Unis depuis le 15, est reçu par M. Reagan.

Le 24, M. Mitterrand saisit le Conseil de sécurité en demandant pour Beyrouth-Ouest le « *désengagement* » de « *toutes les forces* » combattantes et sa « *neutralisation* » sous le contrôle des Nations unies. L'O.L.P. accepte cette proposition mais Washington y oppose son veto le 26. Ce même jour, l'Assemblée générale « exige » qu'Israël se retire inconditionnellement du Liban, par 127 voix contre 2 (Etats-Unis, Israël).

Dans la soirée du 25 entre en vigueur un quatrième cessez-le-feu « *unilatéral* » : tous les précédents avaient été rompus par Israël, qui les avait aussi proclamés. Auparavant, Beyrouth avait connu son plus violent bombardement, par terre, air et mer, au cours duquel sont utilisées des bombes à fragmentation.

Les jours suivants, le cessez-le-feu est respecté tandis qu'ont lieu de très nombreux contacts diplomatiques, tendant notamment à un retrait de l'O.L.P. (à partir du 5).

Un choix d'enquêtes et de reportages

FRANCE : Gendarmes des champs et gendarmes des villes (1 et 2).

ARGENTINE : L'Argentine dans la guerre (4, 5 et 6-7).

YEMEN : Le Yémen écartelé (8-9).

FRANCE : La chute des effectifs syndiqués à la C.G.T. (8).

FRANCE : Les compléments d'information sur l'impôt sur les grandes fortunes (10).

PROCHE-ORIENT : La diaspora palestinienne du Golfe (15, 16 et 17).

FRANCE : Les dispositions de la loi Quilliot sur les rapports entre locataires et propriétaires (15 et 16).

NOUVELLE-CALÉDONIE : Les derniers feux de la coloniale ? (18 et 19).

ESPAGNE : L'Espagne à mi-chemin de la C.E.E. (du 22 au 28).

FRANCE : Rivières en péril (26 et 27-28).

FRANCE : L'administration dans le changement (29 et 30/VI, 1/VII).

GUADELOUPE : De nouveau, la fièvre (29 et 30).

De Port-Stanley à Buenos-Aires

Le 2, M. Pérez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, reconnaît l'échec de ses derniers efforts pour obtenir la cessation des combats aux Malouines : autour de Port-Stanley, environ sept mille soldats argentins sont totalement encerclés par un nombre à peu près égal de Britanniques.

Le 4, Londres oppose son veto à une résolution du Conseil de sécurité en faveur d'un cessez-le-feu.

Le 11, le pape Jean-Paul II, « messager de la paix », arrive en Argentine pour un séjour de trente heures.

Le 12, les forces britanniques lancent la « bataille finale » contre Port-Stanley.

Le 14, les troupes argentines des Malouines capitulent. Le bilan de deux mois et demi de conflit est d'environ deux cent cinquante tués pour la Grande-Bretagne ; les pertes argentines, non évaluées officiellement, sont au moins de trois à quatre fois supérieures.

Le 15, tandis qu'à Buenos-Aires des milliers de manifestants demandent la démission du chef de l'Etat, le général Galtieri refuse de mettre fin aux hostilités.

Le 17, il renonce à ses fonctions de chef de l'Etat argentin après avoir été démis par ses pairs du commandement de l'armée de terre et de la junte militaire de gouvernement.

Le 20, la Communauté européenne lève les sanctions économiques prises contre l'Argentine malgré l'opposition de la Grande-Bretagne. L'embargo sur les armes est maintenu tant que le conflit n'aura pas trouvé de solution juridique.

Le 22, le général Bignone est désigné comme président de la République argentine. La junte des trois commandants en chef est dissoute, aviateurs et marins refusant de s'associer à cette nomination.

Le 24, les dirigeants des partis argentins interdits depuis le coup d'Etat du 24 mars 1976 sont reçus par le général Bignone, qui leur promet que l'activité politique sera autorisée à partir du 1er juillet et qu'il cédera le pouvoir à un gouvernement constitutionnel au plus tard en mars 1984.

Le 29, le général Bignone, qui entre en fonctions le 1er juillet, forme son gouvernement, composé de neuf ministres civils et d'un seul militaire (à partir du 2).

FRANCE

2. – Le projet de loi abrogeant la loi « sécurité et liberté » est adopté par le conseil des ministres (3 et 4).

6. – Le joueur de tennis suédois Mats Willander remporte à dix-sept ans les Internationaux de Roland-Garros (du 25/V au 9/VI).

9. – A l'occasion de la seconde conférence de presse de son septennat, M. François Mitterrand définit les grands axes de la « deuxième phase » du changement (10, 11 et 12).

12-13. – Le congrès du parti républicain (P.R.), réuni à Paris, exprime sa fidélité inconditionnelle à M. Valéry Giscard d'Estaing, acclamé lorsque, après la clôture des travaux, il propose une « alternative de progrès » (11, 13-14 et 15).

14. – La publication des Mémoires de Georges Pompidou, *Pour rétablir une vérité*, suscite une polémique sur l'attitude du général de Gaulle en mai 1968 et sur sa personnalité (13-14, 17, 18, 22 et 30).

18. – En Nouvelle-Calédonie, après l'adoption, le 15, d'une motion de censure, l'Assemblée territoriale élit un nouveau conseil de gouvernement au sein duquel les indépendantistes, majoritaires, sont associés aux centristes. M. Jacques Lafleur, dont le parti, proche du R.P.R., a été rejeté dans l'opposition, se démet, le 23, de son mandat de député. M. Christian Nucci a été reconduit, le 9, dans les fonctions de haut commissaire (du 10 au 19, 24, 26 et 30).

22. – La réforme de l'ENA, approuvée en conseil des ministres, permettra dès 1983 d'y accueillir comme élèves des syndicalistes ou des responsables d'associations (24).

23. – « L'Inflexible », sixième sous-marin nucléaire, est lancé à l'arsenal de Cherbourg (24).

29. – Le gouvernement est remanié : *Mme Questiaux et M. Dreyfus* le quittent. M. Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, y entre comme ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. M. Auroux, ministre du travail, lui est rattaché. M. Le Garrec devient ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'emploi, cependant que l'industrie est rattachée à M. Chevènement (30/VI, 1 et 2/VII).

29. – Le Sénat adopte le projet de loi sur l'audiovisuel après l'avoir sensiblement modifié (10, 12, 17, 19, 24, et 25/VI, 1/VII).

29. – Le comte de Paris publie, dans *le Monde*, des « réflexions sur le changement », favorables à l'action de la majorité (30).

29. – Mort du couturier Pierre Balmain (30).

30. – M. Gaston Defferre présente, en conseil des ministres, un projet de statut de Paris qui prévoit de muer les vingt arrondissements de la capitale en communes de plein exercice. Ce projet déclenche une violente polémique entre la majorité et M. Jacques Chirac, maire de Paris, soutenu par toute l'opposition (à partir du 1/VII).

30. – La suppression des tribunaux permanents des forces armées est définitivement approuvée par le Parlement (18/VI et 2/VII).

ECONOMIE

2. – AGRICULTURE : Le conseil des ministres adopte une version profondément remaniée du projet de loi sur les offices d'intervention dans le secteur agricole. A partir du 29, les députés examinent ce texte et l'approuvent, le 1er juillet, en première lecture (2, 4 et 29/VI, 1, 2 et 3/VII).

9. – EMPRUNT : L'Etat lance un emprunt de 10 milliards de francs à 16 %. Le placement de ce troisième emprunt est difficile (13-14).

10. – LOGEMENT : La loi Quilliot sur les rapports entre propriétaires et locataires est définitivement adoptée par le parlement (du 11 au 18).

13-18 – SYNDICATS : Au 41e congrès de la C.G.T., à Lille, M. Henri Krasucki succède à M. Georges Séguy comme secrétaire général. (du 12 au 21)

18. – BUDGET : Le projet de loi de finances rectificative pour 1982 est définitivement adopté par les députés. Il prévoit notamment une réforme de la taxe *professionnelle* et une modification de la T.V.A. dont le taux normal passe de 17,6 % à 18,6 %, et de la taxe professionnelle (18, 20-21 et 30 /VI, 1/VII).

25. – DROIT DES TRAVAILLEURS : L'Assemblée nationale adopte en première lecture le projet de loi relatif à la négociation collective, après avoir approuvé, le 8, le deuxième des quatre projets présentés par M. Auroux, relatif au développement des institutions représentatives du personnel (du 3 au 14 et 27-28).

Rigueurs à la française

Le 12, les ministres des finances des Dix, réunis à Bruxelles, décident un réajustement des parités au sein du S.M.E.* : le franc français est dévalué de 5,75 % et la lire de 2,75 % ; le mark et le florin sont réévalués de 4,25 %. Cependant, le dollar qui a monté de 44 % au cours des douze derniers mois, mais dont la hausse est surtout due à une nouvelle tension sur les taux d'intérêt aux Etats-Unis, est finalement coté à près de 6,92 F, le 28.

En France, dès le 13, des « mesures d'accompagnement » sont prises : pour obtenir que le rythme de l'inflation, qui atteint 14,3 %, soit inférieur à 10 % à la fin de l'année, un blocage des prix et des salaires, sauf le SMIC, est annoncé. Le 17, M. Mauroy reçoit les partenaires sociaux pour les « associer à [son] action », selon sa déclaration du 13. Mais un consensus ne peut être obtenu sur le plan d'austérité.

Les 19 et 20, le P.S., comme le P.C., tout en approuvant la rigueur, soulignent qu'elle ne doit pas contrevenir à l'impératif de « justice sociale » tandis que, le 21, MM. Bergeron et Maire se déclarent hostiles au blocage des salaires par voie législative.

Le 22, le conseil des ministres adopte le projet de loi prévoyant le blocage des prix et des salaires, SMIC excepté, jusqu'au 31 octobre. Cependant, à Ajaccio, M. Marchais estime que le blocage des salaires est « *injuste* » et « *pas du tout nécessaire économiquement* ».

Le 23, à l'Assemblée nationale, M. Mauroy obtient la « confiance » des députés sur une déclaration de politique générale par 329 voix contre 157. La motion de censure, défendue au nom du R.P.R. par M. Chirac, recueille les 157 voix de l'opposition.

Le 24, M. Mauroy engage à nouveau la responsabilité du gouvernement sur le texte relatif aux prix et aux revenus. Le projet est adopté après le rejet, le 28, de la motion de censure déposée par l'U.D.F. qui recueille 138 voix (du 13 au 30).

SCIENCES

7-8. – Création d'un comité permanent chargé d'harmoniser à l'échelon européen les essais thérapeutiques utilisant des interférons humains. En France, cependant, l'Institut Pasteur interrompt sa production faute de pouvoir écouler ses stocks (13-14/VI et 2/VII).

23. – Le *New York Times* révèle que plusieurs grandes firmes américaines utilisent des méthodes de « tri génétique » de leurs employés (25).

24. – Lancement du vaisseau spatial soviétique Soyouz-T-6 pour un vol d'une semaine : un des trois cosmonautes est le colonel Jean-Loup Chrétien, premier Français et premier Européen de l'Ouest à séjourner dans l'espace (10, 11 et à partir du 23).

27. – Début du quatrième et dernier vol d'essai de la navette spatiale américaine Columbia. Cette mission d'une semaine a pour la première fois des objectifs militaires (à partir du 27-28).

30. – Le projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique est définitivement adopté par le Parlement (23, 24, 25 et 30/VI, 2/VII).

CULTURE

2. – Mort de Jean Wiener, compositeur (10).

9. – M. Mitterrand annonce qu'une quatrième chaîne de télévision sera mise en place en 1983 et qu'elle « se tournera vers des retransmissions et des problèmes de culture et d'éducation » (5, 11, 12 et 30).

10. – Mort de Rainer Werner Fassbinder, metteur en scène allemand de théâtre et de cinéma (11, 13-14, 17 et 19).

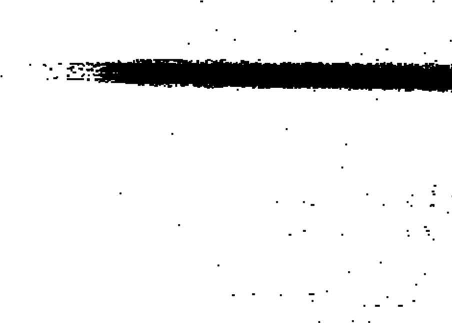
17. – Ouverture de deux expositions consacrées par le Centre Georges-Pompidou aux papiers collés de Georges Braque et à une *rétrospective des œuvres* d'Yves Tanguy (16 et 29).

17. – Mort de Curd Jurgens, acteur allemand (19).

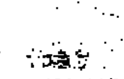
20. – M. Jack Lang, venu signer la convention culturelle entre l'Etat et la région Nord-Pas-de-Calais, annonce soixante-douze mesures en faveur des arts plastiques (22).

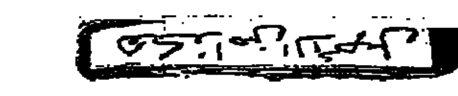
21. – Pour le premier jour de l'été, une fête de la musique a lieu dans toute la France, à l'initiative du ministère de la culture (4, 18, 20-21 et 21).

29. – Mort de Henry King, cinéaste américain (2-VII).











ROGER-VIOLLET

CLEFS

La légende noire du bagne

Monde du châtiment et de l'expiation, le bagne a longtemps alimenté, dans l'imaginaire collectif, une sombre légende de sauvagerie. Michel Pierre en retrace l'histoire.

IL y a cinquante ans disparaissait Albert Londres, dont le reportage sur le bagne guyanais contribua à sensibiliser l'opinion publique à la grande misère du système pénitentiaire français. Depuis, on a beaucoup écrit sur le bagne, témoignages et récits divers ont engendré une véritable mythologie. Au-delà des épopées amazoniennes et autres romans d'aventures, Michel Pierre, à partir d'un travail d'archives doublé d'une enquête orale, cherche à cerner les réalités de « *La Terre de la grande punition* » (1).

La tradition de la déportation en Amérique suit les traces des premiers colons. Faux-sauniers au Canada, « filles publiques » et vagabonds en Louisiane, la France, dès le dix-septième siècle, cherche à se débarrasser des « errants » et autres gueuseries: Climat insalubre, monde de sauvagerie, paradis où les rebelles consumeront leur goût de la violence et leur haine de la société. Amériques, terres de l'espoir et de la liberté, mais aussi terres du châtiment et de l'expiation. Le bagne, au même titre que le Nouveau Monde, fait partie d'un imaginaire social où s'entrecroisent l'aventure et la grandeur, la haine et la passion. Le drame du bagne est enchaîné à notre histoire.

∴

« Comment comprendre la place particulière que le bagne occupe dans notre mémoire collective ?

— Les milieux d'hommes ou de femmes soumis à l'enfermement suscitent toujours l'intérêt, intérêt renforcé lorsque chaque matricule est le signe d'un destin tragique, voire horrible. Les bagnes, et particulièrement ceux de Guyane, comportent en outre l'attrait d'un milieu naturel hostile (la forêt, les serpents, l'océan, les requins) et lointain.

» Le bagnard en tenue rayée a dû jouer dans l'imagination collective, à plusieurs moments, un rôle comparable à celui du légionnaire. L'un et l'autre étaient des marginaux dont la vie éprouvante se déroulait en des lieux fortement symboliques de l'empire colonial français.

» On peut dire aussi que la culture chrétienne d'une majorité de Français se satisfait d'une vision « infernale » de la terre de grande punition guyanaise, où l'on offrait aux condamnés le rachat de leurs fautes dans le travail forcé.

— Pourquoi la Guyane ?

— Ce territoire des Amériques, français depuis le début du dix-septième siècle, n'a jamais bénéficié sous l'Ancien Régime d'une politique coloniale suivie. Quelques planteurs y survivaient, y vivaient même parfois dans de bonnes conditions, grâce au travail d'une main-d'œuvre servile. Mais le pays ne connut jamais de décollage économique convaincant.

» Et l'échec de la tentative de peuplement de 1764, au cours de laquelle moururent des milliers de pauvres bougres venus de toutes les campagnes de France et d'Allemagne attirés par de mirifiques promesses, ne fut pas pour donner à la Guyane bonne réputation. Or ce territoire était stratégiquement important pour la France. Aussi, prenant exemple sur l'Australie colonisée par les *convicts*, certains eurent l'idée de tenter une expérience en Guyane.

» Les premiers convois d'hommes punis partirent donc à la fin du dix-huitième siècle. Les péripéties de la Révolution fournirent des condamnés (beaucoup de prêtres non sermentés) dont bien peu survécurent à leur exil équatorial. L'« expérience » fut suspendue pour ne revenir d'actualité qu'à la fin de la Seconde République.

Remplacer les esclaves noirs par des condamnés blancs

— On connaissait pourtant les chiffres de mortalité des premiers convois ?

— Bien sûr. Mais, après quelques hésitations, la Guyane fut à nouveau choisie par le prince-président et ses conseillers pour les mêmes raisons de développement économique qu'au siècle précédent, et d'autant plus que la suppression de l'esclavage en 1848 avait désorganisé la vie rurale ; d'où l'idée de remplacer les esclaves noirs par des condamnés blancs.

» Mais, dans l'esprit de Louis Napoléon, il fallait laisser une chance aux exclus. A l'issue de leur peine, ils devaient recevoir des concessions de terre à mettre en valeur pour faire ensuite venir leur famille, ou trouver femme parmi celles qu'on ne manquerait pas de leur expédier. Cette généreuse utopie permettait de débarrasser, avec bonne conscience, le sol français des bagnards des ports de Toulon, Brest et Rochefort. En 1852, partent les premiers bagnards. Sur près d'un siècle, ils seront quelque soixante-dix mille à prendre la route de Cayenne et de Saint-Laurent-du Maroni.

— La législation établissait une distinction entre les condamnés ?

— Dans un premier temps, on distinguait les « déportés », prisonniers politiques non astreints au travail forcé, et les « transportés », condamnés à des peines de travaux forcés. S'y ajoutent, à partir de 1885, les « relégués », multi-récidivistes envoyés en Guyane souvent pour un délit dérisoire.

— Vagabondage, vol de poule ou d'une demi-bouteille d'alcool...

— Exactement. A la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième, le billet aller pour la Guyane était généreusement accordé à tous ceux qui ne rentraient pas dans le système des valeurs de la bourgeoisie triomphante de la IIIe République. C'est ainsi qu'on expédie en Guyane plusieurs centaines de femmes condamnées récidivistes qui devaient faire office d'épouses aux forçats de bonne conduite. Commencée dès l'origine du bagne, l'expérience se termina en 1903 avec pour seul résultat d'avoir ajouté de nombreuses tragédies individuelles ou familiales à la cruelle histoire des bagnes. La justice n'hésitait pas en effet à reléguer en Guyane des mères de famille dont les enfants étaient recueillis par l'Assistance publique en France, à charge pour elles d'engendrer une nouvelle progéniture dans leur terre d'exil.

— A propos de la Guyane, vous utilisez le mot « bagnes » au pluriel.

— C'est que, pour enfermer et faire travailler plusieurs milliers de condamnés (entre quatre mille et cinq mille en permanence, chaque nouveau convoi comblant les trous faits par les évasions et les épidémies), il fallait de multiples lieux de détention. On chercha, dès l'origine, à fixer les bagnes en quelques lieux défrichés et mis en culture, mais la mortalité y était si effrayante que chaque fois on les abandonnait très vite pour lancer ailleurs une nouvelle tentative. Sans plus de résultats.

» Finalement, la décision fut prise de créer la commune pénitentiaire de Saint-Laurent-du-Maroni (1865), véritable capitale des bagnes (Cayenne n'eut jamais beaucoup de condamnés à héberger). Les îles du Salut virent aussi leur fonction se préciser : l'île du Diable devint le lieu de détention des déportés, l'île Royale servait à enfermer les condamnés sur qui on voulait garder un œil méfiant et l'île Saint-Joseph était le site de la réclusion cellulaire, bagne du bagne, cachots effrayants pour les plus récalcitrants des condamnés, ceux qui en étaient à leur deuxième, troisième ou quatrième évasion. Et dans la forêt se disséminaient les camps forestiers, dont Charvin fut le plus célèbre. Quant à Saint-Jean, près de Saint-Laurent, c'était le domaine de la relégation.

— En Guyane s'est créée une micro-société, avec ses règles et ses contraintes, où il y avait bagnard et bagnard ?

— Bien sûr, le « caïdat » y connaît ses heures de gloire. Dans les cases de cinquante à soixante condamnés, où ils étaient enfermés de 6 heures du soir au lendemain 6 heures du matin, les plus forts, les mieux adaptés à cet univers de violence faisaient la loi, s'arrogeant les bénéfices du jeu et les faveurs des éphèbes. Servis par des détenus dévoués, respectés par l'administration pénitentiaire, ces caïds s'adaptèrent à leur vie pénale avec une telle constance qu'ils ne songeaient plus à s'évader.

PHILIPPE JACQUIN.

(Lire la suite page X.)

(1) Michel Pierre. *La Terre de la grande punition.* (Ramsay.)

GÉNÉALOGIE

Préparer la recherche

LA préparation d'une recherche s'effectue toujours en premier lieu dans la tête du chercheur.

Son intérêt peut porter sur l'ascendance strictement agnatique ou sur la retrouvaille de tous les quartiers. Il peut s'intéresser à la seule (et complète) descendance d'une branche ou vouloir répertorier tous les *cousins de tous les côtés*, besogne impossible s'il n'est pas multimilliardaire et s'il n'est pas entouré d'une solide équipe d'une centaine de personnes !).

Le chercheur peut également vouloir compléter son dossier sur un ancêtre donné en fonction de ce qu'il sait déjà de lui :

Le lieu des découvertes possibles est à chaque fois différent. Notre propos, aujourd'hui, traite du cas général auquel, tous les chercheurs se trouvent confrontés. Il s'agit de la préparation du dénombrement des ascendants à partir des actes de *l'état civil et des minutes* de catholicité versées au dépôt des archives départementales du lieu, première et indispensable démarche.

Chacun de nous possède un synopsis de sa généalogie, soit qu'il l'ait réalisé lui-même selon le modèle donné, soit qu'il ait indiqué les noms de ses ascendants directement sur le livre. Il est souhaitable de l'emporter à chaque recherche, ainsi que son complément, la table alphabétique des patronymes de ses ancêtres. Cet état succinct de la recherche en cours se montre irremplaçable pour pouvoir faire le point de l'avancement du travail. Les tableaux patronymiques d'ascendance (un par nom de famille) sont indispensables lors de la mise au net et constituent même l'essentiel de la généalogie. Leur transport sur les lieux de recherche (sauf exception éventuelle de un ou de deux tableaux, objets particuliers de la recherche menée ce jour-là, n'apparaît nécessaire, il se révèle même nuisible en général – et son encombrement est beaucoup trop important.

État des actes à noter

En revanche, la préparation d'un bref résumé alphabétique des questions restées en suspens *rend un service inestimable*. Sur une feuille double – afin d'avoir la place suffisante pour noter sur un seul document tout ce que l'on désire indiquer) le nom de famille – le premier en ordre alphabétique de tous ceux dont on recherche un ou plusieurs actes – est inscrit sur la première ligne. Placé en sommaire, il figure seul, en capitales d'imprimerie. Tout au bout de la ligne est inscrit le numéro de cote du tableau patronymique d'ascendance correspondant (ceci, afin de retrouver immédiatement le schéma général de la famille du nom donné sur le synopsis).

La ligne suivante, comme toutes les autres correspondant au même patronyme, commence en retrait. Elle est presque blanche. Après une croix qui indique qu'il s'agit d'un mariage, ne figure ni prénom ni nom de l'épouse.

Une partie de la fourchette fixant les limites de la date du mariage (avant telle date, *« avant » étant indiqué par une* simple barre oblique place) se *trouve en fin de ligne*, juste avant le complément à la cote patronymique (alpha, bêta, etc.) qui caractérise personnellement le marié inconnu. Il est ici question du mariage des parents, non encore repérés, de l'ascendant connu le plus ancien du nom. la demi-fourchette est généralement fournie par l'âge approximatif du premier ancêtre du nom connu. (*Bien entendu, nous nous* appuyons sur un certain nombre d'hypothèses : que l'ancêtre se soit marié, et même qu'il ait laissé son nom à son enfant).

En troisième ligne, la disposition applicable à tous les autres cas apparaît. Après le signe adopté pour dire s'il s'agit d'un mariage, d'une naissance ou d'un décès (respectivement une croix de Saint-André – un petit cercle placé en hauteur, et une croix simple), le (s) prénom (s) de celui dont on cherche l'acte (si un mariage est cherché : le patronyme de l'épouse en capitales d'imprimeries, son (ou ses) prénom (s), le lieu probable ou supposé où a été dressé l'acte, la fourchette des dates qui le si*tuent (séparés par un trait oblique)*, enfin la lettre grecque qui complète la cote marquée au début et permet de situer immédiatement sur le synopsis l'individu donné.

Après que tous les actes cherchés sur les ascendants du patronymes ont été rappelés ainsi éventuellement que sur un ou d'autres que l'on sait primordial pour la poursuite du travail, cinq lignes environ sont sautées. Le deuxième patronyme en ordre alphabétique et tout ce qui se rapporte à lui sont enseignés de façon exactement analogue. Puis le *troisième* et *de suite jusqu'au* dernier.

L'espace est laissé entre les patronymes en prévision de l'arri*vée d'un nouveau patronyme au* cours du dépouillement des minutes.

Le tableau ainsi réalisé est un brouillon, il permet de ne pas « sauter » un acte intéressant et économise le temps du chercheur.

Gagner du temps apparaît en effet comme l'un des leitmotive du généalogiste. A ce propos, on ne saurait trop conseiller au chercheur de remplir d'avance une *demi-douzaine de formulaires de* demandes d'actes (2) les deux ou trois premiers portant le nom des communes désirées et la cote de leur classement, les autres restant à compléter en cas de besoin au cours de la recherche.

Autre façon de gagner du temps : préparer d'avance les *feuilles où seront notés les renseignements* relatifs aux communes que l'on consulte (une par commune). Il convient d'inscrire en haut à droite (par exemple) le nom de la paroisse (éventuellement celui de la commune de rattachement), le canton, l'arrondissement et le département. La *date et le lieu de la consultation* sont marqués également. En haut à gauche (si cela n'a pas été noté lors d'une consultation précédente), on peut marquer les dates extrêmes des minutes de la commune, encore que cela ne soit souvent possible que sur place.

Si vous ne voulez pas que vos arrière-petits-enfants retrouvent vos notes au fond d'un placard, ne puissent les lire, tant l'écriture sera passée et les voient partir en lambeaux entre leurs doigts, utilisez de l'encre « authentique » spéciale pour archivistes, bibliothécaires et officiers de l'étatcivil. Non seulement cette encre *perdure des siècles mais elle noircit au soleil et en vieillissant.*

De même, profitez de cette première acquisition pour acheter le papier fabriqué spécialement à l'intention des notaires ou officiers ministériels, il est beau mais un peu jaune. En effet, sa pâte n'a pas été blanchie au chlore, ce qui aurait provoqué sa fragilité puis sa destruction à long terme.

La préparation d'une recherche est utile, indispensable même, mais il ne faut jamais fonder trop d'espoir sur elle. Le travail inconscient de la matière grise, la chance aussi, sont les grands maîtres du succès. ■

PIERRE CALLERY.

(1) Voir *la Généalogie : une science, un jeu* (éditions du Seuil) dans lequel est donné un modèle complet du synopsis, imprimé sur un papier non glacé qui ne boit pas l'encre et peut donc être utilisé directement par le chercheur.

(2) Demandées d'avance lors de la visite précédente au dépôt des Archives.

Cette chronique nous a été adressée à la veille de sa mort, survenue le 6 juillet, par notre regretté confrère Pierre Callery. Nous publions en hommage ces ultimes conseils aux généalogistes amateurs.

CONTE FROID

La guerre

Alors, exaspérés par la fureur belliciste des Israéliens, les juifs du monde entier levèrent des brigades d'intervention pour arrêter l'armée israélienne.

JACQUES STERNBERG.

POÉSIE

ANDRÉ PIEYRE DE MANDIARGUES

André Pieyre de Mandiargues est né le 14 mars 1909, à Paris. Cet écrivain lié au surréalisme – qui tient André Breton pour l'un des repères décisifs de notre temps – goûte la brièveté du trait. L'auteur du « Musée noir », de « Marbre », de « la Marée », de « la Motocyclette », de « l'Ivre Œil », de « la Marge », d'« Astyanax », a été plusieurs fois adapté au cinéma ; mais « Lune noire » est une œuvre unique.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Lune noire

Lune noire
Un rectangle de marbre se voit pourtant,

Nul n'a besoin de lumière
Si c'est le mal qu'il veut faire
Dans la nuit du cimetière.

Lune noire

Lune noire,
Un rectangle de gris se voit pourtant,
Qui à midi sera de marbre blanc,
Mais quel besoin de lumière
A-t-on pour bien ou mal faire
A la mi-nuit du cimetière ?
Quand les peuples de l'ossuaire
Dressent un échafaud d'ivoire
Pour porter au plus haut d'en haut
Une rosace qui s'étoile
Et qui est un couple d'amants
Conjoints dans le jardin tombal
Dès la clôture de l'ombre
Effeuillés dans leur bienfait
Aux quatre vents de la croix
Epanouis dans leur bien-être
Sur le lit d'une longue pierre,
Sans avoir su ni voulu
Garder leur belle fleur nue
Contre les méfaits des regards
La malencontre d'un poignard.

La légende noire du bagne

(Suite de la page IX.)

Et tant pis pour les pauvres types qui n'avaient ni l'habitude ni le caractère propices aux rapports de forces. La « transportation » charriait tous les types de condamnés possibles et imaginables : il n'y avait pas de commune mesure entre le truand de haute volée et l'assassin passionnel, entre le proxénète et le criminel occasionnel.

– Dans les statistiques que *vous fournissez, ce qui frappe*, ce sont à la fois les taux de mortalité et les pourcentages d'évasion.

– La Guyane n'a effectivement jamais gardé longtemps les condamnés qu'elle recevait. Ils y mouraient nombreux, surtout dans les premiers mois du séjour, par maladie, malnutrition, etc. Ils s'évadaient aussi nombreux. Sur un siècle de bagne, on peut *dénombrer environ 16 %* de transportés disparus ou évadés. Ce qui ne veut pas dire que ces candidats à *la* « cavale » atteignirent tous des terres d'accueil. Mais, en tout cas, ils ne reparurent plus en Guyane.

– L'évasion était donc facile ?

– Disons qu'elle était aisée pour les condamnés qui se trouvaient à Saint-Laurent-du-Maroni, où se situait la plus forte concentration de forçats occupés à diverses tâches. Difficile à partir des îles du Salut et presque impossible pour les « incorrigibles », astreints aux travaux dans des camps forestiers. Il était d'autant plus facile de s'évader que le personnel pénitentiaire, formé de surveillants militaires, était en nombre notoirement insuffisant. On comptait, au plus, environ 400 surveillants pour 4 000 condamnés en cours de peine. En métropole, on connaissait bien cette situation, et le rêve des grands truands était d'être envoyés en Guyane, d'où on savait la « cavale » possible, ce qui n'était pas le cas lorsque l'incarcération avait lieu dans les prisons centrales.

Un échec total et très onéreux

– La presse a joué un rôle important dans l'histoire du bagne. Elle oscille, comme aujourd'hui pour les prisons, entre la présentation de la Guyane comme une « riviera des condamnés » ou comme un enfer.

– Longtemps l'opinion publique française s'est peu intéressée à la situation des condamnés expédiés sous l'équateur. Et de nombreux journaux présentaient leur situation comme plus enviable que celle des ouvriers ou des artisans de métropole. Puis le reportage d'Albert Londres, paru dans *le Petit Parisien*, en 1923, eut un écho considérable. Avec quelque peu d'exagération, le grand journaliste dressa des bagnes un tableau épouvantable et remarquablement écrit. L'opinion publique s'en émut, le gouvernement aussi, et on prit une série de mesures rendant le système plus humain. Et, cahin-caha, le bagne survécut encore une quinzaine d'années à son épouvantable image de marque.

– Quels motifs finirent par pousser le gouvernement à envisager la suppression des bagnes *de Guyane ?*

– La décision de suppression fut prise par un décret-loi de Daladier en 1938. Il était alors évident que le bagne avait manqué tous ses objectifs. Il n'y avait ni amendement des condamnés, ni développement économique de la colonie, ni effet dissuasif auprès des malandrins. Et tout cela coûtait effroyablement cher, lorsqu'on prenait en compte le transport des condamnés, leur alimentation, leur survie sur place, etc.

» Mais on n'avait rien prévu pour le rapatriement des condamnés en cours de peine, et ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale, avec l'aide, admirable, de l'Armée du Salut, que les survivants furent rapatriés et réinsérés dans la société française, sans beaucoup de bavures.

– Le gouvernement vient de supprimer la peine de mort, ainsi que les quartiers de haute sécurité. Certains pensent que l'on s'achemine vers des « prisons dorées ». D'autres cherchent comment réinsérer les délinquants. L'expérience du bagne peut-elle aider à une réflexion ou donner des éléments de réponse à tous les réformateurs du système pénal ?

– La grande leçon à tirer de l'histoire des bagnes est une leçon de modestie. Ils furent créés à partir d'idées utopiques et dans la plus parfaite bonne conscience, avant de devenir de meurtriers lieux de détention. L'enfer guyanais fut pavé de bonnes intentions. En matière pénale, elles sont parfois aussi lourdes de conséquences que les mauvais instincts répressifs. Sur la voie des réformes pénales, après avoir mis fin à l'inacceptable (la peine de mort, les Q.H.S.), il faut avancer avec prudence. La prison n'est que le reflet de la société qui l'engendre, et il ne peut y avoir de « prisons modèles », car nous sommes loin de vivre dans des sociétés modèles. » ■

PHILIPPE JACQUIN.

IV. — L'Imaginaire

L'imaginaire n'est pas le contraire de la réalité. Et il ne faut pas confondre imagination et illusion.

par CLÉMENT ROSSET

LA notion d'imaginaire est traditionnellement associée à l'idée d'irréalité, voire d'un *refus du réel* susceptible de conduire à la folie quiconque s'abandonnerait inconsidérément à son empire. Toutes les définitions de *dictionnaire s'accordent* à reconnaître dans l'imaginaire, d'une part, un produit de la seule imagination, d'autre part, un produit contraire à toute réalité ; ainsi celle-ci, empruntée à *un récent petit Robert : « qui n'existe que dans l'imagination, qui est sans réalité »*.

Or, si le premier point de la définition ne prête guère à contestation, le second apparaît beaucoup moins évident. Qu'il y ait différence entre l'imagination et le réel — j'allais dire « différence de taille », entraîné par un automatisme d'écriture ; en fait il s'agit plutôt, on le verra, d'une différence d'emplacement — ne fait naturellement aucun doute ; mais qu'il y ait divorce entre les deux domaines est en revanche très douteux. Car il est bien certain que l'imaginaire n'existe qu'à la faveur de l'imagination et ne saurait donc jamais être le résultat d'une perception directe du réel ; mais de cela il ne s'ensuit nullement que l'imaginaire implique une dénégation de la réalité, comme le suggère Sartre qui insiste, dans *l'Imaginaire*, sur la fonction *« irréalisante »* et *« anéantissante »* de l'imagination.

Don Quichotte

Les relations entre le réel et l'imaginaire sont peut-être à la fois beaucoup plus voisines et plus aimables, au sens fort de ce dernier terme, qu'on ne se le figure habituellement. Une *formule célèbre de* G. Bachelard, dans *l'Air et les Songes*, peut ici servir d'avertissement et de guide : *« Un être privé de la fonction de l'irréel est un névrosé aussi bien que l'être privé de la fonction du réel. »* Si la fonction de l'irréel, en quoi consiste l'imaginaire, est ainsi indissociable de la fonction du réel qui caractérise l'homme sain d'esprit, c'est assurément qu'elle n'implique ni un *refus* du réel ni même une différence radicale par rapport à lui.

Premier corollaire : la dénégation du réel, en quoi consiste toute folie, n'a rien à voir avec l'imaginaire. *Second corollaire* : la perception du réel non seulement ne s'oppose pas à la représentation imaginaire, mais a tout pour s'accorder avec elle, et doit par conséquent lui ressembler d'assez près. C'est d'ailleurs ce que signale Bachelard lui-même, immédiatement après la phrase citée plus haut : *« On devra donc trouver une filiation régulière du réel à l'imaginaire. »*

Pour illustrer et appuyer cette thèse, d'une bonne et fondamentale entente entre le réel et l'imaginaire, j'invoquerai ici le cas d'un héros universel en matière d'imagination : le *Don Quichotte*, de Cervantès. Don Quichotte vit, au moins pour une large part, dans un monde imaginaire : Cervantès prend soin d'en *avertir son lecteur* dès le premier chapitre du roman : *« Son imagination se remplit de tout ce qu'il avait lu dans les livres, enchantements, querelles, défis, batailles, blessures, galanteries, amours, tempêtes et extravagances impossibles. »* Mais, et c'est là un point important quoique à ma connaissance peu remarqué, il vit en même temps dans le monde réel que ses lubies ne lui font jamais et *d'aucune façon perdre de vue*. Rien de plus faux que l'image d'Epinal habituelle selon laquelle Sancho Pança garde les pieds sur terre, alors que Don Quichotte rêve aux étoiles.

Remarquons d'ailleurs que l'inverse serait de toute façon plus vrai, Don Quichotte faisant le plus souvent preuve d'une conscience du réel beaucoup plus claire et aiguisée que celle de son écuyer. Car Sancho se perd sans cesse dans des raisonnements absurdes touchant la nature des choses, un peu comme Sganarelle dans le *Dom Juan*, de Molière ; et, s'il finit toujours par retomber sur le réel, c'est pour ainsi dire par chance, par ce que Kant appellerait une *« faveur »* de la nature. Pour en savoir sur le réel, il faut à Sancho le hasard d'une bonne bouteille ou d'un bon lit ; tandis qu'à son maître il suffit de raisonner, et il raisonne juste et bien. Pourtant Don Quichotte voit trouble : il prend des moulins à vent pour des géants, un troupeau de brebis pour une armée en marche, une assemblée de marionnettes pour des guerriers en chair et en os. Cependant, il est remarquable que ce trouble de vision n'entraîne pas un trouble de pensée. Car Don Quichotte, une fois en contact immédiat avec le moulin, la brebis, la marionnette, reconnaît aussitôt et de bon cœur sa méprise ; méprise dont il attribue, on le sait, la responsabilité à l'enchanteur Freston, qui le poursuit de sa jalousie et de sa haine et n'a trouvé pour le contrarier de meilleur moyen que de faire paraître et disparaître à ses yeux, au gré de la malice de l'enchanteur, tous les objets dont il est friand.

Cette intervention de l'enchanteur, invoquée par Don Quichotte chaque fois que celui-ci est prié de s'expliquer sur ses visions, est de très grande importance (elle constitue même, à mon sens, le ressort secret du roman, son idée génératrice) : démontrant que Don Quichotte tient en toute circonstance le visionnaire pour du visionnaire et le réel pour du réel, elle lave l'ingénieux hidalgo de tout *soupçon de folie* véritable, quoi qu'il puisse dire ou faire d'insensé. En d'autres termes, Don Quichotte vit le réel sur le mode du réel et l'imaginaire sur le mode de l'imaginaire. Autant *dire qu'il n*'est atteint d'aucune folie ; sinon de celle, trop ordinaire pour être inquiétante, qui consiste à imaginer.

Une étude attentive du texte montrerait d'ailleurs que Don Quichotte *sait parfaitement* faire la part du réel et de l'imaginaire, qu'il n'est jamais dupe de ses prétendues folies, lesquelles ne sont que des extravagances où se mêlent confusément beaucoup de complaisance, mais aussi, probablement, un rien de provocation. Cervantès signale d'ailleurs lui-même le fait, et de la *manière* la plus claire, à la fin du chapitre XLI de la seconde partie de son roman. Sancho Pança, qui a pris modèle sur son maître, vient de divertir l'assistance, en se vantant d'un voyage dans les espaces sidéraux qu'il aurait effectué à califourchon sur un cheval fabuleux, Clavilègne, aimablement mis à sa disposition par des protecteurs *narquois*. Don Quichotte le prend alors à part et lui glisse à l'oreille : *« Sancho, puisque vous voulez qu'on croie ce que vous avez vu dans le ciel, je veux à mon tour que vous croyiez ce que j'ai vu dans la caverne de Montésinos ; je ne vous en dis pas davantage. »*

Aussi n'y a-t-il nul divorce entre le réel tel que le vit quotidiennement Don Quichotte et l'imaginaire tel qu'il se le représente de loin en loin : ce dernier n'étant autre que le réel ordinaire affecté d'un petit coefficient d'irréalité. Coefficient d'irréalité sans incidence grave, puisqu'il se donne pour tel et se laisse effacer à la première remontrance en provenance du réel, comme il advient dans maints épisodes du *Don Quichotte*.

Dans la même étoffe

Il en va de même de ces nombres que les mathématiciens appellent imaginaires, dont la formule associe des qualités réelles (a, b) à une quantité imaginaire i définie par l'expression, algébriquement paradoxale, de $\sqrt{-1}$: mixtes apparemment monstrueux, mélanges de rationnel et d'irrationnel, d'où résultent cependant des manipulations extrêmement savantes et surtout parfaitement sensées. Ces nombres ne constituent en effet une offense ni à la raison ni à quelque réalité que ce soit, dès lors qu'on admet l'hypothèse selon laquelle il n'est pas inconcevable d'ajouter à des quantités réelles une quantité imaginaire i.

Peu importe que cette hypothèse heurte l'algèbre ou le bon sens ; il lui suffit d'être précise *pour être opératoire. Il est aisé* de voir que l'espèce particulière de « réalité » dont peuvent se prévaloir les nombres imaginaires vaut également pour tout objet imaginaire, que suffit à *créditer* un *simple accord* sur une définition de base, si incrédible que puisse par ailleurs être celle-ci.

On a donc de bonnes raisons d'estimer que la structure de l'imaginaire ne diffère pas fondamentalement de celle du réel et que, pour reprendre une expression de Shakespeare, perception du réel et représentation imaginaire sont taillées dans la même étoffe. L'imaginaire n'est autre que le réel ; mais un réel *légèrement décalé* par rapport à son espace et son temps propres, situé dans ce qu'Octave Mannoni, dans ses *Clefs pour l'imaginaire*, appelle justement une *« autre scène »*.

C'est toujours du même réel qu'il s'agit, mais se produisant sur une scène inhabituelle qui figure une sorte d'espace protégé : à entendre par là non un lieu d'échappatoire au réel, mais au contraire un endroit où le réel se trouve comme préservé, mis à l'abri de ce qu'il y a de constitutionnellement fragile dans la réalité même. Domaine privilégié, en réserve du réel, qui est par exemple celui de l'art ou de l'imaginaire enfantin.

Ainsi Manuel de Falla enfant, comme le rapporte Roland-Manuel dans son étude sur le grand *musicien* espagnol, vit-il pendant six ans une existence double, l'une avec sa famille et son environnement, l'autre dans une pièce reculée de sa maison qui constitue une sorte d'univers parallèle, un monde privé dans lequel nul ne pénètre et qu'il a baptisé « Colomb » : *« De retour à Cadix, quelque tendresse qu'il conserve à sa ville natale, la ville aux belles nuits, il s'enferme avec ses songes dans une chambre retirée qu'il appelle l'« Eden ». Il y construit une ville d'Utopie qui recompose tous les charmes de la cité perdue (1). C'est « Colomb » qu'il peuple et gouverne en imagination, tandis qu'il la défend en réalité contre la curiosité du monde extérieur. Pendant six ans, à l'insu de sa famille et de ses camarades, cet enfant méditatif et taciturne accomplit sérieusement les devoirs des diverses charges que lui impose le gouvernement de sa métropole. Le conseil municipal, les rédacteurs de journaux, les académiciens et les administrateurs de sociétés pénètrent dans l'Eden par la porte du placard. »*

Six ans de cohabitation pacifique entre le réel et l'imaginaire, qui témoignent à leur façon de la parfaite compatibilité des deux *domaines* et de *leur* respect réciproque. Et, soit dit pour l'anecdote, six ans qui eussent sans doute duré davantage sans l'intervention, tardive mais foudroyante, des parents du futur musicien lesquels, découvrant soudain l'existence de « Colomb », conduisent leur enfant au médecin et procèdent à une mise à feu immédiate des archives de la cité secrète : en un geste dont on remarquera qu'il est exactement identique à celui par lequel le curé et le barbier du village entendent soigner Don Quichotte, au début de ses aventures, le mettant au lit et brûlant ses livres.

L'illusion

C'est donc à tort, semble-t-il, qu'on oppose le réel à l'imaginaire. *L'imaginaire s'accommode* parfaitement du réel et sait, on l'a vu, lui rendre justice en toute occasion. Ce qui s'oppose au réel n'est pas du tout l'imaginaire, mais l'illusoire ; et le domaine de l'illusoire n'a rien de commun avec celui de l'imaginaire. L'illusion se caractérise essentiellement par l'imprécision : soit une incapacité à jamais définir exactement un quelconque objet de désir, jointe à la dénégation de tout objet précis qui pourrait s'y proposer. Témoin madame Bovary, dont les rêves ne sont pas seulement dans la constitution d'un monde imaginaire, mais dans l'incessante répudiation de toute réalité tangible. Les songes qui lui troublent l'esprit en appellent moins à une réalité imaginée qu'à l'imagination, si je puis dire, d'aucune réalité que ce soit ; vœu paradoxal qui résume l'essentiel de l'illusion et peut-être du romantisme.

Une telle imagination illu*soire est évidemment et nécessairement* imprécise, ne pouvant s'exercer que dans le vague et le flou. Or il en va exactement à l'inverse de l'imaginaire proprement dit. Car il n'est rien de *plus précis, si l'on prend la peine* d'y réfléchir, que le domaine de l'imaginaire. Valery Larbaud, par exemple dans ses *Enfantines*, montre parfaitement à quel point l'imaginaire enfantin est indissolublement lié à l'exactitude, à l'ordre du registre, du *relevé topographique. Le souci* fréquent chez l'enfant, de s'entendre répéter un conte favori dans les mêmes termes, de ne pas souffrir la moindre variante, est une expression bien connue de ce besoin de précision propre à l'imaginaire enfantin, comme il est propre à tout imaginaire.

On sait que Don Quichotte manifeste un même souci d'exactitude, faisant toujours le *détail de ce qu'il a observé* dans ses emballements, décrivant minutieusement les lieux, donnant les chiffres, citant les noms : Pentapolin, Alifanfaron, Timonel de Carcaxona. Rien non plus *n'est laissé au hasard* dans le monde de « Colomb », sur lequel règne le jeune Manuel de Falla ; tout y est en place et ordonné, jusqu'au taux d'imposition dont est redevable chacune *des figures qui en composent* le théâtre, si l'on en croit Roland-Manuel : *« Un jour de carnaval, on réclame Manolo à tous les échos pour lui montrer les masques qui passent sous les fenêtres. Mais Manolo reste introuvable, occupé qu'il est à fixer le taux de la contribution personnelle de ses administrés. »*

Ce qui se passe dans l'imaginaire obéit à des lois aussi strictes, car il s'agit au fond des mêmes lois, que ce qui se passe dans le réel : on n'y confondra jamais une personne avec une autre, un endroit avec un autre, un moment avec un autre. Autant l'illusoire est vague, autant est précis l'imaginaire. Imaginaire dont la devise pourrait être cette formule remarquable de Samuel Butler : *« I do not mind lying, but I hate inaccuracy. »* — je m'accommode du mensonge, mais je ne supporte pas l'imprécision. ■

(1) Séville, où le jeune Falla vient de séjourner et où il aurait voulu rester.

Prochaine leçon :

V. — L'INDIVIDU
PAR ÉLISABETH DE FONTENAY

TUDOR BANUS

JEUX

L'invité HUGUETTE BOUCHARDEAU

Chaque semaine un invité vous propose de jouer avec lui.
Le portrait chinois : notre invité pense à quelqu'un ou à quelque chose puis répond à une série de questions sur le modèle : « Et si ce quelqu'un ou cette chose était... » A vous de deviner à qui ou à quoi pensait notre invité.
Les mots croisés. Une grille traditionnelle, si ce n'est qu'elle a été entièrement réalisée par notre invité.

PORTRAIT CHINOIS

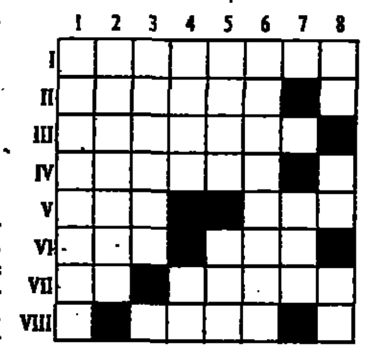
Le « portrait chinois » d'Huguette Bouchardeau est celui d'une importante personnalité de la vie politique française.

SI C'ÉTAIT...	CE SERAIT...
Un livre	*Le Rouge et le Noir*
Un arbre	Le genévrier
Une couleur	Le vermillon
Un titre de film	*Les décimales du futur*
Un sport	L'escrime
Un chanteur	Jacques Dutronc
Un monument	La passerelle des Arts
Une époque	Les fifties
Un événement historique	La Fronde
Un vêtement	Le trench-coat
Un animal	Le pivert
Un métier	Spadassin
Une matière enseignée	La prospective
Un personnage de B.D.	Lucky Luke
Une carte à jouer	Le cavalier de trèfle
Un instrument de musique	Une flûte traversière

MOTS CROISÉS

Horizontalement. — I. Se dit des hommes quand ils font ce qu'ils doivent, des femmes quand elles gardent ce qu'elles leur doivent. — II. Comme une grappe de raisins. — III. Un enfant l'est toujours ou trop, ou pas assez. — IV. Seigneurs sans tête. — V. Chez elles, cela s'appelle de l'hystérie. A la fin de la conception. — VI. Rouges, quand ils sont nouveaux. Il ou elle. — VII. L'être tutoyé. Elles ont eu la leur. — VIII. Pas toujours avouables.

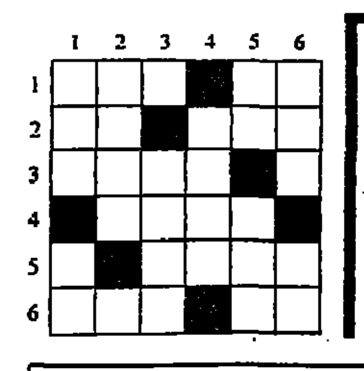
Verticalement. — 1. Désigne la moitié d'un tout, ou les qualités de ce tout. — 2. Porteurs d'avenir. — 3. Sur ou sous le dos, c'est selon. — 4. Leur égalité, trop d'hommes continuent à le faire. Contracté. — 5. Manière d'avancer. La fin du commencement. — 6. Internationales, annoncent les bruits de bottes. — 7. Un anglais. — 8. Avec eux, on referait bien le monde ! Bon ou mal. Moitié de moitié.



A CHACUN SA VÉRITÉ

Ce jeu se présente comme un problème de mots croisés, à cette différence près que les définitions ont été remplacées par des affirmations. Selon que vous estimerez vraie ou fausse chaque affirmation, vous inscrirez dans la grille le nombre correspondant. Tous les nombres ainsi reportés doivent se croiser parfaitement.

HORIZONTALEMENT	VRAI	FAUX
1. Prokofiev a composé un *Roméo et Juliette*	549	648
Le polo se joue dans une piscine	77	76
2. Bernard Sophie était le pseudonyme qu'utilisait autrefois Michel Rocard	65	75
Le champion cycliste italien Gimondi n'a jamais gagné le titre mondial	740	030
3. Le weber mesure l'intensité du courant électrique	6418	6328
4. *L'Après-midi d'un faune* est une œuvre de Mallarmé	7497	6417
5. Il existe une communauté asiatique de la noix de coco	6146	5136
6. Certains modèles de roulette ont un « double zéro »	195	796
Le dalaï lama est une espèce rare de lama	21	20
VERTICALEMENT		
1. Kinshasa est la capitale du Zaïre	576	666
Combinazione est un mot italien	11	17
2. La musique du film *la Folie des grandeurs* est de Michel Polnareff	4537	4546
3. Jeanne d'Arc a inspiré plus de réalisateurs que Napoléon	2465	1456
4. Le petit chien d'Obélix s'appelle Sacamalix	7811	0891
5. Il y a trois frères Mühre sur les pistes de ski	73	74
Molière a appelé sont *Misanthrope* Alceste	742	732
6. La chopine est une ancienne unité de mesure	605	705
L'Amérique reçut son nom à Saint-Dié	60	61



SIGLES : LES CONNAISSEZ-VOUS VRAIMENT ?

C.E.C.A. — E.I.L.
S.M.I.C. — C.R.E.D.O.C.
D.T.S. — C.C.I.
S.M.I.

PAGE RÉALISÉE PAR BERNARD SPITZ ET ALEXANDRE WICKHAM

QUIZZ

Dix questions sur l'actualité récente. Faites preuves de mémoire ou de flair.

1. — Le score de M. Chirac dans son élection à la présidence du R.P.R. à Toulouse a été de :
a) 67,2 %
b) 71,6 %
c) 99,1 %

2. — Un ministère « *de la loi et de l'ordre* » a été créé. Dans quel pays ?
a) En Pologne
b) En Afrique du Sud
c) En Argentine

3. — Les salaires des P.-D.G. des entreprises nouvellement nationalisées seront compris entre :
a) 200 000 F et 600 000 F
b) 400 000 F et 800 000 F
c) 500 000 F et 900 000 F

4. — Mme Kirpatrick, qui dirige la mission diplomatique américaine à l'ONU, aime à distinguer entre :
a) Régimes prudents et imprudents
b) Régimes totalitaires et autoritaires
c) Régimes sévères et intransigeants

5. — Le 21 mars, chantage de M. Marchais aux responsables de TF 1 avant le débat sur les cantonales. Il menace de s'en aller :
a) Si l'on admet M. Fizbin sur le plateau
b) Si l'on ne lui laisse pas la parole en premier
c) Si l'on passe sur l'antenne la déclaration de M. Chirac

6. — Le seul échec d'un membre du gouvernement aux cantonales est l'œuvre de :
a) M. Emmanuelli
b) Mme Cresson
c) M. Fillioud

7. — Invité d'honneur de la remise des *Césars* :
a) Stanley Kubrick
b) Orson Welles
c) Joseph Losey

8. — Le vainqueur du dernier *Masters* a été :
a) Ivan Lendl
b) Vitas Gérulaitis
c) John McEnroe

9. — Pour le représentant de l'équipe de football de Koweït, le seul handicap sera :
a) La difficulté à se faire comprendre des arbitres
b) L'absence de supporters
c) Le climat du nord de l'Espagne

10. — *Les Chevaux du lac Ladoga* est une œuvre :
a) De Jean Daniel
b) D'André Glucksman
c) D'Alain Peyrefitte

TEST

Aimez-vous prendre des risques ?

Ce test, dérivé d'un ouvrage canadien (1), mesure notre tendance à prendre des risques dans les divers aspects de notre vie. Entre les casse-cou qui accumulent les ennuis et ceux qui osent à peine sortir de chez eux, le score idéal est évidemment celui du juste milieu... pour ceux qui n'aiment pas les émotions fortes.

Inscrivez, à partir du questionnaire ci-dessous, vos réponses sur une feuille séparée.

1. Quel sorte de joueur êtes-vous ?
a) Celui qui se borne à acheter à contre-cœur un billet de loterie pour une œuvre paroissiale ?
b) Celui qui aime à parier régulièrement de petites sommes ?
c) Celui qui ne peut résister à engager souvent de fortes sommes ?

2. Vous avez l'occasion d'investir vos économies durement gagnées dans une affaire risquée qui peut soit vous faire gagner beaucoup d'argent, soit vous faire tout perdre. Que faites-vous ?
a) Vous investissez toutes vos économies ?
b) Vous choisissez plutôt une affaire moins rentable mais plus sûre ?
c) Vous investissez la moitié de votre capital ?

3. Si cette même somme provenait *d'un héritage inattendu*, quel choix feriez-vous : a), b) ou c) de la question 2. »

4. Trouvez-vous amusant de regarder une course de chevaux même si vous n'avez pas parié sur l'un d'eux ?
a) Oui.
b) Non, cela ne me dit rien.
c) Je la regarde mais sans passion.

5. Vous venez de gagner, dès votre première mise, à la roulette. Que faites-vous ?
a) Vous continuez à jouer.
b) Vous empochez l'argent et partez.
c) Vous jouez encore un moment mais vous vous arrêtez avant d'avoir dépensé tout votre gain.

6. Quelle serait votre réaction si vous aviez à risquer votre argent ?
a) Vous seriez poussé par la seule excitation du jeu ?
b) Vous seriez poussé par la perspective d'augmenter votre mise ?
c) Rien ne saurait vous inciter à miser plus qu'une petite somme ?

7. En tant que conducteur, pouvez-vous dire que :
a) Vous n'avez jamais été responsable d'un accident ?
b) Vous avez déjà été responsable d'un ou deux accrochages mais rien de sérieux ?
c) Vous avez été responsable d'un accident ou plus où il y a eu au moins d'importants dégâts matériels ?

8. Consentiriez-vous à prendre un nouvel emploi moins bien payé au départ mais *offrant* à terme de meilleurs avantages si vous vous y preniez bien ?
a) Non.
b) Oui.
c) Vous y songeriez mais sans prendre le risque finalement.

9. Depuis quelque temps un de vos amis a un comportement que vous n'aimez pas :
a) Tâcheriez-vous de trouver une manière délicate de le lui dire ?
b) Préféreriez-vous souffrir en silence ou éviter sa compagnie plutôt que de lui en parler ?
c) Le lui diriez-vous directement ?

10. Lequel des sports suivants aimeriez-vous le plus pratiquer si vous en aviez l'occasion ?
a) L'alpinisme.
b) La course automobile.
c) Le patin.
d) L'escrime.

11. Éprouvez-vous de la difficulté à rompre avec une routine familière ?
a) Non.
b) Parfois.
c) Oui.

12. Un étranger vous expose la situation difficile dans laquelle il se trouve et vous demande de l'argent :
a) Lui prêtez-vous ce que vous pouvez ?
b) Lui donnez-vous une petite somme ?
c) Refusez-vous de lui donner quoi que ce soit ?

13. Vous demandez-vous si votre partenaire vous aime vraiment :
a) Souvent.
b) Parfois.
c) Pas vraiment.

14. Si vous vous trouviez en désaccord avec un groupe d'amis en voulant faire quelque chose qu'ils désapprouveraient :
a) Auriez-vous peur de vous retrouver seul et renonceriez-vous ?
b) Reconsidéreriez-vous la confiance que vous aviez dans ce groupe ?
c) Feriez-vous exactement ce que vous voulez, quitte à encourir leur désapprobation ?

15. Vous prenez des vacances tout à fait inhabituelles pour vous. Mais tout va mal : le temps, la nourriture et le voyage sont désastreux... Comment vous sentez-vous ?
a) Disposé à faire de l'humour noir ?
b) Furieux ?
c) Déterminé à ne plus jamais rien tenter de semblable ?

16. Qu'est-ce qui vous déplairait le plus :
a) Vous couvrir de ridicule ?
b) Faire faux-bond à quelqu'un ?
c) Échouer dans votre tentative d'accomplir quelque chose ?

17. Vous êtes-vous déjà retenu d'entrer en contact avec quelqu'un de peur d'être repoussé :
a) Non.
b) A l'occasion.
c) Souvent.

18. Verseriez-vous un important cautionnement pour votre meilleur ami ?
a) Oui, sans hésitation.
b) Tout dépendrait du montant.
c) Non, jamais.

19. Si vous aperceviez votre enfant en train de grimper à un grand arbre :
a) L'arrêteriez-vous immédiatement ?
b) Seriez-vous fier de lui ?
c) Le laisseriez-vous faire mais avec le cœur serré ?

20. Parmi les relations amoureuses suivantes, quel serait votre choix ?
a) Un amour passionné mais fugitif.
b) Une relation calme et stable.
c) Vous éviteriez des rapports trop intimes.

21. Risqueriez-vous, pour une personne ou une cause qui vous serait particulièrement importante (répondez par oui ou par non) :
a) Votre vie.
b) Votre argent.
c) Votre réputation.
d) Rien de tout cela.

(1) *Se comprendre soi-même.* Les éditions de l'homme/CIM.

SOLUTIONS

PORTRAIT CHINOIS

MICHEL ROCARD.

SIGLES

C.E.C.A. : Communauté européenne du charbon et de l'acier.

S.M.I.C. : Salaire minimum interprofessionnel de croissance.

D.T.S. : Droits de tirage spéciaux.

S.M.I. : Système monétaire international.

E.I.L. : Emplois d'initiative locale.

C.R.E.D.O.C. : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

C.C.I. : Chambre de commerce et d'industrie.

QUIZZ

1. c ; 2. b ; 3. b ; 4. b ; 5. c ; 6. c ; 7. b ; 8. a ; 9. c ; 10. c.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8
I	H	O	N	N	E	T	E	S
II	U	V	A	I	R	E	■	I
III	M	A	T	E	R	N	E	■
IV	A	I	T	R	E	S	■	A
V	I	R	E	■	■	I	O	N
VI	N	E	S	■	E	O	N	■
VII	E	S	■	A	N	N	E	E
VIII	S	■	B	U	T	S	■	L

A CHACUN SA VÉRITÉ

Horizontalement
1. Le polo se joue plutôt à cheval.
2. Son pseudo était Servet, nom d'un théologien protestant qui finit brûlé vif. Gimondi a bien été champion du monde en 1973 à Barcelone.
3. Non, c'est l'ampère.
6. Non, il s'agit d'un chef religieux tibétain.

Verticalement
3. En effet, 13 films contre 8.
4. Non. Ce chien fameux s'appelle Idéfix.

	1	2	3	4	5	6
1	5	4	9	■	7	6
2	7	5	■	0	3	0
3	6	3	2	8	■	5
4	■	7	4	9	7	■
5	1	■	6	1	4	6
6	1	9	5	■	2	1

TEST

Faites vos totaux à partir de la grille ci-dessous :

1. a : 1 b : 3 c : 5
2. a : 5 b : 1 c : 3
3. a : 5 b : 1 c : 3
4. a : 1 b : 5 c : 3
5. a : 5 b : 1 c : 3
6. a : 5 b : 3 c : 1
7. a : 1 b : 3 c : 5
8. a : 1 b : 5 c : 3
9. a : 3 b : 1 c : 5
10. a : 5 b : 5 c : 3 d : 1
11. a : 5 b : 3 c : 1
12. a : 5 b : 3 c : 5
13. a : 1 b : 3 c : 5
14. a : 1 b : 3 c : 5
15. a : 5 b : 3 c : 1
16. a : 1 b : 3 c : 5
17. a : 5 b : 3 c : 1
18. a : 5 b : 3 c : 1
19. a : 1 b : 5 c : 3
20. a : 5 b : 3 c : 1
21. a) oui : 5 non : 0
b) oui : 3 non : 0
c) oui : 3 non : 0
d) oui : 0 non : 0

Et maintenant, qui êtes-vous ?

Moins de 30 points : c'est un score particulièrement bas. Vous évitez de prendre le moindre risque, d'une manière presque exagérée ! Vous semblez même incapable de le faire. Une telle prudence est presque un handicap pour votre vie privée ou la progression de votre carrière. Vous ne ménagez pas beaucoup de surprises à votre entourage. Un peu d'audace ne vous ferait vraiment pas de mal...

De 30 à 50 : les risques vous effraient souvent, qu'il s'agisse de la pratique de certains sports, de la gestion de votre patrimoine, de votre vie affective ou de vos choix professionnels. Mais vous savez dominer vos réticences et prendre des risques lorsque cela vous semble nécessaire ; de là à être enthousiaste... Que ce soit dans vos relations amicales ou professionnelles, vous auriez intérêt à vous laisser un peu plus aller de toute manière.

De 50 à 70 : vous ne raffolez pas des risques, mais vous êtes disposé à en courir de temps en temps. En fait, vous avez une attitude plutôt équilibrée à cet égard. Si votre score est situé dans le haut de la fourchette, il est même possible que vous ayez un ou deux vices cachés... Votre tempérament fait une part assez égale aux deux constantes de votre caractère : l'impulsivité et la réflexion. Vous êtes presque un sage !

Plus de 70 : vous adorez le risque. Pour vous, toutes les occasions sont bonnes ! Vous êtes probablement un conducteur agressif, voire imprudent. Le jeu, presque tous les jeux, vous attire ; mais c'est l'excitation du jeu plus encore que l'appât du gain qui vous plaît. L'idée de la mort, même si vous ne voulez pas le reconnaître, vous fascine. Vous êtes actif et enthousiaste et pas aussi instable que beaucoup de gens autour de vous semblent le penser. Attention tout de même à vos fins de mois...

AUDIOVISUEL

Petit glossaire de la vidéo

La vidéo suscite toute une série de questions. Pour tenter d'y répondre, nous vous proposons pendant l'été un petit glossaire en douze mots-clés, douze entrées, pour mettre en perspective des techniques et des stratégies d'utilisation.

Cassettes

C'est en 1978 que les progrès de la miniaturisation ont rendu possible la mise au point de magnétoscopes à cassette destinés au marché grand public. Jusqu'alors, les systèmes existants étaient soit trop onéreux (standard U-matic de Sony), soit peu fiables (standard V.C.R. de Philips). De plus, leur capacité *d'enregistrement ne dépassait* pas une heure. En affinant le système d'enregistrement, les constructeurs japonais sont parvenus à réduire considérablement la vitesse de défilement de la bande, ce qui a permis d'accroître *la durée d'enregistrement* tout en miniaturisant la cassette. Mais ce tour de force technique serait resté sans effet s'il n'avait été accompagné d'une véritable révolution dans la définition même de la vidéo grand public : l'adjonction au magnétoscope d'un tuner et d'un système de programmation.

En effet, conçue dès la fin des années 60 comme un support d'édition vidéo, la cassette se *heurtait à un redoutable* dilemme : les éditeurs jugeaient le parc de magnétoscopes insuffisant pour se lancer dans l'édition ; les constructeurs étaient gênés par le manque de programmes dans leur pénétration du marché. Las de ce cercle vicieux, les géants de l'électronique japonaise sont passés outre et ont décidé de commercialiser la vidéocassette comme un périphérique de la télévision, les systèmes de programmation et les confortables durées d'enregistrement permettant d'offrir à l'utilisateur une plus grande liberté par rapport à la diffusion de la télévision. Pris de court, les éditeurs décidèrent de reporter leurs espoirs sur le vidéodisque et d'at*taquer juridiquement* la vidéocassette comme instrument de piratage (procès de M.C.A. et de Walt Disney contre Sony aux États-Unis). Les retards du vidéodisque et le succès rapide de la vidéocassette devaient les faire rapidement changer d'attitude.

Trois standards rigoureusement incompatibles se partagent aujourd'hui le marché de la cassette. Ils témoignent de la diversité des solutions techniques adoptées par les constructeurs mais aussi de l'âpreté de la concurrence. Le *Video Home System (V.H.S.)*, mis au point par J.V.C., est sans doute, avec ses trois heures d'autonomie et ses 240 lignes de résolution, le moins performant des trois standards. Mais, grâce à la puissance industrielle et commerciale du groupe Matshushita dont J.V.C. est une filiale, il possède aujourd'hui 60 % du marché mondial et le plus grand nombres de firmes licenciées. Le *Betaformat* de Sony offre trois heures et quart d'enregistrement et 270 lignes de résolution, soit une qualité sensiblement supérieure. Pourtant, pris de vitesse par son concurrent direct, il ne représente en France que 30 % du parc. Le dernier venu, le *V 2 000* de Philips, bénéficie d'une technologie plus avancée. Il n'utilise en effet pour l'enregistrement du signal vidéo qu'une moitié de la bande 1/2 pouce contenue dans la cassette, ce qui permet de retourner cette dernière et d'obtenir huit heures d'enregistrement.

Confronté à un choix, le *consommateur est en droit de se* demander si l'un de ces standards ne va pas parvenir à supplanter définitivement les deux autres. Tandis que la vidéocassette restait simplement un moyen d'enregistrer la télévision, la coexistence de trois standards incompatibles était envisageable. Mais, aujourd'hui, le chiffre d'affaires de la vidéocassette préenregistrée équilibre déjà celui de la vidéocassette vierge et pourrait atteindre, selon les experts, 5 milliards de dollars, en Europe, en 1990.

S'il est logique que l'édition vidéo impose à terme une harmonisation, il est encore trop tôt pour faire des pronostics. Le nombre de magnétoscopes est encore trop faible (environ 500 000 en France) pour que l'avantage du V.H.S. soit décisif. Les atouts technologiques du V 2 000 et la forte créativité de Sony peuvent renverser la tendance. Surtout si l'on songe que, d'ici dix ans, l'arrivée de la vidéo numérique imposera une totale redistribution des cartes ! Pour le moment, la position dominante du V.H.S. est surtout sensible dans le domaine de l'édition. Un grand nombre de titres ne sont pas disponibles en V 2 000 et certains vidéos-clubs *ne louent que du V.H.S.*

Il est pourtant un domaine où les trois standards sont rigoureusement à égalité, du moins en France : celui de la pénurie. L'expérience est à la portée de tous ceux qui ont essayé d'acquérir un appareil à une période de pointe de la consommation (fête de fin d'année, Mundial, etc.). L'explication est simple : tous ces merveilleux appareils sont fabriqués hors de nos frontières, les importateurs se contentant de coller une étiquette et d'ajouter, parfois, une notice en français. Un tel aveuglement des industriels français devant le développement de ce marché a de quoi surprendre. Il est vrai que l'ancienne majorité croyait plus aux vertus économiques de la télématique qu'à celle de l'audiovisuel et que l'ex-ministre de la communication avait déclaré en 1979 devant le Sénat que le parc des magnétoscopes ne dépasserait jamais en France 100 000 appareils...

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La semaine prochaine : COMMUNICATION

PHOTO

Photographiez en couleurs la nuit

Les émulsions en couleurs ordinaires permettent sans difficulté de photographier la nuit une rue bien éclairée, une fontaine illuminée ou un spectacle son et lumière. Avec un film peu sensible comme le Kodachrome 25, il faudra très souvent poser, c'est-à-dire opérer en immobilisant l'appareil sur un pied ou sur tout autre support stable (banc public, balustrade, fenêtre, etc.). A pleine ouverture de l'objectif, la durée de pose sera souvent de l'ordre d'une seconde. La cellule *incorporée à l'appareil reste* utilisable pour déterminer exactement cette durée de pose.

Il importe toutefois d'éliminer du champ de mesure les zones du sujet qui sont dans l'obscurité. Il faut donc approcher d'une surface bien éclairée de la rue, de la fontaine ou du monument pour obtenir une durée d'exposition exacte. Mais, avec ce genre de sujet, une erreur du *simple* au double n'est pas très gênante : elle modifiera seulement l'atmosphère de l'image. La rue, par exemple, paraîtra plus ou moins bien éclairée. Si le film peu sensible convient, un film de haute sensibilité facilite la prise de vue et permet, lorsque la lumière est abondante (avenue très éclairée, fête foraine...), de prendre des photos à une vitesse relativement rapide. Le 1/30 de seconde à une ouverture de diaphragme de 2,8 ou de 4 devient courant avec un film de 400/27° ISO (film aujourd'hui répandu en négatif comme en inversible couleur).

Les fabricants de surfaces sensibles proposent, outre les films en couleurs type lumière du jour, des films équilibrés pour la lumière artificielle. Ils sont utilisables en photo de nuit et donnent des couleurs moins chaudes, plus justes, mais souvent moins agréables pour les vues d'architecture. Ils sont surtout recommandés lorsqu'on photographie des personnages.

Le rendu de la peau du visage est alors moins rougeâtre qu'avec *un film lumière du jour. Indi*quons enfin qu'il n'existe que deux films lumière artificielle suffisamment sensibles pour photographier les gens la nuit, sans avoir à poser trop longuement : l'Ektachrome 160, de 160/23° ISO, et le 3M Color 640 T, de 640/29° ISO. Tous deux donnent des diapositives de projection et sont utilisables à une sensibilité double (respectivement 320/26° ISO et 1 250/32° ISO). Il faut alors demander un développement spécial au laboratoire qui effectuera le traitement.

ROGER BELLONE.

VIDEOCASSETTES SELECTION

La production publicitaire

Depuis trois ans, la Régie française de publicité édite sur vidéocassette l'intégralité de la production publicitaire pour le cinéma et la télévision, soit quelque mille six cents films par an, auxquels viennent s'ajouter les palmarès des différentes ma*nifestations et une sélection de* spots étrangers. Ce précieux recensement est livré aux professionnels sous forme d'abonnement en trente-cinq vidéocassettes.

Mais la production publicitaire n'intéresse pas seulement les professionnels de la communication. Miroir instantané de notre évolution sociale, le film publicitaire devient un objet d'étude à part entière pour les sociologues et les universitaires. Les enfants, souvent fascinés par ce remarquable condensé du langage audiovisuel, sont aussi les premiers à se passionner pour son analyse, comme l'a montré la récente expérience « Jeune téléspectateur actif ». Certains formateurs utilisent *même les spots pour l'appren*tissage du français en langue étrangère.

Pour répondre à ce nouveau type d'utilisation, la R.F.P. édite également des numéros spéciaux recensant les films publici*taires de télévision par secteurs* économiques : habillement, alimentation, hygiène, maison, jouets, transports, etc. Vingt secteurs au total pour des cassettes de trente minutes environ, accompagnées d'un descriptif détaillé de chaque film.

★ Les cassettes de la R.F.P., Régie française de publicité, 44, avenue George-V, 75008 Paris (tél. : 723-78-44).

Le tournage de « la Guerre des étoiles »

Les deux petits robots « C3 PO » et « R2 D2 » nous entraînent à la découverte des trucages, effets spéciaux vidéo, maquettes et armée de robots qui ont fait *la Guerre des étoiles*. Ce film documentaire de Robert Guenette est complété par les interviews des principaux acteurs et du réalisateur, Georges Lucas.

Alors que *la Guerre des étoiles* ressort sur les écrans et que sociologues et psychanalystes s'interrogent sur les raisons d'un succès spectaculaire (185 millions de dollars de recettes !), cette vidéocassette est une bonne occasion de découvrir que l'envers du décor vaut bien l'endroit.

Le Tournage de la Guerre des étoiles, soixante minutes, distribué par R.C.V.

FILMS

Parmi les films français récents :

Le Choix des armes, d'Alain Corneau, avec Yves Montand, Catherine Deneuve et Gérard Depardieu. Distribué par Parafrance Vidéo.

Un mauvais fils, de Claude Sautet, avec Patrick Dewaere, Brigitte Fossey, Jacques Dufilho et Yves Robert. Distribué par Parafrance Vidéo.

L'Emmerdeur, d'Édouard Molinaro, avec Lino Ventura et Jacques Brel. Distribué par Polygram Vidéo.

Docteur Françoise Gailland, de Jean-Louis Bertuccelli, avec Annie Girardot. Distribué par Polygram Vidéo.

Pour les amateurs de comédies italiennes :

La Chambre de l'évêque, de Dino Risi, avec Ornella Muti et Patrick Dewaere. Distribué par Coktail Vidéo.

Le Canard à l'orange, de Luciano Scale, avec Monica Vitti et Ugo Tognazzi. Distribué par R.C.V.

Jouet dangereux, de Giuliano Montaldo, avec Nino Manfredi et Marlène Jobert. Distribué par R.C.V.

J.F.L.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

Discographie de « la Force du Destin »

La mise à l'affiche du Festival d'Orange de *la Force du destin* est l'occasion de comparer les enregistrements existants. Avec cet *opéra, Verdi abandonne* définitivement l'héritage belcantiste pour une écriture essentiellement de ligne et de cantabile. La densité musicale de l'ouvrage, ses envolées lyriques, ses passages dramatiques, exigent des voix amples, ainsi qu'un style sûr du phrasé et de la *musicalité*.

Sous une direction routinière, Fernando Previtali a réuni pour Decca deux stars du Met, familières de l'œuvre, Zinka Milanov et Leonard Warren. De la première, alors en fin de carrière, il ne reste plus que le phrasé impérieux et les grandes manières. Mais il y a Warren, sans doute l'un des plus grands barytons Verdi du siècle, tant par les moyens que par l'interprétation. Rien que pour lui, cet enregistrement vaut d'être écouté. Car Giuseppe di Stephano, qui complète la distribution, ne compense pas, même avec sa fougue légendaire, son manque de moyens pour le rôle.

Pour Decca toujours, Molinari-Pradelli, guère original lui non plus, a fait graver à Renata Tebaldi son plus grand rôle, avec ce timbre rayonnant et lumineux qui fut le plus beau du monde et un art subtil de la mezza voce. A ses côtés, Mario de Monaco, sans école, oublie toute nuance au profit du seul volume vocal. Mais Ettore Bastianini, lui, sait ce que chanter veut dire, et le montre.

Quand Maria Callas a pris le rôle, avec un Tullio Serafin intelligent et raffiné, elle n'est pas au zénith de sa forme. Pour quelques inflexions pathétiques, une voix dure, au vibrato excessif et à l'aigu vite épuisé. Le reste du plateau se perd dans la médiocrité.

Enfin est venu le trio Verdi des récentes années : Leontyne Price, à la voix suave et généreuse, Placido Domingo, tout de vaillance et d'éclat dominés, Milnes, dans la bonne tradition, et un James Levine qui, à son habitude, souligne l'effet plus que le détail. Bref, chez R.C.A., la seule version satisfaisante.

L'enregistrement ultérieur que dirigera Thomas Schippers avec la *même Price, mais Tucker et Mer*rill, n'apportera rien de plus et plutôt moins (Previtali, orchestre et chœurs de l'académie Sainte-Cécile de Rome, 3d. Decca, 115.351/53. — Molinari-Pradelli, académie Sainte-Cécile, 3d. Decca 390-054. — Serafin, Scala de Milan 3d. EMI, 053-01-507. — Levine, Orchestre symphonique de Londres, chœurs John Alldis, 4d. RCA, RL 01864. — Schippers, 3d. RCA, RK 02543).

ALAIN ARNAUD.

Brahms et Haendel par Estrella

Johannes Brahms fut en son temps un des rares compositeurs à s'intéresser en profondeur non seulement à Haydn et à Mozart, mais à la musique des contemporains et même des prédécesseurs de Bach. Les *Variations et fugue sur un thème de Haendel* op. 24 (1861), qu'il écrivit à moins de trente ans, sont un des premiers témoignages de cette confronta*tion avec un passé pour lui bien vi*vant, un des grands monuments du répertoire pianistique.

Le pianiste argentin Miguel-Angel Estrella en donne une interprétation exemplaire. Il réussit le tour de force de déboucher sur l'unité en dégageant, de chaque variation (il y en a vingt-cinq), les traits les plus individuels. La *Suite en sol mineur* de Haendel gravée sur l'autre face n'est pas moins réussie, mais attention : ce n'est pas d'elle, contrairement à ce que laisse supposer la pochette, que *Brahms tira le thème de ses varia*tions. Par-delà ce détail, un disque splendide (Erato, 9246).

MARC VIGNAL.

Rock

TELEPHONE « Dure limite »

Dès les premières secondes, on a compris, l'intro de *Dure limite*, le morceau qui donne son nom à l'album, annonce la couleur : une *guitare qui égrène les notes* en dessinant la mélodie, une autre qui la ponctue de riffs éclatants, une autre encore qui vient les chevaucher, les cymbales sonnent, la voix apparaît, le ton monte progressivement, relayé par un roulement de batterie qui donne le départ. La machine est en branle, on entre en plein cœur du sujet, guitares volumineuses, rythmique d'acier, basse ronflante, chant galvanisé et un son du tonnerre de Brest, qui parcourt le disque d'un bout à l'autre. C'est gagné.

On a compris que, en partant à Toronto pendant trois mois pour enregistrer avec le producteur canadien Bob Ezrin, Telephone a réussi son coup. En dix morceaux, les quatre Parisiens nous assènent un rock furieux, farouche, indispensable, Téléphone fait dans *l'élégance avec des mélodies à* fleur de peau (*Cendrillon, Jour contre jour*), des cassures brutales et des démarrages sur les chapeaux de roue, des virages en épingle et des mises en image, des temps morts et des moments de paroxysme (*Serré, Ce soir est ce soir*). Et puis des écarts opportuns comme ce morceau (*le Chat*), chanté par Corine, la bassiste, sur une ambiance jazzy, claquements de doigts et trombone bouché.

Les textes aussi, concis, expéditifs. Jean-Louis Aubert est le premier à avoir donné à la langue de Molière le rythme de celle de Shakespeare, sans jamais céder à la facilité d'utiliser les mots anglais.

Le voici donc ce quatrième album tant attendu du premier groupe de rock français. Et, au-delà de toute considération artistique, l'enjeu est de taille. En trois albums, Téléphone s'est imposé comme un phénomène commercial de première importance, l'un des cinq plus gros vendeurs de disques français, variété comprise. Le quatrième album est celui de la maturité, celui qui devrait permettre au groupe de passer à la vitesse supérieure et d'attaquer le *marché international. Pas le pre*mier disque français exportable, mais le premier qui a des chances de se vendre. Un contrat signé avec une compagnie anglaise, Virgin, susceptible de distribuer le disque à l'étranger, le disque de rock français le plus cher de tous les temps, réalisé par le producteur des stars (Alice Cooper, Lou Reed, Pink Floyd), Téléphone a mis toutes les chances de son côté. Pour Bob Ezrin, *« les groupes américains n'ont plus rien à dire, Téléphone possède ce qu'ils ont perdu depuis dix ans. Cette magie instantanée des chansons qui connectent les gens. Le rock ne doit plus être américain, anglais ou français, il doit être international et Téléphone est au début de ce courant que je sens. Une ouverture pour les groupes français »*.

Si, pour la première fois, Téléphone s'est décidé à enregistrer une version anglaise du disque pour répondre aux exigences du marché anglo-saxon, *« ce sera dans un esprit français sans sacrifier notre identité. L'anglais, tel qu'un Français peut l'écrire, avec des fautes de syntaxe, un accent français. Un peu à la manière de Maurice Chevalier. Nous jouons le jeu puisque c'est la seule façon d'appâter le public américain, mais tout ne sera pas en anglais, certains textes ne comporteront que quelques mots, comme points de repère, qui suffiront à donner un fil conducteur »*. Le disque français est là en tout cas, changé dans la forme, mais pas dans le fond, il reste un disque de Téléphone, urgent, terrassant, bien plus satisfaisant que celui des Stones qui sort en même temps.

Le retournement de situation en dit long : les premiers n'auraient sûrement jamais existé sans les seconds et ils n'auront sans doute jamais leur génie, mais si l'on doit choisir aujourd'hui entre les Anglais et les Français, la dure limite se situe du côté des Stones. (*Virgin*, 201915.)



Jazz

MILES DAVIS « We Want Miles »

On ne va pas ajouter au déluge d'encre qui a salué le retour de *Miles Davis*. Sa retraite lui a profité, partout les fans se dressaient en criant : *« Nous voulons Miles ! »* Aux États-Unis et au Japon l'année dernière, en Europe et encore au Japon cette année, le public et le trompettiste étaient au rendez-vous, et ces retrouvailles *ont produit une musique qui laisse* pantois.

Entre *The Man With Horn*, enregistré au début de 1981 en studio avec la même superbe formation (à l'exception du percussionniste français Mino Cinelu), et ce double album, qui ré*sulte de concerts donnés quelques* mois plus tard à New-York, à Boston et à Tokyo, il y a autant de différence qu'entre une explosion solaire et un incendie hollywoodien. Ceux qui ont assisté aux récents concerts parisiens ou en ont entendu la retransmission savent à quel degré d'intensité créatrice Miles atteint aujourd'hui. Adressons-nous donc aux amateurs qui avaient décroché depuis sa conversion à l'électricité : ne manquez pas ce disque, il réconcilie tous les publics du « Prince des ténèbres » *et constitue l'un* des sommets de sa discographie. (CBS 88579.)

MICHEL CONTAT.

Le Monde
DIMANCHE
FEUILLETON

Dix petits nains

PAR PIERRE-JEAN REMY

Résumé des chapitres précédents : Terrenoire et Dulac, deux des dix penseurs réunis en séminaire chez Bertrand et Véronique de Saint-Prix, sont morts tragiquement. Patrice Bonifacio, le meneur de ces ébats, s'inquiète. Aussi, lorsque Tony Dupond disparaît à son tour, l'angoisse monte. Mais Dupond n'a fait que visiter, en compagnie de Gilles Ferrier, les boiseries accueillantes d'un confessionnal dans la chapelle du château. De là, ils ont surpris d'autres ébats entre Catherine Arthus et Jean-Pierre Strauss, qui a décidé de coucher dans la bibliothèque aux fantômes...

4
L'esprit frappeur a frappé

C'ETAIENT de véritables coups de butoir qui ébranlaient maintenant tout le château. Et Bertrand de Saint-Prix, qui avait rejoint Jean-Pierre Strauss et Catherine Arthus sous le regard mouillé de la septième fille du comte guillotiné, reprenait son souffle.

« Non, ce n'est pas dans la tour ronde. »

Mais le château était fait de tant de salles et de corridors, d'échos et de résonances, que le bruit des coups violents qui se succédaient à un rythme brusquement accéléré pouvait venir de n'importe où.

Véronique de Saint-Prix avait gagné à son tour la galerie, suivie de Daniel Benoit, de Marie-Claude Antoine et de Patrice Bonifacio.

« Où sont les autres ? », s'inquiéta Bonifacio.

Sur les doigts d'une main, il faisait et refaisait ses comptes ; trois des leurs manquaient maintenant à l'appel : Dupond, mais aussi Ferrier et Bernard Kermeur. Il s'affolait, soudain, l'émissaire du président, et ce fut Véronique qui lui prit le bras.

« Calmez-vous, je vous en prie. Je connais bien la maison, ce bruit vient de la chapelle et je suis sûre que ce n'est rien de grave. Une porte qui bat, peut-être... »

L'instant d'après, le cortège formé des deux Saint-Prix et du séminaire tout entier moins deux morts et trois disparus se mettait en marche vers l'aile de la chapelle et de la petite bibliothèque.

∴

A mesure qu'ils avançaient dans les corridors, les coups se faisaient plus précis et, saisi d'un pressentiment, Patrice Bonifacio se préparait au pire. A côté de lui, et pour la première fois depuis son arrivée au château, Daniel Benoit relevait la tête.

« Est-ce que vous vous mettriez à croire aux fantômes dans les hautes sphères où vous régnez ? »

Il avait un sourire ironique, mais Bonifacio haussa les épaules tout en accélérant le pas.

« Je ne pense pas que ce soit le moment ni le lieu pour faire de l'humour ! »

Ils étaient arrivés devant la porte de la chapelle et les coups redoublaient. D'un geste résolu — il avait retrouvé tout son sang-froid, — Patrice Bonifacio poussa le battant de bois sculpté.

Le spectacle qui s'offrit à leurs yeux lorsqu'ils pénétrèrent dans la petite nef était pour le moins surprenant : debout au milieu de la chapelle, Bernard Kermeur appliquait coup de pied sur coup de pied au vieux confessionnal de chêne massif. Le lourd bahut effondré sur le sol était agité de violents soubresauts qui le faisaient se soulever pour retomber aussitôt sur le carrelage noir et blanc. Comme la chapelle était tout entière éclairée, les anges d'or qui ressemblaient à Catherine Arthus paraissaient veiller sur cette scène singulière avec un sourire indigné. Mais Bernard Kermeur n'en tapait que davantage et le producteur, saisi par le vertige de la pensée, jurait.

« Saloperie ! Tu t'ouvriras, oui ou non ? »

De l'intérieur du confessionnal hermétiquement clos montaient des bruits étouffés.

∴

Quelques instants plus tard, au moyen d'un passe-partout qu'elle portait autour du cou au bout d'une mignonne chaîne et qui ouvrait toutes les portes, fussent-elles d'un confessionnal, Véronique avait libéré Gilles Ferrier et Tony Dupond, enfermés dans l'étroit placard à péchés.

« J'explorais le château, et la porte s'est refermée Dieu sait comment. » se borna à commenter Tony Dupond, qui, faisant intervenir la volonté divine dans ce lieu saint, ne manquait pas d'esprit d'à-propos, mais ce n'était que son sang latin qui prenait le dessus sur l'athéisme courtois de rigueur dans la presse où il écrivait.

Ferrier, pour sa part, confirma par un grognement les explications de son camarade. Bertrand de Saint-Prix et sa tante avaient du mal à retenir leur sérieux, mais Patrice Bonifacio, qui, après tout, était un chef, tançait vertement ses troupes.

« Vous ne pensez pas que la pause-café a assez duré et que nous pourrions nous remettre au travail ? »

Il se disait en lui-même que la peur soudaine qu'il venait d'avoir était ridicule et qu'il convenait de bien montrer qu'il avait repris son emprise sur lui-même et sur ses camarades. Et puis, à y repenser, la remarque que lui avait faite Daniel Benoit dans le corridor ne lui plaisait pas du tout : qu'est-ce qu'il avait, ce journaliste qu'on tolérait tout juste dans leur groupe, à jouer aux commentateurs persifleurs ?

Sans se presser pour autant, Bernard, Gilles, André et les autres quittaient un à un la chapelle. Demeurée seule en arrière avec Jean-Pierre Strauss, Catherine Arthus contemplait le grand archange nu.

« Tu sais qu'il me plaît, celui-là ? »

Ce n'était qu'un tout petit blasphème et, après tout, Salomé n'en avait pas dit beaucoup plus devant Jean-Baptiste sortant en tenue d'Eve de la citerne où Hérode le retenait prisonnier. Pour répondre au sourire narquois de Strauss, elle ajouta : *« Tu es bien tombé amoureux de la jeune fille au portrait du corridor, toi ! »*

Mais l'heure n'était plus aux badinages, confessionnaux frappeurs et autres archanges séraphiques, et la séance de travail reprit, sur la base de deux interventions de Strauss et de Ferrier.

Implacablement, la dame en rouge traquait chaque affirmation par trop péremptoire.

∴

C'est après le dîner, qu'on servit, comme prévu, dans la grande salle à manger avec trois hommes à tout faire déguisés en valets de pied debout derrière les sièges des convives — l'un d'entre eux était d'ailleurs un étudiant en médecine qui arrondissait ainsi ses fins de mois, mais qui n'en pensait pas moins, — que quelqu'un émit l'idée de faire tourner des tables.

Tout dans l'atmosphère de cette soirée y invitait : les grands feux de bois dans les cheminées des salons, le vieux marc qu'on savourait amoureusement dans des verres légers comme des bulles, jusqu'à Tony Dupond qui s'était mis au piano et dont on découvrait que, pour être critique sans scrupules, il n'en jouait pas moins admirablement Schubert. L'idée vint pourtant de Bernard Kermeur, qui avait pratiqué cet exercice enfant, au fond de sa Bretagne, et, si Jean-Pierre Strauss l'accueillit avec un



TUDOR BANUS

rire goguenard et si Véronique de Saint-Prix tenta de s'y opposer, une majorité franche et massive en salua avec enthousiasme la proposition.

En un clin d'œil, on débarrassa l'un des salons de son tapis d'Orient, et Marie-Claude Antoine rapporta un guéridon à trois pieds qu'elle avait trouvé sous le portrait d'un ancêtre aux favoris presque bourgeois. Puis elle-même, Tony Dupond, Daniel Benoît et Gilles Ferrier posèrent leurs mains à plat sur le plateau d'acajou verni. Les autres regardaient, ironiques. Seul Patrice Bonifacio paraissait réellement mécontent ; Véronique de Saint-Prix, elle, était inquiète, car elle seule connaissait la maison et les forces obscures qu'elle pouvait receler.

Après quelques minutes de concentration, Marie-Claude Antoine lança pourtant la formule sacramentelle : *« Esprit, es-tu là ? »*.

Qu'elle assortit de son corollaire : *« Si tu es là, frappe deux fois. »*

Immédiatement, l'un des pieds du guéridon se souleva pour retentir par deux fois sur le plancher ciré.

∴

L'ESPRIT était bavard, c'était son unique défaut. Interrogé avec persistance par les quatre médiums improvisés, il se révéla d'abord féminin, puis mort depuis près de deux cents ans et, enfin, présent parmi les portraits de la grande galerie : on en conclut que c'était l'âme tourmentée de la jolie Isabelle de Saint-Prix qui avait des révélations importantes à faire.

« Veux-tu parler à quelqu'un en particulier ? », demanda Marie-Claude Antoine, qui, presque autant amusée que sceptique, avait pris en main la direction de l'opération.

L'esprit frappa deux fois.

« Alors, dirige-toi vers celui ou celle à qui tu veux t'adresser. »

Le guéridon n'hésita guère : poussé par une seule force en quatre paires des mains, il traversa le grand salon dans toute sa longueur pour venir échouer, palpitant, aux pieds de Jean-Pierre Strauss. Celui-ci tenta bien de reculer, mais la table l'accula contre un bahut.

« Est-ce que ce que tu veux lui dire est grave ? »

L'esprit frappa encore deux fois. Alors, Véronique, jusque-là silencieuse et remplie de réserve, eut un trait de génie. Ce fut elle qui s'adressa à la table.

« Est-ce que cette chose grave concerne la nuit que doit passer M. Strauss dans la petite bibliothèque ? »

Pauvre Véronique ! Peut-être espérait-elle modifier ainsi le cours du destin qu'elle redoutait. La réponse de la table fut d'ailleurs précise : deux coups à nouveau frappés sur le plancher devant un Jean-Pierre Strauss un peu crispé maintenant vinrent lui donner raison. Alors, la tante de Bertrand joua le tout pour le tout.

« Veux-tu dire par là, esprit de mon arrière-arrière-grand'tante, que tu refuses que ce monsieur dorme dans la petite bibliothèque ? »

La table, dès lors, se déchaîna, multipliant devant Jean-Pierre Strauss une succession de mouvements rapides qui étaient tous autant de mises en garde.

La réponse du jeune dandy de la pensée française fut à la hauteur de sa réputation : il rejeta en arrière à la fois son écharpe et sa chevelure et éclata d'un rire qui était presque celui de Don Juan face au commandeur, pour affirmer : *« J'ai dit que je dormirai là-bas, j'y dormirai ! Et ce ne sont pas des histoires à dormir debout qui m'empêcheront de dormir ! »*

On aurait pu croire que ce dialogue exemplaire entre une table et un philosophe en resterait là, mais le guéridon ne se tint pas pour battu : échappant maintenant aux doigts de ceux qui la faisaient vivre, la table s'élança hors du salon sous le regard cette fois ébahi de chacun des participants à l'étrange séance. Et ce fut la course folle à travers corridors et escaliers dont tous devaient bien se trouver obligés de reconnaître, le lendemain, qu'ils avaient été les témoins. Bondissant telle une chèvre en chaleur, au son de toutes les pendules de la maison subitement éveillées, la table traversa la moitié du château, grimpa un escalier en colimaçon, pour venir s'arrêter net devant la porte de la fameuse bibliothèque. Et là, elle ne bougea plus : on aurait dit que, épuisé, l'esprit de la jolie Isabelle de Saint-Prix s'était battu jusqu'à minuit pour sauver le jeune homme qu'elle avait séduit et que, les douze coups sonnés, ses pouvoirs lui avaient échappé.

« Ce genre de truc ne m'impressionne pas ! », lança seulement Jean-Pierre Strauss.

Le douzième coup de minuit retentit à la dernière pendule : le guéridon n'était plus qu'une table inutile en travers d'une porte entrouverte. Bertrand de Saint-Prix s'inclina.

« Je vais faire installer deux couvertures et un oreiller sur le canapé. »

Il y eut un silence. Plus personne n'avait vraiment envie de rire, et Marie-Claude Antoine regardait le bout de ses doigts.

« Je peux vous assurer que je n'ai rien fait pour diriger la table... », murmura-t-elle.

« Moi non plus », répliqua Daniel Benoit.

« Ni moi », dit Ferrier.

« Ni moi », ajouta Tony Dupond.

Mais le regard que Jean-Pierre Strauss posait sur eux était soupçonneux : à coup sûr l'un d'entre eux mentait !

∴

Après une ultime verveine-menthe que Véronique de Saint-Prix servit bouillante à tous ses hôtes dans le salon de musique, chacun paraissait décidé à aller se coucher, mais nul ne quittait la pièce. Au piano, Bernard Kermeur avait pris la relève de Tony Dupond pour jouer une sonate posthume de Schubert : poignante, la mélodie s'élevait dans la pièce comme un chant de mystère, d'adieux. Brusquement, Catherine Arthus eut peur : elle alla jusqu'à Jean-Pierre Strauss, qui dissertait toujours, accoudé à la cheminée. Elle se dit qu'il était jeune, romantique et beau.

« Tu es sûr que tu ne préfères pas venir passer la nuit chez moi ? », souffla-t-elle.

Le jeune philosophe regarda longuement ses belles mains pâles.

« Non, Catherine. Mais si, toi, tu veux venir avec moi dans la bibliothèque... »

Elle eut un frisson.

« J'aime mieux pas. »

Le sourire de Jean-Pierre Strauss était subitement lointain : il faisait désormais partie de cette race à part qui fait les héros et les grands criminels, ceux qui affrontent seuls le destin.

« Comme tu voudras, mon ange... »

Bernard Kermeur jouait toujours, et Catherine Arthus avait l'impression que la tête lui tournait.

« Alors... à demain !

— A demain, mon ange... »

Il lui fit un rapide baiser sur le front : l'andante de Schubert devenait tragique et la jeune comédienne quitta la pièce à la hâte.

Lorsque Jean-Pierre Strauss se résolut à monter à son tour, tous ses compagnons l'escortèrent.

« Tu comprendras que je n'approuve pas du tout ces petites fantaisies », précisa une dernière fois Patrice Bonifacio dans l'escalier.

Strauss se retourna :

« Est-ce à dire que tu crois aux revenants, toi ?

— Bien sûr que non !

— Alors ? »

Comme il passait dans la grande galerie, Strauss s'arrêta un instant devant le portrait de la septième fille du marquis guillotiné.

« Merci, camarade ci-devant petite marquise ! »

Puis il insista pour que l'on fermât la porte à clef de l'extérieur et qu'on laissât la clé dans la serrure.

« Comme cela, personne ne pourra m'accuser d'avoir triché ! »

∴

La nuit, dès lors, commença : elle dura jusqu'à l'aube. Et tout l'espace de cette nuit, ce ne furent dans le château que murmures, chuchotements, lents glissements silencieux.

Après s'être assuré qu'on lui avait bien préparé des couvertures et un oreiller, Jean-Pierre Strauss fit le tour de la pièce où il se trouvait : brusquement face à face avec lui-même, sa témérité l'inquiétait. Certes, il ne redoutait pas de fantômes, mais craignait plutôt une mauvaise farce qui l'aurait surpris et à laquelle il risquerait de ne pas faire face avec le panache qu'on était en droit d'attendre d'un esprit libre et désinvolte tel que le sien.

(Lire la suite page IV.)

Membres du séminaire sur la place des intellectuels dans la société française de demain, réunis au château de Saint-Prix en mai 1982

- **Marie-Claude Antoine : écrivain et journaliste de télévision.**
- **Catherine Arthus : comédienne.**
- **Daniel Benoit : journaliste de télévision.**
- **Patrice Bonifacio : romancier, fin politique.**
- **Tony Dupond : critique littéraire.**

† **Flavien Dulac : génie poète romancier (mort).**
- **Gilles Ferrier : metteur en scène.**
- **Bernard Kermeur des Petits-Champs : producteur de cinéma.**
- **Jean-Pierre Strauss : philosophe.**

† **Jean-Claude Terrenoire : cinéaste (mort).**